Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – № 13528 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 27 JUILLET 1988

Démocratisation en Tunisie

Le changement en Tunisie ne se traduit pas seulement par le déboulonnage des nombreuses statues érigées à la gloire d'Habib Bourguiba. L'amendement constitutionnel promulgué le lundi 25 juillet comporte des innovations de nature à consolider la démocratie dans un pays ébranlé par l'exercice intempestif du pouvoir et les intrigues de sérail lors de la fin de règne du « Combattant suprême ».

Un des articles adoptés à l'unanimité par les députés règle de façon plus cohérente que précédemment la question de la succession du chef de l'Etat en cas de décès ou d'empêchement. Le premier ministre cesse d'être le dauphin en titre. Il pourra désormais exercer sa fonction en toute sérénité sans avoir à pâtir des cabales qui usèrent un à un ses prédécesseurs lors des luttes au chevet de M. Bourguiba vieillissant.

A l'occasion de la modification de la Loi fondamentale, le président Ben Ali a prononcé un discours qui révèle une volonté politique d'aller de l'avant. Les partis sont invités à s'associer à l'élaboration d'un pacte national qui sera une espèce de code de bonne conduite entre le pouvoir, les partis et les syndicats.

L'opposition n'obtient que partiellement satisfaction sur une de ses revendications essentielles : le renouvellement de la Chambre des députés élue un an avant la destitution de M. Bourguiba. Le président Ben Ali a promis des élections législatives anticipées, mais sans en préciser la date. Elles seront précédées de scrutins partiels, notamment pour trouver des successeurs aux députés devenus ministres. Il s'agira alors de « déceler les points faibles et les lacunes » du système électoral actuel, pour l'amender.

En reportant à plus tard la principale échéance électorale, le chef de l'Etat déçoit une partie de la population. Mais aller plus vite eût été prendre le risque de voir se renouveler les fraudes du passé. Apparemment, à l'échelon local, les militants du parti gouvernemental n'ont pas tous compris que les temps avaient changé. Le Rassemblement constitutionnel démocratique – naguère Parti socialiste destourien – est convoqué, le vendredi 29 juillet, pour un congrès qui confirmera les nouvelles orientations de l'équipe dirigeante.

En moins de neuf mois, l'« homme du 7 novembre » s'est solidement installé à la tête de l'Etat et du parti. Les anciens courtisans de M. Bourguiba sont rentrés dans le rang et n'aspirent plus qu'à se faire oublier. L'opposition – en particulier le Mouvement des démocrates socialistes – se réjouit évidemment de l'évolution en cours, mais celle-ci l'oblige à chercher ce que devra être sa place dans le nouveau paysage politique. Après de larges mesures d'amnistie, le Mouvement de la tendance islamique pourrait participer au jeu politique institutionnel en constituant un parti légal ou en faisant élire certains de ses animateurs sous l'étiquette d'indépendants. Reste à savoir si l'ensemble de la nébuleuse islamique est prête à entendre le discours légaliste.

(Lire nos informations page 5.)

Le remplacement de M. Dromer par M. Peyrelevade à la tête de l'UAP

Le gouvernement s'assure une position-clé dans plusieurs grandes sociétés

Le gouvernement a décidé de remplacer M. Jean Dromer à la tête de l'Union des assurances de Paris (UAP) par M. Jean Peyrelevade. Celui-ci a été désigné comme administrateur et devrait être nommé PDG en conseil des ministres le 27 juillet. A travers l'UAP, premier groupe d'assurances français nationalisé, le gouvernement se donne une position-clé dans les « noyaux durs » de plusieurs grandes sociétés financières et industrielles. D'autre part, le gouvernement s'efforce de constituer un deuxième groupe d'actionnaires pour équilibrer le pouvoir au sein d'Havas.

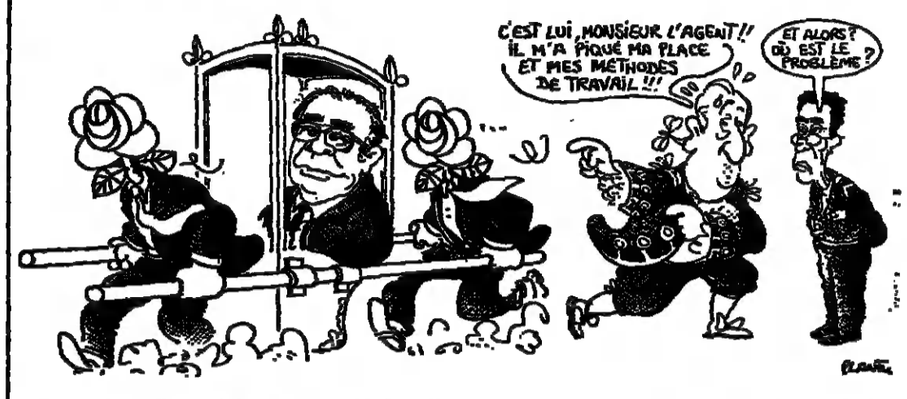

Par quelques lignes sèches, un décret publié au *Journal officiel* du mardi 26 juillet remplace quatre administrateurs sur les dix-huit du conseil d'administration de l'UAP : M. Jean Dromer laisse son siège à M. Jean Peyrelevade, M. Roger Lebon, banquier, à M. Jacques Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, et M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, à M. Louis Schweitzer, directeur du plan et des finances de Renault. Tous trois sont désignés au titre des « personnalités qualifiées » au conseil. L'un des six représentants de l'Etat, M. Gilles Gnitton, est en outre remplacé par M. Jean Lemierre. Cette opération permettra d'obtenir une majorité au sein du conseil d'administration qui devait se réunir, le mardi 26 juillet, afin de proposer M. Peyrelevade comme PDG.

(Lire la suite et l'ensemble de nos informations page 20.)

Aggravation du chômage
+ 0,8 % en juin
PAGE 24

Remaniement ministériel à Londres
Mme Thatcher prépare sa réforme du service national de santé
PAGE 4

Veillée de paix à Bagdad
Les négociations sur le cessez-le-feu vont s'engager à l'ONU
PAGE 3

Le dialogue israélo-soviétique
Une mission diplomatique de Jérusalem se rend à Moscou
PAGE 4

Le communisme français dans tous ses états
Des « intégristes » aux « conviviaux » en passant par les « gorbatchéviens », les nouveaux héritiers de Lénine
PAGE 6

Festival d'Avignon
Molière, par André Benedetto
Georges Perec, vu par Sami Frey
PAGE 10

Chronique de 1789
Les Etats piétinent
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 24

Le «retour des Arabes» dans l'île tanzanienne

Poussée de fièvre à Zanzibar

Zanzibar est en proie à la fièvre islamique. Trois habitants de « l'île aux épices », soupçonnés d'être les chefs de la manifestation du 13 mai 1988, au cours de laquelle deux personnes ont trouvé la mort, devaient comparaître, le jeudi 28 juillet, devant le tribunal pour « incitation à la violence ».

ZANZIBAR
correspondance

Combien étaient-ils dans les rues de Zanzibar, ce fameux 13 mai 1988 vers midi ? Quatre mille, comme l'ont écrit les journaux du continent ? Quinze mille, comme le jurent certains témoins de l'émeute ? *« Je sortais moi-même de la mosquée, c'était juste après les prières du vendredi »*, se souvient un fonctionnaire dont la voiture essuiera les jets de pierres furieux de jeunes manifestants islamistes. Jamais, en tout cas, depuis la révolution de 1964 et l'instauration du parti unique, Zanzibar n'avait connu une telle explosion de colère.

Déferlant des quartiers de Mchangani, de Kikwajuni – situés à l'est de la Stone Town, la ville « de pierres » – et de Forodhani – un des hauts lieux historiques de Zanzibar, – la foule noircit bientôt l'artère centrale, Creek Road. Le siège du parti est à deux pas. Les slogans hostiles commencent à fuser. On brise des vitres, on brûle des voitures. La police, impuissante, commence à paniquer. Alors que les manifestants font mine de se diriger vers le siège de la présidence, des coups de feu éclatent : deux morts parmi la foule.

Bien que les noms de trois imams, désignés par la rumeur publique comme les initiateurs de l'émeute, aient été plusieurs fois cités, aucun d'entre eux ne figure sur la liste des interpellés. L'île de Zanzibar est en quelque sorte un gros village où 99 % de la population est fidèle à l'islam. Un certain doigté s'impose.

C'est pour « incitation à la violence » que Abulbakim Mushin Abeid, Saïd Suleiman et Naabad Ali Khatib – les seuls manifestants encore emprisonnés – comparaîtront le jeudi 28 juillet, devant le tribunal. Considérés comme les leaders de la manifestation du 13 mai, les trois accusés sont soupçonnés d'avoir distribué des tracts « séditieux » appelant les musulmans de l'île à la révolte.

L'objet de leur colère ? Une suggestion de l'Union des femmes tanzaniennes (UFT) faite, quelques jours plus tôt, lors d'un séminaire du parti, réuni à Dodoma.

CATHERINE SIMON.

(Lire la suite page 5.)

Rediffusions, achats japonais et américains...

Pauvre télévision pour enfants

Alors que les producteurs français de dessins animés se débattent dans les difficultés économiques et que la création de fiction pour enfants est au point mort, les chaînes de télévision se contentent d'acheter massivement à l'étranger et de sous-traiter leurs émissions. Deux ans après l'avènement des chaînes privées, les programmes pour la jeunesse restent le parent pauvre de la télévision française.

« Je ne peux plus laisser ma fille toute seule devant la télévision l'après-midi ! raconte cette téléspectatrice parisienne. *C'est un mélange du meilleur et du pire, où les apôtres de la violence américaine – He-Man, G.I. Joe et Hulk – côtoient la mièvre Dorothée en socquettes blanches, et où les Japonais eux-mêmes sont capables, entre deux dessins animés sur la guerre intergalactique, de vous offrir des contes charmants, tirés de notre culture occidentale et chrétienne, comme* Tom Sawyer, les Cent Familles *ou* Princesse Sarah. *Devant une telle incohérence, j'en suis réduite à composer mon propre programme sur cassette et à remplacer le téléviseur par le magnétoscope ! »*

Les mères de famille ne sont plus seules à protester contre la médiocrité des émissions pour enfants sur les chaînes françaises. La CNCL a, elle aussi, tiré la sonnette d'alarme dans une lettre adressée le 16 juin à M. Francis Bouygues, PDG de TF 1. *« La Commission s'est inquiétée de l'insuffisance des moyens mis en œuvre par la chaîne dans le domaine des programmes pour la jeunesse (notamment pour la production d'émissions scénarisées et de dessins animés)*, y lit-on, *ainsi que, plus généralement, des conditions de production des programmes destinés au jeune public. »*

Ces remarques pourraient s'appliquer à l'ensemble des chaînes. On leur reproche surtout d'adopter des solutions de facilité – et d'économie – en achetant à l'étranger des émissions au contenu culturel pauvre et souvent fondées sur la violence ou sur des considérations mercantiles : le programme est bâti pour vendre des jouets ou gadgets, selon les lois du « *merchandising* ». Cette politique d'achat de produits déjà amortis sur leur marché d'origine a pour effet de pénaliser la création française, désormais trop coûteuse.

Pourtant, après l'éclatement de l'ORTF et la mise en place d'une politique cohérente et complémentaire entre les trois chaînes publiques, la télévision des jeunes avait connu une sorte d'âge d'or.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 7.)

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE
La misère du zoo de Vincennes
La construction en Guyane du nouvel ensemble de lancement d'Ariane-5
La restauration de Sana'a, la belle Yéménite
Pages 15 et 16

Polémiques autour de la « mémoire de l'eau » : une commission d'enquête conteste les travaux du docteur Benveniste
Page 8

M 0147 - 0727 0 - 4,50 F
3790147004500 07270

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

12. Les Etats piétinent

Mai 1789

Vote par ordre ou vote par tête ? Pendant d'interminables heures, le Tiers Etat – où les fortes personnalités ne manquent pas – en discute passionnément à travers le problème de la vérification des pouvoirs. Malgré des minorités libérales, la noblesse et le clergé restent attachés à leurs privilèges et craignent de se dissoudre dans une assemblée commune aux trois ordres. Après bien des débats, les députés du Tiers proposent une solution de compromis. En vain. On ne peut que constater un désaccord d'apparence insurmontable.

par MICHEL WINOCK

DÈS la cérémonie d'ouverture des Etats généraux, un homme avait su capter les regards. Il était comte, mais député du Tiers. Il fascinait en effrayant : « *Sa laideur avait quelque chose d'imposant*, écrit Portalis, *et son visage, creusé par la petite vérole, exprimait l'énergie d'une volonté forte et d'une âme agitée par des passions aussi mobiles que violentes.* ». Surtout, Mirabeau était précédé d'une solide réputation : celle d'un homme qui n'avait jamais cessé de filer sa corde, obéré, incestueux, ancien prisonnier de Vincennes, ancien châtelain d'If, ancien détenu de Doullens, dépassant la permission d'être débauché dans ce siècle de licence, scandaleux, proscrit, et qui, de surcroît, posait à l'ami du peuple. Il venait d'Aix-en-Provence, où il avait été élu triomphalement, non par ses pairs mais par les marchands et les avocats, dont il partage la haine des privilèges. Là-bas, dans sa Provence, les villageois l'ont couvert de fleurs ; ici, à Versailles, il entend bien prendre sa revanche sur tous ceux qui ont entravé son amour de la liberté en l'humiliant. Mieux que tout autre, le voici prophète des temps nouveaux.

Dès son arrivée, il a fondé un *Journal des Etats généraux*, qui, dans son premier numéro, a déjà critiqué la manière si peu amène dont Louis XVI a accueilli les députés du Tiers. Le 5 mai, tous les présents dans la salle des Menus ont frissonné en le voyant pénétrer : « *Chut ! crie-t-on pour prévenir les applaudissements ; la salle retient son souffle pour mieux regarder, mieux voir cette figure puissante, ce survivant des geôles royales qui a déclaré la guerre à l'absolutisme et à ses suppôts : ceux-ci, tendus, haineux, méprisants, profitent du silence pour faire entendre leurs murmures flétrissants.* » Et Guy Chaussinand-Nogaret, son biographe, à qui l'on doit la description de cette scène, d'ajouter : « *Froid, dédaigneux, le regard chargé de colère, Mirabeau gagne sa place.* » Il écoutera le roi, Barentin et Necker avec une indignation croissante. Dans l'impossibilité de le transpercer sur l'heure de la pointe de sa langue, il s'emploie dans le numéro deux de son *Journal* à libérer sa colère contre un ministre qui voudrait réduire l'Assemblée en « *bureau d'administration* » ou en « *chambre de finance* ».

Ce *Journal*, qu'il publie avec le concours anonyme de Chamfort et – sans vergogne – avec l'aide du libraire Lejay, qu'il fait notoirement cocu, devient incontinent le brûlot qu'on s'arrache. Mais, le 7 mai, le ministère le fait interdire. Qu'à cela ne tienne ! Mirabeau change le titre, le format, et publie derechef ses fulminations dans les *Lettres du comte Mirabeau à ses commettants*, moyennant cette ferme protestation : « *Il est donc vrai que, loin d'affranchir la nation, on ne cherche qu'à river ses fers !* [...] *Vingt-cinq millions de voix réclament la liberté de la presse : la nation et le roi demandent unanimement le concours de toutes les lumières. Eh bien ! c'est alors qu'après nous avoir leurrés d'une tolérance illusoire et perfide, un ministère soi-disant populaire ose effrontément mettre le scellé sur nos pensées, privilégier le trafic du mensonge, et traiter comme objet de contrebande l'indispensable exportation de la vérité.* » Le ton est donné. Le ministère laissera Mirabeau tonitruer.

Le tribun, qui déplaît tant à la noblesse, n'est pas pour autant prisé de tous ses collègues du Tiers. Notre témoin Duquesnoy exprime sans fard l'antipathie qu'il ressent : « *Cet homme est une bête féroce, un enragé ; il a la figure d'un tigre. Il ne parle que par convulsions, sa figure se contracte, il a le sifflement de la fureur...* » Mais, il doit en convenir, « *il a beaucoup de partisans* ». Et d'autant plus que le gouvernement a laissé les députés du Tiers dans une impasse, en préconisant la vérification des pouvoirs par ordre. Dès le 6 mai, les représentants du clergé et de la noblesse, plantant ceux du Tiers dans la grande salle, se sont réunis, chacun de son côté, selon les vœux du ministère. Animés d'une volonté unanime – que le vote se fît par tête, – les députés du Tiers n'entendaient nullement qu'à la faveur de la vérification séparée des mandats les privilégiés fussent affermis dans leur résolution de refuser l'Assemblée unique.

A dire vrai, les deux premiers ordres n'étaient pas unanimes. Une cinquantaine de nobles libéraux se rangeaient à l'avis du Tiers, tandis que bon nombre de curés, dont l'abbé Grégoire, n'étaient pas des moins actifs, contestant la volonté du haut clergé de rester en corps distinct. Au demeurant, le plus grand nombre des représentants des deux ordres privilégiés se refusaient à une vérification commune des pouvoirs. Mme de Staël allègue, à ce sujet, la contrainte des mandats impératifs ; les nobles étaient souvent prisonniers de leurs mandants, qui, dans leurs cahiers, avaient récusé toute délibération par tête. « *C'était faire des Etats généraux*, dit-elle, *une réunion d'hommes qui auraient eu seulement le droit de déposer des pétitions sur la table.* » Néanmoins, seule une minorité pouvait se sentir ainsi obligée. D'autres influences jouèrent, dont Germaine de Staël se fait aussi l'écho ; l'esprit de groupe, par exemple, qui sait galvaniser les timides et faire pousser des griffes aux doigts des timorés. Or bien des nobles, et particulièrement ceux dont la noblesse était la plus fraîche, entendaient ne pas céder sur ce qui les distinguait du commun : « *Tous ces gentilshommes, dit-elle, dont les titres n'étaient connus que d'eux-mêmes, se voyaient en danger de perdre des distinctions qui n'imposaient plus de respect à personne. Il fallait les entendre parler de leurs rangs comme si ces rangs eussent existé avant la création du monde, quoique la date en fût très récente.* » Sur cette « fatuité aristocratique », la fille de Necker est féroce. Mais il est incontestable que si les nobles voulaient rester nobles ils avaient à se battre sur cette question de la vérification par ordre ; céder d'emblée à la volonté du Tiers équivalait pour eux à une autodissolution en puissance.

Dès ce 6 mai, deux partis se profilent au sein du Tiers. L'un, plus porté à la conciliation, avait pour têtes Mounier et Malouet ; l'autre, plus intransigeant, s'exprimait surtout par la voix de Mirabeau. Celui-ci défend avec éloquence le principe de l'immobilité, de l'inertie volontaire, de la grève passive : le Tiers est la nation ; aux députés des autres ordres de venir le rejoindre. En attendant, ne rien faire. Pas de discussion, pas d'ordre du jour, pas de procès-verbal ! L'autre tendance incline pour la proposition de Malouet d'envoyer une députation auprès des deux autres ordres, pour les inviter à s'unir aux députés du Tiers. Là-dessus, une première discussion a mis les députés du Tiers dans le tumulte et sans résultat.

Duquesnoy parle de Mirabeau : « Cet homme est une bête féroce, un enragé ; il a la figure d'un tigre. Il ne parle que par convulsions, sa figure se contracte, il a le sifflement de la fureur... mais il a beaucoup de partisans. »

Le lendemain, Malouet finit par convaincre une majorité, au prix d'une nouvelle séance agitée, de mettre sur pied une députation, dont il prend la tête. Le 8, on propose un règlement provisoire – toujours contre la théorie de Mirabeau, pour lequel il ne saurait y avoir de règlement, puisqu'il n'y a pas de groupe constitué ; mais le vote interminable, par ordre alphabétique, conteste le député d'Aix. Les esprits s'échauffent. Les Parisiens, encore en pleine activité électorale (les derniers suppléants ne seront élus que le 22 mai), s'inquiètent des atermoiements des privilégiés et bon nombre, venus à Versailles, font pression sur les députés. L'assemblée des électeurs de la capitale a interrompu, le 7, ses travaux pour protester contre la censure dont le *Journal* de Mirabeau avait été victime. « *Le moment de l'orage approche* », écrit le 10 mai Duquesnoy, qui rapporte une altercation entre un noble et un homme du Tiers. Le premier assure que les gens de sa caste préféreront se retirer sur leurs terres plutôt que de céder à une injonction du vote par tête. L'autre réplique que le Tiers se déclarera alors « la nation ». Le noble montre son épée ; le roturier lui parle de fusil : « *Eh bien, nous nous battrons !* »

Tandis que dans le clergé une tendance à la transaction, sous l'influence des curés démocrates et des évêques libéraux, prenait forme, la noblesse, guidée par une poignée d'aristocrates intransigeants, se déclarait, le 11, Assemblée constituée, en droit de vérifier les pouvoirs de ses membres. Néanmoins, la minorité du deuxième ordre arrachait le principe d'une délégation auprès du clergé et du Tiers. Le 13, celui-ci reçoit donc les envoyés de la noblesse, conduits par le duc de Praslin, qui s'exprime en leur nom. D'un « *ton très impérieux* », selon Duquesnoy, il annonce que la noblesse s'est déclarée « *ordre constitué* » et qu'elle vérifie seule les pouvoirs de ses élus ; qu'elle a décidé, d'autre part, de nommer des commissaires pour débattre des « *moyens d'union* » avec les autres ordres.

Notre député de Bar-le-Duc, si prompt à saisir toute chance de rapprochement, juge lui-même l'attitude de la noblesse dérisoire. Ainsi voudrait-elle « concilier », mais après que l'irréparable aura été commis : « *Les gens les plus modérés jusqu'à aujourd'hui*, dit-il, et il sait de qui il parle – *sont excessivement mécontents d'une résolution ainsi prise.* » « A ses yeux, il s'agit ni plus ni moins d'une « déclaration de guerre. » Lui, Duquesnoy, qui depuis le début a pris le parti de la pondération, qui respecte la noblesse, qui admire Malouet et déteste Mirabeau, s'emporte contre les privilégiés, dont la crispation va entraîner l'inévitable : le Tiers se déclarera la nation de manière unilatérale.

Si un esprit rassis comme celui de notre Duquesnoy s'indigne, il ne faut pas s'étonner des réactions de Mirabeau, qui s'enflamme dans sa troisième *Lettre à ses commettants* contre les syndics des 200 000 individus qui voudraient imposer leurs vues à 25 millions de Français : « *Puisqu'ils ont le droit de se refuser à l'ajournement ordonné par le roi, de vérifier leurs pouvoirs séparément, de se constituer en Chambre sans le consentement des autres ordres, qui les empêche d'aller en avant, de faire une Constitution, de régler les finances, de promulguer des lois. Les nobles ne sont-ils pas tout en France ?* »

Un visage creusé par la vérole, mais qui exprime l'énergie d'une volonté forte, c'est Mirabeau. Ci-dessous : à l'assemblée des Etats généraux.

L'ATTITUDE de la noblesse et le ton du chef de sa délégation avaient, de fait, indisposé l'ensemble du Tiers. Des esprits portés au compromis tentèrent néanmoins de faire sortir les Etats de l'impasse où ils se trouvaient depuis le 6 mai. Ainsi Rabaut-Saint-Etienne, député protestant de Nîmes, propose qu'on désigne des personnes pour entendre les commissaires de la noblesse, non dans l'intention de capituler, mais dans le dessein de convaincre ceux-ci de l'injustice de leur ordre. Si l'on devait passer outre à la résistance des privilégiés, à tout le moins devait-on faire la preuve d'avoir épuisé tous les efforts d'arrangement. Une âpre discussion s'ensuit, au milieu de laquelle est lancée une seconde proposition, celle du Breton Le Chapelier, d'adresser à la noblesse un ultimatum (« *Il n'y a plus de députés d'ordre ou de province, mais des représentants de la nation ; les députés du privilège y gagnent, leurs fonctions en sont agrandies* »). Duquesnoy récolte dans son journal les propos les plus vifs lancés contre la noblesse. En voici un parmi d'autres :

« *Une nation peut exister sans classes privilégiées ; quand Louis XIV a chassé les protestants, la nation n'a pas cessé d'exister. Il y avait plus de protestants qu'il n'y a de privilégiés, la nation peut donc exister sans eux, et sans doute ce sont bien eux qui sont protestants contre les droits de la nature et de la justice.* »

L'ironie ne manquait pas :

« *Messieurs*, disait l'un, *la noblesse nous a donné le premier soufflet, tendons la joue pour recevoir le second du clergé ; c'est pratiquer la morale évangélique.* »

On discuta encore pendant plusieurs jours. Malouet commit l'imprudence de proposer que l'Assemblée rassurât la noblesse sur ses propriétés légitimes, qui ne seraient jamais attaquées, ce qui jeta un froid. Volney approuva une autre idée, lancée par un député de l'Anjou, selon qui il fallait se porter en nombre auprès de la noblesse et la sommer, par la voix d'un orateur désigné, de se rendre aux Etats avec le clergé. Enfin, le 18 mai, le Tiers approuva la proposition de Rabaut : des commissaires seraient nommés pour inviter le clergé et la noblesse à vérifier les pouvoirs en commun. Ou plus exactement (gare aux formes !), non pas des « commissaires », par ce qu'on n'était pas encore une Assemblée officielle, mais des « personnes ». Il y en eut seize, dont les noms furent arrêtés le 19 mai. Rabaut-Saint-Etienne en était, mais aussi Le Chapelier, et Target, Mounier, Barnave, Dupont, Volney, quelques-uns des noms qui comptaient dans cette Assemblée à la recherche d'elle-même.

L'attitude de la noblesse et le ton du chef de sa délégation avaient, de fait, indisposé l'ensemble du Tiers.

DANS cette séance du 18, Mirabeau avait repris la parole, dans un sens réaliste, se prononçant, disait-il, pour « *un avis mitoyen* » entre la motion de Malouet et celle de Le Chapelier. Il opposa la modération du clergé, « *qui aura toujours une grande part à la confiance des peuples* », à l'arrogance de la noblesse, devant laquelle on ne devait pas se montrer trop suppliant. Il ne fallait pas, par trop d'emportement, transformer les Communes (c'est ainsi qu'on avait pris coutume de désigner le Tiers Etat) en Assemblée nationale, car c'était risquer la dissolution. On devait, au contraire, chercher à neutraliser le clergé, isoler la noblesse, et convaincre ainsi l'opinion publique. La modération du tribun avait pesé en faveur de la motion de Rabaut. Finalement, les commissaires des trois ordres finirent par se réunir.

En fait, le Tiers et la noblesse avaient leur siège fait. Si la délégation du premier comptait quelques fortes têtes, celle de la seconde n'était pas composée d'esprits tièdes : Cazalès, capitaine récemment anobli, le marquis de Bouthillier, le baron de Pouilly et les autres étaient les plus résolus contre la vérification commune. Ainsi, les deux missions se réunissaient sur la base d'un mandat et d'une volonté parfaitement contraires. Que pouvait-il en résulter, sinon le constat d'un désaccord d'apparence insurmontable ? Certes, il ne portait que sur une question de principe : rien n'interdisait la réunion par ordre *après* que la vérification commune des pouvoirs eut été achevée. En fait, chacun sentait l'enjeu de cette première bataille, que le ministère, fort imprudemment, n'avait su éviter. Pouvait-on espérer du clergé un rôle d'arbitrage ? Le Tiers pouvait-il espérer le gagner à ses vues ? C'était faire trop de cas d'une minorité de curés favorables, et sous-estimer le poids des évêques, dont le plus grand nombre tenaient pour le vote par ordre.

On comprend que dans une telle situation Adrien Duquesnoy se désespère. D'autant qu'il considère ses collègues du Tiers avec une sévérité croissante. Des bavards ! « *Une fureur de parler inconcevable ! On délibère quatre jours sur l'aile d'une mouche, et cent cinquante personnes ont des discours écrits : peu ou point d'amour de la chose publique ; les gens qui parlent ne le font que dans l'espérance d'établir leur réputation.* » Le pauvre manquait encore de métier. Il est en quelque sorte le représentant de la majorité silencieuse, qui s'impatiente que ses députés ne sortent pas de cette querelle de procédure. Mais il se gendarme de cette autre opinion, qui n'est pas muette, elle, et qui, dans les cliquetis de mots et d'arguments qu'échangent ces Bretons, ces Provençaux, tout un grouillis de caboches enfiévrées, menace de tout bouleverser.

Le 22 mai, il soupire : « *Dans cette terrible anarchie, qu'allons-nous devenir ?* »

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Mardi 26 juillet : « Les Etats piétinent », avec Guy Chaussinard-Nogaret

Mercredi 27 juillet : « La sommation de Sieyès », avec François Lebrun.

Demain : La sommation de Sieyès (10 juin 1789).

La guerre du Golfe et les perspectives de cessez-le-feu

Confusion sur le front à la veille des négociations à l'ONU

Une semaine après l'acceptation par Téhéran d'un cessez-le-feu avec l'Irak et à la veille de négociations à l'ONU sur l'entrée en vigueur de ce cessez-le-feu, la plus grande confusion régnait mardi 26 juillet sur le front, où Bagdad cherche à pousser son avantage tandis que l'Iran essaie d'endiguer l'avance irakienne.

Le régime du président Saddam Hussein n'a pas caché le but du regain d'opérations militaires depuis l'acceptation par l'Iran d'un arrêt des hostilités : affaiblir le plus possible les Iraniens et faire un maximum de prisonniers afin de se présenter en position de force aux tractations qui doivent débuter mercredi à New-York sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Pour parvenir à leurs fins, les Irakiens ont lancé depuis vendredi une série d'offensives et ont pénétré en Iran en plusieurs points du front tout en annonçant un retrait pour mardi matin.

Or Téhéran, qui affirme avoir récupéré lundi une partie de son territoire au sud du front – que l'Irak avait annoncé dimanche avoir évacué, – a fait état mardi de la poursuite de combats dans le secteur central du front. Téhéran a même accusé les forces irakiennes d'avoir mené une nouvelle incursion en direction de la ville irakienne de Karand-Gharb.

Face à ces coups de boutoir répétés, le gouvernement iranien a multiplié les appels à la mobilisation, annonçant, par la voix de l'agence IRNA, que des troupes se préparaient à une vaste contre-offensive. Et ce à l'heure où débarquait à Téhéran la mission technique de l'ONU chargée d'étudier les modalités d'un cessez-le-feu.

Dirigée par le général norvégien Martin Vadset, elle est composée de cinq officiers et de deux conseillers militaires du secrétaire général. Cette mission devrait rester trois jours en Iran avant de se rendre à Badgad et de présenter un rapport à M. Perez de Cuellar dans un délai de dix jours.

En dépit de la reprise des combats sur le front et dans les eaux du Golfe, où les Irakiens ont annoncé avoir tiré lundi des missiles mer-mer contre des plates-formes du champ pétrolifère iranien de Nowrouz, M. Perez de Cuellar espère pouvoir annoncer un cessez-le-feu au terme de ce délai, a déclaré le président du Conseil de sécurité, M. Paulo Nogueira Batista (Brésil).

Quant aux pourparlers séparés avec les ministres des affaires étrangères iranien et irakien, ils devraient commencer mercredi, après l'arrivée à New-York du chef de la diplomatie de Bagdad, M. Tarek Aziz. Son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, est, pour sa part, arrivé lundi. Le secrétaire général n'a pas exclu des négociations directes entre les deux hommes dans une phase ultérieure, bien que l'Iran ait déjà refusé une telle éventualité, réclamée par Bagdad.

Dans les milieux officiels de l'ONU, on indique que les conversations qui débuteront mercredi porteront sur l'instauration d'un cessez-le-feu, première étape prévue d'un règlement de paix dans la résolution 598, mais les conversations devraient déborder largement ce premier point et porter sur un examen, au moins préliminaire, des autres aspects du conflit et de son régime.

Par ailleurs, une certaine incertitude règne quant aux véritables intentions des États-Unis vis-à-vis de l'Iran, à la suite d'une série de déclarations de la part de hauts responsables américains. Dimanche, le secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci, et le secrétaire d'État adjoint, M. John Whitehead, déclaraient que Washington était prêt à ouvrir des conversations officielles avec Téhéran, y compris sur le problème des otages américains au Liban. « *Nous sommes prêts à discuter avec eux* (les Iraniens), *pour autant qu'ils désignent officiellement quelqu'un pour parler avec nous et qu'ils ne cherchent pas à obtenir davantage d'armes ou de choses de ce genre* », a déclaré M. Carlucci lors d'un interview avec la chaîne de télévision NBC. « *S'ils veulent parler de questions politiques, des otages, du terrorisme, des événements de la région, nous serions contents de le faire* », a poursuivi le secrétaire à la défense.

Le secrétaire d'État adjoint John Whitehead, interrogé par la chaîne de télévision ABC, a, de son côté, révélé que les États-Unis avaient envoyé un nouveau message à Téhéran, depuis son acceptation de la résolution 598 du Conseil de sécurité, lundi dernier. Ce message, auquel les Iraniens n'ont pas répondu, exprimait la volonté de coopération des États-Unis pour faire appliquer la résolution, a indiqué le numéro deux du département d'État.

Si l'acceptation de la résolution signifie que les Iraniens « *sont prêts à rejoindre les nations civilisées, nous sommes prêts à (...) entamer un dialogue avec l'Iran sur les autres questions qui sont d'une grande importance pour nous, les otages et le terrorisme étant prioritaires* », a déclaré M. Whitehead.

Quelques heures plus tard, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, faisait une mise au point, indiquant qu'aucune négociation ne se justifiait entre les États-Unis et l'Iran sur le sort des neuf otages américains. La crise des otages est « *facile à résoudre*, a-t-il dit. *Tout ce qu'ils* (les ravisseurs) *doivent faire, c'est les libérer* ». « *Nous souhaitons discuter avec n'importe qui, n'importe quand, n'importe où. Mais nous ne voulons pas négocier. Nous ne voulons pas payer de rançon. C'est inutile. Ils les ont enlevés, ils doivent les libérer* », a déclaré M. Fitzwater.

Lundi, toutefois, le président Reagan laissait entendre qu'il était prêt à entamer des pourparlers avec l'Iran sur cette affaire des otages. « *S'ils* (les dirigeants iraniens) *veulent parler et s'ils sont prêts à le faire, c'est le moment* », a-t-il répondu, lors d'une cérémonie dans les jardins de la Maison Blanche, à un journaliste qui lui demandait s'il était disposé à discuter avec Téhéran des otages. Le président s'est refusé à tout autre commentaire. – *(AFP, Reuter.)*

● **IRAK : mort d'un officier général.** – Le commandant de la troisième division blindée irakienne, le général Taher Abdel Rachid, a trouvé la mort samedi 23 juillet dans un accident d'avion, a annoncé le commandement des forces armées irakiennes. Il s'agit du deuxième officier général irakien tué dans un accident d'avion depuis le début de l'année, selon Bagdad, qui avait annoncé en janvier le décès dans les mêmes conditions du commandant du cinquième corps d'armée opérant au Kurdistan. – *(AFP.)*

Veillée de paix à Bagdad

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Sur les épaisses grilles de fer forgé qui entourent le sanctuaire Kadhimain dans la périphérie de Bagdad, deux banderoles noires sont accrochées rappelant en lettres blanches le souvenir des « *martyrs Hussein X... et Nabil Y..., morts à Zoubaidat le 13 juillet 1988* ». Ils ne seront pas les derniers morts d'une guerre qui en a déjà fait plus d'un million, dont trois cent mille en Irak.

Partout dans les cités populaires qui entourent Bagdad, des calicots similaires sont tendus aux murs des maisons ou à l'entrée des quartiers pour célébrer « *ces martyrs qui sont les plus nobles d'entre nous* ». Ces banderoles noires mêlées aux innombrables slogans : « *Une main qui construit, une main qui combat, sous la sage direction du président Saddam Hussein, nous avons les victoires et le développement* », déployées dans toute la ville sont quasiment les seuls signes de la guerre visibles à Bagdad.

Quelquefois on croise bien des taxis avec des cercueils enveloppés du drapeau irakien arrimés sur le toit, mais c'est tout, et c'est rare dans la capitale.

Même les stigmates de la guerre des villes – Bagdad a reçu trente-six missiles en février et mars derniers – sont quasiment effacés. Dans les quartiers où ils sont tombés, d'abord à la périphérie puis carrément dans le centre-ville, aucune trace de destruction ou d'impact ne subsiste. Seuls quelques échafaudages autour des immeubles témoignent d'une rapide reconstruction en cours.

Le gouvernement irakien est d'ailleurs resté très discret sur les victimes de ces bombardements, qui auraient fait, selon de bonnes sources, entre trois cents et cinq cents morts. Des morts considérés comme des « *martyrs* », avec tout ce qui s'attache ici à ce terme. C'est à dire indemnisation immédiate des familles, relogement, réparations et maintien du versement des soldes. Près de l'école où, le 13 octobre 1987, un missile iranien avait tué trente-deux personnes et blessé deux cent dix-huit autres, en majorité des enfants, un monument commémoratif est en construction, et l'école détruite devrait renaître rapidement de ses cendres.

Ces images de destructions, ces morts sur le front, ces amputés, ont profondément marqué une population qui n'a d'abord vu dans le « oui » iranien à la résolution 598 que la fin d'un cauchemar. Euphorique à l'annonce de la décision iranienne, la population de Bagdad se montre maintenant, à l'image de son gouvernement, plus prudente. Mais dans le fond chacun croit à la paix et surtout à ce qu'elle devrait apporter à une population contrainte de se priver depuis des années au nom de la guerre.

« Soldes avant la paix »

Bagdad témoigne des progrès accomplis pendant les huit ans de conflit, avec ses buildings rutilants qui s'élèvent partout, ses autoroutes illuminées, ses ponts suspendus. Mais la guerre menée de pair avec le développement, le pari réussi du président Saddam Hussein, a pesé lourd sur un peuple qui aspire à souffler.

La hausse brutale du dinar enregistrée à l'annonce de la décision iranienne sur les marché koweïtien et jordanien est un signe qui n'a pas trompé dans les souks. Là, la cause est entendue, et pour les marchands de tapis de Bagdad il n'est plus question de rabais. Sur le trottoir poussiéreux, un gamin qui a étendu à la hâte une planche de bois pour poser son stock de chaussures en plastique rameute les clients aux cris de « *Soldes avant la paix !* ».

Même la presse, entièrement officielle, parle de la guerre au passé. Certes, les communiqués militaires font toujours la une des journaux, mais tout cela a un relent passéiste. Depuis trois mois, d'ailleurs, les victoires successives irakiennes, traditionnellement saluées dans la capitale par vingt et un coups de canon, avaient déjà laissé espérer la fin du tunnel. La décision iranienne d'accepter la résolution 598 a été par certains ressentie comme un obstacle à une victoire totale et sans appel que nul n'espérait encore il y a six mois. Mais, dans la rue, on ne s'embarrasse pas de ce genre de considérations.

On attend bien le feu vert des officiels pour exprimer sa joie, mais pour le petit peuple d'Irak il n'y a aucun doute, le plus tôt sera le mieux. Comme le dit un jeune Irakien : « *Si Bagdad a salué, la semaine dernière, par des tirs de Kalachnikovs et des balles traçantes rouges la victoire de son équipe de football sur la Syrie, pour la fin de la guerre, on tirera au canon et tout le ciel de Bagdad s'illuminera.* »

Mais, guerre ou pas, déjà pour ce long week-end de la fête musulmane du sacrifice, les voisins du Golfe ont envahi les hôtels de luxe de Bagdad et se pressent autour des tables des casinos. Pour ces touristes opulents, la guerre n'a pas tué l'attrait de la capitale irakienne.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **SOUDAN : rappel de l'ambassadeur irakien à Khartoum.** – L'Irak a décidé de rappeler « *d'urgence* » son ambassadeur à Khartoum pour protester contre la mise en cause par le gouvernement soudanais de l'un de ses diplomates dans l'assassinat d'un opposant irakien, M. Mahdi Al-Hakim. Le gouvernement soudanais avait indiqué, la semaine dernière, qu'un membre de la mission diplomatique irakienne à Khartoum, dont il n'a pas révélé l'identité, était impliqué dans l'assassinat à Khartoum, en janvier dernier, de Mahdi Al-Hakim. Le porte-parole irakien a estimé que ces accusations constituent un « *grave précédent dans les relations entre pays arabes* ». Il a ensuite mis en cause des membres du gouvernement soudanais « *connus pour leurs relations douteuses avec le régime de Khomeiny, d'avoir inventé ces accusations* » contre le diplomate irakien. – *(AFP)*

Asie

BIRMANIE

Le parti unique accepte la démission de M. Ne Win

Rangoon. – La démission du numéro un birman, le général Ne Win, a été acceptée par le congrès extraordinaire du Parti du programme socialiste birman (BSPP), dont il était président, ont indiqué lundi 25 juillet des sources diplomatiques, citant des sources du congrès. Le congrès a par ailleurs adopté de vastes réformes visant à ouvrir l'économie nationale au secteur privé. Mais le BSPP a rejeté la proposition du général Ne Win d'organiser en septembre un référendum remettant en cause le régime de parti unique.

Les délégués du BSPP ont également accepté la démission du président birman, vice-président du parti, M. San Yu. Ils ont refusé cependant la démission proposée par le général Ne Win de quatre hauts dirigeants : le secrétaire général du BSPP, M. Aye Ko, le secrétaire général adjoint, le général Sein Lwin, le vice-premier ministre et ministre de la défense, le général Kyaw Tin, le vice-premier ministre et ministre des finances, M. Tun Tin. Environ cent vingt membres du parti ont également démissionné, selon ces sources.

Le congrès spécial du BSPP, réuni à la suite des récentes émeutes antigouvernementales, s'est achevé lundi mais, selon des sources informées, le comité central du parti a poursuivi ses travaux pour régler la question de la succession du général Ne Win.

Un délégué du congrès, Yebaw Maung Thing, a par ailleurs accusé dimanche l'ancien général Aung Gyi d'avoir cherché à prendre le pouvoir, en semant la discorde au sein de l'armée et en distribuant aux étudiants des tracts exagérant le nombre des victimes des émeutes de mars et juin, a rapporté la presse lundi. M. Aung Gyi, numéro deux de l'armée et proche du général Ne Win au moment de sa prise de pouvoir en 1962, avait démissionné en 1963 pour marquer son opposition à la politique économique du gouvernement.

Selon des diplomates en poste à Rangoon, la démission de M. Ne Win ne signifie pas forcément son retrait de la scène politique. Le général demeure membre du BSPP et devrait, ajoutent-ils, continuer de jouer, en retrait de la scène, un rôle décisif. Ils estiment que sa spectaculaire proposition de référendum populaire sur l'instauration du multipartisme, aussitôt rejetée par le parti, n'a peut-être été qu'une manœuvre sans doute destinée à rallier les dirigeants du BSPP, dont la détermination a vacillé à la suite des émeutes.

L'Assemblée doit, cependant, tenir une session extraordinaire mercredi pour discuter les réformes économiques proposées par M. Aye Ko. Ce débat devrait donner quelques indications supplémentaires sur des réformes qui remettent radicalement en cause la doctrine socialiste du régime. – *(AFP, Reuter.)*

EGYPTE

L'un des trois membres du Djihad évadés de prison a été tué par la police

Le Caire (AFP). – L'un des trois extrémistes musulmans condamnés aux travaux forcés à perpétuité dans l'affaire de l'assassinat d'Anouar El Sadate et qui s'étaient évadés le 17 juillet de la prison de Torrah, au sud du Caire, a été tué lundi matin 25 juillet au cours d'un assaut donné par la police à un appartement du Caire. Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, il s'agit d'Issam El-Dine Mohamed Kamal El Qamary.

Il n'est pas précisé si les deux autres évadés, Khamis Muslim et Mohamed El-Assouani, se trouvaient également dans l'appartement du quartier de Charabiyah, au Caire, qui leur servait de refuge.

Les trois évadés, membres du groupe El Djihad, avaient été condamnés aux travaux forcés à perpétuité dans l'affaire de l'assassinat du président Sadate, en octobre 1981.

Les cinq principaux inculpés dans ce procès, dont le lieutenant Khaled El Istambouli, avaient été condamnés à mort et exécutés.

La réunion de Bogor sur le Cambodge

Les parties échangent leurs « positions respectives »

Il aura fallu attendre près de dix ans après l'intervention des troupes vietnamiennes au Cambodge pour que les acteurs du conflit se réunissent pour tenter de régler ce conflit. C'est ce qui s'est produit, le lundi 25 juillet, à Bogor, station d'altitude proche de Djakarta, dans une résidence de feu Sukarno. Un seul absent : le prince Sihanouk, mais il se trouvait alors dans la capitale indonésienne, en compagnie du président Suharto, et rencontrera mercredi les délégations présentes à Bogor.

Ainsi que le souhaitaient notamment les Vietnamiens, ces premiers contacts se sont faits en deux temps. Le matin, les trois factions de la résistance khmère ont rencontré M. Hun Sen, le premier ministre de Phnom-Penh. L'après-midi, cette réunion a été élargie aux autres délégations présentes : le Vietnam, le Laos, et des représentants de l'ASEAN, l'Association régionale d'Etats non-communistes qui appuient la résistance khmère. M. Alatas, le chef de la diplomatie indonésienne, a présidé les deux séances.

Prenant l'initiative, M. Hun Sen a avancé un nouveau plan de paix. Il a proposé que le prince Sihanouk préside un Conseil national de réconciliation chargé d'organiser des élections générales. En d'autres termes, il continue de refuser le « *démantèlement* » de l'Etat du Cambodge et la formation d'un gouvernement de coalition « *avant l'organisation d'un scrutin* ».

Cette proposition ne devrait cependant guère faire avancer la négociation. En effet, le prince Sihanouk a déjà exigé le « *démantèlement* », non de l'administration actuelle du Cambodge, mais de l'Etat (la république populaire). Il veut, en outre, la formation d'un cabinet de coalition avant des élections.

Les deux sessions de lundi – les pourparlers doivent prendre fin mercredi seulement – n'ont été, en fait, que l'occasion de la présentation des « *positions respectives* » des parties en présence, ainsi que l'a dit M. Hun Sen au cours de sa conférence de presse. Maintenant que les Vietnamiens se sont engagés à retirer leurs troupes début 1990 au plus tard, le principal problème demeure la neutralisation des Khmers rouges et, à ce sujet, le premier ministre de Phnom-Penh a lié le retrait vietnamien à la « *cessation simultanée de toute aide étrangère, à l'élimination des sanctuaires accordés aux polpotistes et aux autres forces d'opposition khmère* ».

M. Hun Sen ne s'est, cependant, toujours pas rallié à la proposition du prince Sihanouk, qui réclame l'intervention d'une force internationale de paix pour garantir, pendant au moins cinq ans, la paix au Cambodge. Rien n'indique que, sur ce point, les positions se sont rapprochées. Les Vietnamiens se sont contentés de qualifier de « *judicieuse* » une proposition du prince Sihanouk, dans un entretien accordé au *Washington Post* avant son départ de Paris, de laisser vacant le siège du Cambodge à l'ONU dans l'attente d'un règlement politique. Mais une réaction contraire eût été étonnante, de la part de Hanoï, étant donné que ce siège est actuellement occupé par la coalition de la résistance khmère, que le prince Sihanouk ne préside plus depuis sa démission du 10 juillet.

De toute façon, l'objet officiel de la « *réunion informelle* » de Bogor n'est pas de négocier mais de prendre contact. Sur ce point, la première journée a constitué un succès, puisqu'elle s'est déroulée « *dans une atmosphère tout à fait bonne et constructive* », a rapporté M. Alatas, ministre indonésien des affaires étrangères. Il a reconnu néanmoins que de « *grandes divergences* » subsistaient sur les « *modalités* » d'un règlement.

La note la plus optimiste est, en fin de compte, venue de Pékin où il se confirme que Chinois et Soviétiques vont se réunir prochainement pour discuter du Cambodge, une réunion qu'un diplomate occidental en poste dans la capitale chinoise a jugé comme « *l'une des dernières étapes majeures menant à la réconciliation entre Pékin et Moscou* ». La dynamique de la paix existe et les rencontres de Bogor ne peuvent qu'y contribuer, même quand on peut s'attendre encore à quelques éclats et que, comme l'a dit M. Alatas, « *trouver une solution à ce conflit qui dure depuis dix-huit ans n'est pas chose aisée et ne peut être résolu en une ou deux rencontres* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AFGHANISTAN

Washington n'a « aucune information » sur l'arrivée de renforts soviétiques

Les Etats-Unis n'ont aucune information qui permettrait de croire que des troupes soviétiques sont retournées en Afghanistan, a déclaré, lundi 25 juillet, le porte-parole du département d'Etat. Le président pakistanais avait déclaré samedi que les Soviétiques avaient interrompu leur retrait et même renvoyé 10 000 hommes en renfort pour défendre Kaboul (*Le Monde* du 26 juillet). Les responsables américains avaient alors indiqué qu'il y avait « *des informations contradictoires* » sur une éventuelle réintroduction de troupes soviétiques en Afghanistan.

Le porte-parole du département, M. Charles Redman, a été plus catégorique lundi. « *Nous n'avons aucune information qui indique que les Soviétiques réintroduisent des troupes* », a-t-il déclaré. M. Redman a également rappelé que le chef d'état-major des forces soviétiques, le maréchal Serguei Akhromeev, avait déclaré, lors de sa récente visite aux Etats-Unis, que le retrait se poursuivait et que l'accord de Genève serait respecté. Aux termes de cet accord, l'URSS devra avoir retiré la moitié de ses forces d'Afghanistan le 15 août. « *Il n'y a aucune raison pour laquelle les Soviétiques ne pourraient pas respecter cette échéance, en termes de logistique : matériellement, ils peuvent le faire* », a ajouté le porte-parole. Depuis le 15 mai, soit en plus de deux mois, les Soviétiques ont rapatrié « *plus de 35 000 sur 115 000* » soldats, avait annoncé, dimanche, l'agence Tass. Pour respecter l'échéance du 15 août, il leur resterait donc près de 22 000 hommes à évacuer en moins de trois semaines.

Entre-temps, selon l'agence Tass, les derniers tirs de roquettes sur Kaboul ont fait, en quarante-huit heures, 18 morts et 45 blessés. – *(AFP, Reuter.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE : remaniement ministériel surprise

Mme Thatcher prépare sa réforme du service national de santé

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher a procédé, le lundi 25 juillet, à un remaniement ministériel surprise, destiné à préparer la réforme, cet automne, du service national de santé et à couper court aux spéculations concernant un départ éventuel du chancelier de l'Echiquier, M. Lawson. Le premier ministre a fait savoir qu'elle avait voulu éviter de gâcher les vacances des membres de son cabinet en proie aux affres de l'incertitude avant le traditionnel réajustement de la rentrée...

Le ministère de la santé et de la sécurité sociale, créé en 1968, du temps de M. Harold Wilson, est divisé en deux. La presse britannique, qui oublie apparemment l'éducation nationale française, écrit qu'il s'agissait du « *plus gros employeur européen après l'armée rouge* ». L'ancien titulaire, M. John Moore, ne garde que la sécurité sociale. Un ministère à part entière est créé pour la santé et confié à « l'homme qui monte », M. Kenneth Clarke, jusqu'ici adjoint de lord Young au commerce et à l'industrie.

La sécurité sociale reste le ministère le plus dépensier, avec une enveloppe annuelle de 48 milliards de livres (environ 520 milliards de francs). Il est chargé de distribuer les pensions de vieillesse, les allocations de chômage et l'aide au logement, d'où l'ampleur des sommes en cause, mais il n'emploie que 90 000 personnes. Le budget public de la santé est de 20 milliards de livres, essentiellement destinés au service national de soins gratuits. Mis en place après la seconde guerre mondiale, celui-ci fait travailler environ 1 million de personnes et se trouve actuellement plutôt mal en point.

La réforme de ce service national est le « grand dessein » de Mme Thatcher pour son troisième mandat. Il s'agit d'économiser l'argent du contribuable partout où c'est possible, de privatiser en douceur là où l'opinion publique le tolérera, et d'aller plus loin et plus vite si le climat général le permet.

Dans l'esprit de la Dame de fer, c'est un honneur pour M. Clarke d'être chargé de cette mission, sous son contrôle direct. L'humiliation pour M. Moore, qui n'a pas été jugé à la hauteur de l'entreprise, est considérable. Ce dernier passait, avant les grèves d'infirmières de cet hiver et le malaise général du monde médical, pour un successeur potentiel du premier ministre.

Un message à la City

Il semble que Mme Thatcher veuille agir avec prudence. M. Clarke n'appartient pas aux milieux ultras du parti conservateur, qui imaginent chaque semaine, dans le secret des cercles de réflexion, les moyens de « casser » le service national de santé, fleuron de l'Etat-providence et fierté d'un certain « socialisme à l'anglaise ».

M. Clarke sera assisté de M. David Mellor, autre étoile montante du gouvernement, qui était un des adjoints de Sir Geoffrey Howe au Foreign Office, plus particulièrement chargé du Proche-Orient. Agé de trente-neuf ans, M. Mellor, auquel ses critiques contre Israël n'ont apparemment pas nui, peut nourrir de grandes ambitions.

Ce remaniement est également important parce qu'il ne concerne pas, en particulier M. Lawson. Le chancelier de l'Echiquier est, depuis le début de l'année, en délicatesse avec Mme Tatcher à propos de la politique monétaire. M. Lawson est « interventionniste » sur les marchés des changes extérieurs, afin d'éviter une hausse intempestive de la livre, qui serait préjudiciable aux intérêts des exportateurs britanniques. Mme Thatcher ne croit pas de son côté qu'on puisse « *tromper le marché* ».

Avant de partir en vacances, Mme Thatcher a ainsi adressé un message à la City, en particulier aux cambistes : M. Lawson est encore là pour au moins un an. Toute hausse excessive de la livre sera combattue – dans certaines limites – par la Banque d'Angleterre. Cette mise au point était sans doute nécessaire après les incertitudes de ces derniers mois.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS

Une partie de la population du Haut-Karabakh n'a pas encore repris le travail

La télévision soviétique a affirmé, lundi 25 juillet dans la soirée, que toutes les entreprises d'Erevan, la capitale de l'Arménie, avaient, au cours de la journée, repris le travail après les grèves des semaines précédentes. Dans le principal bulletin d'informations de la journée, on n'a en revanche montré aucune image de Stepanakert, le chef-lieu de la région en majorité arménienne du Haut-Karabakh (enclavée en Azerbaïdjan), où une grève générale de deux mois a pris fin lundi. L'agence Tass a reconnu que 21,5 % des employés des quinze principales entreprises n'avaient pas regagné leur poste. Elle avait cependant affirmé que tous les établissements avaient rouvert leurs portes.

Des officiels ont précisé que des mesures avaient été prévues pour rattraper une partie du retard causé dans la production par les grèves : par exemple de travailler pendant les jours de repos.

Dans une soierie de la ville, il a fallu deux heures pour que le personnel mette de l'ordre et en particulier nettoie « *la couche épaisse de poussière* » qui s'était déposée pendant la grève. Une ouvrière a noté qu'il serait impossible de remplir le plan. Le responsable d'une autre usine a reconnu, pour sa part, qu'il avait tellement peur que ses employés ne viennent pas au travail, surtout en cas d'éventuelle poursuite de la grève des transports en commun, qu'il avait envoyé dès 6 heures tous les véhicules de son entreprise, y compris sa propre voiture, sur les itinéraires des autobus municipaux.

L'agence Tass a annoncé lundi que le comité central du Parti communiste arménien avait adopté une résolution visant à réprimer les activités du « Comité Karabakh », principale force d'opposition organisatrice des manifestations d'Erevan : « *Le procureur général et le ministre de l'Intérieur d'Arménie doivent prendre les mesures nécessaires pour garantir l'ordre public... et réprimer les activités d'éléments instigateurs visant à déstabiliser la situation dans la République* ».

La résolution qualifie le « Comité Karabakh » d'« *extrémiste illégal* et *inconstitutionnel* ». Se référant nommément à plusieurs de ses membres, elle les accuse de s'abriter derrière la politique d'ouverture du Kremlin pour répandre provocations et calomnies.

Tout en rejetant, le 18 juillet, la demande de rattachement à l'Arménie du Haut-Karabakh, administré depuis 1923 par l'Azerbaïdjan, le présidium du Soviet suprême a annoncé la création d'une commission chargée d'examiner la question avec des responsables d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

La télévision soviétique a annoncé lundi que cette commission avait été constituée et que M. Arkady Volsky, membre du comité central du Parti communiste soviétique, se rendrait au Haut-Karabakh pour y examiner la situation et rencontrer des responsables locaux. On laisse entendre dans certains milieux soviétiques qu'une solution à long terme pourrait résider dans l'élévation du Haut-Karabakh (peuplé à 75 % d'Arméniens) au statut de République autonome au sein de l'Azerbaïdjan. Cela aurait pour effet de maintenir officiellement l'autorité de l'Azerbaïdjan sur le territoire tout en donnant en pratique à la région la possibilité d'administrer ses propres affaires. « *Je pense que c'est la seule chose qui leur reste à faire*, confiait un Arménien résidant à Moscou. *Il faudra qu'ils nous accordent quelque chose, nous pourrons alors considérer que la partie est nulle.* » – (AFP, Reuter.)

Le procès du gendre de Brejnev s'ouvrira en septembre

M. Youri Tchourbanov, gendre de l'ancien numéro un soviétique Léonid Brejnev et ancien premier vice-ministre de l'intérieur, sera jugé début septembre pour corruption, a annoncé, lundi 25 juillet, l'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia*.

Selon le quotidien, le collège militaire de la Cour suprême a estimé qu'il pesait suffisamment de charges à l'encontre de Youri Tchourbanov, âgé d'une cinquantaine d'années, pour le déférer devant la justice, avec huit autres personnes accusées, comme lui, d'avoir « *reçu ou distribué des pots-de-vin* ». Ces charges, précisent les *Izvestia*, remplissent à elles seules cent dix volumes.

L'agence Tass, indique que M. Tchourbanov est accusé d'avoir accepté des pots-de-vin pour une valeur de 650 000 roubles (environ 7 millions de francs), soit l'équivalent de deux cents soixante-dix années de salaire d'un ouvrier moyen. Le 18 juin dernier, le quotidien syndical *Troud* avait affirmé qu'il avait accordé sa protection, moyennant paiement, à la police de la République d'Ouzbékistan, coutumière de meurtres, viols, extorsions de fonds et autres méfaits.

Les membres les plus proches de la famille de Brejnev – mort en 1982 – ont été récemment privés de tous les privilèges qu'ils recevaient « *indûment* » (*le Monde* daté 24-25 juillet). – (*AFP, AP.*)

EN BREF

● **GRANDE-BRETAGNE : projet de privatisation des centres de détention préventive.** – Le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, a présenté lundi 25 juillet un mémorandum aux termes duquel les nouveaux centres de détention préventive seront administrés par le secteur privé, probablement en collaboration avec le système public en vigueur. Cette proposition, destinée à enrayer le surpopulation des prisons, a déjà soulevé les protestations de plusieurs organismes, dont l'Association nationale pour l'assistance et la réinsertion des condamnés, qui estime qu'une telle mesure risque de porter préjudice aux réformes pénales. – (*AP.*)

● **IRLANDE DU NORD : un dirigeant du Sinn Fein assassiné à Belfast.** – M. Brendan Davidson, un dirigeant du Sinn Fein, aile politique de l'Armée républicaine irlandaise, a été assassiné lundi 25 juillet, à son domicile de Belfast, par un commando non identifié. Le Sinn Fein a accusé du meurtre les paramilitaires protestants qui avaient déjà tenté d'assassiner M. Davidson l'an dernier. – (*AFP.*)

● **POLOGNE : plus de 250 000 Polonais ont quitté leur pays depuis 1981.** – Le colonel Edmund Lisiniewicz, responsable des services de l'émigration au ministère de l'intérieur, a indiqué, lundi 25 juillet, que 113 000 Polonais avaient émigré légalement depuis 1981 ; 153 000 autres se sont abstenus de revenir après des voyages à l'étranger. M. Lisiniewicz, qui s'adressait à l'agence PAP, a ajouté que chaque année 250 000 autres Polonais prolongeaient illégalement leur séjour à l'étranger, sans préciser combien d'entre eux revenaient finalement en Pologne. – (*Reuter.*)

● **POLOGNE : profanation d'une messe par des policiers.** – Le ministre polonais de l'intérieur, le général Czesław Kiszczak, a présenté des excuses à l'Eglise à la suite de la profanation, vendredi dernier, d'une messe à Gdansk par des miliciens, a indiqué M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, le lundi 25 juillet. Selon M. Urban, les trois policiers auteurs des exactions étaient en état d'ébriété. Ils risquent d'être exclus de la police et encourent une peine de deux à cinq ans de prison. – (*AFP.*)

Diplomatie

Pour la première fois depuis la rupture avec Moscou en 1967

Une mission diplomatique israélienne se rend en URSS

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« *Vous entreprenez un voyage historique* », a dit le premier ministre, M. Itzhak Shamir, en prenant congé des six membres de la mission consulaire israélienne qui se rend à Moscou. La délégation arrivera jeudi 28 juillet dans la capitale soviétique après avoir fait un crochet par La Haye pour y prendre les visas d'entrée en URSS. Ces visas, délivrés pour une période de deux mois, seront ensuite prolongés. Cependant, à Jérusalem, on a l'impression que les Soviétiques font tout pour que dans un premier temps la délégation consulaire israélienne adopte un profil bas.

Dès lors, même si l'on peut effectivement parler de « voyage historique » – c'est la première visite officielle en URSS d'une mission diplomatique israélienne depuis la rupture des relations en 1967, – l'événement semble manquer quelque peu de solennité. C'est sans doute qu'il a été attendu trop longemps.

Il y a plus d'un an déjà que la délégation consulaire soviétique est à pied d'œuvre à l'ambassade de Finlande à Tel-Aviv, où elle fait l'inventaire des biens de l'Eglise russe en Israël. Mais ensuite il a fallu d'innombrables rencontres et tractations à tous les niveaux avant que les Soviétiques n'accordent le feu vert définitif à la venue de la délégation israélienne.

Et puis, si les signes de normalisation des relations entre les deux pays se sont multipliés, les Israéliens ont un peu l'impression que cela se fait en zigzag. Ils se sont certes habitués à la venue de troupes artistiques, de metteurs en scène ou tout simplement de touristes soviétiques – il y en a actuellement deux mille, – mais ils attendent toujours en vain le grand bouleversement, la « *révision déchirante* » de la politique du Kremlin au Proche-Orient.

Un des signes de la « normalisation » a été récemment une première dans *les Nouvelles de Moscou* : la publication d'un article signé par un diplomate israélien à la retraite, M. Guidéon Raphaël souhaitait que les Soviétiques « *procèdent enfin à une véritable « perestroïka » de leurs relations avec Israël* ».

Faute d'en être déjà arrivé là, on se félicite malgré tout à Jérusalem que l'URSS ait finalement accepté le principe de la « symétrie » dans les visites de délégations consulaires. Le mandat accordé à la mission israélienne à Moscou, même s'il est limité, est en effet sensiblement identique à celui de la mission soviétique qui siège à l'ambassade de Finlande à Tel-Aviv.

Retrouvailles avec la communauté juive

Deux champs d'action sont autorisés : l'inspection des biens d'Israël en URSS (en fait uniquement le bâtiment qui abritait l'ambassade jusqu'en 1967) et l'inspection des travaux de la section de l'ambassade des Pays-Bas qui s'occupe des visas israéliens accordés aux émigrants juifs soviétiques.

En réalité, les dirigeants israéliens voient surtout dans la mission de la délégation l'occasion d'une reprise de contact officielle avec la communauté juive soviétique. Il est symptomatique à cet égard que, dès vendredi, le lendemain de leur arrivée, les membres de la délégation israélienne, assisteront à l'office de la grande synagogue de Moscou. Il est symptomatique aussi que deux membres de cette délégation sont originaires d'URSS : Méron Gordon, qui la dirige, et Yaacov Kedmi, un ancien refuznik qui vit en Israël depuis une vingtaine d'années. « *Nous savons que notre venue est attendue avec impatience par la masse des juifs soviétiques* », a déclaré M. Méron Gordon.

Les Israéliens espèrent sans doute que ces retrouvailles officielles avec la communauté juive auront un effet salutaire sur l'immigration. Les derniers chiffres sont en effet considérés comme catastrophiques. Sur les mille quatre cent soixante-dix juifs qui ont été autorisés à quitter l'URSS le mois dernier, à peine cent vingt-sept (moins de 10 %) sont venus en Israël, les autres ont fait « défection » à Vienne et ont poursuivi leur route vers les Etats-Unis et le Canada.

Dans le but de limiter ces « défections », le gouvernement de Jérusalem a décidé récemment de ne plus accorder les visas à Vienne mais à Bucarest, d'où les émigrants arriveraient en Israël par vol direct. Mais, pour appliquer cette décision, il faut bien sûr l'accord des Soviétiques. Or cette question ne fait pas partie non plus du « mandat limité » de la délégation consulaire israélienne. En tout cas pas immédiatement. A terme, l'espoir des Israéliens est de voir ce mandat progressivement élargi jusqu'au rétablissement en bonne et due forme des relations entre les deux pays.

(*Intérim.*)

M. Robert Thomas est nommé ambassadeur en Guinée

M. Robert Thomas a été nommé ambassadeur en Guinée, en remplacement de M. Henri Réthoré, a-t-on indiqué lundi 25 juillet au Quai d'Orsay.

[Né en 1928, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Thomas est un spécialiste des affaires africaines et malgaches. Administrateur à Madagascar de 1951 à 1960, il a ensuite été conseiller du ministre-résident à Diego-Suarez, puis conseiller culturel à Ouagadougou (1962-1966) et à Tananarive (1969-1973). Il a ensuite assumé, jusqu'en 1982, la sous-direction de la coopération culturelle et technique au ministère de la coopération, et jusqu'en 1985 la direction des projets de développement. M. Thomas était ambassadeur de France à Djibouti depuis 1985.]

● **Rencontre entre MM. Rocard et Martens à Paris.** – Les premiers ministres français et belge, MM. Michel Rocard et Wilfried Martens, ont eu lundi 25 juillet des entretiens « *détaillés et très complets* », portant notamment sur l'Europe sociale, le marché financier unique européen et ses conséquences fiscales, ainsi que sur les problèmes de défense et d'armements, a indiqué M. Rocard. Les dossiers « *avancent bien* » et les relations entre la France et la Belgique « *sont au beau fixe* », a également déclaré le premier ministre français à l'issue de l'entretien. (*AFP.*)

La Communauté européenne va « explorer le contenu possible d'un accord » avec l'Union soviétique

M. Carlucci, secrétaire américain à la défense, a rejeté implicitement, le dimanche 24 juillet, un plan soviétique d'inspection des navires et sous-marins porteurs de missiles de croisière. Ce plan, que M. Karpov et le général Tchervov, deux responsables soviétiques du désarmement, avaient exposé, samedi, dans un entretien au *Washington Post*, prévoyait un accès inédit d'inspecteurs aux bases navales de l'autre partie, la présence de contrôleurs permanents à l'extérieur des usines fabriquant ces missiles et d'autres mesures très contraignantes. « *Le régime de vérification doit être compatible avec les exigences opérationnelles* », a dit à ce sujet M. Carlucci.

On sait que les missiles de croisière basés en mer ne sont pas inclus dans le projet d'accord de réduction de 50 % des armes stratégiques, mais que le principe d'un plafonnement est admis sur ces armes.

Cependant, le premier missile SS-20 a été détruit vendredi 22 juillet sur la base de Kapoustine Iar, près de la mer Caspienne, dans le cadre du traité éliminant les missiles intermédiaires, en présence d'inspecteurs américains. On a appris le même jour que Washington avait refusé 8 des 200 inspecteurs soviétiques proposés par Moscou, les considérant comme des espions. Sept d'entre eux devaient être stationnés en permanence près de l'usine de missiles Hercules à Magna, dans l'Utah.

Tandis qu'à Vienne les 35 pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) siègent cette semaine tous les jours en séance plénière dans l'espoir de parvenir à une conclusion positive, les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis lundi à Bruxelles, se sont entendus pour explorer le « *contenu possible* » d'un accord entre la Communauté et l'URSS.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission a été invitée, lundi, par les ministres des Douze à poursuivre « *l'exploration du contenu possible d'un accord avec l'Union soviétique* ». Des conversations informelles avec les experts de Moscou – ce sera le second rendez-vous de cette nature – auront lieu à l'automne, et M. Willy de Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, n'a pas exclu d'être t en mesure de soumettre, avant la fin de l'année, aux ministres des affaires étrangères des Douze un projet de mandat de négociations.

Par ailleurs, une rencontre de concertation politique aura lieu probablement en marge de la prochaine Assemblée générale des Nations unies, en septembre, à New-York, entre M. Papoulias, le ministre grec des affaires étrangères, qui préside les travaux des Douze, et M. Edouard Chevardnadze, son homologue soviétique. Cette amorce de « *dialogue politique* » entre la Communauté et l'URSS portera sur les sujets à propos desquels il existe une position « *claire et unanime* » des Douze, a indiqué, lundi, à Bruxelles, M. Pangalos, le ministre grec des affaires européennes. Il a cité à titre d'exemple le Moyen-Orient, l'Afghanistan, les questions de désarmement et l'Amérique centrale.

Pour la première fois donc, un texte officiel de la Communauté fait explicitement référence à la conclusion d'un accord avec l'URSS. C'est la logique de la normalisation qu'a symbolisée la signature, le 25 juin à Luxembourg, d'une « *déclaration commune* » par la Communauté et le CAEM (Conseil d'assistance économique mutuelle, l'organisation économique des pays de l'Est, plus communément appelée COMECON).

Premier texte officiel

Depuis cette date, les pays de l'Europe de l'Est, à l'exception de la Roumanie, ont demandé à établir des relations diplomatiques avec la Communauté. Un accord de commerce et de coopération avec la Hongrie a été paraphé le 30 juin ; des négociations sont en cours avec la Tchécoslovaquie ; d'autres pourraient débuter rapidement avec la Pologne, la Bulgarie, la RDA. Récemment, l'Union soviétique a fait savoir son désir de resserrer ses liens avec la Communauté, en négociant, a indiqué aux ministre M. de Clercq, l'accord « *le plus large possible* ».

Il reste à s'entendre sur le contenu à donner à cet accord. Les échanges commerciaux de la CEE avec l'URSS ne représentent qu'un peu plus de 4 % des échanges extérieurs de la CEE. Pour M. de Clercq, un des moyens de les développer serait d'améliorer ce qu'il a appelé les « *business facilities* », c'est-à-dire les conditions de travail des opérateurs économiques des Douze. Mais, a-t-il ajouté, la Communauté pourrait trouver avantage à ce qu'un accord avec l'URSS soit étendu à des domaines tels que l'environnement, l'énergie – notamment l'énergie nucléaire, – les transports (surtout les transports maritimes).

Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, ont préféré, par prudence, que le texte approuvé par le conseil ne précise d'aucune manière la nature de l'accord qui pourrait être conclu et n'indique pas, contrairement à ce que prévoyait une première version, qu'il pourrait s'agir d'un accord de coopération allant donc au-delà d'un simple accord commercial. L'Union soviétique, on le sait, souhaite tout particulièrement engager une coopération technologique avec la Communauté. Plusieurs Etats membres trouvent apparemment prématuré de s'engager dans cette voie. Certains, au sein de la Commission, semblent avoir des doutes quant aux éléments nouveaux qui pourraient ressortir des prochaines conversations exploratoires avec les Soviétiques. En fait, expliquent-ils, c'est aux Douze qu'il revient de faire savoir jusqu'où ils veulent aller et, par là même, quels risques ils sont prêts à prendre pour resserrer les liens avec Moscou.

PHILIPPE LEMAITRE.

Afrique

TUNISIE

Le président Ben Ali annonce des élections législatives partielles

TUNIS
de notre correspondant

C'est désormais acquis : l'actuelle législature n'ira pas jusqu'à son terme, en 1991. Des élections législatives partielles seront organisées dans les douze prochains mois en prélude à des élections générales anticipées, a annoncé, lundi 25 juillet, le président Ben Ali, lors d'une séance solennelle à la Chambre des députés à l'occasion de la signature de la loi portant promulgation de l'amendement de la Constitution. Les élections partielles seront rendues nécessaires par le remplacement des membres du gouvernement siégeant à la Chambre, qui devront à l'avenir se consacrer seulement à leur charge ministérielle, et d'autres élus qui seront appelés à des fonctions incompatibles avec le mandat parlementaire.

Ce calendrier ne répond apparemment pas aux vœux exprimés ces derniers mois par l'opposition, qui souhaitait, dans sa majorité, des élections législatives générales anticipées dans des délais beaucoup plus brefs, avant même la fin de cette année. Mais M. Ben Ali a tenu à calmer les impatiences qui pourront se manifester en expliquant que les élections partielles permettront de *« déceler les points faibles et les lacunes qu'il faudra pallier dans le système électoral au niveau des textes* (une réforme du code électoral est en cours) *et de l'application »*, afin que les élections générales se déroulent ensuite dans les meilleures conditions.

Les consultations électorales ayant été si souvent, dans le passé, entachées d'irrégularités, le chef de l'Etat a voulu aussi apaiser d'éventuelles appréhensions. *« Je veillerai personnellement*, a-t-il déclaré, *à réprimer toute infraction ou abus dans ce domaine. »*

M. Ben Ali a longuement commenté l'amendement de la Constitution qui abolit la présidence à vie instituée au profit de M. Bourguiba et prévoit, en cas de vacance de la magistrature suprême, l'organisation d'élections au suffrage universel et non plus une succession automatique par le premier ministre en exercice.

Pacte national

Après cet amendement, les récentes lois sur l'organisation des partis politiques et de la vie associative, le nouveu code de la presse, la réunification du mouvement syndical, les mesures de grâce successives prises au bénéfice des condamnés politiques, l'établissement d'un dialogue avec l'opposition et la perspective d'élections législatives anticipées, M. Ben Ali se propose de compléter l'arsenal des réformes et initiatives propres à décrisper la vie politique auxquelles il s'était engagé lors de sa prise de pouvoir par *« un pacte national »*.

« Charte d'honneur et contrat moral et de civilisation entre tous les partenaires », prenant en considération *« toutes les tendances idéologiques, politiques et sociales »*, ce pacte sera élaboré au terme d'une large consultation dont le chef de l'Etat a donné lui-même, lundi, le coup d'envoi.

MICHEL DEURE.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article consacré aux mesures de grâce en Tunisie, paru dans *le Monde* daté 24-25 juillet, il fallait lire : *« La plupart des personnes impliquées dans des affaires politiques et bénéficient d'une grâce ont déjà recouvré depuis longtemps* — et non depuis lundi — *la liberté. »*

● **ANGOLA : pas de réconciliation avec l'UNITA.** — Il n'y aura aucune réconciliation avec le mouvement rebelle de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), malgré l'insistance de l'Afrique du Sud à ce sujet, vient de déclarer le vice-ministre angolais des affaires étrangères, M. Venancio de Moura, en visite au Zimbabwe. Il a affirmé que son gouvernement *« ne s'assoira pas à la même table que l'UNITA et, en particulier, son chef, Jonas Savimbi, qui a trahi non seulement le peuple angolais mais toute l'Afrique »*.

MAROC : les retombées intérieures de l'ouverture maghrébine

« Otages de l'avenir commun »

RABAT
de notre envoyé spécial

« Les moyens de communication semblent nous avoir fait prendre conscience, à nous les responsables, de l'importance de l'enjeu. Ensemble, nous avons saisi que nos congratulations, nos poignées de main et nos embrassades ont fait de nous, dirigeants, les otages de l'avenir commun, de la réflexion commune, des otages solidaires dans le bonheur comme dans l'adversité. » Ainsi le roi Hassan II évoquait-il ses rencontres avec le président Chadli dans un discours à la nation prononcé le 8 juillet à l'occasion de la fête de la jeunesse, qui correspond traditionnellement à son anniversaire (cinquante-neuf ans cette année).

Toute la vie politique intérieure est subordonnée, depuis plusieurs mois, à la réconciliation avec l'Algérie et à la recherche — qui en découle — d'une solution au conflit du Sahara *« sans vainqueur ni vaincu »*, selon le désir du souverain. Les partis marocains ont été pris de court par la rapidité des événements. Après des années de tergiversations, le roi et les principaux artisans de sa politique algérienne — MM. Guédira, conseiller au palais, et Driss Basri, ministre de l'intérieur — ont trouvé brusquement à Alger des interlocuteurs désireux d'aller de l'avant.

Contrairement à une opinion répandue, le numéro deux du FLN, M. Chérif Messâdia, s'est révélé être un partisan résolu du dialogue avec Rabat. En revanche, M. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, a paru camper sur les positions antérieures à propos du Sahara. Il est vrai que, après avoir réussi à faire reconnaître la « République arabe sahraouie démocratique » par une partie du tiers-monde, il risque d'avoir la tâche ingrate d'expliquer que le problème se pose en termes nouveaux...

Le Parlement pourrait ratifier cet automne l'accord algéro-marocain sur le *statu quo* frontalier conclu par les gouvernements en 1970 mais jamais approuvé par les députés marocains. L'abandon des revendications sur la région de Tindouf pour le bornage définitif des frontières héritées de la colonisation française serait, de la part de certains nationalistes — tels ceux de l'Istiqlal, — une concession significative à l'Algérie.

On voit bien, à l'occasion du rapprochement avec Alger, les limites du parlementarisme marocain. Dans une affaire si importante, c'est le roi qui décide. Les chefs de parti en sont réduits à de prudentes spéculations, approuvant par avance toute initiative favorable au « grand Maghreb ». Aucun débat sur la question n'a encore eu lieu à la Chambre des représentants. Il ne faudrait pas en déduire pour autant que celle-ci n'est qu'une coquille vide.

Débat économique

Le conflit du Sahara a indirectement facilité la démocratisation au Maroc. Dans la mesure où il y a un consensus national pour la défense des « provinces du Sud », les partis, appelés à relayer la politique du Palais dans ce dossier, ont vu leur utilité reconnue et ont pu s'exprimer plus librement sur d'autres questions. *« Chaque année nous votons sans discuter le budget de la défense, mais, en dehors de la conservation du Sahara, nous sommes en désaccord sur tout avec le gouvernement »*, nous dit M. Fathallah Oualalou, chef du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires. Cette formation de gauche, qui a doublé sa représentation lors des élections législatives de 1984, est majoritaire dans les conseils municipaux de plusieurs grandes villes, ce qui n'est pas sans effet dans un pays où la politique de décentralisation est à l'ordre du jour, peut-être en prélude à un statut d'autonomie au Sahara.

Les débats parlementaires ont essentiellement trait à la situation économique. Après l'adoption de la TVA et d'une nouvelle législation relative aux impôts sur les sociétés, la réforme fiscale sur les revenus des personnes physiques reste à l'ordre du jour. Le débat sur les privatisations a été ajourné mais le code des investissements a été adopté au début de l'année.

En raison de la compression des dépenses de l'Etat, dans le cadre de la politique d'ajustement structurel menée depuis 1983, les investissements productifs diminuent d'année en année (5 % du PIB en 1987). L'opposition dénonce cette orientation qui aboutit au gel des salaires et interdit toute initiative sociale. Si le problème de la dette demeure entier (19 milliards de dollars), la balance des paiements en revanche s'améliore très sensiblement. Le Maroc, qui possède 75 % des réserves de phosphates rentables au cours actuel, a su améliorer sa marge de profit en exportant de plus en plus de produits finis sous forme d'engrais. Les ventes d'agrumes et de produits semi-industriels se développent. Et les banquiers parlent de *« délocalisation »* de la production mondiale des textiles au profit du royaume, qui en ce domaine semble plus compétitif que l'Asie du Sud-Est. Bien entendu, la réalisation du grand rêve d'intégration économique maghrébine serait de nature à améliorer encore la situation (*le Monde* daté 10-11 juillet).

« Puisqu'on parle tant de Maghreb économique, pourquoi ne pas se soucier aussi d'un Maghreb des droits de l'homme ? », nous a dit M. Madhi Elmandjra, animateur de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH), qui tente de se constituer malgré la mauvaise volonté des autorités. Le but de ce professeur d'économie, membre de l'Académie royale, est de réunir des représentants de tous les partis et des personnalités indépendantes pour *« améliorer la situation au Maroc en agissant dans la transparence la plus totale »*.

Malgré l'approbation de M. Ahmed Osman, ancien premier ministre, chef du Rassemblement national des indépendants, un des piliers de la coalition gouvernementale, l'OMDH a été empêchée de tenir sa réunion constitutive. Et elle dément une information officieuse selon laquelle elle compterait deux membres au casier judiciaire chargé. *« L'un est relaxé des poursuites dont il était l'objet par jugement rendu en 1976, l'autre a bénéficié de la grâce royale en 1980 »*, nous a-t-elle précisé.

Décidé à faire une nouvelle tentative en septembre, M. Elmandjra se dit confiant en l'avenir. Les autorités dénoncent l'utilisation de la cause des droits de l'homme par des associations d'exilés irréductiblement hostiles au régime. L'intérêt bien compris des autorités serait donc de ne pas récuser l'arbitrage de personnalités au-dessus de tout soupçon.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le « retour des Arabes » dans l'île tanzanienne

Poussée de fièvre à Zanzibar

(Suite de la première page.)

La représentante de l'UFT avait eu l'audace, non seulement de qualifier la polygamie de *« pratique islamique discriminatoire vis-à-vis des femmes »*, mais encore de proposer que le sujet soit discuté avec les imans. De là à ce que le parti veuille réformer le Coran, il n'y avait qu'un pas que les émeutiers zanzibarites ont franchi.

Malgré son caractère inédit et sanglant, cette poussée de fièvre anti-parti ne constitue, pour beaucoup d'observateurs extérieurs, qu'un nouvel avatar de l'union monvementée entre les îles (Zanzibar et Pemba) et l'ex-Tanganyika. Le mariage de raison conclu au lendemain de l'indépendance — l'actuelle Tanzanie est née de cette union, le 27 avril 1964 — a été fécond, il est vrai, en drames et en règlements de comptes. De l'assassinat du premier président de Zanzibar, Abeid Karume, en 1972, jusqu'à la démission spectaculaire de son successeur, Aboud Jumbe, en 1984, le climat politique de « l'île aux épices » n'a jamais été très serein.

Musulman avant tout

On ne compte plus les *« tentatives de complot »*, régulièrement dénoncées depuis trois ans par l'actuel président de Zanzibar, Idris Abdul Wakil. Le spectre du séparatisme et de l'« invasion » étrangère — sous-entendu, par les Arabes d'Oman et de Doubaï — constitue un des thèmes favoris des discours officiels. Il ne fait frissonner les populations autochtones que très modérément. Mais il suffit parfois à faire tomber des têtes. Celle de Seif Shariff Hamad n'y a pas résisté. L'ancien rival du président Wakil à l'élection de 1985 avait déjà perdu sa place de *chief minister* (numéro deux du régime) en janvier dernier. Personnalité influente tant à Pemba qu'à Zanzibar, Seif Shariff Hamad était un des plus chauds partisans de la libéralisation économique. Il militait, dans ce cadre, pour le renforcement des liens avec le monde arabe. Au lendemain de la manifestation du 13 mai, Seif Shariff Hamad a été tout bonnement exclu du parti.

Ces péripéties politiciennes ne provoquent cependant qu'un émoi limité parmi les habitants des îles. Le « retour des Arabes » semble un fait établi : certains s'en inquiètent, la plupart s'y résignent. Il arrive même qu'on s'en réjouisse. *« Pourquoi dites-vous qu'ils « reviennent » ? Les Zanzibarites d'Oman et de Doubaï sont chez eux ici »*, lance Saleh avec un brin d'irritation. Mère noire, père arabe, il revendique avec fierté son attachement au Coran. Ici comme à Pemba ou sur la côte kenyane, on est musulman *« avant toute chose »*.

La ville de Zanzibar (120000 habitants en 1983) compte 54 bâtiments religieux, dont 43 mosquées. Cet unanimisme islamique n'a pourtant jamais réussi à masquer les tensions raciales. Aux crimes esclavagistes, perpétrés jusqu'au début du vingtième siècle contre les populations noires, la révolution de 1964 apporta une réponse sanglante : les Zanzibarites d'origine indienne et arabe furent massacrés par centaines, voire par milliers.

Le patron du Spice Inn, une ancienne résidence indienne convertie en hôtel, est le seul homme de sa famille à ne pas avoir fui Zanzibar au lendemain de la chute du sultan Omani Seyid Jamshid Bin-Abdullah. *« Nos plantations, nos fabriques, tout a été confisqué. Mon père et mon grand-père sont partis à Doubaï. Moi, je suis resté. »* Outre son hôtel, le patron du Spice Inn dirige une société de construction, possède quatre ou cinq maisonssur l'île et s'apprête à ouvrir plusieurs *« guest-houses »* pour touristes au cœur de la vieille ville. Une même brise de prospérité souffle sur l'enseigne flambant neuve de la Oman and Zanzibar Trading Company : né à Zanzibar, Ali Mohammed n'a jamais rompu les liens avec le sultanat d'Oman, dont son grand-père était originaire. Ancien fonctionnaire, il s'est reconverti dans l'import-export. Un de ses fils vit à Doubaï, l'autre à Mascate ; les affaires marchent.

Crise économique

La crise économique, qui sévit de manière endémique en Tanzanie, frappe durement Zanzibar et Pemba : le clou de girofle — première source de devises — ne rapporte plus grand-chose. Les caisses du gouvernement sonnent creux. A tel point que l'on a dû réduire le volume des importations de riz de près de 25 % depuis un an et demi.

Mais le malheur des uns fait le bonheur de (quelques) autres : le déclin des ressources étatiques est devenu, avec la récente politique de libéralisation, une aubaine pour les commerçants zanzibarites qui disposent d'un réseau de contacts dans le Golfe. Le « retour des Arabes » est avant tout celui des pétrodollars. Le cas d'Ali Mohammed n'a rien d'exceptionnel. Et l'ouverture, en décembre dernier, d'un consulat du sultanat d'Oman n'a plus rien, dans ce contexte, de très surprenant.

La réhabilitation de la Stone Town s'effectue en partie, grâce aux fonds privés : près de 600 maisons appartenant au gouvernement devraient, au total, être mises en vente. La Stone Town Conservation and Development Authority (STCDA), association créée en 1985 sur les conseils des Nations unies, se charge de la mise en route du programme. *« Les maisons sont vendues à des prix très bas, à la*

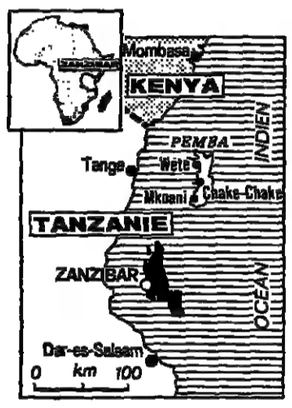

seule condition que le nouveau propriétaire s'engage à rénover dans les deux ans qui suivent », explique le responsable de la STCDA, Ahmed S. Ahmed. Près de 120 maisons — en état de délabrement plus ou moins avancé — auraient d'ores et déjà trouvé preneurs. Le seul critère exigé du candidat à la propriété étant qu'il ait la citoyenneté zanzibarite, il n'est pas exclu d'imaginer que certains de ces nouveaux propriétaires soient parfois... les anciens.

« Si les Zanzibarites d'Oman et de Doubaï reviennent, tant mieux. Eux, ils ont de l'argent... », lâche, à voix basse, un jeune serveur de restaurant. *« Les paysans d'ici n'ont même pas de quoi se construire une maison en dur. Comment voudriez-vous qu'on investisse ? »*

Le phénomène de « réarabisation », que semble vivre depuis quelques années la côte est-africaine, inquiète principalement le gouvernement tanzanien — garant de l'identité nationale — et les minorités chrétiennes (1 % de la population des îles). D'où le péril séparatiste agité par les uns, et la menace d'un regain intégriste redoutée par les autres. La manifestation du 13 mai à Zanzibar ressemble comme une sœur aux émeutes qui avaient éclaté en novembre 1987, à Mombasa, sur la côte kenyane. Les prêches de l'imam Ngariba, particulièrement virulents à l'égard des chrétiens et de la Bible, n'en continuent pas moins de circuler librement sous forme de cassettes-vidéo que l'on regarde, en sirotant un thé, dans les bars de Zanzibar.

CATHERINE SIMON.

(Publicité)

L'ESPAGNE EN TRAIN

Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains intérieurs du réseau espagnol RENFE

A PARTIR DE 490 F

Renseignements :
RENFE
1, av. Marceau, 75116 PARIS
Tél. 47-23-52-01

Amériques

COLOMBIE : un leader conservateur après sa libération

La conversion d'un « cavernicole »

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Dans le camp conservateur, il était l'un des plus durs. Il y a encore deux mois, il demandait au président Barco d'appliquer dans toute sa vigueur l'état de siège dans le pays. Il réclamait avec insistance des suppléments de crédits pour l'armée afin de faire face à la *« subversion »*. Or, voici que le même homme parle désormais de dialogue, de paix, de réforme agraire, manifeste son désaccord avec les plus hauts responsables militaires et met en cause l'impuissance du gouvernement, des institutions, pour mettre un frein à la violence.

Les cinquante-trois jours passés aux mains des guérilleros du M-19 auraient-ils transformé miraculeusement Alvaro Gomez Hurtado ? *« Je suis le même homme, je n'ai pas changé »*, dit le leader du parti conservateur au lendemain de sa libération, survenue le 20 juillet. Mais tout ce qu'il a exprimé ce jour-là, au cours d'une conférence de presse dans les locaux du quotidien *El Siglo*, dont il est le directeur, prouvait exactement le contraire. En l'écoutant, il devenait tout à coup impossible de le traiter de *« maccarthyste »* ou de *« cavernicole »* (c'est-à-dire d'homme des cavernes), comme le faisaient certains journalistes quand l'ancien candidat conservateur à la présidence de la République n'élevait la voix que pour demander davantage de répression.

Une nuit seulement était passée depuis que ses ravisseurs l'avaient abandonné dans un café de Bogota, d'où il avait regagné son domicile à pied. L'homme, malgré ses soixante-neuf ans et ses presque deux mois de détention dans une pièce où ne parvenait pas la lumière du jour, était étonnamment vif, en pleine santé physique et intellectuelle. Il a raconté avec humour qu'il n'a eu d'abord à lire dans sa cellule que quelques livres de Marx que ses gardiens eux-mêmes n'avaient guère appréciés. Par la suite, ces derniers lui donnèrent la Bible qu'il leur avait demandée et, pour le distraire, *les Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar. Lorsqu'il prit d'abord la parole devant les caméras, pour des explications qui devaient durer près d'une heure, ce ne fut plus pour raconter des anecdotes, mais pour mettre en avant les possibilités qui s'offraient au pays après les négociations menées pour sa libération.

Car telle est la première surprise réservée par Alvaro Gomez à ses supporters : il trouve que son enlèvement aura eu finalement du bon puisqu'il va déboucher, le 29 juillet, sur *« un dialogue pour la paix »* entre toutes les forces — guérilla, partis, Eglise, syndicats — qui ont négocié sa mise en liberté. Autre surprise : il estime que les chefs militaires ont tort de répéter que le climat n'existe pas pour un tel dialogue. *« C'est quand il y a la guerre qu'il faut négocier la paix »*, dit-il.

Donner une chance à ceux qui n'ont pas de voix

Il participera, quant à lui, aux conversations avec les guérilleros et ne se contentera pas de faire des diagnostics : il proposera des solutions. Quand il n'était encore qu'un otage et se voyait réduit à l'inertie, il a réfléchi à l' *« impuissance générale »* devant la guerre civile qui ensanglante la Colombie et qui se traduit par des centaines de morts chaque mois, sous forme d'assassinats politiques et d'affrontements entre l'armée et la « subversion ». Il s'est rendu compte que le gouvernement était impuissant, *« car il a des pouvoirs et ne les exerce pas »*. Que le Parlement l'était de même. Que son parti, le parti conservateur, était aussi inopérant que le parti libéral au pouvoir. Que les juges ne jugeaient pas puisque beaucoup *« doivent se cacher quand ils ont un dossier litigieux entre les mains »*.

Alvaro Gomez va plus loin et sidère encore plus son monde en parlant de la réforme agraire comme en parlent les dirigeants du M-19. *« Voici vingt-sept ans que nous disons que nous allons faire la réforme agraire »*, explique-t-il. *Et nous n'avons pas eu le courage de la faire. »* De même reprend-il à son compte l'une des raisons avancées par la guérilla pour expliquer son existence, à savoir l'injustice du système électoral colombien. Ceux qui n'ont pas voix au chapitre, *« il faut leur donner une chance »*, dit Alvaro Gomez.

Que s'est-il donc passé entre le *« cavernicole »* et ses ravisseurs ? Un dialogue si intense qu'il a convaincu les guérilleros de la valeur intellectuelle et morale de leur otage, et celui-ci du bien-fondé de certaines motivations de la guérilla ? Lui-même a indiqué que la solitude l'avait aidé à réfléchir. Et sans doute à changer.

A droite, le malaise est évident. Les nouvelles positions d'Alvaro Gomez déconcertent d'autant plus les partisans de la poigne face à la « subversion » que le leader conservateur jouit de beaucoup d'autorité au sein de l'armée et des milieux d'affaires. Dans un éditorial, le dimanche 24 juillet, le quotidien *El Espectador* va jusqu'à accuser l'ancien candidat à la présidence de se servir de son enlèvement et d'afficher des convictions inédites pour relancer son nom en vue du prochain scrutin.

A gauche, en revanche, on ne demande qu'à croire sur parole le nouveau converti, tout en guettant ses prochains pas dans la direction de la paix : un mot qui ne faisait plus partie de l'action politique depuis trois ans, depuis que la trêve et l'amnistie proclamée, sous la présidence de Belisario Betancur furent torpillées par le retour des militants amnistiés à la guérilla et par les attentats de l'armée contre les signataires du cessez-le-feu.

Devant l'hostilité des responsables militaires face à la rencontre du 29 juillet, on se demande comment les guérilleros pourraient se montrer sans risque d'aller en prison. Là encore, c'est Alvaro Gomez qui a répondu en disant que le dialogue pour la paix était trop important pour être entravé par des considérations mineures. Et de préciser qu'il suffira de délivrer des sauf-conduits aux délégués de la guérilla, comme cela fut fait en d'autres occasions.

CHARLES VANHECKE.

Politique

Des « conviviaux décalés » aux « intégristes acharnés »

Le communisme français dans tous ses états...

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale, dont la constitution vient d'être officialisée par le Conseil constitutionnel, comptera vingt-cinq membres, dont un apparenté, M. Ernest Moutoussamy, député de la Guadeloupe. Les deux députés communistes de la Réunion, MM. Laurent Vergès et Elie Hoarau, resteront non inscrits.

Au sein de ce groupe, les maires sont majoritaires, au moment où le PCF, habité par des sensibilités extrêmement diverses, privilégie son discours unitaire et « rassembleur » en vue des élections municipales de 1989. Friands d'un « étiquetage » interne très particulier, les communistes sont confrontés au « vent nouveau » venu de l'est, qui donne de l'air aux « gorbatchéviens français ».

Les communistes n'aiment pas les étiquettes. Surtout celles que leur collent les non-communistes. Tout en rejetant, à juste titre, l'image d'un parti monolithique dont les adhérents auraient le petit doigt sur la couture du pantalon, les dirigeants du PCF se gaussent des classifications, plus ou moins judicieuses, proposées par les observateurs. Au diable les « centristes », les « ouverts » ou les « sectaires » à l'intérieur du « parti révolutionnaire » ! Le langage officiel ne connaît que les « nuances » autour d'un corps de doctrine.

Pour autant, et toute l'histoire du parti le rappelle, les communistes, et particulièrement ceux qui les dirigent, consacrent une bonne partie de leur réflexion politique à s'affubler entre eux, d'étiquettes, de sobriquets et parfois même de... noms d'oiseaux, dont l'impact confraternel est rarement la première vertu.

L'étiquette a plutôt, au PCF, une valeur d'exclusion de la famille. André Marty, membre du secrétariat du comité central en 1952, fut dénoncé comme « flic ». Jacques Duclos et Etienne Fajon s'attachèrent à démontrer ses « liaisons policières ». Trente-cinq ans plus tard, Pierre Juquin, surnommé « camarade Tabou » par le secrétaire général, s'est vu qualifié de « sous-marin socialiste ».

Marcel Rigout a eu le privilège de partager avec lui cette caractéristique aquatique. A la tribune du vingt-sixième congrès, en décembre 1987, un lieutenant de Georges Marchais a accusé l'ancien ministre de Pierre Mauroy d'être *« un peu glorieux sous-marin jaune »* naviguant entre Limoges et Rome, terre d'élection du Saint-Siège et du PCI.

Entre l'indicateur et le submersible, la direction du PCF a épuisé autant d'étiquettes flatteuses que de dirigeants auxquels elles étaient destinées. Tout y est passé : le « groupe », forcément « anti-parti », composé de Casanova, Servin et Kriegel-Valrimont ; les clans, les fractions et factions, les ennemis de l'intérieur qui, automatiquement, devenaient des « ennemis de classe ». Les « opportunistes » ont été voués aux gémonies pour avoir placé « la barre trop bas ».

Les jeunes titistes français, trop fascinés par l'indépendance yougoslave, ou pour une simple pérégrination estivale sur la côte dalmate, se sont fait exclure pour « hitléro-trotskisme ». Les « Italiens », puis les « maos », après les « trotskistes », subirent le même sort à l'Union des étudiants communistes (UEC). Au début des années 80, les partisans du dirigeant de la fédération de Paris, Henri Fiszbin, furent baptisés, comme de juste, de façon péjorative « fiszbinistes », et ceux de Pierre Juquin « juquinistes ».

A vrai dire, les contestataires ne sont pas restés, eux non plus, les deux pieds dans le même sabot, pour les étiquettes. Aujourd'hui, les permanents qui sont jugés « carriéristes » et un tantinet « flemmards » sont surnommés « les Polonais ». Ce sobriquet en dit long sur l'opinion dont bénéficie le régime du général Jaruzelski. Et, depuis le vingt-cinquième congrès de 1985, les plus sectaires des militants se voient appelés, indifféremment, « ayatollahs », « gardes rouges » ou même « Khmers rouges ».

Un recensement minutieux des étiquetages en usage à l'intérieur du parti permet de montrer que, de l'extrême périphérie jusqu'au centre de la galaxie, tous les états du communisme français ont leurs représentants, avoués ou implicites. Chacun peut être doté d'une étiquette distinctive.

A l'extrémité la plus éloignée par rapport aux « tables de la loi », on trouve les « conviviaux décalés ». Originaires des « comités Juquin », ce sont des communistes « rénovateurs » en rupture, qui ont désormais plus affaire à « l'alternative » qu'au marxisme-léninisme. Encore alliés aux trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire d'Alain Krivine, aux militants du PSU de Jean-Claude Le Scornet et à ce qu'il reste de la fédération de la gauche alternative de Jean-Pierre Lemaire, ces communistes semblent minoritaires dans leur courant d'origine. Après avoir organisé une rencontre nationale attentiste en juin, les « comités Juquin » se sont donné rendez-vous pour des assises en novembre. L'objet est de fournir, enfin, une consistance politique au « mouvement rouge et vert » préconisé par l'ancien porte-parole du PCF.

Les « rénovateurs » qui ont occupé pendant quatre ans le devant de la scène contestataire du PCF, ont, dans leur majorité, coupé leur cordon ombilical politique avec leur chef de file initial, Pierre Juquin. L'opération, décidée par les instances dirigeantes après l'élection présidentielle, a provoqué quelques remous à la base.

Privé de parti, le Mouvement des rénovateurs communistes (MRC) tiendra, lui aussi, des assises, un mois avant les « comités Juquin ». Notamment dirigé par Claude Llabres, ancien membre du comité central du PCF, dont il a été exclu, Maurice Kriegel-Valrimont, seul survivant du « groupe » et Robert Crémieux, ancien rédacteur en chef adjoint de *l'Humanité-Dimanche*, dont il a été licencié, il présentera des candidats aux élections cantonales mais brille actuellement par son sur-place politique, étroitement lié à une hypothétique clarification au sein du PCF.

Les « reconstructeurs »

Encore faut-il noter que certains « rénovateurs », en Meurthe-et-Moselle particulièrement, las de ce qu'ils considèrent comme *« un jeu stérile et marginal »*, ont définitivement rompu avec le PCF. Pierre Juquin et le MRC. Conduits, entre autres, par Denis Bonvalot, ancien communiste représentant de la CGT à la Fédération syndicale mondiale (FSM) à Prague, ils souhaitent nouer, de façon autonome, des relations avec les socialistes.

Toujours membres du parti, les « reconstructeurs » constituent une constellation située à mi-chemin entre les contestataires de l'extérieur – les « rénovateurs » qui les observent avec intérêt – et les « gorbatchéviens » de l'intérieur – nouvelle catégorie qui semble émerger au comité central. *L'Humanité* a tenté vertement de leur attribuer le crime de *« fractionnisme »*, avant même qu'ils aient lancé un appel, dit des « 54 », qui s'inspirait d'un texte de Claude Poperen, ancien membre du bureau politique, instance dont il a démissionné en janvier 1987.

Cette vague de contestation regroupe deux générations de communistes : des « thoréziens », dont certains ont été « placardisés » à la tête de municipalités de la banlieue parisienne, et des hommes qui ont bénéficié de l'accession au pouvoir de Georges Marchais. Elle puise son originalité dans cette alliance peu commune, et fragile, à laquelle se joignent, physiquement ou par la pensée, des figures historiques du « parti des fusillés ».

Ces « reconstructeurs » ne font presque pas mystère de leurs réunions *« dans une ville communiste de la périphérie de Paris »*. Représentant moderniste de cette sensibilité, Félix Damette, ancien membre du comité central, officiellement écarté au dernier congrès pour des *« raisons politiques »*, se fait fort de doter Initiative pour la reconstruction communiste (IRC) d'un document de réflexion, à la rentrée, sur la crise du PCF et ses problèmes de fonctionnement. Il aborde cette question dans un article du dernier numéro de la revue *M* dont il est membre du comité de rédaction (1).

Les fameux « gorbatchéviens » qui semblent considérer qu'un modèle est un instrument scientifique toujours bon à prendre (quand il fait ses preuves) ou à jeter (quand il tend à la perversion), ont saisi à corps perdu *« perestroïka »* et *« glasnost »* soviétiques. Ils font probablement le pari d'un dégel et d'une décrispation au sein du parti français grâce au souffle de renouveau venant de l'Est. Fidèles aux principes de fonctionnement du parti, ils ont d'éminents représentants au comité central. Le philosophe Lucien Sève, l'ancien ministre Anicet Le Pors et l'historien Roger Martelli peuvent être classés parmi ces « gorbatchéviens extravertis », dont les interventions au « parlement communiste » sonnent comme une affirmation résolue.

L'ancien ministre et secrétaire du comité central, Charles Fiterman, ainsi que Guy Hermier, membre du bureau politique, désaisi du secteur des intellectuels, apparaissent plutôt comme des « gorbatchéviens introvertis », dont la discrétion, au cours de ces deux dernières années, n'a eu d'égal que l'effacement politique. Ils n'avaient pas le vent en poupe.

A la marge du « marais orthodoxe », qui forme le gros de la troupe du comité central, gravitent quelques « déçus » qui oscillent entre l'exposé officiel, style langue de bois, et les audaces d'intellectuels, dans le genre freudien du « meurtre du père ». Ce registre de l'amour déçu peut aussi bien être interprété par l'ancien ministre Jack Ralite, artiste parmi les artistes, ou le polytechnicien, responsable du secteur économique, Philippe Herzog. L'un et l'autre ont été, à un moment ou à un autre, visés par les foucades de Georges Marchais.

Un deuxième fer au feu

Au sein du « marais » qui tente, le plus possible, de coller à la tactique du moment, les « syndicaux » ont toujours occupé une place particulière. Réputés pour leur fermeté, pour ne pas dire plus, Louis Viannet, membre du bureau politique, Michel Warcholak, Gérard Alézard et Thérèse Hirszberg, tous dirigeants de la CGT et membres du comité central du PCF, ont tenté, en vain, d'entamer le magistère du secrétaire général de la centrale syndicale, Henri Krasucki, également membre du bureau politique.

Au centre de la galaxie, on trouve ce qui est baptisé « le clan Marchais ». Outre son secrétaire politique, Jean-François Gau, les fidèles du secrétaire général ne sont pas légion. Le premier d'entre eux, présenté comme son successeur potentiel, est le secrétaire à l'organisation, Jean-Claude Gayssot. Il accompagne l'homme des fédérations, Paul Laurent, et la femme qui « suit » les municipalités, Madeleine Vincent. Il est dit dans le parti que François Duteil – un bon fusil, comme le premier dirigeant du parti, et considéré comme le successeur probable de Henri Krasucki – fait aussi partie de cette « équipe » au sein de laquelle Gaston Plissonnier, secrétaire administratif du comité central, qu'il fréquente depuis un demi-siècle, joue le rôle du patriarche discret.

Au-delà du « clan » et de l'orthodoxie survivent quelques « intégristes acharnés » qu'un membre du comité central appelle méchamment *« les hommes de main »*. Quelques-uns se recrutent au comité central ; quelques autres aspirent à y entrer et bon nombre d'entre eux sont affectés à la presse communiste sur laquelle Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, a la haute main. Persuadés d'être les détenteurs de la pureté révolutionnaire, ils sont aujourd'hui moins bruyants qu'auparavant.

Des « conviviaux décalés » aux « intégristes acharnés » en passant par les « gorbatchéviens » et les « syndicaux », les communistes porteurs de ces appellations ne mettent pas en avant les mêmes priorités. Si les premiers nommés participent à ce qu'il est convenu de baptiser la « recomposition » en dehors du PCF, les plus dogmatiques du parti, en revanche, paraissent en perte de vitesse.

La situation nouvelle issue des élections législatives – première stabilisation du PCF depuis 1981 – favorise, à la veille des élections municipales de 1989, les tenants de l'ouverture unitaire. Il reste que le PCF garde un deuxième fer au feu : les luttes sociales, *via* la CGT, vont maintenir la pression sur le gouvernement. Les « syndicaux » et les « gorbatchéviens », pour le meilleur et pour le pire, devront se partager le devant de la scène.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Numéro 21, juin-juillet 1988, 209, rue Saint-Maur, 75010 Paris.

L'entrée en scène des « gorbatchéviens »

« Les travaux de notre comité central, qui se sont achevés en fin de matinée, ont une importance toute particulière. » Il est extrêmement rare que les dirigeants communistes ne portent pas ce jugement après les sessions de leur « parlement ». Le secrétaire général n'y a pas dérogé, le 28 juin, au terme de la dernière réunion du comité central (*le Monde* du 30 juin), en préférant toutefois, selon l'expression d'un participant, *« sauter sur l'occasion fournie par la presse pour faire une diversion sur la fraude électorale »*. Pourtant, cette fois-là, l'appréciation n'était pas imméritée.

Muet depuis dix-huit mois au comité central, M. Charles Fiterman y a pris la parole et quelques dirigeants du parti ont considéré la conjoncture assez favorable pour livrer à leurs camarades des réflexions de fond. Dans un raccourci simplificateur, un membre du comité central estime que *« l'opération était concertée »*.

Même si MM. Anicet Le Pors, Lucien Sève, Charles Fiterman, Roger Martelli ou même Philippe Herzog ont des liens – ils sont membres de la direction du même parti, – ils ne répondent pas à la définition clanique. Soit parce qu'ils ont été ministres, soit parce qu'ils sont des chercheurs, soit par affinités humaines, ces « gorbatchéviens français » semblent privilégier leurs relations individuelles. Leurs préoccupations n'en demeurent pas moins, au premier abord, communes.

Ainsi, à l'exception du responsable de la section économique, les quatre autres ont mis l'accent sur l'échec de la *« thèse du déclin du PCF »* et le *« début d'inflexion historique »*, comme pour mieux insister sur la précarité d'un phénomène électoral. Il est vrai que ces hommes peuvent difficilement se satisfaire des explications fournies par l'équipe de M. Georges Marchais. D'où leur volonté de saisir l'occasion pour réclamer une poursuite de la réflexion.

M. Lucien Sève propose ainsi une tribune de discussion dans *l'Humanité* avant la conférence nationale de novembre. Abandonnée depuis plusieurs années, cette façon de procéder est acceptée. M. Charles Fiterman s'interroge sur la composition des directions à tous les niveaux du parti, pour s'adresser *« à toutes les composantes de la classe ouvrière et au-delà »*. Son intervention ne provoque pas de remous. M. Roger Martelli évoque les *« butoirs persistants »* qui entravent, selon lui, la progression du vote communiste, sans s'attirer une volée de bois vert. M. Anicet Le Pors peut contraindre M. Maxime Gremetz, responsable de la politique extérieure (Polex), à reconnaître le bien-fondé d'une rencontre des PC européens alors que le PCF, sans jamais se prononcer clairement, fait tout pour l'éviter.

De tous ces intervenants, l'ancien ministre de la fonction publique est allé le plus loin dans le « gorbatchévisme »... « aux couleurs de la France ». Approfondissant la trame de son intervention au dernier congrès (1), il a abordé sept « points-thèses », allant de la recherche d'une base sociale liée au processus de création, et non plus simplement de production, jusqu'à l'intervention d'Anatoli Dobrynine déplorant le recul du communisme occidental et préconisant des relations avec les sociaux-démocrates, dont la relation faite par *l'Humanité* (2) paraît avoir déplu aux Soviétiques. Dans la foulée, le conseiller d'Etat communiste a déploré l'existence d'un centralisme démocratique *« bas de gamme »*, en y mettant les formes, et a souhaité un développement de la formation idéologique et théorique comme pour souligner, avec doigté, la faiblesse de celle qui domine actuellement.

L'épreuve de vérité

A l'évidence, l'image de M. Gorbatchev pèse de plus en plus dans certaines sphères dirigeantes du PCF. Les dirigeants du parti, et le premier d'entre eux en particulier, risquent, à plus ou moins brève échéance, d'en pâtir.

Le Parti communiste se trouve ainsi dans la situation très curieuse où sa direction sort confortée de la dernière échéance électorale sans pour autant pouvoir imposer ses volontés, au risque de dilapider son nouveau capital dans une bataille interne. L'épreuve de vérité sonnera quand, selon l'expression utilisée par M. Le Pors devant le comité central, il s'agira de restaurer *« la confiance »* et *« la camaraderie »* à l'égard de *« tous les communistes »*.

O. B.

(1) *Cahiers du communisme*, numéro spécial sur le vingt-sixième congrès (120 francs).

(2) Le quotidien communiste y a fait allusion dans son édition du 15 avril, en sept lignes, sans citer le nom du responsable des relations internationales du PC soviétique.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

● Le FLNKS précise ses demandes de révision de l'accord de Matignon
● Le gouvernement prêt à « apporter les clarifications indispensables »

Le bureau politique du FLNKS s'est réuni, mardi après-midi 26 juillet, à Nouméa, pour composer la délégation qui sera chargée de présenter, mercredi matin, au nouveau haut commissaire de la République en poste sur le territoire, M. Bernard Grasset, les contre-propositions arrêtées le week-end dernier par la convention d'Ouvéa.

Outre ses hypothèses de travail sur la question litigieuse de la composition du corps électoral appelé à participer au futur scrutin d'autodétermination (*le Monde* du 23 juillet), le bureau politique formulera d'autres demandes de *« réaménagement »* de l'annexe n° 2 de l'accord de Matignon. Il proposera d'avancer ce scrutin d'autodétermination à la fin de 1992. Il proposera de retoucher le projet de découpage régional dans un sens rejoignant l'ancien statut mis en place par M. Edgar Pisani, avec, en particulier, un rattachement à la région du Nord des communes de Thio, Yaté et de l'île des Pins, tandis que la frontière entre cette région du Nord et celle du Sud serait ramenée, sur la côte ouest, au niveau de Païta, plus près de Nouméa.

Parmi les mesures de *« décolonisation »* préconisées par le FLNKS figurent la déconcentration vers la brousse de certains services administratifs, surtout les services ruraux, et la mise en œuvre d'une politique fiscale.

Interrogé, lundi après-midi, sur Antenne 2, le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a souligné : *« Sur les positions de principe, il est clair qu'il n'y a pas d'acceptation de l'accord de Matignon* [de la part de la coalition indépendantiste], qui, a-t-il précisé, *comme le plan Pisani, ne correspond pas à nos objectifs politiques. »* Mais, en même temps, M. Tjibaou a répété que son mouvement *« est prêt à s'engager plus avant dans le processus »* ouvert par cet accord et *« n'exclut pas de faire des concessions »*. *« Tous les militants sont pour l'indépendance kanak socialiste*, a-t-il souligné, *mais, avant d'y arriver, il faut vivre »*.

A Paris, le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a indiqué, lundi soir, sur RTL, que le gouvernement était disposé à *« apporter les clarifications indispensables »* sur la question du corps électoral pour le scrutin d'autodétermination prévu en 1998. *« Il y a un certain nombre de garanties que l'on peut apporter aux Mélanésiens, notamment que leur représentation ne sera pas affectée par des immigrations »*, a ajouté M. Le Pensec, en réaffirmant, toutefois, que l'accord de Matignon constituait *« un point d'équilibre »* et que *« toute concession faite à l'une des parties susciterait une demande reconventionnelle de l'autre partie. C'est toute la limite du débat*, a déclaré le ministre, *mais il n'est pas clos et nous sommes disposés à poursuivre les discussions. »*

« La bonne voie »

Au nom du parti socialiste, M. Jean-Jacques Queyranne a réagi, d'autre part, aux commentaires du RPR sur les conséquences de la convention du FLNKS à Ouvéa. *« Le RPR, en métropole, a tenté, ce week-end, par les voix de Mme Alliot-Marie et de M. Juppé, de jouer les oiseaux de mauvais augure en qualifiant d'échec du gouvernement les conclusions rendues publiques par le FLNKS après sa convention d'Ouvéa*, a-t-il déclaré. *Une chose est certaine : aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie le débat entre les communautés se poursuit dans un esprit de tolérance et de paix ; c'est là l'essentiel. Ouvéa de juillet 1988 permettra peut-être d'estomper le drame d'Ouvéa de mai 1988 commandé par MM. Chirac et Pons. L'accord de Matignon négocié sous l'autorité de Michel Rocard permet de poursuivre sur le Caillou le dialogue. C'est la bonne voie pour préserver les chances d'une évolution pacifique et l'entente des communautés en Nouvelle-Calédonie. »*

Nominations

M. Michel de Virville directeur du cabinet de M. Soisson

M. Michel de Virville vient d'être nommé directeur du cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

[Né le 13 mai 1945, M. de Virville est diplômé d'études supérieures de mathématiques pures et appliquées et docteur de troisième cycle de statistiques. Ingénieur de recherche dans un laboratoire de sociologie du CNRS, il a été détaché en 1975 à l'université British Columbia de Vancouver, puis a été nommé adjoint au directeur chargé des relations extérieures du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ).

M. de Virville fut chargé, en juillet 1984, de suivre les problèmes de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle au cabinet du premier ministre, M. Laurent Fabius. En mars 1986, il avait été nommé conseiller technique à la délégation de l'emploi, chargé des restructurations économiques.]

Ont également été nommés au cabinet de M. Soisson : M. Patrick Terroir, directeur adjoint de cabinet ; M. Christian Oliveres, chef de cabinet ; *M. Philippe Bas*, conseiller technique chargé des relations du travail ; M. Jean-Marc Boulanger, conseiller technique chargé des relations avec les services extérieurs, du suivi des conflits et des recours hiérarchiques ; M. Jean-Louis Dayan, conseiller technique chargé des statistiques, études, prévisions sur le marché du travail, politique de l'emploi et régimes d'indemnisation du chômage ; Mme Marie-Ange du Mesnil du Buisson, conseiller technique chargé de l'insertion et de la réinsertion professionnelle ; M. Jean-Claude Perrel, conseiller financier ; M. Patrick Viterbo, conseiller technique chargé des affaires industrielles et du développement local.

M. Christian Tardivon directeur du cabinet de M. Rausch

M. Christian Tardivon vient d'être nommé directeur du cabinet du ministre du commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch.

[Né le 2 mai 1952 à Paris, diplômé de l'IEP de Paris et ancien élève de l'ENA, M. Christian Tardivon a été nommé, en juin 1983, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Gaston Defferre, qu'il a ensuite suivi, en 1984, au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire. De 1985 à mars 1986, il fut directeur adjoint au cabinet de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé de la communication, avant d'être réintégré en juillet 1987, dans le corps des administrateurs civils, et affecté au ministère de l'économie.]

Autre nomination au cabinet de M. Rausch, celle de M. Dominique Schmitt, né le 2 juin 1948, à Strasbourg, docteur en géographie, qui était depuis le 1er mars 1982 directeur général des services de la région Lorraine.

PROPOS ET DÉBATS

M. Giscard d'Estaing
Développer l'UDF

M. Valéry Giscard d'Estaing, dans une lettre adressée le 13 juillet à tous les responsables de l'UDF, dont il est le président, annonce qu'il les consultera avant de présenter des propositions de réforme *« qui devront respecter la nature pluraliste et ouverte de notre mouvement »*. Il ajoute : *« J'ai la conviction que l'UDF jouera un rôle essentiel dans l'avenir de notre pays et dans la préparation de la future alternance »*, car *« la France a besoin d'un grand mouvement libéral et centriste de dimension européenne »*.

Le député du Puy-de-Dôme conclut : *« L'UDF a choisi une attitude d'opposition constructive et raisonnée. Elle développera ses relations avec son partenaire, le RPR, dans le cadre de l'Union du rassemblement et du centre. »*

M. Rausch
Rapprochement

M. Jean-Marie Rausch, maire centriste de Metz, ministre du commerce extérieur, estime dans une interview à *la Croix* du 26 juillet, que M. Rocard *« incarne une autre politique que celle menée en 1981 ou même que celle mise en œuvre en 1984 par M. Fabius »*. De plus, M. Mitterrand *« a fait une campagne électorale dans laquelle il n'y avait ni sectarisme ni grandes thèses amenant la polémique »*.

L'ancien sénateur de l'Union centriste de Moselle assure : *« Je sais que Raymond Barre a rencontré une ou deux fois François Mitterrand. [...] Je crois intimement que Raymond Barre considère qu'actuellement faire partie du gouvernement de François Mitterrand n'est pas contraire aux institutions et à la morale politique. »* A la question : *« Vous êtes donc favorable à ce que MM. Barre et Mitterrand s'entendent ? »*, M. Rausch répond : *« Il y a des tas de choses qui se font en ce sens mais je ne peux pas en dire plus »*. Et il ajoute : *« Les centristes pourraient donner de l'air à M. Rocard. A mon avis, ils vont le faire. Dès la rentrée. »*

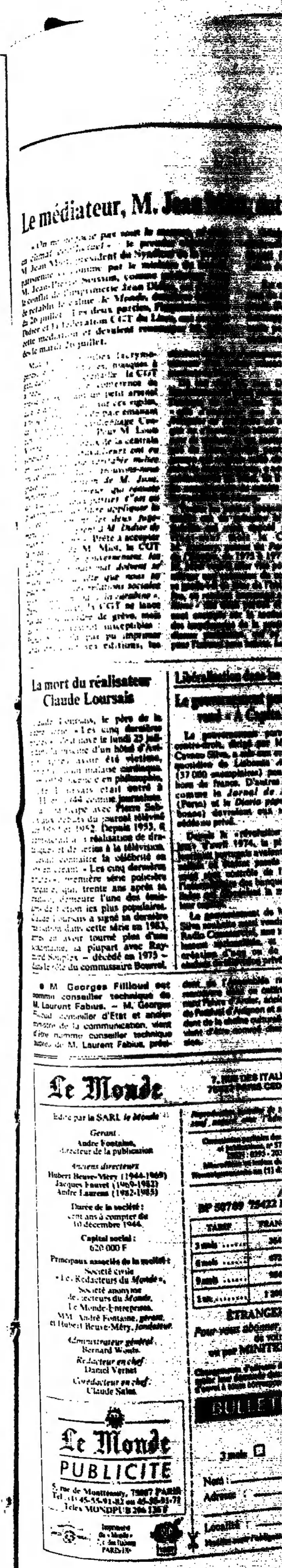

Communication

Le conflit de l'imprimerie Jean Didier

Le médiateur, M. Jean Miot, entame ses consultations

« *On ne négocie pas sous la menace, ni dans un climat conflictuel* » : le premier objectif de M. Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne et nommé par le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, comme médiateur dans le conflit de l'imprimerie Jean Didier, est d'abord de rétablir le calme (*le Monde*, dernières éditions du 26 juillet). Les deux parties, l'imprimeur Jean Didier et la fédération CGT du Livre, ont accepté cette médiation et devaient rencontrer M. Miot dès le mardi 26 juillet.

Mais le climat reste lourd, et les positions contradictoires, après les affrontements qui ont abouti à l'évacuation sous la protection de la police des vigiles qui gardaient l'usine de Massy.

Le conflit menace en premier lieu la publication de *l'Express*, *VSD*, *le Point*, *l'Événement du jeudi*, *Télérama*, *l'Equipe Magazine* et une partie des suppléments du *Figaro*, imprimés chez Didier, mais peut, à tout moment, s'étendre à d'autres secteurs de la presse.

Matraques, bombes lacrymogènes, gilet pare-balles, masques à gaz, cartouches à grenaille : la CGT a tenu, lundi, une conférence de presse en exhibant un petit arsenal qu'elle dit avoir saisi sur ces vigiles, ainsi que des fiches de paie émanant de la société de gardiennage Century *(voir encadré)*. Pour M. Louis Viannet, numéro deux de la centrale syndicale, *« les travailleurs ont eu en face d'eux une véritable milice privée armée. Aussi trouvons-nous grave la déclaration de M. Joxe, ministre de l'intérieur, qui renvoie dos à dos les deux parties. C'est au gouvernement de faire appliquer la loi, et notamment les deux jugements qui enjoignent à M. Didier de rouvrir son usine »*. Prête à accepter la médiation de M. Miot, la CGT affirme que *« le gouvernement, les éditeurs et le patronat doivent se mettre dans la tête que nous ne céderons pas : les relations sociales ne se conduisent pas à la carabine »*. Dans l'immédiat, la CGT ne lance pas de mot d'ordre de grève, mais les militants restent susceptibles : *France-Soir* n'a pas pu imprimer lundi deux de ses éditions, les ouvriers du Livre n'acceptant pas le contenu d'un article consacré aux combats de Massy.

De son côté, M. Jean Didier a immédiatement porté plainte contre l'attaque de son usine. Toutefois, *« afin d'empêcher que la presse française ne soit prise en otage et que ne s'installe un climat permanent de violence »*, cet ancien syndiqué du Livre, devenu patron d'un groupe qui emploie mille cinq cents salariés dans six usines, a accepté la médiation de M. Miot. Et il versera les compléments de salaire de juin au personnel de Massy.

Toutes les parties prenantes à ce conflit ont en mémoire la longue guérilla qui avait opposé pendant vingt-neuf mois la CGT à M. Amaury, patron du *Parisien* et de *l'Equipe*, de 1975 à 1977. Aussi M. Miot veut-il aller vite pour désamorcer une extension du conflit, et se garde-t-il de jeter de l'huile sur le feu, en rendant hommage au *« réalisme »* des deux parties et en prenant exemple sur la modernisation des imprimeries de la presse quotidienne parisienne, qui se déroule pour l'instant sans heurts. Les déclarations antérieures de M. Didier montrent pourtant qu'il n'est pas décidé à réintégrer les vingt-quatre salariés de Massy, dont dix-neuf délégués CGT, qu'il souhaite licencier. L'inspection du travail doit d'ailleurs se prononcer prochainement sur la validité du licenciement de ces salariés protégés. Et la CGT, qui fait le lien entre ces licenciements et la récente annulation d'une partie de la loi d'amnistie, a bien l'intention de rester implantée dans le groupe Didier. Elle a maintenu ses rassemblements prévus devant les usines du groupe, jeudi à Lille et la semaine prochaine à Strasbourg.

Du côté des pouvoirs publics, M. Jean-Pierre Soisson estime que *« dans ce conflit, le droit n'a pas été respecté de part et d'autre »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

● **Le Front national dénonce « les agressions des nervis communistes ».** — Le bureau politique du Front national, suite aux incidents à l'imprimerie Jean Didier, dénonce *« les agressions intolérables des nervis communistes de la CGT du Livre contre les libertés d'entreprise et de la presse, et la complicité passive du ministre socialiste de l'intérieur »*.

● **Panne d'alimentation pour La 5 et M 6.** — La transmission vers la province des programmes de La 5 et de M 6, ainsi que celle de quatre radios FM — Europe 1, RTL, Aquarelle et AFP audio — et de certains services professionnels, a été interrompue pendant plusieurs heures dans la soirée du dimanche 24 juillet. C'est une importante panne d'électricité qui a endommagé les équipements électroniques dans un centre parisien d'émission vers le satellite Télécom 1C. Les équipes d'intervention de France Télécom ont dû procéder au remplacement du matériel défectueux avant de rétablir une liaison normale avec le satellite.

● **« Le Meilleur » rembourse ses coquilles.** — M. Alain Ayache, directeur de l'hebdomadaire *le Meilleur*, a annoncé, le 24 juillet, que son journal avait décidé de rembourser les exemplaires de son édition magazine vendus cette semaine en région parisienne *« en raison d'un trop grand nombre de coquilles qui portent atteinte à la crédibilité de l'information »*. Cette décision concerne les acheteurs et les abonnés de la région parisienne (les éditions régionales ayant pu être corrigées à temps), qui devront, pour être remboursés, renvoyer leur exemplaire au siège du journal ou s'y présenter.

● **M. Georges Fillioud est nommé conseiller technique de M. Laurent Fabius.** — M. Georges Fillioud, conseiller d'Etat et ancien ministre de la communication, vient d'être nommé conseiller technique auprès de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Il retrouvera dans ce cabinet M. Bernard Faivre d'Arcier, ancien directeur du Festival d'Avignon et ancien président de la chaîne culturelle SEPT, qui vient d'être nommé chargé de mission.

Les sociétés de gardiennage

« Ça s'achète dans le commerce ! »

L'affaire Didier relance le débat sur les sociétés de gardiennage privées, leurs prérogatives, leurs équipements et leur contrôle. En effet, si l'on en croit M. Roger Lancry, secrétaire général du Livre CGT, c'est un véritable arsenal qui a été abandonné dans l'imprimerie de Massy par les vigiles chargés de sa protection : grenades lacrymogènes portatives, balles en caoutchouc, barres de fer gainées de caoutchouc, nunchaku, poings américains, bonbonnes portatives de gaz CS, gilets pare-balles, etc. Il faut y ajouter ces fusils à pompe que brandissaient à l'horizontale, tirant des projectiles non identifiés, certains des gros bras recrutés à la demande de M. Jean Didier.

Non sans user d'arguments quelque peu xénophobes, M. Lancry assura, de plus, que ces vigiles étaient pour le plupart *« des étrangers »*, et *« pour beaucoup, des repris de justice »*. Selon le responsable syndical, ils étaient *« en majorité d'origine portugaise et yougoslave »* et des documents attestant que certains des vigiles sont *« en procédure avec la justice »* auraient été retrouvés sur place. Difficile de faire le clair *a posteriori*, dans la mesure où l'attitude volontairement discrète des forces de police, sur ordre du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, fait qu'il n'y a eu aucune interpellation.

Le syndicat du Livre CGT met en cause deux sociétés de gardiennage : la Century et KO International, branche de VHP Security. Directeur de la première, M. Marc Delachaux ne fait aucune difficulté pour reconnaître ses relations d'affaires avec M. Didier. *« Depuis plusieurs années, quasiment quatre ans pour ses imprimeries »*, confie-t-il. Selon lui, Century avait une *« quinzaine d'hommes »* sur place, l'équipe de jour ayant rejoint celle de nuit. De plus, cinq employés de la société sont affectés à la protection rapprochée de M. Didier.

Toutefois, M. Delachaux nie en bloc l'équipement disparate prêté à ses personnels. *« Ils n'avaient que leurs mains et des gaz lacrymogènes. »* Invité à préciser la nature de ces derniers, il ajoute : *« On les garde à la main, ce sont de petites bombes de 1 kilo... »* Mais, poursuit-il, *« mes hommes n'avaient pas de fusil, ni, comme les gars de la CGT, de lance-pierres ou de revolvers 22 long rifle »*. A qui étaient alors ces fusils que tous les téléspectateurs ont pu voir sur leurs petits écrans ? Confraternel, M. Delachaux se refuse à désigner l'un de ses concurrents. Mais il précise néanmoins, sans s'en offusquer, leur nature : *« Ils tirent des balles gum-gum, en caoutchouc, ce sont des fusils anti-émeutes, ou des lance-grenades à gaz. »* Ne supposent-ils pas des autorisations ? *« Non, non, pas du tout, ça s'achète dans le commerce ! »*

Chez KO International, on dément catégoriquement toute participation à l'affaire Didier. *« Nous n'avons jamais eu d'hommes là-bas, nous ne connaissons pas ce client, nous tombons des nues »*, assure le secrétaire de M. Frédéric Legras, responsable de cette filiale de VHP Security. *« La sécurité : le prix de votre liberté »*, tel est le slogan publicitaire de KO International. La société mène à pour *« conseiller technique »* une ancienne figure de la police judiciaire parisienne, M. Pierre Ottavioli, qui fut le chef de la brigade criminelle du quai des Orfèvres lors de l'affaire de Broglie. VHP Security se présente comme une société *« spécialisée depuis douze ans dans la protection des grandes entreprises et des hautes personnalités ; grâce à l'association judicieuse d'un personnel de sécurité hautement formé et des plus récentes innovations techniques, VHP vous apporte la sécurité que vous méritez »*.

Sont-ce ces *« plus récentes innovations »* qui ont été utilisées chez Didier ? Il y a là, en tout cas, un sujet de réflexion pour le ministère de l'intérieur, pressé par les syndicats de police de contrôler plus rigoureusement les sociétés de gardiennage et le « marché de la peur » qui les fait vivre. Place Beauvau, on ne cache pas que des *« identifications »* sont en cours...

E. P.

La mort du réalisateur Claude Loursais

Claude Loursais, le père de la célèbre série « Les cinq dernières minutes », s'est noyé le lundi 25 juillet dans la piscine d'un hôtel d'Avignon, après avoir été victime, semble-t-il, d'un malaise cardiaque. Né en 1919, licencié en philosophie, Claude Loursais était entré à l'ORTF en 1944 comme journaliste. Il avait participé avec Pierre Sabbagh aux débuts du journal télévisé entre 1950 et 1952. Depuis 1953, il se consacrait à la réalisation de dramatiques et de séries à la télévision. Il devait connaître la célébrité en 1958 en créant « Les cinq dernières minutes », première série policière française, qui, trente ans après sa création, demeure l'une des émissions de fiction les plus populaires. Claude Loursais a signé sa dernière réalisation dans cette série en 1983, après en avoir tourné plus d'une soixantaine, la plupart avec Raymond Souplex — décédé en 1975 — dans le rôle du commissaire Bourrel.

Libéralisation dans les médias

Le gouvernement portugais vend « A Capital »

Le gouvernement portugais de centre-droit, dirigé par M. Anibal Cavaco Silva, a mis aux enchères le quotidien de Lisbonne *A Capital* (37 000 exemplaires) pour 14 millions de francs. D'autres journaux comme le *Jornal de Noticias* (Porto) et le *Diario popular* (Lisbonne) devraient eux aussi être cédés au privé.

Depuis la « révolution aux œillets » d'avril 1974, la plupart des journaux portugais avaient été nationalisés ou étaient passés indirectement sous contrôle de l'Etat, par l'intermédiaire des banques nationalisées qui détenaient la majorité de leur capital.

Le gouvernement de M. Cavaco Silva souhaite aussi vendre au privé Radio Commercial, une station également nationalisée, et prévoit la création d'une ou de plusieurs chaînes de télévision privées.

Rediffusions, achats japonais et américains...

Pauvre télévision pour enfants

(Suite de la première page.)

« De 1975 à 1980, c'était la grande époque, se souvient Christophe Izard, alors responsable des émissions pour enfants sur TF1 et qui vient d'être nommé à Antenne 2. *D'abord, chaque chaîne se chargeait d'une tranche d'âge — TF1, avec « L'île aux enfants » puis « Le village dans les nuages », visait les 8 à 10 ans ; A2 a conçu « Les visiteurs du mercredi » puis « Récré A2 » pour les 10 à 12 ans, et FR3 prenait le relais pour les plus grands. Ensuite les émissions, qu'il s'agisse de marionnettes, fictions ou de dessins animés, étaient françaises à presque 100 %. Nous travaillions exclusivement avec la SFP. »*

Jacqueline Joubert, qui qualifie « Récré A2 » de la *« plus belle réussite de ma carrière »*, renchérit : *« On cherchait surtout à faire travailler les talents français, comme Cabu, Topor, Druillet, Sabine Azéma*, dit-elle. *60 % de nos diffusions étaient des créations ou coproductions françaises, et 40 % seulement achetées à l'étranger. Nous avons initié les enfants à l'art, à la musique, à la poésie. Les jeunes sont très sensibles à la beauté, et je suis persuadée que la qualité est payante à la longue. « Récré A2 » a d'ailleurs été récompensé d'un 7 d'or... »*

Cet âge d'or n'est plus qu'un souvenir. En 1987, sur les quarante-deux séries pour jeunes (cinquante-deux épisodes de vingt-six minutes) diffusées sur toutes les chaînes françaises, deux seulement étaient françaises, les autres provenant des États-Unis ou du Japon. Pis, ces dernières n'étaient le plus souvent que de longs spots publicitaires réalisés par des fabricants de jouets américains (Hasbro ou Mattel) et japonais (Bandai), destinés à promouvoir leurs jeux, au moment où l'industrie du jouet français dépérissait !

Paradoxe : le secteur « jeunes » est le parent pauvre de la politique budgétaire des chaînes alors qu'il est un des plus rentables. Non seulement les responsables ignorent souvent combien d'argent rapporte leur tranche horaire, mais ils trouvent normal que ces bénéfices ne soient pas réinvestis dans leurs émissions. En réalité, les enfants sont devenus des *« consommateurs en culotte courte »* qui exercent une influence non négligeable sur les achats de leurs parents. Tirant parti de cette évolution, TF 1 a récemment doublé ses tarifs publicitaires pour ce créneau. En un semaine, les émissions enfantines de Dorothée rapportent à la chaîne 5 millions de francs en recettes publicitaires. Soit la moitié des 10 millions de francs engrangés par la publicité du dimanche soir...

Mais cette manne publicitaire n'a pas incité TF 1 à investir davantage dans la production pour enfants. Dans son bilan annuel de la société privatisée, la CNCL regrette que TF 1 n'ait pas *« honoré son engagement portant sur la commande d'émissions scénarisées d'expression originale française pour la jeunesse »*, en faisant remarquer que, sur les 64 heures prévues, pour un montant financier estimé 18 millions de francs, 12 heures 30 minutes seulement ont été commandées en 1987, pour une dépense de 11,2 millions de francs. D'autre part, la Commission relève que, au mépris de *« l'égalité de traitement entre les producteurs »*, TF 1 a confié *« dès l'automne 1987 à une seule société de production la quasi-totalité des programmes destinés à la jeunesse »*.

Dorothée : 1 000 heures par an !

Il s'agit d'AB Production, une société privée qui commercialise les disques de Dorothée et qui, en 1987, a signé un contrat de trois ans avec... Dorothée, responsable de l'émission jeunesse de TF 1 ! *« Lorsque ce contrat viendra à expiration fin août 1990, il y a tout lieu de penser qu'il sera reconduit*, déclare Marc Sillam, directeur adjoint d'AB Production. *S'il n'existe pas d'exclusivité de principe entre nos deux sociétés (1), de fait nous fournissons 22 heures d'émissions à la chaîne, clé en mains, chaque semaine. Grâce à notre succès, les 500 heures par an initialement prévues ont doublé aujourd'hui ! »*

Pourquoi TF 1 s'en est-elle remise à une société privée pour gérer l'ensemble de ses émissions pour jeunes ? C'est tout simplement que la chaîne trouve son intérêt... financier ! Tout en gardant la mainmise sur la manne publicitaire, elle achète un « package » d'émissions animées par Dorothée à des prix défiant toute concurrence : 120 000 F l'heure. Et la création française ? *« La création française n'est pas économiquement viable*, tranche Marc Sillam. *Nous voulions produire une fiction française de 18 heures, « Les aventures de Dorothée », mais nous avons dû renoncer lorsque le CNC nous a refusé une subvention. Malgré cela, nous diffusons une demi-heure de création française, « Pas de pitié pour les croissants », en dépit du coût élevé »*.

TF 1 ne semble guère s'inquiéter des reproches de la CNCL. La chaîne s'est récemment félicitée d'être *« leader auprès des enfants de 8 à 16 ans »*. Mais, à regarder de plus près, le hit-parade des émissions les plus regardées par cette tranche d'âge n'a rien de spécifique ! Il s'agit de : « Sébastien, c'est fou » (32,4 %), « Santa Barbara » (29,7 %), « Marc et Sophie » (24,3 %), « Les Ripoux » (24,1 %), « Intercontinents » (21,6 %). Des variétés, des séries, des films, des jeux, tous destinés à un public général...

Face au monopole de Dorothée sur TF 1, aux séries japonaises sur la 5, A 2 n'a d'abord imaginé qu'une seule réponse : engager Chantal Goya ! Sans grand succès. Aujourd'hui le secteur public semble décidé à réagir.

A Antenne 2, Christophe Izard, nouveau responsable des jeunes depuis le 1er juin, veut mettre l'accent sur la production de fiction française, avec l'aide de partenaires européens ou francophones. Il annonce des dessins animés français et des jeux interactifs. *« Nous avons un devoir envers les parents*, estime-t-il. *Il leur faut des zones de confiance, en sachant qu'ils peuvent laisser leurs enfants devant le poste sans inquiétude »*.

Jacqueline Joubert, qui s'occupe désormais du secteur « adolescents » sur la même chaîne, ne jure, elle aussi, que par la qualité française. *« Une chaîne publique doit se démarquer des autres par son image*, dit-elle. *J'ai beaucoup d'idées ; en aurai-je les moyens ? Je reste foncièrement optimiste, car je crois au talent des jeunes réalisateurs »*.

A la SFP, enfin, le nouveau président, Philippe Guilhaume, a confié à Nicole Pichon, le 6 mai, la tâche de créer un service jeunesse. L'ancienne responsable de « Belokapi » (Bayard Presse) voit grand : des magazines sur l'aventure et la protection de la nature (avec des concours, voyages à la clé), des séries de fiction, des dessins animés (en images de synthèse et 3 D), une histoire de l'humanité... *« La SFP est un outil technique formidable*, dit-elle. *Reste le financement : hors de la coproduction européenne, point de salut ! Enfin, nous sommes condamnés à réussir, car il faut créer une télévision digne de nos enfants qu'ils ne pourront pas nous reprocher plus tard »*.

ALAIN WOODROW.

(1) TF 1 achète la quasi-totalité de ses émissions pour jeunes à AB Production. Une exception : la série « Faber Ryder » achetée directement par la chaîne et prévue pour la rentrée. Pour sa part, AB Production travaille presque exclusivement pour TF 1, sauf deux séries qu'elle vient de vendre à M 6.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-81

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **RENVOYER CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Société

Nouvelles polémiques sur « la mémoire de la matière »

Une commission d'enquête conteste les résultats du docteur Benveniste

L'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* rendra publiques, le jeudi 28 juillet, les conclusions de la commission qui a enquêté dans le laboratoire du docteur Jacques Benveniste (unité 200 de l'INSERM), après la publication par cette revue des résultats signés par ce chercheur français et par son équipe de scientifiques de différents pays mettant en cause plusieurs des fondements de la conception actuelle de la matière (*le Monde* du 30 juin).

Le rapport de cette commission, dont nous publions ici les principaux extraits, met en cause la valeur scientifique des résultats publiés il y a quelques semaines. Il s'agit là d'un nouvel et important épisode dans la polémique sur ces travaux qui concernent plusieurs équipes scientifiques de renommée internationale ainsi qu'une revue considérée, jusqu'à présent, comme l'une des plus prestigieuses du monde.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le docteur Benveniste conteste, pour sa part, de manière très vive, la valeur du travail effectué par cette commission et considère ses conclusions comme dénuées de tout fondement.

Les nouveaux développements coïncident avec une autre affaire – américaine de dénonciation de fraude scientifique, où est impliqué le professeur David Baltimore, prix Nobel de médecine.

Une étrange brigade antifraude

La magie au secours de la raison. Après la première historique que constituait la publication des résultats de l'équipe internationale dirigée par le docteur Benveniste, tendant à démontrer qu'il existait une forme de « mémoire » de l'eau et de la matière, c'est une autre et tout aussi extraordinaire première que viennent de réaliser les dirigeants de l'hebdomadaire *Nature* en décidant *a posteriori* et contre toute attente de mener une enquête pour juger de la valeur scientifique du travail qu'ils avaient accepté de publier.

Une démarche d'autant plus surprenante quand on sait que cette commission était composée de M. John Maddox (journaliste spécialisé en physique théorique et directeur de la revue), de M. Walter Stewart, spécialisé depuis une dizaine d'années dans l'étude des fraudes scientifiques, mais aussi de M. James Randi (magicien professionnel), dont la présence avait été jugée utile, précise le rapport, *« à cause des remarquables résultats qu'il avait pu obtenir en matière de tricherie »*.

« Un groupe bizarrement constitué »

Ce sont ces trois personnes qui signeront, dans le prochain numéro de *Nature* (daté 28 juillet), le rapport de la commission d'experts, trois personnes qui reconnaissent former *« un groupe bizarrement constitué »*, qui avouent n'avoir aucune expérience particulière concernant le travail mené – entre autres – à l'unité 200 de l'INSERM et qui, enfin, reconnaissent que, dans ces conditions, le travail effectué dans ce laboratoire pourrait leur être difficile à appréhender. *« Mais, sur la base de notre expérience,* assurent-ils, *nous sommes sûrs de nous quand nous concluons que la conception des expériences effectuées à l'unité 200 de l'INSERM est entièrement inadaptée aux affirmations faites le mois dernier. »*

Cette commission souligne toutefois ne pas avoir mis en évidence des *« tricheries ou des malhonnêtetés dans le travail expérimental de l'équipe de Clamart »*. *« D'un autre côté, nous croyons que les données expérimentales n'ont pas été efficacement critiquées et que les imperfections ont été inefficacement rapportées. »* Elle estime également avoir des raisons de croire que *« le docteur Benveniste était* (et peut-être demeure) *ingénument convaincu de la réalité du phénomène qu'il rapporte dans son article. Nous savons que notre rapport causera une déception à ce laboratoire et nous regrettons qu'il doive en être ainsi »*. Les observations et les conclusions spectaculaires du docteur Benveniste reposaient sur un phénomène biologique connu sous le nom de *« test de dégranulation »* qui concerne certaines cellules humaines lorsqu'elles sont mises au contact des substances auxquelles elles sont allergiques. Le phénomène consiste en une modification des couleurs et des structures de ces cellules.

Les chercheurs français, israéliens, italiens et canadiens expliquaient schématiquement avoir réussi à reproduire ce phénomène avec de l'eau « pure » qui avait été mise en contact avec une substance allergisante diluée à l'infini, tout se passant comme si cette eau avait conservé le « souvenir » du contact de cette substance. La publication de ces observations avait suscité un tollé chez nombre de chimistes et de biologistes qui ne pouvaient comprendre les bases rationnelles d'un phénomène contraire aux données fondamentales de la science moléculaire.

Fautes professionnelles

Les critiques des trois membres de la commission concernent, pour l'essentiel, le mauvais contrôle statistique qui, selon eux, a été fait sur ces expérimentations. Ils soulignent aussi l'existence d'erreurs systématiques qui n'ont pas été recherchées. Selon eux, le phénomène mis en évidence n'est pas reproductible, du moins tel qu'on l'entend généralement. Le docteur Benveniste réfute, pour sa part, de telles critiques sur le fond. Il met en cause la forme donnée à de telles investigations et accuse les membres de la commission de fautes professionnelles *(lire l'entretien ci-dessous)*. *« Il faut savoir,* ajoute-t-il dans son commentaire, que publiera *Nature, que le rapport de la commission d'enquête s'autodétruit puisque ses auteurs reconnaissent eux-mêmes que le biais statistique qu'ils croient avoir mis en évidence ne concerne pas certaines expériences qui ont admirablement marché. »* Il assure, d'autre part, que ces travaux avaient été menés sous la direction de spécialistes français et israéliens de compétence internationale.

Compte tenu de ces éléments, il est clair que, loin de mettre un terme à la polémique, la publication à venir du rapport de la commission d'enquête va bel et bien l'exacerber. En l'état actuel du dossier, plusieurs questions importantes peuvent être soulevées. Pourquoi une revue aussi prestigieuse que *Nature* a-t-elle précipité sa publication des conclusions d'un travail avant de mener l'investigation qu'elle souhaitait voir réaliser et qui était, au départ, une des conditions préalables à cette publication ? Comment justifier l'attitude de M. Stewart, qui avait cautionné le travail du docteur Benveniste et autorisé sa publication et qui, aujourd'hui, en remet totalement en cause la valeur ? Quelle raison avancer pour justifier la présence d'un « magicien professionnel » dans la commission d'enquête, sinon le postulat qu'existait une fraude camouflée dans le laboratoire français ?

Pourquoi enfin les auteurs du rapport écrivent-ils avoir été « atterrés » lorsqu'ils se sont aperçus que deux des collaborateurs du docteur Benveniste étaient salariés de la société homéopathique française Boiron et Cie, le même Boiron et Cie qui a d'ailleurs réglé les notes d'hôtel parisiennes des trois « enquêteurs » de *Nature* ?

JEAN-YVES NAU.

Passe-passe au laboratoire

« N'approchez pas de la vitre. Personne ne doit entrer dans le laboratoire. Eloignez-vous ! » C'était il y a quinze jours, le 6 juillet, dans le laboratoire du docteur Jacques Benveniste, à l'unité 200 de l'INSERM (Clamart). La « commission d'enquête », dirigée par John Maddox, le directeur de la revue scientifique britannique *Nature*, était à pied d'œuvre depuis quarante-huit heures. Composée d'un spécialiste de la détection des fraudes scientifiques, Walter Steward, d'un magicien professionnel, James Randi, célèbre en son temps pour avoir démasqué Uri Geller, et de son assistant, la petite équipe avait pris possession des locaux. Jusqu'à la moindre pipette, personne, mis à part Walter Steward, ne devait toucher à rien. Du coin de l'œil, Jacques Benveniste observait. La seule condition qu'il avait mise était que Randi ne devait pas non plus toucher aux appareils. *« Un gaillard pareil pourrait tout faire disparaître sans que personne ne s'en rende compte »*, disait-il.

En ce mercredi, l'atmosphère était plutôt décontractée. Walter Steward, comme à son habitude, filmait tout en vidéo. Devant lui, une multitude d'enveloppes cachetées dans lesquelles il enfermait des pipettes scellées. Un drôle d'enquêteur, ce Walter Steward : maniaque à l'extrême, survolté à la seule pensée de la fraude ou de l'erreur que forcément il allait mettre en évidence.

Le laboratoire était comme paralysé, répondant au doigt et à l'œil aux moindres desiderata, ou caprices, comme on voudra, des enquêteurs. Goguenard, John Maddox faisait mine de n'être là que pour la forme. *« Jacques,* disait-il à Benveniste, *c'est vraiment extraordinaire ces expériences. Et puis, vous êtes si gentil... »*

C'était donc le mercredi, et toutes les expériences marchaient. A de très hautes dilutions, les basophiles se dégranulaient à qui mieux mieux. On se demandait seulement comment un chercheur de la trempe de Benveniste pouvait accepter pareil manège.

Le jeudi et le vendredi suivants, Steward décide de multiplier les expériences en aveugle et en double aveugle. Un travail épuisant pour les deux personnes habilitées à compter les cellules basophiles. Du travail de laboratoire à marche forcée. Comme si soudainement le temps était compté. Pendant trois jours, on avait musardé avec de petites expériences et voilà que, tout à coup, il devenait urgent d'accomplir des expériences d'une méthodologie extraordinairement sophistiquée. Et ce qui, finalement, devait arriver arriva : la dernière expérience en double aveugle ne marcha pas. Randi, qui, en réalité, s'était contenté d'amuser la galerie en présentant gratuitement quelques-uns de ses tours les plus fameux, semblait satisfait. Steward, lui, triomphait : puisque cette expérience n'avait pas marché, c'est bien qu'il y avait eu fraude. Plus circonspect, John Maddox cherchait une explication. Comment se trouvait-il que cette expérience ait réussi à Toronto, Jérusalem et Milan, qu'elle ait marché le lundi, le mardi, le mercredi, et qu'elle ait finalement échoué le vendredi. Simplement parce que, cette fois, elle avait été réalisée en double aveugle !

Le double aveugle

Jacques Benveniste, comme si le ciel lui était tombé sur la tête, assistait, impuissant, au triomphe de Steward. C'était inutile d'insister, Steward avait obtenu ce qu'il était venu chercher à Clamart : une nouvelle fraude à son tableau de chasse. Après David Baltimore, prix Nobel de médecine et directeur du Whitehead Institute du Massachusetts Institute of Technology (MIT), il allait épingler Jacques Benveniste, l'homme qui avait découvert le PAS, le plus puissant médiateur de l'inflammation. Steward le justicier.

Tout était oublié : le fait qu'il était relecteur de la publication de Benveniste dans *Nature* et qu'un mois auparavant il avait bien été obligé d'en accepter la parution ; le fait que l'hebdomadaire scientifique américain *Science*, dans deux numéros successifs, ait mis en cause son rôle et sa compétence (1). Benveniste soit n'y connaissait rien, soit était un escroc.

Dans son bureau, Jacques Benveniste tentait, une dernière fois, de convaincre le professeur Charpin (Marseille), le plus célèbre allergologue français, de rendre publics les résultats qu'il avait obtenus et qui corroboraient exactement ce qui avait été trouvé à Clamart, Jérusalem, Toronto et Milan...

FRANCK NOUCHI.

(1) Datés 24 juin et 1er juillet.

« Une véritable comédie scientifique »

nous déclare le docteur Benveniste

« Quelle est votre première réaction avant la publication par Nature des conclusions de cette commission d'enquête ?

– Il faut savoir que nous n'avons cessé, depuis notre demande de publication dans cette revue, de réclamer à la direction de *Nature* de venir constater de quelle manière nous travaillons et de refaire avec nous les expériences dont les résultats apparaissaient aussi extraordinaires. Or la direction de *Nature*, qui avait toujours retardé, sous divers prétextes, la publication de nos résultats, a, après s'être engagée pour une publication dans le numéro du 14 juillet, brutalement décidé d'avancer cette date. Notre article a été officiellement accepté le 13 juin et publié le 30 du même mois, ce qui est un délai incroyablement rapide. La direction nous explique alors que la commission d'enquête viendrait ensuite... Je n'ai pas réagi immédiatement en voyant la composition de cette commission, car, *a priori*, certains noms ne me disaient rien. Ce n'est qu'après que j'ai compris.

– Et alors ?

– Alors, je me suis inquiété. J'ai dit à M. John Maddox qu'envoyer un « magicien professionnel » dans mon laboratoire était une chose totalement stupide. J'ai aussi expliqué que, s'il y avait une faille scientifique, elle ne concernait pas que mon laboratoire mais tous ceux, israélien, italien et canadien, qui ont pu reproduire nos résultats et qui signaient avec nous l'article. J'ai trouvé totalement irrationnel que la revue *Nature* désigne, dans cette commission d'enquête, Walter Stewart, dont elle critique dans ses propres colonnes la compétence scientifique. En réalité, cet escadron de redresseurs de torts a fait régner durant cinq jours dans notre laboratoire un climat de peur et de suspicion constant, de pression psychique et intellectuelle, avec une mise en scène hollywoodienne qui interdisait tout travail scientifique véritable. J'ajoute qu'aucun programme expérimental n'avait été mis au point à l'avance et que de très graves fautes méthodologiques et professionnelles ont été commises par cette commission pour les deux expériences, sur les cinq effectuées, qui ont donné des résultats négatifs.

– Pourquoi, dans ces conditions, avoir accepté la présence de cette commission d'enquête dans votre laboratoire ?

– Parce que, si je les avais fait sortir, comme j'aurais dû le faire, de mon laboratoire, on m'aurait accusé de refuser l'évaluation scientifique que j'avais réclamée et de cacher quelque chose. Quoi qu'il en soit, ce ne fut qu'une véritable comédie scientifique, une parodie d'investigation effectuée par un magicien et par un procureur scientifique travaillant dans le plus pur style des sorcières de Salem ou de l'idéologie maccarthyste ou soviétique.

– Quelle interprétation donnez-vous à tout cela ?

– Qu'y a-t-il derrière tout cela ? Plusieurs explications sont possibles. Tout s'est passé comme si l'on avait fait sortir l'alouette du champ de blé pour mieux la tirer. Car enfin, voilà des gens qui disent ne pas douter de notre honnêteté scientifique mais qui nous mettent directement en cause. C'est comme si je déclarais : vous êtes un honnête homme, mais, au moment précis où vous avez quitté mon bureau, mon portefeuille a disparu. En quelques heures, ils ont détruit plusieurs années de travail de notre équipe et des laboratoires qui, en France et à l'étranger, ont collaboré avec nous.

– Qu'allez-vous faire ?

– Rien. Le processus de validation scientifique est en route. On découvrira bien, un jour prochain, si nous sommes tous, face à nos résultats, victimes d'un mirage collectif ou s'il y a là une véritable remise en question de la conception que nous avons de la structure de la matière. Mais, en toute hypothèse, ce n'est pas un magicien et un procureur qui, au terme de cette parodie, peuvent faire avancer les choses. Je demande toutefois instamment à tous mes collègues scientifiques de ne jamais tomber dans le piège où je suis tombé. Nous sommes entrés dans une période où, sous couvert de rechercher la fraude scientifique, certains vont tuer la recherche elle-même, à coups de dénonciations, de trahisons et de climat de peur savamment entretenu. La toute récente affaire Baltimore aux Etats-Unis en est un parfait exemple : on peut mettre en doute la compétence et l'honnêteté d'un Prix Nobel à partir de quelques photocopies prises dans un laboratoire. Un véritable goulag scientifique, je n'exagère pas, est en train de se mettre en place.

Un précédent aux Etats-Unis

David Baltimore, l'un des scientifiques les plus célèbres du monde – il obtint le prix Nobel de médecine à trente-quatre ans, – actuellement directeur du Whitehead Institute au Massachusetts Institute of Technology (MIT), est, lui aussi, actuellement au cœur d'une polémique l'opposant à Walter Stewart. A l'origine de cette affaire complexe, un article consacré au système immunitaire des souris transgéniques, cosigné par Baltimore et publié le 25 avril 1986 dans la revue scientifique *CELL*.

Peu après sa parution, un chercheur du MIT, Margot O'Toole, accusa le principal auteur de l'article, Thereza Imanishi Kari, d'avoir manipulé certaines données y figurant. Ce fut l'occasion pour Ned Feder et Walter Stewart, deux chercheurs du National Institute of Health, célèbres non pas pour leurs travaux scientifique mais pour leur acharnement à déceler des traces de fraude scientifique, d'exercer à nouveau leur talent. Après enquête, il leur apparut qu'il y avait bien eu fraude.

David Baltimore ne l'entendit pas ainsi, mit en cause la compétence scientifique des deux enquêteurs et contre-attaqua. L'affaire prit des proportions telles que le Congrès des Etats-Unis s'en mêla et décida de nommer à son tour une commission d'enquête.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de la communauté scientifique américaine qui est ébranlée. Le célèbre hebdomadaire scientifique américain *Science* vient de consacrer une longue enquête à cette affaire, mettant lui aussi en cause la compétence scientifique de Feder et Stewart. Quant à Baltimore, il s'inquiète au nom de tous les chercheurs : *« Ce qui m'arrive aujourd'hui pourrait arriver à n'importe quel autre chercheur. »*

F. N.

POLLUTION

Manifestations en RFA

Les Allemands se mobilisent contre l'« agonie de la mer du Nord »

BONN
de notre correspondant

Cinquante responsables venus par train spécial des côtes de la mer du Nord sont arrivés le lundi 25 juillet à Bonn présenter leurs doléances au gouvernement fédéral.

Bourgmestres, directeurs de stations balnéaires, présidents d'associations locales : ce sont les ambassadeurs des dizaines de milliers d'Allemands qui ont manifesté dimanche dernier sur les plages selon le mot d'ordre : *« Sauvez la mer du Nord. »* Sur l'île de Sylt, située aux confins du Danemark, les manifestants ont formé une longue chaîne humaine ; dans les villes et villages côtiers, des offices religieux ont été célébrés ainsi que des rassemblements de protestation avec signatures de pétitions. Ces longues listes de mécontents ont ensuite pris le train pour Bonn, train où les responsables ont tenu, selon leurs propres termes, une *« conférence de presse roulante »* à laquelle les journalistes étaient invités à se joindre à chaque arrêt du convoi.

Les responsables du littoral réclament de Bonn un programme d'urgence interdisant notamment, dès l'an prochain, le versement de déchets d'acides dans la mer du Nord et l'incinération en haute mer d'ici deux ans. Ils exigent aussi des réductions sensibles des écoulements radioactifs. Les stations d'épuration sont également la cible des manifestants car, selon eux, elles déversent des produits extrêmement nocifs dans les fleuves qui les véhiculent ensuite jusqu'à la mer.

M. Bodo Richter, secrétaire d'Etat à l'environnement du land du Schleswig-Holstein, estime à 400 millions de deutschemarks le coût de l'assainissement des stations d'épuration pour sa seule région. On imagine donc la somme qu'il faudrait pour effectuer des travaux analogues dans des länder autrement plus peuplés, comme la Rhénanie-Westphalie ou la Basse-Saxe.

Les manifestations du dimanche 24 juillet prouvent que les Allemands se focalisent à nouveau sur les problèmes d'environnement. L'invasion d'algues vertes le mois dernier et la mystérieuse épidémie qui a tué plus de quatre cents phoques en mer du Nord depuis le début de l'été ont poussé la population à se mobiliser. Bien que, pour l'instant, les deux phénomènes n'aient pas pu être attribués scientifiquement à la pollution (on a parlé des conditions climatiques pour les algues et de virus ou de parasite pour les phoques), l'opinion publique allemande est sûre de son fait. A l'instar de la mort des forêts il y a quatre ans, l'*« agonie de la mer du Nord »* mobilise désormais les médias et suscite l'émotion collective en RFA. – *(Intérim.)*

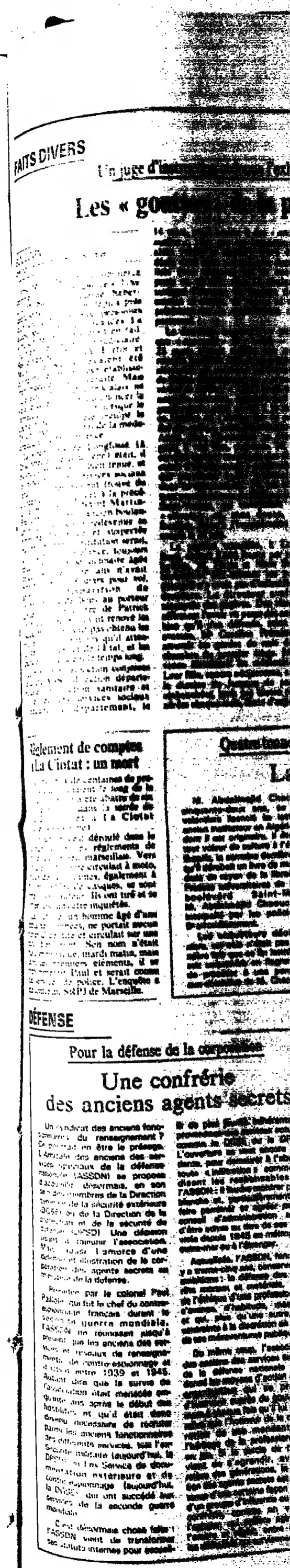
FAITS DIVERS

Les « go

Règlement de comptes à La Ciotat : un mort

DÉFENSE

Pour la défense de la corporation

Une confrérie des anciens agents secrets

Société

FAITS DIVERS

Un juge d'instruction ordonne l'exhumation et l'autopsie de sept cadavres

Les « gouttes » de la pension Sainte-Godeleine

BOULOGNE
de notre envoyée spéciale

Inscrite au registre du commerce comme *« pension de famille »*, l'institution Sainte-Godeleine hébergeait, sans autorisation depuis près d'un an, quarante-deux personnes âgées, pour la plupart invalides. La « maison de retraite » était en faillite, bientôt en règlement judiciaire. Ses dirigeants, Patrick Fortin et Maryvonne Sailly, avaient été contraints de fermer leur établissement précédent pour vétusté. Mais nulle autorité du Pas-de-Calais ne s'était encore décidée à prononcer la fermeture de l'institution, lorsque le couple directorial a été inculpé le 26 juin d'exercice illégal de la médecine et d'abus de confiance.

La « pension » de Longfossé (à 25 kilomètres de Boulogne) était, il est vrai, *« propre »* et bien tenue, et les inspecteurs des services sociaux venus l'inspecter avaient trouvé du changement par rapport à la précédente maison de Saint-Martin-Boulogne, gérée par l'ancien boulanger et son ex-épouse redevenue sa compagne. Inspectée et suspectée mais pas fermée, l'institution servait, selon toute vraisemblance, toujours en activité si une pensionnaire âgée de quatre-vingt-onze ans n'avait porté plainte le 18 mars pour vol, après la disparition de 180 000 francs de bons au porteur déposés dans le coffre de Patrick Fortin. Le directeur avait rénové les locaux, mais il n'avait pas obtenu les prêts et les subventions qu'il attendait des banques et de l'État, et les créanciers trouvaient le temps long.

La première inspection conjointe de la DDASS (direction départementale de l'action sanitaire et sociale) et des services sociaux dépendant du département, le 14 mars, avait conclu à des *« anomalies »*. Non que les inspecteurs aient relevé le nombre élevé de décès dans cette pension très familiale (une vingtaine sur 42 occupants en un an), mais ils avaient souligné l'absence de registre des entrées et sorties, de menus et de précisions sur la qualification du personnel.

La deuxième inspection – puisque *« anomalie »* il y avait – le 25 mars s'était soldée par une retraite prudente devant les bergers allemands qui gardaient les barbelés de Sainte-Godeleine et un *« procès-verbal de carence »*. Le 11 avril, une nouvelle tentative, appuyée par la gendarmerie, avait abouti à la mise en lumière de *« doutes sur la qualité des soins »*, selon la préfecture à Arras. Mais l'institution ne dérangeait, à vrai dire, personne. Ni les services sociaux conscients des difficultés d'hébergement « médicalisé » des personnes âgées grabataires dans le département. Ni les hôpitaux psychiatriques de Bailleul et de Saint-Venant, qui envoyaient des « clients », ni, sans doute, les familles, jusqu'à l'incarcération du couple le 26 juin.

La pension complète, à Longfossé, coûtait 5 000 francs par mois environ. M. Fortin et Mme Sailly assuraient eux-mêmes les soins puisqu'il n'y avait pas d'infirmière à demeure. Le directeur avait le monopole des piqûres. Des témoins affirment l'avoir vu poser des sondes bien qu'il s'en défende, selon son avocate, Me Caroline Frémiot. Il assurait les gardes de nuit de sa chambre du premier étage. Maryvonne distribuait les médicaments. Leur fille, encore adolescente, aidait la dizaine de femmes de service embauchées, mais pas toutes rémunérées chaque mois, faute d'argent.

Maintenant que l'établissement est fermé, le personnel se demande ce que contenaient les *« gouttes »* administrées à certains malades. Les témoins relèvent que tel pensionnaire est mort peu après son arrivée et son épouse huit jours plus tard. Qu'une autre, accueillie en forme, a rapidement décliné. Chargé du dossier, le juge d'instruction, M. Alain Vogelweith, du tribunal de Boulogne, a fait procéder à l'exhumation à Béthune, à Dunkerque et à Etaples, des corps de sept personnes dont le décès pourrait être suspect. Le résultat des autopsies et des analyses toxicologiques ne sera pas connu avant septembre. Officiellement, il ne s'agit pour l'instant que de savoir si des médicaments que nul médecin n'avait prescrits ont été donnés à des personnes âgées.

Nombreux chefs d'inculpation

Mais l'on ne peut pas s'empêcher de penser que le magistrat cherche en même temps à s'assurer qu'il ne convient pas d'ajouter à la longue liste des chefs d'inculpation prononcés contre le couple (abus de confiance, vols, extorsion de signature, non-assistance à personne en danger, exercice illégal de la médecine, ouverture sans autorisation d'une institution médico-légale) celui d'homicide par imprudence, voire d'homicide tout court. On ne saura pas toutefois de quoi exactement est morte, il y a près d'un an, la détentrice d'un livret de caisse d'épargne passé de 150 000 francs à 2,50 francs, son décès étant trop ancien.

Patrick Fortin, quarante ans, et Maryvonne Sailly, trente-sept ans, étaient, de l'avis des enquêteurs, des gens *« convenables »*. Ils passaient Noël avec leurs pensionnaires. Il n'en ont pas moins conservé des bijoux appartenant aux personnes âgées, un carnet de chèques signés en blanc par l'une d'entre elles et commis un début de détournement de maisons pour lequel leur notaire, M. Paul Carlot, retraité de quatre-vingt-cinq ans, connu dans la région, a été inculpé. M. Fortin aurait reconnu avoir utilisé les 180 000 francs de la première plaignante pour financer une partie des dettes de la maison de retraite. Il ne pouvait faire moins, les bons au porteur ayant été négociés par son frère Donald, boulanger, inculpé lui aussi de recel d'abus de confiance.

Pour le reste, le directeur se retranche derrière son médecin de famille qui, lui aussi, a pignon sur rue à Boulogne. Le praticien a été entendu comme témoin par le juge d'instruction. Il examinait, selon M. Fortin, les patients un fois tous les dix jours en moyenne. Il signait les permis d'inhumer.

Les services sanitaires et sociaux du département, divisés en deux en vertu de la décentralisation, se renvoient aujourd'hui la responsabilité dans la poursuite de l'activité de l'établissement. Au conseil général, on affirme que la procédure de fermeture était enclenchée *« courant 1987 »*. L'exécutif du département planche plus généralement sur un *« plan gérontologique »* qui a déjà abouti à la suspension d'une dizaine de maisons de retraite *« pirates »* sur ce littoral boulonnais où la crise semble avoir accéléré la sollicitude envers les personnes âgées. La décision concernant l'établissement de Longfossé est *« maintenant prise »*, l'arrêté est signé. Près d'un mois après qu'elle eut été fermée de fait, l'institution Sainte-Godeleine l'est désormais officiellement.

CORINE LESNES.

Règlement de comptes à La Ciotat : un mort

Sous les yeux de centaines de promeneurs qui flânaient le long de la plage, un homme a été abattu de six balles de 9 mm dans la soirée du lundi 25 juillet à La Ciotat (Bouches-du-Rhône).

Le meurtre s'est déroulé dans le plus pur style des règlements de compte du milieu marseillais. Vers 22 heures, l'homme circulait à moto, lorsque deux hommes, également à moto et coiffés de casques, se sont portés à sa hauteur. Ils ont tiré et se sont enfuis sans être inquiétés.

La victime, un homme âgé d'une trentaine d'années, ne portait aucun papier d'identité et circulait sur une moto d'emprunt. Son nom n'était pas communiqué, mardi matin, mais selon les premiers éléments, il se prénommerait Paul et serait connu des services de police. L'enquête a été confiée au SRPJ de Marseille.

Quatre tonnes et demie de livres dérobés récupérés par la police

La bibliophilie à l'arraché

M. Abdelmajid Chaouche, cinquante-deux ans, se disait volontiers licencié ès lettres et ancien instituteur en Algérie, pays dont il est originaire. Il était surtout voleur de culture à l'étalage. Surpris, la semaine dernière, alors qu'il dérobait un livre de médecine dans un rayon de la librairie Les Presses universitaires de France, boulevard Saint-Michel, M. Abdelmajid Chaouche fut interpellé par les policiers du 5e arrondissement.

Les enquêteurs décidèrent alors, car cela n'était pas la première fois que ce fin lettré se faisait surprendre en flagrant délit, de procéder à une perquisition aux domiciles de M. Chaouche et de son épouse, Marie-Madeleine, quarante-huit ans, infirmière. Dans le studio que le couple possède à Paris et dans un pavillon qui leur appartient également à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), les policiers devaient faire une découverte étonnante : 4,5 tonnes de livres, neufs pour la plupart, étaient amassés là. Des ouvrages de médecine, de sciences, des dictionnaires, des livres d'art, des bandes dessinées et même une bonne partie de la collection de la Pléiade.

Outre ce butin estimé à plus de 800 000 francs, ce couple de collectionneurs à moindres frais devait reconnaître, lors de son interrogatoire, l'existence d'un système de commerce parallèle. Beaucoup de livres étaient revendus à des étudiants du Quartier latin, au prix de quelques petites annonces gratuites affichées dans les couloirs des facultés. Cette activité, selon la police, aurait permis, en huit ans, aux époux Chaouche de gagner environ 3 millions de francs. Le vol, c'est la propriété, et donc M. et Mme Chaouche purent ainsi s'offrir studio et pavillon. Et même, dans un bel élan culturel, consentir des prêts hypothécaires, de l'ordre de 100 000 à 500 000 francs, à d'autres candidats à l'accession à la propriété.

DÉFENSE

Pour la défense de la corporation

Une confrérie des anciens agents secrets

Un syndicat des anciens fonctionnaires du renseignement ? Ce pourrait en être le présage. L'Amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale (ASSDN) se propose d'accueillir, désormais, en son sein des membres de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) ou de la Direction de la protection et de la sécurité de défense (DPSD). Une décision visant à rajeunir l'association. Mais, aussi, l'amorce d'une défense et illustration de la corporation des agents secrets au ministère de la défense.

Présidée par le colonel Paul Paillole, qui fut le chef du contre-espionnage français durant la seconde guerre mondiale, l'ASSDN ne réunissait jusqu'à présent que les anciens des services et réseaux de renseignements, de contre-espionnage et d'action entre 1939 et 1945. Autant dire que la survie de l'association était menacée cinquante ans après le début des hostilités et qu'il était donc devenu nécessaire de recruter parmi les anciens fonctionnaires des différents services, tels l'ex-Sécurité militaire (aujourd'hui, la DPSD) ou l'ex-Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (aujourd'hui, la DGSE), qui ont succédé aux services de la seconde guerre mondiale.

C'est désormais chose faite : l'ASSDN vient de transformer ses statuts internes pour accueillir de plus jeunes adhérents en provenance des services actuels, comme la DGSE ou la DPSD. L'ouverture se veut encore prudente, pour demeurer à l'abri de toute « infiltration » comme le disent les responsables de l'ASSDN : il faudra montrer patte blanche et, particulièrement, se faire parrainer et agréer par le conseil d'administration avant d'être admis au titre de ses activités depuis 1945 en métropole, outre-mer ou à l'étranger.

Actualisée, l'ASSDN, fondée il y a trente-cinq ans, conserve ses ambitions : la défense des intérêts moraux et matériels, voire de l'éthique d'une profession qui s'avance, d'habitude, masquée et qui, plus qu'une autre, est contrainte à la discrétion en dépit de ses mésaventures publiques.

Du même coup, l'association des anciens des services secrets de la défense nationale s'est donné les moyens d'action d'une organisation qui se promet d'intervenir auprès du gouvernement à chaque fois qu'il lui apparaîtra que l'honneur de la corporation de ses mandants ou l'héritage de la profession sont en jeu. Si le cercle de famille vient de s'agrandir, avec la relève des générations, la tradition des agents secrets est maintenue d'une certaine façon : celle d'un groupe d'influence ou d'une confrérie, comme on voudra l'appeler, qui préfère agir dans l'ombre et régler, entre initiés, les difficultés qui surviennent.

Ancien commandant de la base de Bizerte en 1961

L'amiral Maurice Amman est décédé

Ancien préfet maritime de Brest et fondateur de la Société nationale de sauvetage en mer, l'amiral Maurice Amman est décédé, dimanche 24 juillet à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il commandait la base stratégique de Bizerte, en Tunisie, lorsque de graves incidents opposèrent les forces armées tunisiennes et françaises en juillet 1961.

Né le 16 octobre 1904 à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) et ancien élève de Navale, Maurice Amman était jeune capitaine de corvette en 1940 à bord du *Jean-Bart* lorsque le cuirassé réussit à s'échapper de Saint-Nazaire pour rejoindre Casablanca, et éviter ainsi de tomber aux mains des Allemands.

Chef de cabinet de l'amiral Lemonnier, chef d'état-major général de la marine à la Libération, Maurice Amman entame une carrière prestigieuse. En 1951, il commande l'école d'application de Navale et le croiseur *Jeanne-d'Arc*. En 1955, il est attaché naval à l'ambassade de France à Londres. En 1958, il commande l'Ecole supérieure de guerre navale, et en 1959, avec le grade de vice-amiral, il devient préfet maritime de Cherbourg. L'année suivante, il est nommé commandant supérieur de la base interarmées de Bizerte.

En juillet 1961, la France procède à un renforcement de la base de Bizerte, ce qui, pour M. Habib Bourguiba, est contraire à la souveraineté tunisienne, reconnue depuis 1956. Des manifestations, puis des barrages bloquent l'accès à la base. Entre le 20 et le 22 juillet 1961, une bataille sanglante va opposer aux militaires et à des volontaires tunisiens les forces armées françaises, qui tentent de dégager la base et le goulet de Bizerte. Après le cessez-le-feu, on relèvera vingt et un morts chez les Français, et les Tunisiens évaluèrent leurs pertes à un millier de tués. Le général de Gaulle devait ensuite exprimer son *« entière satisfaction »* à l'amiral Amman, en même temps qu'il acceptait l'ouverture de pourparlers sur l'avenir de la base de Bizerte, qui sera évacuée et transférée à l'amiable en 1963.

En novembre 1961, l'amiral Amman est nommé préfet maritime de Brest, une fonction qu'il abandonnera en 1965 avec le rang d'amiral (cinq étoiles) pour le cadre de réserve. En 1967, il fonde la Société nationale de sauvetage en mer, qui est reconnue d'utilité publique et réunit des bénévoles pour aider à la sécurité des Français en vacances.

Président d'honneur de l'Académie de marine et fondateur du cercle de la mer, l'amiral Maurice Amman était grand officier de la Légion d'honneur et grand-croix du Mérite.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

POLICE

M. Jean-Pierre Sanguy, nouveau directeur de la PJ parisienne

La passion d'un professionnel

Il fume la pipe et n'est guère bavard. Un portrait de M. Jean-Pierre Sanguy, nommé jeudi 21 juillet directeur de la police judiciaire parisienne, pourrait s'arrêter à ces deux caractéristiques. L'homme laisse peu de prise à la curiosité, cultivant un profil de professionnel endurci, sinon blasé, dont l'expression naturelle serait laconique. Evidemment, ce n'est que l'apparence. En réalité, M. Sanguy est un passionné, amoureux de son métier, mais qui a trop vu la publicité jouer des tours à certains de ses collègues pour se laisser prendre au jeu.

Ce qui n'exclut pas – tout au contraire – un brin de provocation. Pourquoi ce tout jeune lieutenant démobilisé de la guerre d'Algérie, où il fut affecté à la « pacification » dans les sections des anciennes affaires indigènes, choisit-il la police en 1961, en entrant comme commissaire adjoint à la police judiciaire parisienne ? Réponse : *« Je revenais d'Algérie, je voulais un métier d'homme. Ça vous plaît ça ? »* Ce pied-noir du Maroc, fils de médecin, né le 15 août 1933 à Agadir, dont la famille s'est installée à Marseille, fera ensuite toute sa carrière à la PJ. En province et à Paris, en province plutôt qu'à Paris. Mais la capitale le rattrapera sur la fin, malgré son envie de la fuir.

En 1964, M. Sanguy passe donc le concours de l'ancienne sûreté nationale, avec la ferme décision d'échapper à la région parisienne. *« J'ai toujours eu de la chance : j'ai seulement réussi à faire 7 kilomètres sur l'autoroute ! »* Il est en effet nommé à Massy (Essonne) chef des unités de PJ de voie publique. Puis, le 1er juillet 1967, la direction centrale de la PJ l'appelle comme chef adjoint à l'Office central de répression du banditisme (OCRB). Mais l'homme est têtu : le 1er avril 1970, il réussit enfin à s'éloigner, comme chef de l'antenne de PJ de Nice, rattachée au SRPJ de Marseille.

Les classes provinciales

Jusqu'en mars 1984, ses désirs seront comblés : Toulouse, Lyon, Marseille... Les classes provinciales de M. Sanguy sont exhaustives. Sous-chef du SRPJ de Toulouse en 1973, il rencontre brutalement le terrorisme avant qu'il ne devienne un lieu commun médiatique : en 1974, il est blessé lors de l'explosion d'une bombe au consulat d'Espagne. Auteurs : les GARI, qui comptent parmi leurs militants un certain Jean-Marc Rouillan que l'on retrouvera à la tête d'Action directe. En 1976, le voici sous-chef encore, mais à Lyon. Et enfin, en 1980, chef du SRPJ de Marseille.

L'assassinat du juge Michel, la tuerie d'Auriol, la mort mystérieuse de René Lucet, bref la chronique marseillaise du crime et de la politique, c'est pour lui. Sa prudence, sa réserve, sa méfiance à l'égard des contingences non policières s'y développent. Alors que le maire de Marseille Gaston Defferre, est aussi ministre de l'intérieur, ces qualités – qui sont pourtant de discipline et non de complaisance – séduisent. En 1984, il est donc appelé à Paris comme sous-directeur chargé des divisions de police judiciaire (DPJ), puis, en juin 1985, promu numéro deux du Quai des Orfèvres, sous-directeur chargé de superviser les brigades centrales, dauphin explicite de M. Pierre Touraine dans l'attente, de la retraite de ce dernier, le 1er juin dernier.

Désormais à la tête de la PJ parisienne, M. Sanguy a dû abandonner ses amours provinciales. *« Parce que j'obéis, et puis la PP m'a pris dans ses bras. »* Son programme ? *« La continuité dans la rigueur et la discipline. »* Est-ce à dire que ces deux qualités ont été quelque peu oubliées ? *« C'est ma conception permanente du métier. Vous n'aurez pas d'explication de texte »*, se contente-t-il de répondre. Il est vrai que le chemin a été balisé. La réorientation de ces dernières années autour de la délinquance de voie publique et des stupéfiants, deux caractéristiques de la criminalité parisienne, n'est-elle pas de son cru ? Quant à la politique, M. Sanguy affecte de l'ignorer : *« Ce n'est pas mon problème. Je travaille, c'est tout. »*

EDWY PLENEL.

JUSTICE

Création d'un tribunal de première instance à la Cour européenne de justice

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté économique européenne ont décidé, lundi 25 juillet, à Bruxelles, la création d'un tribunal de première instance au sein de la Cour européenne de justice. Cette nouvelle chambre devrait soulager la Cour de Luxembourg, submergée par les dossiers mineurs et accélérer le jugement des litiges.

Le tribunal de première instance aura, notamment, à examiner les affaires concernant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), les conflits entre les institutions européennes et leurs personnels et, enfin, certains dossiers mineurs de concurrence. Les arrêts de cette juridiction pourront faire l'objet d'une procédure d'appel devant la Cour européenne de justice.

● **Nomination de magistrats.** – Par décret publié au *Journal officiel* du 24 juillet sont nommés premiers présidents : de la cour d'appel d'Amiens, M. Bernard Fautrel, premier président de la cour d'appel de Besançon ; de la cour d'appel de Besançon, M. Gustave Theurey, président de chambre à la cour d'appel de Dijon ; de la cour d'appel de Grenoble, M. Henri Bezombes, président du tribunal de grande instance de Montpellier ; de la cour d'appel d'Orléans, M. Paul Caltucoli, président de chambre à la cour d'appel à Nîmes.

ENVIRONNEMENT

Les criquets pèlerins menacent la moitié nord de l'Afrique d'une invasion généralisée

Les criquets pèlerins (*Schistocerca gregaria*) sont arrivés au Tchad, au Soudan et en Ethiopie. Ainsi en un an, ils ont « bouclé la boucle ». Partis d'Ethiopie où ils s'étaient multipliés au début de l'été 1987, ils ont gagné le Maghreb en octobre, et novembre 1987 où ils ont « profité » des pluies méditerranéennes de printemps. Attirés par l'arrivée de la saison humide, ils ont émigré à partir de mai-juin vers le Sahel des pâturages, puis ils ont entamé leur déplacement classique vers l'est. Ils viennent de finir leur tour en revenant au Tchad, au Soudan et dans le nord de l'Ethiopie, tous pays où l'instabilité politique rend difficile la surveillance et la lutte antiacridiennes.

En un an, les criquets pèlerins ont franchi vingt frontières et ont parcouru 20 000 kilomètres. Mais chemin faisant, ils se sont reproduits quatre ou cinq fois, laissant donc derrière eux de futures générations, qui, selon la date des pontes et les conditions locales, en sont à des stades de développement différents.

Personne, évidemment, ne peut dire quelle influence bénéfique a eue la lutte contre les criquets pèlerins menée avec beaucoup de vigueur par les pays du Maghreb, mais elle n'a malheureusement pas infléchi sur le cours naturel des événements. Et la diminution probable des effectifs de criquets pèlerins n'a pas été suffisante pour faire revenir ces insectes à leur phase solitaire.

Dès le mois de mars dernier, les spécialistes avaient prévu le scénario qui est en cours de réalisation. Toutes les conditions sont réunies pour que l'avenir soit, lui aussi, conforme aux prévisions. En août prochain, les criquets pèlerins qui, depuis un mois ou deux, sont moins visibles et plus diffus, devraient se constituer en bandes larvaires et en essaims énormes dont l'omniprésence va réveiller l'inquiétude. Les nouveaux essaims, qui devraient à leur tour se lancer dans la boucle, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Sahel, Afrique de l'Est, s'ajouteraient à ceux qui sont nés pendant le « tour » 1987-1988.

Il y a donc toutes raisons de croire qu'on est arrivé au début d'une invasion généralisée de toute la moitié nord de l'Afrique par les criquets pèlerins. Dès septembre ou octobre, les insectes risquent, d'une part de contaminer le Proche-Orient et le Moyen-Orient *via* l'Arabie Saoudite, d'autre part d'envahir la zone cultivée du Sahel. Et une autre boucle sera très probablement parcourue l'année prochaine, les nouveaux arrivants ne cessant d'augmenter les effectifs.

Et pendant ce temps-là, diverses organisations discutent pour savoir laquelle d'entre elles, doit prendre la tête de la lutte internationale contre les criquets pèlerins...

YVONNE REBEYROL.

Culture

AVIGNON 88

Peter Brook, le sourcier du théâtre

CHAQUE jour, dirait-on, le chat qui s'est réincarné en Peter Brook prend le dessus. Il se manifeste dans la façon de marcher en souplesse et en silence, dans le geste minimal, la transparence énigmatique du regard, et jusque dans le quart de sourire. Peter Brook est venu à deux reprises : pour voir Freaks *– qui sera repris dans ses Bouffes du Nord à la place du* Lorenzaccio *de Francis Huster – et pour écouter sa femme Natasha Parry participer aux lectures organisées par Jean-Claude Carrière et la Société des auteurs. Il était là, pendant qu'à Tokyo avait lieu la toute dernière représentation du* Mahabharata, *l'événement d'Avignon 1985, et pour lequel a été aménagée la carrière Callet-Boulbon, occupée cette année par Pierre Boulez.*

Peter Brook est comme un sourcier : il découvre les endroits qui attendent de devenir des théâtres. Il y a un peu plus de quinze ans, c'était à côté de Shiraz, rien de moins que les montagnes ravinées où sont creusés les tombeaux des soufis. Puis il y a eu la vieille salle calcinée des Bouffes du Nord, dont il a su flairer la magie, derrière une porte fermée depuis des lustres, dans un quartier peu fait, semblait-il, pour un théâtre de recherche.

« Un sourcier travaille seul, *dit-il*, moi je suis entouré de techniciens, de gens compétents. Quand avec les comédiens du Centre international de recherche théâtrale (CIRT) nous sommes allés en Afrique noire, nous étions guidés par un Anglais barbu qui savait, en pleine brousse, trouver l'endroit où passer la nuit. Il disait au chauffeur de tourner à gauche. Effectivement, il avait raison, il avait deviné, je ne sais pas comment, une clairière et de l'eau.

MARC ENGUERAND

» JE suis beaucoup plus logique. Je ne voyais pas le *Mahabharata*, cette grande légende indienne, avoir pour cadre aucun des chefs-d'oeuvre d'architecture chrétienne qui font la gloire d'Avignon. Mais puisque ces monuments sont en pierres, je me disais qu'il devait y avoir des carrières proches. On m'a dit oui, il y en a au moins deux cents. J'ai cherché, avec un collaborateur né dans la région, Hervé Bonnasse. Nous en avons visité beaucoup. L'une était superbe mais disproportionnée, les acteurs s'y seraient perdus. Une autre était d'une blancheur trop éblouissante... Un décor, même naturel, ne doit pas écraser le spectacle.

» Le plus bel endroit pour le *Mahabharata* a peut-être été une immense carrière en Australie, dans le territoire aborigène tellement chargé de mystère. Mais quand nous faisons aménager des bâtiments, ils restent souvent au théâtre. A Barcelone, par exemple, le Marché aux Fleurs, ou à Copenhague une usine à gaz du dix-neuvième siècle, trouvée à l'occasion de *Carmen*. Ce type de monuments magnifiques sur lequel les architectes de l'époque ont laissé aller leur imagination, comme ils ne pouvaient pas se le permettre quand ils faisaient construire des pavillons bourgeois. A Glasgow, nous avons joué ainsi dans un vieux musée des transports. Il y a encore dix ans, Glasgow était une ville morte. Elle sera en 1990 capitale européenne de la culture. »

EN 1990, le cycle de ce Mahabharata *dont la préparation a duré dix ans sera terminé – mais qui sait... Pour l'instant, si le spectacle a quitté la scène, il va être tourné à Joinville, en coproduction avec la télévision indienne et présenté là-bas dans les villages, avec des extraits de la pièce, des conférences, des ateliers. Peter Brook, en tout cas, commence à penser à autre chose : à une manière de célébrer la Révolution avec un spectacle centré sur les sourds muets et le langage des signes – mis en pratique au dix-huitième siècle. A une saison de théâtre d'Afrique du Sud pour le Festival d'Automne en 1989. A un travail sur le cerveau,* « la grande exploration de notre temps » *à partir de* l'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau. *A une méthode de formation pour les metteurs en scène.* « On ne peut ni enseigner ni montrer. On peut seulement transmettre un savoir en apprenant à se regarder l'un l'autre. »

Au long des années, Peter Brook pousuit son utopie, obstinément, comme un chat qui marche sur les toits.

COLETTE GODARD.

« Je me souviens », de Georges Perec

Le petit vélo à guidon chromé de Sami Frey

Quatrième et dernier spectacle Perec et, enfin, l'enchantement. Sami Frey sait toute la drôlerie, toute l'émotion, toute la simplicité de l'auteur de La vie mode d'emploi.

Un jour, Georges Perec a lu le livre d'un jeune peintre américain, Joe Brainard, qui avait rassemblé huit cents petits souvenirs personnels commençant tous par « *I remember* ». De cette autobiographie, il a gardé la forme littéraire d'une œuvre qu'il entreprit comme un jeu, à table, à la fin d'un dîner, quand il s'est écrié « *Ah ! je me souviens...* » et qu'aussitôt se bousculèrent dans sa tête vrais et faux souvenirs, réunis après quatre ou cinq ans d'investigation dans un recueil de 147 pages et numérotés de 1 à 480.

La règle était simple : « *Tenter de retrouver un souvenir presque oublié, inessentiel, banal, commun, sinon à tous, du moins à beaucoup.* » De l'abbé Pierre à Ephraïm Zimbalist Junior, une cohorte d'êtres plus ou moins célèbres, une ribambelle de lieux, un chapelet de chansons, quelques slogans publicitaires, une kyrielle d'événements sont ainsi brièvement consignés, en rarement plus d'une phrase.

Perec s'est quelquefois trompé, sur les noms des quatre mousquetaires qui firent les belles heures de Roland-Garros, comme devait, plus tard, le lui apprendre Raymond Queneau, sur celui de tel ou tel metteur en scène et – curieux manquement chez cet homme qui avait un bon coup de fourchette, – sur la recette du quatre-quarts.

Mais, à tous moments, s'élabore la chanson de geste d'une époque, essentiellement l'après-guerre, qu'avait soigneusement explorée Roland Barthes dans ses *Mythologies*, quand Georges Perec se contente avec une belle simplicité de nous en donner les repères. On y croise pourtant des généraux félons, des assassins terribles, avant d'être entraîné dans d'épouvantables guerres, conflits, magouilles pour lesquels le romancier aurait pu dessiner mille motifs. Non, l'Histoire est là, certes, mais aussi, sans fioritures, le jazz, la variété, le cinéma, la bouffe, de bonnes et de mauvaises blagues et, peut-être surtout, l'enfance.

Sami Frey s'en est aperçu. Il a, durant les *trop courtes soixante-dix* minutes d'un spectacle qu'il a lui-même mis en scène, ces moments de sincérité absolue, de malice, d'innocence et de fragilité aussi qui sont avant tout ceux de l'enfance. Certes le voilà, en costume de ville gris, juché sur un vélo, son porte-document arrimé en arrière de la selle, pédalant, on l'imagine, sur une route de moyenne montagne. Elle est joliment figurée par un ingénieux voile hérissé de bosses, de creux, de sommets perdus dans le lointain, superbement éclairés par Frank Thevenon. Un homme d'un certain âge donc, eh bien non, un homme jeune, vieux, c'est selon, un être sans âge, de chair et de sang si l'on veut, mais aussi bien absolument imaginaire. Un homme à vélo ou qui rêve qu'il est à vélo.

Il faut tout le talent, la suprême élégance de cet acteur qu'on a rarement vu de si près, entendu si bien, pour trouver en lui autant d'humilité, de simplicité, de retenue devant un texte qu'il s'est totalement approprié. Les souvenirs, les mots s'inventent et dansent sous nos yeux, à mesure des tours de pédalier, comme si Perec n'était pas passé par là le premier, comme si Sami Frey n'avait pas passé toutes ces heures à la table, pour les apprivoiser. Les mots de *Je me souviens*, d'abord, mais aussi certainement ceux d' *Un homme qui dort*, comme ceux-là : « *Tu te laisses aller, tu te laisses entraîner ; il suffit d'un dos gris qui te précède de quelques mètres et tu obliques dans la rue grise...* » et beaucoup d'autres encore qui prouveraient, si quiconque demandait des preuves, l'extrême connivence entre l'acteur et l'auteur.

La performance de Sami Frey a été accueillie ici aussi chaleureusement que celles de Gérard Desarthe pour *Hamlet* ou de Nada Strancar et Michel Piccoli pour *le Conte d'hiver*. Ce n'est que pure logique : nous sommes là sur les planches d'un théâtre enchanté.

OLIVIER SCHMITT.

★ *Je me souviens*. Chapelle des Pénitents blancs jusqu'au 31 juillet à 21 h 30. Le spectacle sera repris à la rentrée à la Comédie de Genève, coproducteur avec le Festival d'Avignon, et au Festival d'automne de Paris, en octobre, à l'Opéra-Comique. Ce n'était pas *prévu mais cela s'imposait.*

« Molière » et « le Banquier anarchiste »

Benedetto vingt ans après

Au Théâtre des Carmes, André Benedetto, patron de la plus ancienne des troupes avignonnaises, se partage entre Molière et Fernando Pessoa.

Un air de torero qui va planter ses banderilles, de gratteur de sérénades ou de bandit d'honneur ; l'arène, la roulotte, le maquis, tout cela dans le seul André Benedetto, contemplant d'un œil réjoui les tables de restaurant qui, sur la place des Carmes, repoussent chaque jour les voitures en stationnement. La kermesse des repas nocturnes prospère sous les girandoles. Le doyen des directeurs de troupes permanentes d'Avignon n'a pas tort de voir dans chaque mangeur de plein air un septateur éventuel.

Depuis quelques mois, il est le seigneur des lieux, le propriétaire légitime de ce Théâtre des Carmes que lui louaient jusqu'alors les pères, dispersés dans le monde, d'un ordre monastique raréfié. L'Etat, la région et le département lui ont accordé des crédits de réhabilitation. Une première tranche de travaux a libéré la scène ancienne, qui avait été murée. Pour célébrer l'événement, Benedetto découvre, devant les spectateurs, cet espace de charpentes, de briques grossières, de plâtres salis, avec l'émerveillement de Molière entrant dans le théâtre qu'il va partager avec les Italiens. C'est-à-dire qu'il monte un Molière à sa façon : une désinvolture de compagnonnage qui évoque les créations collectives de naguère, la couleur de certaines dictions pimentées à la provençale, une grande modestie dans les accessoires et les costumes, une bonhomie narrative, enfin, où chacun prend le relais d'un personnage à l'autre. Benedetto conte la vie privée et publique du courtisan soumis au bon plaisir du Roi-Soleil ; il conte les pièces et leur destin jusqu'au fauteuil du *Malade imaginaire* et à l'envol de Molière en combinaison spatiale.

Pour l'après-midi, Benedetto a choisi un texte de Pessoa *le Banquier anarchiste*, daté de 1922. Démonstration logique, par un riche financier, qu'il a été strictement fidèle à l'anarchisme de sa jeunesse en faisant fortune par tous les moyens. En costume blanc de mafioso épanoui, Benedetto tourne avec bonheur cette sauce portugaise à l'humour corrosif.

Il lit aussi la pièce qu'il vient d'écrire sur Robespierre. Dans les jardins du musée Vouland, une autre pièce de lui, *Fin de journée*, est jouée par Jacqueline Benedetto et Bertrand Hurault, co-fondateur de la compagnie.

Son statut de troupe avignonnaise subventionnée par les pouvoirs publics, Benedetto ne l'a pas obtenu sans combat. Ce n'est guère qu'en 1968 que son équipe est devenue professionnelle. Elle jouait *Zone rouge, feux interdits* tandis que, dans le cloître des Carmes voisin, Julian Beck, dont Benedetto se sentait solidaire, rugissait derrière les barreaux du portail.

De son action militante d'autrefois, la troupe a retenu une relation privilégiée avec les enseignants, des représentations scolaires et l'organisation d'un concours annuel sur une œuvre classique, les collégiens devant produire eux-mêmes un petit spectacle sur le thème. *Une Nuit de la poésie* s'ouvre, également, aux écrivains de la région.

Quant aux pièces jouées, presque toutes écrites par Benedetto, elles ont fait défiler sur la scène des Carmes des héros exemplaires comme Rosa Luxemburg, Geronimo, Alexandra Kollontaï, Victor Hugo. Le rêve occitan, que Benedetto partagea un moment, s'est évanoui. Mais Benedetto le Méditerranéen entend bien poursuivre l'histoire réelle et fabuleuse des victimes et des révoltés.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ *Molière*, jusqu'au 4 août, à 21 h 30. *Le Banquier anarchiste*, de Fernando Pessoa, jusqu'au 2 août, à 17 h 30.

OFF

Compagnie 73 : au soleil de Cannes

Pour complaire à ses parents, Chantal Bouisson avait commencé par la carrière professorale. Mais, parallèlement à ses études, elle avait suivi à Nice des cours et des stages d'art dramatique et rempli quelques emplois dans une troupe d'amateurs. Le choix s'imposa vite. En 1973, elle crée à Cannes une compagnie professionnelle et obtient une salle municipale pour les répétitions. Il lui fallait en revanche trouver un lieu différent pour les représentations. Depuis 1985, cette quête a cessé. La Compagnie 73 – composée de quatre permanents et de quelques comédiens rétribués au cachet – a trouvé un toit au Logis des jeunes de Provence.

Formule heureuse : la troupe peut utiliser un théâtre de poche bien équipé, de cent trente places, ainsi qu'un local de répétition au sous-sol. La Compagnie 73 est également coprogrammatrice des manifestations l'Espace Mimont, au cœur de la ville de Cannes.

Deux créations par an et des reprises : c'est le rythme de la compagnie de Chantal Bouisson dont l'avenir est plus serein depuis que le maire de Cannes, Mme Dupuy, a porté la subvention municipale à 300 000 F, dont 200 000 F pour des services.

Chantal Bouisson a délibérément opté pour un répertoire d'auteurs contemporains, dont Westphal, Perec, Haïm, Foissy, Obaldia, Jeannine Worms. Pourquoi vient-elle à Avignon ? « *C'est notre deuxième année de présence ici. En 1987, avec* l'Augmentation, *de Perec, l'opération avait été rentable. Mais nous sommes là pour être vus autant que pour voir, pour nous situer nous-mêmes. Pour rompre notre isolement. Cannes, c'est loin !* »

J.-J. L.

★ *Compagnie 73* : jusqu'au 4 août au Hangar à bateaux, à 15 h. Jours pairs : *Promenade*. Jours impairs : *le Cible et la Bombinette*, deux pièces de Guy Foissy.

Mort du dramaturge Bernard Chatelier

Le dramaturge germaniste Bernard Chatelier vient de mourir à Paris. Il était âgé de quarante et un ans.

Né le 24 mai 1947, près de Saint Nazaire, Bernard Chatelier vit à Berlin-Ouest pendant quatre ans, de 1970 à 1974. C'est là qu'il commence à s'initier au théâtre. Il travaille comme dramaturge avec Bruno Bayen (*la Mort de Danton*, 1975) puis avec Robert Gironès de 1975 à 1978 au Théâtre du VIIIe à Lyon. Il revient ensuite à Paris, où il rencontre entre autres Bérangère Bonvoisin, pour qui il travaille sur la pièce de Marieluise Fleisser, *Pionniers à Ingolstadt*.

Bernard Chatelier a également adapté *le Prince de Hombourg* de Kleist, pour Mathias Laghoff au TNP. Il était en train de travailler à la traduction de *Catherine de Heilbronn*. Il venait d'achever deux textes : *Rumeur à Wall Street*, d'après *Bartleby l'écrivain* de Melville, et une fantaisie musicale, *l'Adieu*, qui lui avaient été demandés par Bérangère Bonvoisin pour « Théâtre Ouvert ».

LETTRES

● **Le prix Saint-Simon à M. Michel Debré.** – Le prix Saint-Simon 1988 a été attribué à M. Michel Debré, ancien premier ministre, pour ses deux volumes de *Mémoires*, qui ont été publiés par Albin-Michel. Le lauréat recevra son prix le 27 août, au château de la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Rappelons que M. Michel Debré a été élu à l'Académie française le 26 mars 1988.

DEMAIN

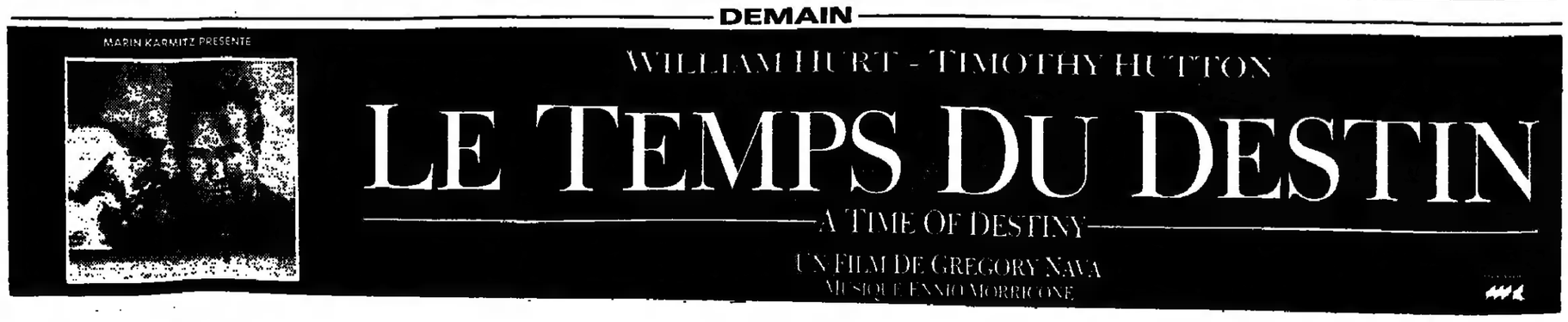

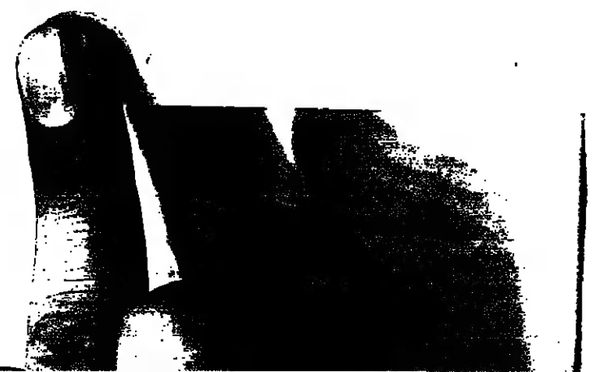

Culture

MUSIQUES

Dans les arènes de Nîmes

Attila et ses chevaux compatissants

Les grands spectacles d'opéra en plein air ont leur utilité : ils drainent un public nombreux et enthousiaste. Ils ont aussi les inconvénients acoustiques que l'on sait.

Les arènes de Nîmes ont trouvé leur vocation lyrique en reprenant d'abord des spectacles présentés au Palais omnisport de Bercy : *Aïda* en 1984, *Turandot* en 1985. A partir de 1986, pour *le Corsaire* de Verdi, l'architecte Ricardo Bofill s'attacha spécialement à mettre le lieu en valeur en tirant parti du cadre impressionnant des arènes, devenues ainsi partie intégrante du décor. Pier Luigi Pizzi, l'année suivante, dans *la Norma*, joua, comme on imagine pour un tel sujet, de cette architecture gallo-romaine, et, avec *Attila*, il retrouve cet été la même occasion d'éclairer de vieilles pierres qui semblent tour à tour ruinées et éternelles.

En guise de prologue, on voit des nuages de fumée noire s'échapper des arènes dont les ouvertures s'embrasent peu à peu. Attila, se dit-on, vient de passer par là... A la fin du prologue, on verra les fondateurs de Venise arriver sur des gondoles à mi-hauteur des gradins qui paraissent glisser sur d'invisibles canaux. L'illusion est parfaite.

Mais l'ampleur du plateau se prête aussi aux cavalcades et la présence des chevaux sur scène produit toujours une vive impression ; cela tient sans doute au fait que les animaux ni consciemment acteurs, ni spectateurs à proprement parler sont parfaitement incongrus et, par là même, susceptibles de puissants effets de théâtre qu'aucun cabotinage ne vient gâter.

Le cheval d'Attila qui hennit quand son cavalier invective les Romains, celui du général ennemi qui refuse de se laisser monter en une autre occasion et semble pousser un cri de stupeur quand le chef des Huns tombe poignardé, voilà ce qu'aucun metteur en scène ne pourra jamais maîtriser, mais qu'il peut laisser à la discrétion de la gent équestre.

Une héroïne cornélienne

Qu'on n'aille pas reprocher à Pizzi d'avoir fait d'excessives concessions, ni d'avoir trahi Verdi car cet opéra, écrit pour être créé à la Fenice de Venise en 1846, repose très clairement sur l'exaltation populaire des sentiments nationalistes.

Tout est prétexte à montrer la résistance à l'envahisseur nordique, qui sera finalement tué par une jeune femme, Odabella, héroïne cornélienne que l'opéra italien, plus que tout autre, se plaît à opposer à la faiblesse, voire à l'inconsistance, des hommes.

Attila, sa victime, est pourtant, après elle, la seule figure attachante de l'histoire, les autres, un ténor amoureux qui ne comprend rien à rien, un baryton traître à sa patrie, qui veut pactiser avec l'ennemi pour affirmer son petit pouvoir, un esclave et un évêque sont surtout des faire-valoir.

Ainsi ce que chantent Jean-Philippe Lafont (le traître Ezio) et Mario Malagnini (l'amoureux Foresto) ne nous frappe qu'assez médiocrement d'autant que l'acoustique des arènes, impitoyable pour les voix en général, ne flatte pas les moyens un peu limités du ténor. Même la voix basse superbe et puissante de Paata Burchuladze (Attila) en souffre dès lors qu'il ne chante plus dans certains endroits où la configuration des lieux lui apporte un tant soit peu de réverbération.

On regrette plus vivement encore de ne pas entendre Linda Roark-Stummer (Odabella) dans un théâtre fermé, car une certaine tension sensible dans l'aigu disparaîtrait. Mais la voix est chaleureuse, étendue, flexible avec, tour à tour, de la vaillance et des demi-teintes. Dans la cavatine si délicate qui ouvre le premier acte, on aurait aimé discerner sous ses murmures les finesses instrumentales qui l'accompagnent mais, déjà à pleine puissance, l'orchestre ne peut pas dépasser le mezzo-forte et ses pianissimos sont largement couverts par les bruits alentour.

L'orchestre de l'Opéra de Budapest conduit par Emil Tchakarov, aurait mérité mieux : il a accompli un beau travail. Les chœurs, venus de Sofia, ont, eux aussi, de belles parties à chanter. A défaut de la puissance, qu'on était réduit à imaginer, on a pu, du moins, apprécier la qualité.

GÉRARD CONDÉ.

Un projet de loi italien sur la hauteur du diapason

Pour quelques hertz de moins...

Le concert des nations ne devrait pas en être affecté. Les faits, pourtant, méritent d'être contés. Le diapason est mis en accusation.

Trop haut. Le *la* officiel n'a cessé de monter. Il est aujourd'hui situé plus d'un quart de ton (tout près d'un demi) au-dessus du niveau qui était le sien au dix-neuvième siècle.

On ne saurait imaginer l'ampleur des faits qu'il faudrait imputer à cette hausse incontrôlée. Disparition des grandes voix d'opéra : on ne trouve plus d'Otello, plus de comtesse pour *les Noces de Figaro*. Insupportable tension imposée à des instruments conçus (comme les Stradivarius) pour le diapason ancien, et surmenés par le *la* nouveau. *« Les plus grandes œuvres, de Bach à Verdi, furent toutes écrites pour un diapason bas de do à 250 hertz, ce qui équivaut approximativement à un la à 430,5 hertz. Jouer ces œuvres plus haut, arrivant aujourd'hui jusqu'à des pointes de 448-450 hertz dans certains opéras, par exemple ceux de Florence et de Vienne, équivaut à une conspiration en vue de tuer les voix, qui ne peuvent résister à un effort qui va à l'encontre des lois physiques de la nature, des instruments, et de la musique même »*, écrit Liliana Celani, auteur d'un rapport sur *Giuseppe Verdi et le « diapason scientifique »* qui n'est pas resté sans effet, du moins en Italie. Deux sénateurs démocrates-chrétiens, Carlo Boggio et Pietro Mezzapesa, viennent de déposer un projet de loi visant à ramener le diapason à 432 hertz. Des grands noms du bel canto, de Placido Domingo à Renata Tebaldi, en passant par Bruson, Cappucilli, Pavarotti, ont appuyé cette proposition. Certains luthiers – pas tous – ont suivi. Conférences et débats ont eu lieu, dont les conclusions ont largement été reprises par la presse italienne.

432 hertz, c'était donc le *la* préconisé par Verdi. Mais la tendance, déjà, était à la hausse puisque les Autrichiens, en 1885, préconisèrent par décret trois hertz de mieux. Ainsi, écrit hardiment Liliana Celani, fut *« sabotée »* une initiative *« qui nous eût épargné plus d'un siècle de musique moderne et dodécaphonique »*.

L'obscurantisme n'est, comme on voit, pas vraiment absent de cette campagne menée tambour battant par l'Institut Schiller – sur le thème, par exemple, de *« la validité universelle des lois sur l'esthétique »*, – et relayé par l'Académie d'études humanistes, co-organisateur d'une conférence de presse à Paris. Il y fut soutenu impromptu que la décadence de la musique commençait à Wagner pour aboutir à Stockhausen, le rock, et autres *« abominations »*, ou bien que les techniques vocales populaires et extra-européennes (qui montrent apparemment la relativité culturelle des notions d'aigu, de registres ou de « confort vocal ») n'avaient pas à être prises en considération dans un débat concernant *« les émotions pures »* et *« l'art profond »*. Quand aux « baroqueux » et à leur *la* flottant autour de 415, ils sont jugés par nos révisionnistes d'un empirisme coupable, puisque la justification du diapason à 432 hertz n'est rien de moins qu'inscrite *« dans le système solaire »*...

Pourtant, le *la*-432 n'a rien de scientifique, comme nous l'a confirmé René Caussé, responsable du laboratoire acoustique de l'IRCAM. Limiter certains excès actuels, voire rabaisser le diapason officiel d'un quart de ton *« ne serait pas une mauvaise chose pour les chanteurs »*, a-t-il concédé : la vie des jet-stars est assez éprouvante pour que celles-ci n'aient pas, en plus, à forcer leurs cordes vocales. Ainsi semble expliquer d'ailleurs leur mobilisation. Mais fixer le *la* à 432, plutôt qu'à 435 ou 430,5 constituerait une simple commodité mathématique (le nombre est divisible par 2 et par 3) que ne sauraient justifier ni les calculs de Pythagore ni la forme du gosier des bel cantistes.

« Chaque chanteur a, pour passer d'un registre à l'autre, des difficultés particulières qui ne sont pas celles du voisin, qu'il connaît bien et qu'il négocie à sa manière. La hauteur du diapason ne change rien à l'affaire. D'ailleurs, à l'époque de Bach ou de Mozart, chaque orchestre avait son diapason, les chanteurs s'y conformaient sans que leur voix en souffre. La disparition progressive des grandes voix d'opéra s'explique donc moins par l'élévation du diapason que par la puissance et l'effectif des orchestres modernes, le gigantisme des salles de concert, leur mauvaise acoustique.

» Quant à la résistance des instruments anciens comme les Stradivarius, comment en juger ? Ils sont tous restaurés. Dès lors qu'ils ne s'intègrent plus aux orchestres de l'époque, qu'on n'en joue plus avec des cordes et un archet d'époque, il a bien fallu les renforcer. Pourquoi ne pourraient-ils pas résister au la-440 ?

» Juger de leur sonorité sur la seule résonance de la cavité d'air [celle-ci, prétendent les révisionnistes, serait optimale au diapason 432] *est en tout cas une absurdité. Ce sont, selon les fréquences, toutes les parties de l'instrument, les tables d'harmonie inférieure et supérieure, qui vibrent et déterminent le timbre. Les facteurs le savaient bien et se conformaient pour cela à des lois transmises, non écrites.*

» Alors, qu'est-ce qui fait qu'un instrument sonne bien ? Certainement pas la hauteur du diapason. En fait, j'en cherche les raisons depuis des années, et je ne les ai toujours pas trouvées. »

ANNE REY.

★ L'IRCAM et son Institut acoustique organisent en novembre des journées pédagogiques destinées aux facteurs d'instruments. Rens. : 1/42.77.12.33.

CINÉMA

Trois films d'Elem Klimov

Les vérités d'un arracheur de dents

Plusieurs films soviétiques inédits sont présentés au Cosmos au 14-Juillet-Parnasse (le Monde *du 17 juillet*). *Au programme cette semaine,* les Aventures d'un dentiste, *d'Elem Klimov. Une comédie musicale tournée en 1964.*

Serguei Petrovitch Tchesnokov est un jeune dentiste (Andrei Miagkov) qui n'est pas trop pressé de rejoindre la polyclinique provinciale où il est affecté. Le dentiste avec qui il fait équipe, son aîné, lui colle cependant une paire de tenailles dans les mains et un patient sur le fauteuil. Et que ça saute. Miracle, ça saute en effet, illico, de la mâchoire aux pinces, sans douleur, magiquement. Aussitôt, le cabinet se remplit de malades enthousiastes et la fille de l'instituteur chante une chanson, en gros plan, *in extenso*. Et l'instituteur de nous prévenir : *« J'ai suivi toute cette affaire, attendez, ça n'est pas facile d'avoir un don »*.

D'abord il suscite la jalousie, le découragement de ses confrères. Le dentiste-chef se fait muter. Une infirmière s'en va. Une commission de chef-lieu insiste pour le regarder travailler. Ensuite il en vient à douter de son étrange talent. Il rate lamentablement un malheureux que des amis charitables lui ont amené, un cas difficile, pour le remonter. Il refuse de soigner la fille de l'instituteur (elle rechute dans une surprise partie du 1er mai, très vichy-fraise), qui, du même coup, loupe son mariage. Ses parents viennent le voir avec de la vodka et sa fiancée minaudante. Bref, tout le monde lui casse les pieds et il se recouvertit dans l'enseignement, à l'école dentaire, en prof vachard, mais peinard.

C'est ignorer la persévérance des médiocres, qui le persécutent encore et lui demandent comment il peut enseigner ce qu'il ne pratique plus. Les besogneux voulaient briser l'artiste ; ils lui reprochent à présent de ne plus être assez artiste pour expliquer l'art et la manière. On l'oblige à rendre sa blouse, quand un baiser de sa fiancée, quelques clous arrachés sur une palissade, d'un pince guillerette, lui rendent son ancien don. Le temps de le transmettre à une jeune fille dont tout nous assure qu'elle aura bien des pépins à son tour.

Une morale ambiguë

Cette comédie musicale tournée en 1964 par Elem Klimov, en scope noir et blanc, témoigne de la première manière de l'auteur, gaie et subversive, avant les ennuis avec la censure et la mort de sa femme, Larissa Chepitko, qui devaient assombrir la suite de son œuvre. La morale de la fable est ambiguë, complexe, très anticonformiste. La bêtise bureaucratique en prend pour son grade et on comprend la faveur dont jouit Klimov sous Gorbatchev désormais. Par ailleurs, un parfum de doux sadisme médical baigne ce film déroutant et drôle, bien enlevé et un peu fanché, plein d'esprit et un peu kitsch où soufflent des moments d'insolence à la Jean Vigo.

MICHEL BRAUDEAU.

★ Le Cosmos : 45-44-28-80.
Le 14-Juillet-Parnasse : 43-26-58-00.

Raspoutine, l'agonie

Raspoutine agonise dans la neige en dépit des balles et du poison. La famille impériale assiste à l'enterrement du starets. On aura compris qu'il s'agit là de la mise au tombeau du régime. Le film de Klimov a été censuré au moment de sa sortie en URSS. Il n'a pourtant rien de subversif et le scénario suit d'assez près l'histoire officielle. Le metteur en scène fait alterner habilement les bandes d'actualité en noir et blanc avec les scènes en couleurs plus intimistes. Alexis Pentenko fait là une belle composition.

Requiem pour un massacre

Pendant la dernière guerre, en Biélorussie, six cent vingt villages furent brûlés par les troupes allemandes et leurs habitants tous massacrés sur place. Klimov retrace un de ces épisodes sanglants, vécu par un enfant.

On peut reprocher au metteur en scène de trop sacrifier à l'esthétique de l'horreur et de manier avec pesanteur le symbolique de la terre natale. C'est néanmoins un document assez terrifiant qui mérite d'être vu.

E. de R.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Le baccalauréat en état de grâce

1 *« Génération 88 »*

Une profession d'avenir c'est, me semble-t-il, le baccalauréat. On n'a qu'une chance sur quatre de ne pas l'obtenir. Les vrais bénéficiaires de la loi sur l'amnistie, de la grâce présidentielle, ce sont incontestablement les candidats à cet examen. A l'énoncé des résultats, quand on étudie les pourcentages, on se dit que cette grâce tient du miracle. Ainsi Mitterrand serait vraiment Dieu ! Depuis la création du baccalauréat, il aura fallu attendre 1988 pour que la France obtienne – record absolu – 310 999 nouveaux bacheliers. Napoléon en aurait aussitôt fait des « Marie-Louise » et au front, plus vite que cela ! Dans ce temps-là, on ne chômait pas, c'est d'ailleurs là où le bât nous blesse.

Mes pensées se tournent vers les quelques rares candidats qui ont échoué cette année et qui ont eu, au train où allait le courant, du mérite à y parvenir. Leur échec au milieu de cette morne plaine de reçus ne va pas passer inaperçu. Il leur faudra beaucoup de sang-froid pour résister à des comparaisons blessantes : *« Mon petit*, dira une mère, *sans penser à mal, ton livret scolaire n'était certes pas brillant, je ne me faisais plus beaucoup d'illusions sur tes résultats, mais quand je vois que ton ami Vachot, tout le temps fourré dans ta chambre et qui était vraiment nul, même en gym, a trouvé moyen, lui, d'être reçu parce qu'il a su jeter un coup d'œil sur la copie du voisin, je m'inquiète pour ton avenir. »*

S'ils n'y voyaient pas offense, je me permettrais de conseiller aux futurs redoublants de se prévaloir de cette singularité, d'y puiser avantage et réconfort. Avoir été recalé à son baccalauréat en 1988, ça peut devenir une référence, une preuve de caractère. Les reçus, c'est l'évidence, ne vont pas s'en tirer comme ça : ils sont trop nombreux à l'avoir été pour que leur diplôme compte. Le cru 88 sera vite dévalorisé : aussi médiocre que le 68, dira-t-on. D'ailleurs, il pleuvait des cordes. Le bac 88 a été noyé comme les vendanges.

Le Figaro – dont ont dit souvent au jeu des portraits : si c'était un prénom, il s'appellerait Bazile, si c'était un pharmacien, ce serait Homais, s'il avait un diplôme, il aurait le bachot – a commencé à donner le ton. Gérard Nirascou dans sa grande forme estivale a chanté l'un de mes airs préférés, celui du bon sens : *« ... Les chiffres ne doivent pas faire illusion... La plupart des professeurs le reconnaissent et l'avouent... ce n'est un secret pour personne... baisse des connaissances... l'avenir même du bachot qui est en jeu... les chiffres sont sans pitié... au lieu de rêver... mais cela suppose... n'a rien de scandaleux en elle-même... une idéologie qui n'a d'égalitaire que le nom... Est-il sérieux de maintenir à l'école... il serait temps... Plutôt que de rêver* (bis)*... qui manquent cruellement à la France... la force de l'Allemagne ou du Japon... préparer les jeunes à la bataille de l'emploi. »*

Je peux rassurer sur un point la poignée des recalés. Leurs camarades reçus vont se faire petits. Ils seront discrets à l'avenir sur cette période généralement riche en souvenirs. Et quand ils seront devenus des pères de famille, on peut compter sur eux pour ne pas abrutir leurs enfants par les récits de leurs exploits. C'est déjà quelque chose. Si j'étais secrétaire d'Etat à la recherche et au développement, ou tout simplement ministre de l'intérieur, je lancerais les meilleures brigades du CNRS, les agents les plus retors des renseignements généraux sur les traces de ces 432 479 garçons et filles qui se présentaient cette année au baccalauréat. A mes limiers, bien entendu, je conseillerais la plus extrême prudence. Il y a tellement de commissions du droit civique pour le respect des droits civiques que l'on ne peut plus s'amuser sans se faire arrêter ou dénoncer. Il serait pourtant passionnant de savoir ce que va devenir, la durée d'un septennat, la cuvée 88 du baccalauréat.

Oui, rendez-vous en 1995 pour les 310 918 reçus et les 121 581 recalés. Il me semble que *Génération 88* chez Flammarion, une superproduction animée par Françoise Verny et Bernard Frank, pourrait avoir en l'an 2000 autant d'impact qu'en avait eu jadis *Génération* de Hervé Hamon et Patrick Rotman au Seuil. De savoir ce que sont devenus les innombrables Vachot, Degal et Lamproie risque d'intéresser autant, sinon plus, le grand public français que les aventures de Régis Debray, Serge July, Pierre Goldman, Bernard Kouchner, etc.

2 *Homéopathie du savoir*

Ce qui m'inquiète dans les récents propos de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale – la priorité des priorités, n'oublions pas que Michel Rocard pendant la campagne électorale avait suggéré comme idée-choc de jumeler cette éducation nationale avec la présidence du conseil, – c'est de vouloir en finir avec les redoublants. On sent que le ministre, qui fut certainement au cours de ses études un interminable bon élève, considère avec puritanisme et dégoût cette tache honteuse que serait sur le noble édifice de l'enseignement secondaire le fait de redoubler son baccalauréat.

Pour M. Jospin, il serait certes préférable que, par une gymnastique mentale régulière et appropriée à chaque individu, l'on arrive au mieux de sa forme en terminale et que le concours ne soit plus que formalité. Dans cet univers de bons élèves, le contrôle douanier n'étant plus nécessaire, le baccalauréat disparaîtrait tel le plésiosaure, ce grand reptile saurien de l'ère secondaire. Les bons élèves n'étant pas encore universels dans notre pays, M. Jospin préférerait qu'on ne s'aperçoive pas qu'il y en a de mauvais. 88 ne serait donc qu'un début. Et d'ici 95, M. Jospin se fait fort de créer en France plus de bacheliers qu'il n'y a de demandeurs d'emploi aujourd'hui. C'est ce que le président Laval et l'ambassadeur Abetz ont appelé, en des temps et des circonstances tout différents « le relève ». Pour obtenir ce *« bon indice de réussite »* au baccalauréat, qui s'inscrit d'ailleurs *« dans le prolongement des méthodes passées »* en les amplifiant, voici ce qui aurait été mis en cause, si j'ai bien compris :

a) allégement des programmes et singulièrement ;

b) allégement des programmes de mathématiques à partir de la classe de seconde ;

c) dans les programmes de mathématiques, on mettra autant que possible de côté les notions abstraites qui sont difficiles à comprendre et qui ne servent pas à grand-chose ;

d) de ce fait, une plus grande place est laissée à l'application, aux travaux pratiques qui sont susceptibles d'intéresser le plus grand nombre. Chacun s'y met. C'est la participation, et les consignes de correction données au jury pour être efficaces doivent aller dans le sens d'une plus grande indulgence. Plus il y aura de reçus, moins il y aura de mauvais élèves. Et moins il y aura de mauvais élèves, moins un examen de contrôle s'imposera. De toutes les façons si le baccalauréat ne sert à rien, pourquoi en rendre l'obtention difficile ?

Si le professeur Benveniste a raison, M. Jospin n'a pas tort. S'il y a une mémoire de la molécule d'eau qui s'est évanouie, on peut concevoir une homéopathie du savoir. Le médiocre élève qui se voit décerner le baccalauréat en sera marqué pour la vie. Un jour, il finira par le mériter. Tout le monde n'a pas la culture de Malraux pour pouvoir s'en passer, et si Malraux avait eu cet aimable diplôme, il ne se serait peut-être pas cru obligé d'agiter autant ses immenses connaissances dans ses livres sur l'art. La phrase qu'aimait citer, après beaucoup d'autres hommes illustres, Edouard Herriot : *« La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié »* va dans le même sens que le baccalauréat laxiste de M. Jospin et la théorie du professeur Benveniste.

3 *Un chef-d'œuvre pour l'été*

Depuis que je fais partie du jury du Prix de la nouvelle que décernera en novembre la fondation FNAC, je reçois des éditeurs un nombre impressionnant d'histoires brèves de toute nature. Et d'autant plus que ce prix est gigogne, il se subdivise en trois. L'un des prix récompensera un auteur de langue française, un autre un écrivain étranger, le dernier saluera une réédition qui nous a semblé la bienvenue. Les nouvelles se lisent en toute saison, mais j'ai remarqué qu'elles se marriaient particulièrement bien avec l'été, surtout quand celui-ci est pluvieux comme cette année.

Un instant d'éternité d'E.M. Forster (VO : *A Collection of Short Stories*) traduit de l'anglais par Anouk Neuhoff (avant-propos de Gabrielle Rolin. Christian Bourgois, 100 F) m'avait échappé quand il avait été publié en mars de cette année. Cinq mois, c'est une éternité pour le destin d'un livre aujourd'hui, même quand il est d'un grand écrivain. Ce recueil est composé de treize nouvelles écrites entre 1903 et 1958. Gabrielle Rolin, orfèvre en la matière, nous dit : *« Par-delà un demi-siècle, le vieux et le jeune Forster échangent un clin d'œil. Ils se sont bien amusés. Au tour du lecteur à présent. »* Je me suis amusé, mais j'ai été surtout bouleversé. Ce sont de belles histoires d'amour et de désir. *Arthur Snatchfold*, par exemple, c'est un chef-d'œuvre.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). La Peur des coups, la paix chez soi : 20 h 30.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Trop, c'est trop : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ *Si jamais je te pince* : 21 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire Folies : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Pric-Frac : 20 h 30.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de coupée : 20 h 45.
THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ G. Mathieu : 20 h 15.
TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Sant du lit : 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Œuvres de Benjamin, Knussen. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Quatuor Ludwig, *19 h*, mar. Œuvres de Schubert, Ravel, Beethoven. Dans le cadre du Festival estival de Paris.
ÉGLISE DES BILLETTES. (42-72-38-79). Horreaux, Tréhard. 21 h, mar. Duo de guitares. Œuvres de Soler, Albeniz, Granados, Sor, De Falla. Dans le cadre du Festival musique en l'île.
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. (42-23-55-28). 21 h. Œuvres de Haendel, Purcell, Scarlatti, Vivaldi. Stefan Rodesco, Sylvie Pecot-Douatte, 18 h 30. Violon, clavecin. Œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi, Corelli.
ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker, 21 h. A. Wiederker (violon). Œuvres d'Albinoni, Bach, Mozart, Corelli, dans le cadre du Festival musique en l'île.
ÉGLISE SAINT-MÉDARD. (45-69-06-64). Philharmonie de chambre, jusqu'au 28 juillet, 21 h. Dir. Roland Douatte, Stefan Rodesco (violon). Œuvres de Mozart, Vivaldi.
SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique, 15 h. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Montagnes d'or (1931, v.o.), de Serguei Youtkevitch, 16 h ; Everything is Rhythm (1936, v.o.), d'Alfred Goulding, 19 h ; Kazuraki (1941, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-Provinces aller-retour : Paris mythique : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Bacqué, Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, 14 h 30 ; Future Parisienne ? : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, *16 h 30* ; *Réussir à Paris : les Gens de lettres* (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, Griserie (1955, v.o.) de J. Cromwell, *18 h 30* ; *Provinciale : Seule à Paris* (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
L'ATTAQUE DES MORTS-VIVANTS (*) (It., v.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; [illegible] Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CONTRAINTE PAR CORPS (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).
DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).
EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, [illegible] (45-62-20-40).
EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).
LES FEUX DE LA NUIT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).*
FLIC OU ZOMBIE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

Mardi 26 juillet

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; *Bienvenüe Montparnasse, 15e* (45-44-25-02).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : *Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).*
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Aléria, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, [illegible] (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
JUILLET EN SEPTEMBRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NUIT DE FOLIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).
PANICS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, [illegible] (45-43-41-63).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
AIR FORCE ACADEMY [illegible] v.f.) : Club, 9e (.
LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA CHARGE HÉROÏQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, [illegible] (47-70-10-41).
DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'EXÉCUTRICE (*) (Fr., v.f.) : Club, 9e
HELL ZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MACADAM COW-BOY [illegible] (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
ONDE DE CHOC [illegible] (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).
OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).
PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, [illegible] (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
SILVERADO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE-JEAN COP. Film américain de James Glickenhaus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CÉRÉMONIE D'AMOUR. (**) Film français de Valerian Borowczyk : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LES ENFANTS DE L'IMPASSE. Film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
ET SI ON LE GARDAIT ? Film américain de John G. Avildsen, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MISTER DYNAMITE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PLAISIRS PERVERS. (**) Film italien de Lucio Fulci, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RETOUR DE FLAMME (*). Film américain de Gilbert Cates, v.o. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
UN ÉTÉ A PARIS. Film français de René Gilson : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
VENDREDI 13, CHAPITRE 7, UN NOUVEAU DÉFI. (*) Film américain de John Carl Buechler, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
VICES ET CAPRICES. (**) Film italien de Tinto Brass, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE VIEUX GARÇON. Film italien de Franco Castellano et Pipolo, v.o. : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 27 JUILLET

« Notre-Dame », 14 h 30, portail central (Dominique Fleuriot).
« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Filineries).
« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).
« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Le Corbusier », 15 heures, 8, square du Docteur-Blanche (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le hall.
« La place Vendôme », 14 h 30, place de l'Opéra, devant la façade de l'Opéra.
« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro *Pont-Marie, sortie.*
« Le Procope et ses alentours », 15 heures, 13, rue de l'Ancienne-*Comédie.*
« Le Louvre et son architecture : passé, présent et avenir », 15 heures, *métro Louvre, sortie.*
« Le Père-Lachaise et ses tombes illustres », 15 heures, entrée principale boulevard de *Ménilmontant.*

CONFÉRENCE

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Les rêves et l'éveil de l'âme ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

PARTEZ EN VACANCES
AVEC Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous, sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)
2 semaines	76 F	143 F
3 semaines	115 F	205 F
1 mois	150 F	261 F
2 mois	280 F	482 F
3 mois	364 F	687 F

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : [illegible] 42-47-88-72

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE _____
du : _____ au : _____

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM : _____ PRÉNOM : _____
N° : _____ RUE : _____
LOCALITÉ : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
PAYS : _____

● VOTRE RÈGLEMENT :
☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE
N° de CB : _____
Date d'expiration : _____ Signature :

● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)
_____

AV 88

SUR MINITEL
3615 LEMONDE code abo

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 26 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : Chasse à mort ■ Film américain de Peter Hunt (1981). Avec Charles Bronson, Lee Marvin, Andrew Stevens, Carl Weathers. **22.05 Documentaire : Histoires naturelles.** Les nouveaux Mohicans. **23.00 Série : Cannon. 23.50 Journal et la Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport. 1.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.30 Documentaire : Histoire de la vie. 2.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.50 Magazine : Chocs. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : le Juge Fayard, dit « le Shérif » ■ Film français d'Yves Boisset (1976). Avec Patrick Dewaere, Aurore Clément, Philippe Léotard, Michel Auclair. **22.25 Divertissement : Starface.** De Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Jacqueline Maillan et Jean-Claude Brialy. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Magazine : L'œil en coulisses.** L'actualité du théâtre. Avec Thierry Fortineau, Marie-Paule Belle, Jean-Marie Proslier, Macha Méril, Alfredo Arias.

FR 3

20.30 Cinéma : Ces folles filles d'Eve ■ Film américain de Henry Levin (1960). Avec Dolores Hart, George Hamilton, Jim Hutton. **22.10 Journal** et météo. **22.35 Magazine : Quelque part à l'ouest de l'Est.** L'URSS. Un dossier préparé par l'équipe de Soir 3. **23.30 Magazine : Décibels.** Présenté par Jean-Lou Janeir. Avec Batman, les DB's, les Flaming Groovies, Père Ubu. ▶ **0.15 Magazine : Espace francophone.** De Dominique Gallet. Une journée particulière au lycée Auguste-Renoir de Limoges.

CANAL PLUS

20.30 Football. Match de la 3e journée du championnat de France : Bordeaux-Montpellier. **22.40 Flash d'informations. [illegible] Cinéma : Short circuit** ■ Film américain de John Badham (1985). Avec Ally Sheedy, Steve Guttenberg, Fisher Stevens. **0.20 Cinéma : la Bonne** □ Film italien de Salvatore Samperi (1986). Avec Florence Guérin, Katrine Michelsen. **1.40 Cinéma : Cul-de-sac** ■■ Film anglais de Roman Polanski (1966). Avec Françoise Dorléac, Lionel Stander, Jacqueline Bisset (v.o.).

LA 5

20.30 Cinéma : Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? ■ Film américain de Robert Aldrich (1962). Avec Bette Davis, Joan Crawford, Victor Buono. **22.45 Série : La loi de Los Angeles.** Ethique et justice. **23.45 Série : Hitchcock présente.** Quarante détectives plus tard. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Hitchcock présente** (suite). **0.20 Star Trek** (rediff.). **1.10 Mission impossible** (rediff.). **2.00 La grande vallée** (rediff.). **2.50 Journal de la nuit. 2.55 Michel Strogoff** (rediff.). **3.50 Bob Morane** (rediff.). **4.15 Vive la vie!** (rediff.). **4.45 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Tempête dans la nuit. De Howard Rubie, avec John Jarrat, Scott McGregor. *La fuite de trois malfaiteurs est compromise par une panne de voiture.* **22.20 Série : Cagney et Lacey. 23.10 Série : Destination danger.** A votre santé. **0.00 Six minutes d'informations. 0.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Mauregard** (rediff.). **3.25 Série : La ligne de démarcation** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Dossier : Les espèces botaniques, diversité et raréfaction. **21.30 Une semaine littéraire à Moscou. 22.40 Nuits magnétiques.** Planète quarante ans : Jupes plissées et culottes courtes. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Billie Holiday : Lady Day by night.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Paris, la serre et le salon. Hahn, Fauré, Chausson, Poulenc. **21.30 Concert** (donné le 25 juillet au château d'O) : Boris Godounov (prologue), de Moussorgski; Eugène Onéguine (chœur), de Tchaïkovski; La Khovantchina (chœur et scène finale), de Moussorgski; La Traviata (chœur tzigane et chœur des matadors), Nabucco (trois chœurs) de Verdi, par le chœur de l'Opéra de Sofia, dir. Lubomir Karolevv. **0.15 Jazz,** par Xavier Prevost. Le pianiste Mario Stantchev et son quartette.

Mercredi 27 juillet

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.20 Série : Julien Fontanes, magistrat. Dix petites bougies noires. **16.50 Club Dorothée vacances.** Sablotin; La chasse au trésor; Jem et les hologrammes; Le jeu de l'ABC; GI Joe; Clip tang; Dragon Ball. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Théâtre : les Clients.** Comédie de Jean Poiret, avec Jean Poiret, Françoise Fabian, Evelyne Grandjean. *Les malheurs d'un publicitaire [illegible] anonym.* **22.55 Série : Texas police.** Allô, Joey ? **[illegible] : Les envahisseurs. 0.35 Journal et la Bourse. 0.50 Magazine : Minuit sport. 1.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.15 Magazine : Histoire de la vie. 3.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.[illegible] Magazine : Santé à la Une. 4.55 Musique. 5.00 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

[illegible] Feuilleton : La sonate pathétique (3e épisode). **14.05 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Jeu : Bing parade.** Emission présentée par Thierry Beccaro, à Vannes. Avec Karen Cheryl, Didier Laubiesse, Fabrice Guinar. **15.45 Feuilleton : Detroit** (3e épisode). **16.30 Feuilleton : Les diamants du président** (3e épisode). **17.30 Série : Sam' suffit. 17.55 Série : Les deux font la paire. 18.43 Climpa.** Spot de la Prévention routière. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Jeux sans frontières.** Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi. Les équipes en compétition : France (Brides-les-Bains) ; Belgique (Profond-Ville) ; Espagne (Séville) ; Portugal ; Italie. **21.55 Série : La loi, c'est la loi.** Silence, on tue. **22.45 Magazine : Dim, dam, dom.** De Daisy de Galard, présenté par Jessica Forde. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. ▶ 23.55 Jazz : Eddy Louiss.** (Antibes-Juan-les-Pins 1986).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Un poisson plein de puces. **14.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Le magazine des 15-25 ans. **14.30 Jeu : On va gagner.** Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. Invité : François Feldam. **17.00 Série : Les invisibles.** Le roi complote. **17.05 Série : Boombo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Feuilleton : Le voyage de Nicolas** (dernier épisode). **17.50 Dessin animé : Conte de Grimm.** Le prince changé en crapaud. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** Dangereux silence. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.01 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Téléfilm : Chaînes conjugales.** De Larry Elikann, avec Loni Anderson, Michelle Lee. *Réflexion caustique sur le mariage. Remake du célèbre film de Mankiewicz.* **22.05 Journal et météo. 22.30 Auteurs studio.** Théâtre : la Manivelle. Pièce de Robert Pinget, mise en scène de Jean-Paul Roussillon, avec Jean-Paul Moulinot, Jean-Paul Roussillon. Les quarante ans d'Avignon : Les acteurs. Entretiens avec Maria Casarès, Alain Cuny, Michel Bouquet, Gérard Desarthe, Maurice Bénichou, Ludmilla Mikaël. **23.35 Musiques, musique.** Quatre contes pour alto et piano, de Schumann, par Gérard Caussé, alto, et Alexandre Tharaud, piano. **23.55 Sports : Volley-ball.** France-Argentine (Tournoi de Cannes).

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Série : La malédiction du loup-garou. 14.20 Série : Un flic dans la Mafia. 15.10 Téléfilm : La traque infernale. De Howard Rubie, avec John Waters, Elizabeth Alexander, Cameron Mitchell. **16.50 Série : O'Hara. 17.40 Série : A chacun sa vérité. 18.05 Cabou cadin. Bébébégé; Virgul. 18.30 Cabou cadin. Rambo. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 30. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif sud. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Patrice Dominguez, Robert Castel, Jeanne Mas. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Loto sportif. 20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Rendez-vous à Broad Street** ■ Film anglais de Peter Webb (1984). Avec Paul McCartney, Ringo Starr, Linda McCartney. *Pris dans un embouteillage à Londres, Paul, star du rock, s'endort dans sa limousine et rêve que les bandes de son dernier album ont disparu. Il veut les récupérer. Ecrit et interprété par Paul McCartney, ce film reflète la mégalomanie de l'ex-Beatle : il est fait de digressions musicales et de séquences oniriques.* **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Equus** ■ Film américain de Sydney Lumet (1977). Avec Richard Burton, Peter Firth, Colin Blakely (v.o.). **1.00 Cinéma : Irena et les Ombres** ■ Film français d'Alain Robak (1986). Avec [illegible] Chopel, Denise Virieux, Christian Rauth. **2.30 Documentaire : Animaux du soleil.**

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.15 Série : Star Trek. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Sur les traces du passé.** De Rod Holcomb, avec Linda Carter, Don Murray, Angie Dickinson. *L'enquête, très dérangeante, d'une jeune journaliste.* **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Le journal de la nuit. 2.40 Michel Strogoff** (rediff.). **3.35 Bob Morane** (rediff.). **4.00 Vive la vie!** (rediff.). **4.30 Boulevard Bouvard** (rediff.) **4.55 Top nuggets** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Série : La ligne de démarcation (rediff.). **14.20 Feuilleton : Mauregard. 15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Pour sauver Majestic. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Héritage.** De Randal Kleiser, avec Maureen Stapleton, Edward Asner (1re partie). *Après plusieurs années de déchirements, une famille se retrouve.* **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy Clip. 2.30 Mauregard** (rediff.). **3.25 Série : La ligne de démarcation** (rediff.). **3.50 Mauregard** (rediff.). **4.45 Série : La ligne de démarcation** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue ! L'hébreu, langue vivante. **21.30 Communauté des radios publiques de langue française frontières.** Entre Pays basque et Béarn. **22.40 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Billie Holiday : Lady Day by night (8e).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Sicile. Verdi, Piazzola, Bellini, Incardona. **22.00 Concert** (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Symphonie n° 6 en si mineur, op. 74, de Tchaïkovski; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 16, de Grieg; Aïda : ouverture, de Verdi, par l'Orchestre national de France, dir. Nello Santi; sol. : Nikita Magaloff, piano. **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Le trio Oliva-Zagaria-Mancci; Paolo Fresu quintet (Italie) ; Jean Beaudet quartet (Canada).

Audience TV du 25 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	29.1	Santa-Barbara 14.3	Actual. région. 5.3	Actual. région. 3.2	Top 50 1.1	Homme 3 mill. 5.3	Hulk 0.5
19 h 45	33.8	Roue fortune 16.4	Arche d'or 6.3	Actual. région. 4.2	Stalag 13 1.1	Homme 3 mill. 5.8	Hulk 0.5
20 h 16	45.0	Journal 18.5	Journal 12.7	La classe 5.3	Starquiz 1.1	Journal 5.3	Chacun chez soi 2.6
20 h 55	47.1	Le prévenu 10.1	Nord et Sud 14.8	Un dimanche... 5.8	Sans retour 5.3	Accords diable	Clandestine FM 6.9
22 h 8	40.2	Super nany 14.3	1 juge 1 flic 5.6	Un dimanche... 5.3	Sans retour 5.8	Accords diable 5.8	Clandestine FM 4.2
22 h 44	33.3	Super nany 12.7	1 juge 1 flic 7.9	Océaniques 3.2	Tauromachie 0.5	Accords diable 4.2	Cagney et Lacey 5.3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 juillet à 0 heure et le dimanche 31 juillet à 24 heures.

Les hautes pressions relatives ne suffiront pas à protéger la France du courant perturbé atlantique. Tandis que la tendance orageuse persistera sur les régions méridionales, une perturbation atténuée abordera le pays jeudi soir, progressant ensuite vers le sud. En fin de semaine, une évolution orageuse plus marquée débutera par le Sud-Ouest et devrait toucher dimanche la plupart des régions.

MERCREDI. Nuages et éclaircies, tendance orageuse en montagne. – Le matin, de l'Aquitaine et du Midi-Pyrénées au Massif Central, à l'Alsace et aux Alpes, le ciel sera chargé de nuages parfois menaçants et quelques ondées localement orageuses se produiront sur le reste du pays, passages nuageux et périodes ensoleillées alterneront. Le soleil, prédominant dans le Sud-Est, fera de courtes apparitions de la Bretagne au Nord où quelques ondées sont probables.

L'après-midi, cocktail de nuages et d'éclaircies sur l'ensemble du pays. Le ciel sera plus chargé de la Normandie au Nord, à l'Ile-de-France et aux Ardennes où l'on risquera une ou deux averses, ainsi que des Pyrénées aux Alpes, et des foyers orageux pourraient se développer en montagne.

Le vent, faible à modéré, sera généralement orienté à l'ouest sur la moitié nord du pays et au nord-ouest sur la moitié sud.

Les températures minimales seront comprises entre 10 et 13 °C de la Manche aux Pays de Loire, au Centre et au Nord, entre 14 et 19 °C sur le reste du pays.

Les températures maximales avoisineront 22 à 25 °C sur la moitié nord, 25 à 30 °C sur la moitié sud, 30 à 36 °C sur les régions méditerranéennes.

JEUDI. Tendance orageuse au Sud, belle journée au Nord. – Des Pyrénées au sud du Massif Central et aux Alpes, les passages nuageux du matin seront parfois accompagnés d'averses. En cours de journée, la tendance orageuse s'accentuera : les nuages deviendront plus abondants et des orages éclateront, surtout le soir. Les côtes méditerranéennes et la Corse seront épargnées et le temps y restera chaud et ensoleillé.

Sur la Bretagne et la Basse Normandie, la journée sera dans l'ensemble bien ensoleillée mais le ciel deviendra plus nuageux en fin de journée.

Sur les autres régions, après dissipation des brumes et brouillards formés localement en début de journée, le temps sera peu nuageux. Cependant, une tendance orageuse se développera de l'Auvergne au Jura.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 11 et 15 °C du Nord au Sud, atteignant 18 à 20 °C près de la Méditerranée. Les maximales seront de l'ordre de 20 à 22 °C en bordure de Manche, 23 à 27 °C sur la moitié nord, 27 à 32 °C sur la moitié sud.

VENDREDI. Variable : quelques averses au Nord, quelques orages au Sud. – Du sud de l'Aquitaine et des Pyrénées à la Franche-Comté et aux Alpes, nuages et éclaircies se partageront le ciel, quelques orages épars éclateront en fin de journée.

Du nord de l'Aquitaine et des Charentes au Nord-Est et à l'Alsace, après un début de journée localement brumeux et généralement bien ensoleillé, les passages nuageux deviendront abondants. Ils pourront même donner quelques ondées l'après-midi.

De la Bretagne et des Pays de Loire au Bassin parisien et au Nord, le ciel sera variable et des averses se produiront. Elles deviendront plus rares sur l'Ouest l'après-midi.

Les températures maximales seront en baisse de 2 à 3 °C en général, excepté sur les régions les plus méridionales.

SAMEDI. Aggravation orageuse débutant par le Sud-Ouest. – Samedi, le ciel sera variable avec de belles éclaircies sur la moitié nord. Il sera nuageux à très nuageux sur [illegible] moitié sud et des orages éclateront, plus nombreux, sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées.

Dimanche, un temps lourd et nuageux gagnera dans la journée l'ensemble des régions et des orages éclateront. Ils pourront être plus nombreux des Pyrénées au Nord-Est, tandis que les régions méditerranéennes seront plus épargnées.

Les températures seront en hausse.

SITUATION LE 26 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU

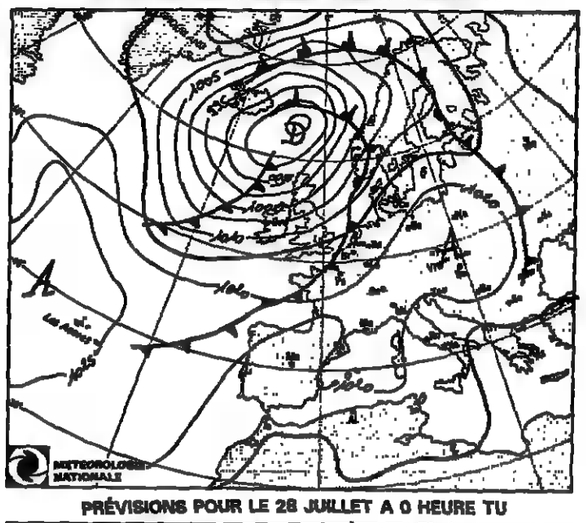

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET A 0 HEURE TU

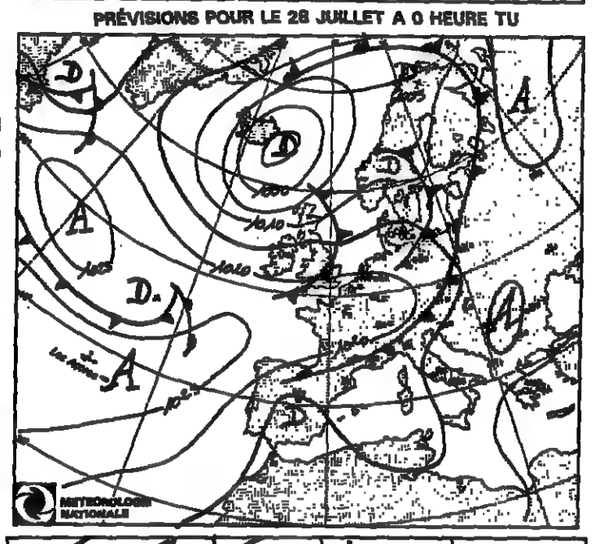

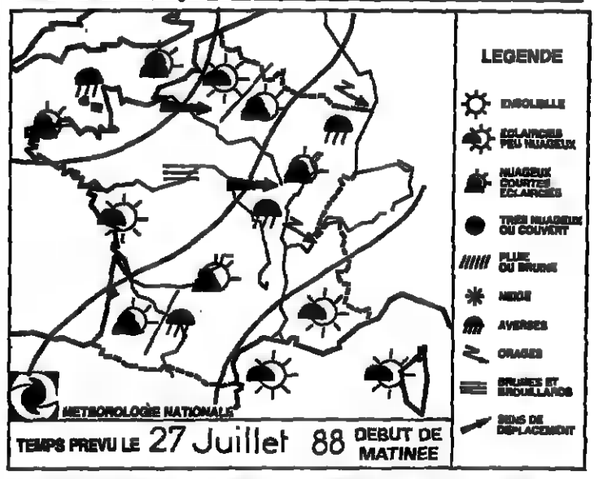

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-7-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-7-1988 à 6 heures TU et le 26-7-1988 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	32	17	D	TOURS	25	13	C	LOS ANGELES	23	18	D
BIARRITZ	27	19	C	TOULOUSE	29	17	D	LUXEMBOURG	23	13	D
BORDEAUX	30	17	D	POINTE-A-PITRE	32	22	A	MADRID	36	19	D
BOURGES	26	13	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	35	22	D
BREST	18	14	A	ALGER	31	21	B	MEXICO	26	11	O
CAEN	23	14	P	AMSTERDAM	23	15	P	MILAN	32	19	D
CHERBOURG	17	14	N	ATHÈNES	35	25	D	MONTRÉAL	30	19	D
CLERMONT-FERR.	27	14	D	BANGKOK	34	27	N	MOSCOU	25	14	D
DIJON	26	13	D	BARCELONE	27	19	D	NAIROBI	—	—	—
GRENOBLE B-ALP.	29	15	D	BELGRADE	33	19	D	NEW-YORK	31	21	D
LILLE	23	15	P	BERLIN	25	13	D	OSLO	21	16	D
LIMOGES	25	15	D	BRUXELLES	24	16	P	PALMA-DE-MAL.	34	17	D
LYON	28	15	D	LE CAIRE	36	24	D	PÉKIN	30	23	N
MARSEILLE-MAR.	30	17	D	COPENHAGUE	22	17	C	RIO-DE-JANEIRO	22	17	D
NANCY	25	12	D	DAKAR	30	26	N	ROME	32	19	D
NANTES	24	17	C	DELHI	35	20	N	SINGAPOUR	30	24	C
NICE	29	22	D	DJERBA	31	26	D	STOCKHOLM	22	14	N
PARIS-MONTS.	25	18	C	GENÈVE	28	13	D	SYDNEY	17	10	D
PAU	29	10	C	HONGKONG	32	29	A	TOKYO	23	19	C
PERPIGNAN	28	18	D	ISTANBUL	31	24	D	TUNIS	34	21	D
RENNES	23	15	P	JÉRUSALEM	30	18	D	VARSOVIE	23	10	D
ST-ETIENNE	29	14	D	LISBONNE	31	17	D	VENISE	33	21	D
STRASBOURG	26	12	D	LONDRES	21	12	D	VIENNE	28	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en *été* ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4795

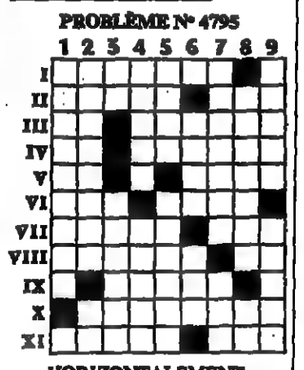

HORIZONTALEMENT

I. Son intérieur peut être très chic. – II. Petite sortie. Sans cesse rejeté et pourtant indispensable. – III. Où certains ont été largement récompensés de leurs efforts. Ne reprend pas de couleurs même en étant bien soignée. – IV. Article. A pu cracher sur beaucoup de monde. – V. « Grille » souvent. Occasion de parvenir à la consécration. – VI. Refuge pour l'ami pierrot. Fait de nombreuses feuilles volantes. VII. Descend dans la tombe. On n'hésite pas à frapper quand il se fait disputer. – VIII. Causes d'empoisonnement. Bien conservé. – IX. Peut inciter à aller se faire cuire un œuf. – X. Plus facile à garder dans une oasis. – XI. Essaim et fourmilière. Tel qu'il n'y a rien à « exposer ».

VERTICALEMENT

1. Certains n'hésitent pas à mettre à la corbeille le fruit de son labeur. – 2. Inutile quand il n'y a rien à gratter. Bien rentré et permettant donc de s'en sortir. – 3. Entraîne de multiples manœuvres. Est appelé à être dans le creux de la vague. – 4. N'est certes pas sans foi ni loi. Eclater sans faire de bruit. – 5. Théâtre où se jouèrent bien des drames. Vont des pieds à la tête. – 6. Susceptible d'entraîner des complications. Va de main en main. – 7. C'est sans le moindre scrupule qu'on leur crève la peau. Relève le menu. – 8. Ont les mêmes couleurs que la rue. Pronom. – 9. Peut être jeune même si on le dit vieux. Partie de chaîne.

Solution du problème n° 4794

Horizontalement

I. Toilette. – II. Ordinaire. – III. Unes. Bref. – IV. AL. Tôle. – V. Généreuse. – VI. Ere. Taret. – VII. Ecrou. – VIII. Ers. – IX. Léopardée. – X. SimaI. – XI. Amen. Itou.

Verticalement

1. Touage. Alma. – 2. Ornière. – 3. Ide. Nécrose. – 4. Liste. Pin. – 5. En. Ortolan. – 6. Tableau. Rai. – 7. Tireur. Edit. – 8. Ere. Sevré. – 9. Effet. Seau.

GUY BROUTY.

Informations « services »

MODE

Lesage, l'obscur, exposé au Galliera

Alors qu'ont débuté dimanche les défilés de la couture hiver 1988-1989 (vingt-deux présentations sont prévues en cinq jours), pour lesquels l'atelier de François Lesage a réalisé une centaine de broderies, une exposition au musée Galliera raconte l'histoire de cette maison, fondée il y a tout juste cent vingt ans.

« C'est un hommage aux héros qu'on ne chante pas », dit François Lesage, lors du vernissage de l'exposition qui lui est consacrée. Il y a encore dix ans, en effet, les couturiers pour lesquels ce brodeur réalise jusqu'à cent trente « parures » par saison lui interdisaient de photographier leurs modèles pendant les défilés. Sa revanche est aujourd'hui éclatante. Jusqu'à l'automne, quelque quatre cents échantillons présentés sur des pupitres noirs, une cinquantaine de robes signées Doucet, Worth, Schiaparelli, Balenciaga, Chanel, Saint Laurent, Balmain, Dior, Scherrer, Hanaé Mori, Patou, Lanvin, Lacroix, illuminent le palais Galliera.

Le tissu devient spectacle. Il se pare de branches de corail, de bijoux, étincelle d'aquamarines, de pierres taillées du Tyrol. C'est toute l'histoire de la maison Lesage qui est retracée, soient cent vingt ans d'existence, soit encore cinquante-cinq mille échantillons endormis dans du papier de soie, un stock de fournitures de 40 tonnes. Il a fallu trier, sélectionner, ce que fit Laura Sinderbround. Directrice du Fashion Institute de New-York, elle fut, dès 1987, la première à rendre hommage à cette discrète dynastie. Paris a tenu à rattraper son retard.

Riche, brillante, la rétrospective est d'abord un périple à travers un siècle de mode et, en même temps, une invitation à découvrir une technique artisanale, ses mots, ses instruments, son désordre mis en scène. L'atelier de la rue de la Grange-Batelière a été reconstitué : esquisses au fusain, croquis de couturiers, métiers à broder, crochets, mais aussi quantité de paquets en papier kraft ruisselant de cordonnets, de soutaches, de chenilles. Pour chaque collection, François Lesage présente environ deux cents échantillons par an, chacune exigeant de dix-huit mille à vingt-cinq mille heures de travail; l'avant-dernière aura représentés un investissement de 6 millions de francs...

Il y a quarante ans, François Lesage partait à la conquête d'Hollywood avec des parures destinées aux designers des studios, comme Jean Louis, Adrian, Edith Head, et une boutique ouverte Sunset Boulevard. C'est en janvier 1949 qu'il regagne Paris, reprend l'affaire familiale créée par Albert et Marie-Louise Lesage, l'ex-modéliste de Madeleine Vionnet. Son aventure s'est nourrie de rencontres, de complicités, d'invitations au voyage : motifs cubistes pour Saint Laurent, robe bleu de Chine pour Karl Lagerfeld (deux cent mille microperles), le cardigan brodé d'ex-voto pour Christian Lacroix, mais aussi le plateau de fruits de mer du boléro de toile rose (été 1988) dont les moules, les coques, les amandes de mer ont été achetées au marché de la rue Cadet, avant d'être mangées, nettoyées, percées avec une mèche de dentiste, vernies et vaporisées d'or...

On retrouve dans l'exposition cet esprit de fantaisie et de rigueur à travers les faux magiques de Schiaparelli (nids, fiacre de velours à lanterne de strass rouge, cape du soir « Phœbus », nuit de tubes argent sur ciel de velours encre), mais aussi, du côté des nouveaux accessoires maison, le sac-couronne aux bretelles « Marquis de Sade » en pékiné rose, pastellisé de faveurs. *« La broderie n'est pas un conservatoire »*, affirme François Lesage, chez qui, en prévision des nouvelles collections, une centaine d'ouvrières piquent, apprêtent et vaporisent sans relâche.

L. B.

★ Lesage au Musée Galliera. Jusqu'au 20 septembre.

A lire : *Lesage, maître brodeur*, de Palmer White. Ed. du Chêne, 495 F.

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur a rendu incompréhensible le dernier paragraphe de l'article concernant Christian Lacroix (*le Monde* du 26 juillet). Il fallait lire : « La mariée, « Péché mortel », brille de ses feuilles de métal martelé, de ses grosses perles fines, de ses strass bordés sur cuir-or. Christian Lacroix renonce à Lacroix pour un voyage plus intérieur, peuplé de crèches baroques, de rois mages rutilants, de silhouettes inquiétantes ».

CONCOURS

Ecole supérieure de commerce de Lyon

(par ordre alphabétique)

Delphine Aguilera (34), Mélanie Ah-Mouck (9), Frédérique Alexandre (3), Shlomo Argi (44), Laurent Aymard (82), Damien Bayle (87), Emmanuel Begat (123), Anne Belot (58), Anne-Catherine Benda (78), Hakim Benzakour (1), Barbara Blanc (13), Jean-François Blottière (55), Jacques Bogh (11), Thierry Boudes (112), Delphine Broch (111), Sabine Brocker (88), Valérie Bros (42), Etienne Bublot (114), Hélène Buffin (109), Patrice Canavese (141), Pierpaolo Carpinelli (26), Marie-Dominique Chapuis (118), Marie-Odile Charret (67), Sophie Charrier (133), Lise Chatain (79), Bernard Chevalier (28), Bertrand Cheve (72), Catherine Choron (64), Francis Choffey (31), Anick Connes (61), Pierre Costes (63), Cécile Coupier (120).

Kathleen Daly (69), Valérie Daoud (151), Valérie David (163), Sophie Didier (15), Frédéric Dubois (17), Nathalie Dugny (105), Florence Dupuis (43), Jérôme Eckle (126), Abigail Fallot (160), Cécile Ferre (165), Hervé Flobert (56), Laurence Foret (8), Elisabeth François (80), Thomas Friedmann (103), Guy-Cédric Gallea (145), Philippe Garnier (152), Perrine Gilbert (141), Valérie Girand (108), Nicolas Godard (130), Sophie Godard (5), Yann Gontard (20), Bertrand Gosset (153), Julie Gourcuff (40), Laurence Granatino (23), Sophie Grandclaude (74), Carole Gresse (25), Frédéric Grillier (97), Vincent Guerend (41), Stéphane Guerreiro (122), Delphine Guillerm (91), Béatrice Guynamant (32).

Claudine Hamann (124), Pierre Hebert (159), Benoît Heilbrunn (144), Virginie Heude (148), France Hibon (83), Guillaume Huot (59), Jean-Paul Iversenc (24), Loïc Jouenne (135), Christelle Joux (94), Béatrice Jung (161), Jeanne Kermorvant (7), Stéphanie Keszey (155), Rebecca Krel (138), Christine Kuhn (85), Jérôme Lacaille (50), Christine Lacan (65), Laurent Laforgue (133), Valérie Lambin (30), François Lamotte (19), Françoise Lamotte (93), Isabelle Larivaïn (154), Valérie Lasry (156), Nathalie Launay (99), Alix Lavanden (150), Séverine Le Bescond (27), Christophe Leforban (29), Stéphane Lefrancq (118), Yves Legris (116), Isabelle Legros (98), Annie Lemaître (140), Laure Levesque (158), Pierre Leygonie (60), Sylvie Lohse (149).

Anne-Laure Maldiney (105), Yannick Mallegol (49), Daniel Mallo (96), Sylvie Marechal (132), Stéphanie Mas (115), François Masson (113), Anne Mathieu (164), Serge Mathis (104), Karine Matringe (89), Benoîte Maurice (12), Franck Mavigner (77), Gérald Melard (36), Olivier Mercadal (66), Dominique Metteil (4), Eric-Michel Meunier (165), Eric Michaud (73), Dominique Mielle (62), Marie Miquel (10), Agnès Molet (39), Anne-Sophie Monglon (47), Caroline Monjon (90), Emmanuel Morgon (162), Eric Mottard (125), Armelle Oberrieder (110), Alain Pakiry (33), Philippe Pasquier (146), Isabelle Peene (101), Laure Pelissier (75), Régis Peltier (76), Virginie Perreau (45), Marie-Cécile Pettier (52), Thomas Piquemal (131), Anne Prigent (92), Irène Querron (71).

Sylvaine Raballand (48), Hélène Rainelli (100), Christophe Reale (2), Françoise Rios (84), Sophie Robin (86), Sébastien Robart (147), Laurent Romillat (68), Annick Rousseau-Dumarcet (50), Vincent Rousselet (81), Isabelle Royer (70), Julien Ruderman (95), Laurence Savary (6), Daniel Schimmel (46), Patrick Seassau (57), [illegible] Simandoux (121), Valérie [illegible] (157), Marie-Clotilde Soule-[illegible] (53), Carine Stein (143), Philippe Ta Thanh Minh (54), Pierre-René Tchoukriel (107), Maria Teixeira da Mota (35), François Terny (37), Laurence Thevenon (128), Isabelle Thiebault (129), Pascale Thony (16), Anne Tram (22), Caroline Vanhaecke (127), Fabrice Vareille (117), Florence Viallesoubranne (14), Catherine Vidal (139), Bertrand Villalon (21), Frédérique Vinel (18), Laurence Visini (102), Eric Vogler (38), Sandrine Werno (136), Gregory Wharton (137).

Ecole supérieure d'électricité (Supélec)

par ordre de mérite

● **OPTION P'**

A. Beaufort (1er), P. Simon, F. Bosoni, H. Catry, F. Migeon, Y. Keriel, M. Bouvier, E. Boudon, P. Plaideau, P. Laurens-Frings (10e), G. Le Donne, H. Daudin, L. Moreth, C. Oriot, A. Gourevitch, P. Moschetti, C. Jude, B. Iksil, B. Reulet.

S. Grit (20e), E. Eyer, L. Gilotte, S. Bourrienne, D. Rosso, H. Lestime, F. Candelon, C. Tisseau, H. Desvaux, L. Collot, V. Grolier (30e), O. Naud, B. Taillandier, F. Viet, A. Chardon, P. Planchon, F. Théoleyre, V. Emsellem, C. Renaud, D. Martineau.

B. Cardinne (40e), T. Rolland, D. Le Marant de Mardani, G. Motte, D. Neyret, L. Force, L. Ramo, S. Girault, S. Prince, J. Billot, F. Leprou (50e), I. Lambert, B. Bernet, A. Bazin, A. Larousse, D. Geldreich, M. Pulton, D. Lepage, C. Vigne, F. Paris.

J. Heurtier (60e), S. Dehoche, G. Lauranson, R. Clément, M. Jégo, C. Nore, J. Maestre, J. Demathieu, C. Quiniou, R. Bouchard, E. Loday (70e), O. Turpin, M. Quillemot, P. Tannery, S. Guinet, F. Bernes, D. Terramorsi, I. Martin, X. Montazel, J. Selvatico.

N. Gourio (80e), A. Gouze, P. Barra, D. Astier, E. Toussaint, P. Dewost, L. Bavière, M. Boivin, C. Rion, T. Tracol, f. Berger (90e), B. Labilloy, B. Blazejczak, R. Carel, L. Vodzislawsky, H. Roussel, M. Pétrequin, B. Zamuner, E. Berger, V. Roulet, T. Gaiffe (100e).

● **OPTION M**

V. Vesque (1er), J. Azou, D. Meandre-Desgouttes, O. Morice, F. Provost, F. Courtes, S. Gosselin, R. Cerf, T. Clad, F. Ferrer (10e), L. Gerrer, L. Bouteiller, [illegible] Gosselin, L. Laroche, A. Bastit, R. Cailleton, A. Hui Bon Hoa, E. Charpentier, N. Gauthier.

R. Leparmentier (20e), L. Pele, B. Faissat, J. Crocombette, [illegible] Danon, J. Menioux, L. Robillard, [illegible] Tisseau, J. Devaux, S. Dupré La Tour, A. Fagebaume (30e), E. Fischer, L. Freidel, V. Berger, G. Azais, Y. Doutreleau, J. Duquesne, A. Masson, J. Garcia, K. Blouet.

H. Bouaziz (40e), D. Concordel, L. Reber, P. Chevalier, B. Bettoli, P. Lafon, C. Muranty, S. Grognet, S. Remy, F. Lefebvre, J. Lafond (50e), L. Ferrandi, P. Rouvillois, C. Mourougane, E. Paty, E. Chol, L. Jacques, O. Delachambre, B. Bodin, P. Guyot.

P. Leleu (60e), F. Dellacherie, G. Roux, C. Tosi, G. Demaneuf, J. Boudet, A. Garreta, M. Belleil, O. Robert, F. Burtz, S. Georgesco (70e), S. Bouton, H. Le, C. Berat, P. Cateau, S. Gardon, X. Caput, L. Vitse, P. Maillard, A. Martin.

D. Viret-Lange (80e), V. Popesco, B. Marx, F. Lemaistre, G. Pecheul, O. Bouhomme, F. Laigret, D. Barbier, J. Bottazzi, M. Lemoine, L. Mainard (90e), Y. Le Nouveau, E. Courtin, F. Marcheix, O Moreau, P. Girardot, E. Bourgeois, C. Raymond, P. Elisseeff, F. Sret, V. Berthe (100e).

Ecole de l'air

(par ordre de mérite)

● **Elèves officiers de l'air (personnel navigant)**

Marc Vinchon (1er), Jean Maillol, Christophe Lucas, Claude Schmitt, Jean-Claude Brouillet, Xavier Pépin, Erick Aguirre, Franck Bailleux, Mamy Razafimaharo, Stéphane Chapuis (10), Philippe Giloupe, Arnaud Darrou, Thierno Mangara, Fabrice Dougnac, Stéphane Gourg, Jean-Luc Godineau, Eric Prévot, Stéphane Makala, Elie De Rivals Mazères.

Louis Pena (20), Xavier Tourneux, Philippe Diette, Olivier Arnaud, Pascal Avonture, Christophe Mariette, Gilles Cachia, Jean-François Seuillet, Jean Dumas, Olivier Gardes, Jean-Louis Gueritte (30), Serge Bourguignat, Stéphane Giudicelli, Olivier Mage, Sébastien Maitre, Pierre Madrange, Bertrand Fossey, Jean-Luc Lanfranchini, Gilles Ytier, Xavier Lafite.

Dominique Tardif (40), Frédéric Pinel, Xavier Buisson, Thierry Cailland, Marc Le Cam, Bruno Chable, Emmanuel Colin de Verdière, Christophe Vincent, Eric Chabaud, Loïc Ollivier, Thierry Aspert (50), Xavier Lacassin, Denis Barthouet, Philippe Jean, Alexandre Malot, Jérôme Bernier, Jean Lefèvre-Martin, Arnaud Lemaire, Christophe Tassch, Frédéric Corbalan.

Antoine Guillou (60), Gilles Gaillot, Stéphane Dupont, Bruno Foussard, Norbert Bernard, Philippe Hirtzig, Eric Gouézé, Jean-Luc Lopez, Yves Girard, Pierre Clocher, Bertrand Drescher (70), Adrien Toussaint, Jean Lenoble, Hervé Breton, Samy Boumédad.

● **Elèves officiers mécaniciens de l'air**

Sébastien Felix (1er), Olivier Delhaye, Frank Missud, Dominique Bonnet, Thibaud Rémusat, Stéphane André, Emmanuel Violante, Wilfrid d'Angelo, Brice Cabot, Dominique Bartoli (10), Hervé Fierling, Christophe Pagès, Jean-Marc Bouillet, Dominique Bruneau.

● **Elèves officiers des bases de l'air**

Stéphane Donier (1er), Frédéric Fricot, Jean-Philippe Blanchard, Emmanuel Leroy, Philippe Beaussier, Pierre Fougerat, Bernard De Kerros.

● **Classement parralèle**

Atchiriki Codjo (option personnel navigant) ; Aouad Khalil (option mécanicien).

Sports

TENNIS : Coupe Davis

Les Suédois de la jeune garde

La Suède a battu la France par quatre victoires à une, à Baastad en demi-finales de la Coupe Davis, et rencontrera les 16, 17 et 18 décembre, en finale, l'équipe de la RFA à Göteborg. La rencontre s'est terminée, le lundi 26 juillet, par les victoires de Mats Wilander sur Henri Leconte (6-1, 6-1, 7-5) et de Kent Carlsson sur Thierry Tulasne (4-6, 6-3, 6-3).

BAASTAD
de notre envoyé spécial

Lundi soir, le central tout en bois de Baastad, le plus ancien du pays (1902) a affiché complet. Les six mille places ont été prises d'assaut. Sur le court défilaient, au son d'une gentille fanfare de quatre musiciens, des groupes d'adolescents, finalistes nationaux de compétitions touchant douze mille jeunes entre onze et quinze ans. Pour chaque région une pancarte, d'Angermanland à Västmanland...

La Coupe Kalle Anka est une fête de jeunes talents et aussi une fête familiale. Parmi les anciens vainqueurs figurent Mats Wilander et Stefan Edberg, détenteurs des trois titres individuels du grand chelem déjà attribués cette année et finalistes, avec Carlsson et Jarryd, pour la sixième année consécutive, de la Coupe Davis. Détenteurs du trophée, ils l'ont remporté trois fois en quatre ans. Leur force collective évoque les années légendaires du tennis français ou la grande époque de la domination australienne. Au cours de ce week-end prolongé, les Suédois étaient beaucoup trop homogènes pour l'équipe française.

Trois heures après les exploits de ces vedettes mondiales, ce fut donc un symbole que de remplir le stade de Baastad de ceux qui, en Suède, rêvent de les suivre.

L'actuelle équipe suédoise, grâce aux progrès constants de Wilander et à la maturation d'Edberg, talents en outre complémentaires, est sans doute la plus forte de son histoire. L'éclipse momentanée de Nyström a été compensée par l'arrivée de Jonas Svensson, joueur polyvalent. Carlsson reste un formidable et infatigable lifteur. Seule peut-être, lors des matches de Coupe, la nervosité de Jarryd en double peut constituer une faiblesse.

Si les prestations de Wilander dans ses deux victoires, l'une lente à se dessiner mais implacable dans son dénouement contre Noah, l'autre d'une humiliante rapidité contre Leconte, n'apportaient rien de nouveau, la victoire d'Edberg contre un Leconte inspiré était une confirmation éclatante. Edberg est devenu enfin un champion qui assume son formidable talent. Surtout dans la tourmente et la tension d'un cinquième set, il est un battant féroce.

C'est une chose de le prouver lors d'un tournoi majeur, une autre de le démontrer quand on joue pour son pays. Peu à peu Edberg accumule les preuves de sa grandeur et surtout de sa fermeté morale. On ne peut qu'espérer que de ce phénoménal creuset suédois sortiront d'autres attaquants.

« Le tennis de Stefan et d'Henri était d'un niveau exceptionnel, nous a dit Tony Pickard, l'entraîneur d'Edberg. *Malheureusement, je ne suis pas sûr que la foule, ici, apprécie à sa juste valeur un jeu sans longs échanges. »*

La Fédération suédoise a rejeté une offre officieuse et non chiffrée lancée par voie de presse par le président de la Fédération allemande de tennis, Klaus Stauder, qui voudrait « acheter » le transfert de la finale de Göteborg à Munich.

« Aucune somme d'argent ne suffirait pour justifier une telle trahison, déclara, lundi après la qualification de son équipe, Olle Bergstrom, président de la Fédération. *Nous avons un devoir très clair envers le public suédois : lui offrir une finale à domicile. »*

MARC BALLADE.

Tripe républicaine

Alors que Mats Wilander menait déjà par deux sets à zéro et trois jeux à deux, face à Henri Leconte, un commentateur de la « 5 » a cru bon de souligner, en direct et sur un ton très sérieux, que la raquette du numéro trois mondial était munie *« d'un boyau français »*.

Dès lors, on a tout compris : pourquoi ce fut « l'usurpateur » suédois qui a eu la tripe républicaine pour défendre les couleurs de son royal pays ; pourquoi le pauvre Henri Leconte n'avait plus, lundi, grand-chose dans le ventre hormis la peur de perdre ; et pourquoi le match du Français n'a, sauf pendant un quart d'heure, pas valu tripette.

M. C.

Le tournoi de Washington

Jimmy ne rengaine pas

WASHINGTON
de notre correspondant

Le lundi 25 juillet était jour de fête, pour tous ceux qui aiment le tennis, et pour tous ceux qui détestent vieillir, même par héros interposé. Connors a gagné, Connors a enfin gagné ce tournoi qu'on n'attendait plus.

Trois ans, neuf mois et dix-huit jours (c'est lui qui a fait le compte) qu'il abanait sur les courts ; atteignait onze fois la finale d'un tournoi ; gagnait assez de matches pour se maintenir toujours dans les dix premiers mondiaux ; bondissait, rugissait, limait les courts, rabotait les filets, mais en vain, comme si le bon Dieu estimait qu'il avait eu son comptant de victoires, de chance et voulait le punir de trop d'obstination, d'orgueil.

Cent cinq victoires en tournoi — record absolu de l'histoire du tennis, de 1971 à octobre 1984, — et plus rien depuis, jusqu'à ce beau lundi où cent six ballons se sont envolés dans un ciel radieux.

La chose s'est passée à Washington, et il faut bien avouer que le Washington Classic n'est pas ce qu'on appelle un grand tournoi et que le calendrier de la coupe Davis avait compliqué la tâche des organisateurs, sans compter la pluie, qui a contraint à repousser la finale au lundi. Connors était tête de série n° 1, et aucun des monstres sacrés du tennis d'aujourd'hui n'était là. Mais pourquoi gâcher son plaisir avec des détails ?

Après tout, Connors n'a pas perdu un seul set du tournoi, et la manière dont il a balayé Aaron Krickstein en demi-finale (6/4, 6/0) et Andres Gomez en finale (6/1, 6/4) prouve que le « vieux » de trente-cinq ans (trente-six cet automne) peut encore faire très mal. Krickstein, la mine défaite, a expliqué qu'il n'y avait rien à faire : Connors l'impressionnait trop. Et Gomez, incapable de s'accommoder de ses balles rasantes, l'a trouvé en grande forme.

Les spectateurs aussi : un ace en guise d'introduction, le revers ravageur, le retour qui jaillit d'une fronde, quelques passings qui fusent comme des espadons, et puis la cadence qui s'accélère, l'adversaire qu'on balade de ligne en ligne, et qui voit, écœuré, le « vieux » courir après des balles impossibles, se ruer sur les amorties et vriller la balle au fond du court... Bref, du Connors « classique », un spectacle que tout le monde connaît par cœur et qu'on savoure d'autant plus, comme les derniers fruits de la saison.

Et aussi le doigt, pointé vers le ciel, pour saluer la victoire, et la main qui se pose, aussitôt après, sur la tête du petit Connors, son fils qui l'accompagne un peu partout, et qui, à force, n'est plus si petit que ça.

Tapis rouge, petits discours, tout le monde est heureux, sauf un spectateur, pris d'une soudaine inquiétude, et qui hurle, depuis les tribunes : *« Mais maintenant Jimmy, surtout, n'arrête pas ! » « Oh, no... »*, fait Connors en riant. Quelle idée saugrenue !

JAN KRAUZE.

FOOTBALL : Bernard Tapie écarte l'entraîneur du club

Pastis à l'OM

Bernard Tapie, le président de l'Olympique de Marseille, a annoncé, le lundi 25 juillet, qu'il mettait fin aux fonctions de l'entraîneur Gérard Banide à la suite des deux mauvais résultats enregistrés par son équipe depuis le début du championnat. *« Contre Lille*, a-t-il expliqué, *j'ai ressenti une lassitude. J'ai senti aussi qu'il fallait qu'on arrête d'incriminer autant les arbitres que l'environnement. Il faut maintenant que l'on se penche sur une autre organisation. »*

Gérard Banide sera remplacé par un tandem composé de Gérard Gilli, responsable depuis huit ans du centre de formation, qui s'occupera de la préparation physique des joueurs et de la direction de l'entraînement, et de Michel Hidalgo, manager général du club, qui composera l'équipe et définira les grandes options du jeu. Gérard Banide, qui était arrivé au club en 1986 avec Bernard Tapie après avoir entraîné Monaco et s'être occupé de la préparation physique de l'équipe de France, se voit proposer la direction du centre de formation mais n'a pas donné sa réponse.

« Notre objectif est d'être cette année champion de France, a indiqué Bernard Tapie. *Cela fait trois ans que nous avons un des trois plus gros budgets. Je n'accepte pas que nous soyons dix-septième (...). Nous avions 32 000 spectateurs de moyenne la première année et 23 000 la deuxième. Je connais beaucoup de chefs d'entreprises, qui attendent la dixième année et se disent* : « Oh, m...! Je n'ai pas de chance. » *Il ne fallait pas attendre cette cote d'alerte. »*

VOILE : Coupe de l'America

La course d'abord

Le juge Carmen Ciparick, de la Cour suprême de l'Etat de New-York, a mis fin, le lundi 25 juillet, à la bataille juridique concernant la prochaine Coupe de l'America (*le Monde* du 11 juin) en ordonnant aux deux parties, le San Diego Yacht Club et le Mercury Bay Boating club (Nouvelle-Zélande) de débuter leurs régates en septembre. Le jugement de dix pages demande aux deux protagonistes d'*« aller de l'avant avec la course et de réserver leurs protestations éventuelles à une date postérieure à la coupe de l'America »*.

Compte-tenu de l'ouverture des Jeux de Séoul le 17 septembre, la Coupe de l'America pourrait se disputer sur sept régates à partir du 3 septembre.

La Cour suprême de l'Etat de New-York avait été saisie par les Néo-Zélandais à la suite de la décision des Américains d'aligner un catamaran contre leur monocoque géant (90 pieds). Le juge a estimé que le *Deed of gift* (acte de donation de la coupe rédigé en 1887) *« donnait au tenant du trophée le droit de dévoiler son bateau au tout dernier moment sur la ligne de départ »*. Il insiste toutefois sur le fait que rien dans son jugement ne doit laisser penser que le *Deed of gift* autorisait ou interdisait les multicoques.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 juillet 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-841 du 21 juillet 1988 portant application de la loi n° 85-1321 du 14 décembre 1985 et modifiant le décret n° 85-1328 du 16 décembre 1985 modifié pris en application de la loi n° 85-1321 du 14 décembre 1985 portant diverses dispositions relatives au droit des valeurs mobilières, des titres de créances négociables et des opérations de Bourse.

DES ARRÊTÉS

● Du 21 juillet 1988 portant homologation d'un règlement du Comité de la réglementation bancaire.

● Du 21 juillet 1988 portant homologation d'une modification au règlement général du MATIF.

VOTRE CAVE SUR MINITEL

PASSEZ VOTRE COMMANDE DIRECTEMENT SUR MINITEL
ou demandez le catalogue à :
TERROIRS ET VIGNOBLES
42, rue de Mulhouse — 21000 Dijon
Tél. : 16-80-68-38-83

36-16 LEMONDE code CAVES

36.16 LM 16

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Le zoo crie famine

Le zoo de Vincennes se délabre. Le béton du « grand rocher » menace bêtes et gens.

USÉ jusqu'à la corde, dégradé par les intempéries, mutilé par les années, le fameux grand rocher du parc zoologique du bois de Vincennes s'en va en morceaux. Percé, ouvert, criblé de trous, comme si un artilleur maladroit avait essayé un bazooka à proximité, le rocher, d'une hauteur de 72 mètres (l'Arc de triomphe ne s'élève qu'à 49,55 mètres), est désormais cerné par des carrières métalliques pour tenir à distance les visiteurs et les éloigner ainsi des chutes de pierres. L'escalier et l'ascenseur qui permettaient d'accéder aux terrasses supérieures ont été fermés. Des filins blancs « ficèlent », de la même façon qu'un gros paquet, une de ses parois pour éviter qu'elle ne dégringole sur la librairie installée à ses pieds.

Pour rénover et restaurer ce grand rocher, qui abrite un château d'eau, un concours vient d'être lancé par les responsables du parc zoologique. Les vingt premières entreprises françaises de travaux publics, dont Bouygues et les Grands Travaux de Marseille, sont sur les rangs. C'est à la fin du mois de juillet que sera connu le lauréat. Il serait bien imprudent d'affirmer qu'une fois le financement et le calendrier des travaux établis, le dossier sur l'avenir des installations du zoo sera clos. Cette affaire du grand rocher est, en effet, le symbole de l'état de délabrement du parc zoologique. Selon une récente étude des services de cet établissement, *« les faux rochers sont en ruine dans leur totalité, et une même vétusté frappe le réseau électrique et celui de la distribution d'eau »*. La fauverie est à reconstruire, une partie des galeries à restaurer et une zone du parc (côté Charenton) à redessiner.

Comment en est-on arrivé là ? Si la ménagerie du Jardin des plantes remonte à la Révolution, le zoo de Vincennes a été, lui, créé à l'époque de l'Exposition coloniale.

Il a été ouvert au public le 2 juin 1934. Construit grâce à un emprunt du Muséum national d'histoire naturelle, garanti par la Ville de Paris et remboursé sur les droits d'entrée, il est l'œuvre de l'architecte Charles Letrosne. A l'époque, le zoo, qui s'étend sur une quinzaine d'hectares, était considéré comme un établissement d'avant-garde, car il présentait des animaux en liberté apparente dans un décor rocheux rappelant leur milieu naturel. De 1934 à 1950, il est resté le plus grand et le plus beau zoo du monde. Mais ce parc zoologique, qui a été bâti en quelques mois, tombe en ruine aujourd'hui.

La poule aux œufs d'or

Propriété du Muséum, le zoo s'autofinance et ne reçoit aucune subvention (une seule aide à concurrence de 50 % lui a été accordée en 1967 pour la construction de l'enclos des pandas). Ses seules recettes ont donc pour origine les droits d'entrée acquittés par les visiteurs. C'est dire à quel point les caisses du zoo sont tributaires de la couleur du ciel et des jours fériés ! De plus, sur ces recettes, le zoo doit reverser au Muséum une partie du traitement de ses employés. Ainsi, en 1987, les entrées ont rapporté 21 millions de francs, et la part reversée au Muséum s'est élevée à plus de 7 millions de francs. Cette manne annuelle permet au Muséum, qui dépend du ministère de l'éducation nationale, d'assurer le bon fonctionnement de ses laboratoires de recherches et de ses chaires d'enseignement spécialisé.

« Privé pour ce qui concerne ses recettes, le budget du zoo est public quant à ses dépenses », constate un de ses responsables, qui admet donc qu' *« une institution nationale peut reverser à l'Etat plus qu'elle n'en reçoit »*.

N'est-on pas en train de tuer la poule aux œufs d'or ? Etranglés par ce statut financier scélérat, les services du zoo ne peuvent plus que parer au plus pressé : alimentation des animaux, entretien d'urgence des bâtiments et des jardins. Depuis des décennies, aucun grand projet n'a vu le jour. L'avenir est d'autant plus sombre que le nombre de visiteurs ne cesse de diminuer, passant de 1 528 761 en 1971 à 881 769 en 1987.

Des chiffres inquiétants, alors qu'avec des bouts de ficelles les personnels du zoo accomplissent un travail dont la renommée dépasse les frontières de l'Hexagone.

Les collections du parc, parmi les plus riches d'Europe, présentent 700 oiseaux de 140 espèces et 550 mammifères, eux-mêmes répartis en 120 espèces dont certaines fort rares : grand panda, bongo, okapi et cerf d'Eld. Par sa qualité et son importance, cet effectif, ajouté à celui de la ménagerie du Jardin des plantes, donne une notoriété mondiale aux collections nationales et les place, pour les mammifères, à l'un des premiers rangs des zoos du monde.

En dépit de l'état du zoo, les animaux s'y sentent bien, comme en témoignent les nombreuses naissances. Depuis le printemps 1988, sont nés deux girafes, un hippotrague noir, un nyala et trois oryx algazelles (tous des antilopes africaines), un élan du Cap (la plus grande des antilopes), une gazelle de Palestine, deux rennes, trois macaques du Japon, deux ibis à tête noire, une grue de Stanley et trois flamants.

Faute de moyens financiers, de nombreux projets dorment dans les cartons : création d'un vivarium (araignées géantes, scorpions, animaux rares), d'un vrai delphinarium et de salles didactiques.

Le parc zoologique du bois de Vincennes possède donc de solides atouts. Ses défenseurs assurent que *« les bâtiments existant méritent un effort d'investissement considérable, qui aurait pour objet, non de les refaire en totalité, mais de profiter de l'assez bonne conservation de leur gros œuvre pour les adapter à une muséologie moderne et aux normes en vigueur »*.

JEAN PERRIN.

Le grand rocher menace ruine.

GARDE-MANGER

Les besoins en nourriture du zoo sont considérables. Ainsi en 1987, le parc zoologique a notamment acheté 220 tonnes de luzerne, 250 tonnes de foin, 90 tonnes de viande, 55 tonnes de poisson, 500 bottes de cresson, 500 kg de confiture, 300 kg de miel, 30 tonnes de pommes, 13 tonnes de bananes, 25 000 œufs et 30 000 litres de lait.

COUPS DE CHALEUR

DES centaines de morts en juillet 1987 en Grèce et dans les pays voisins. Plus d'une centaine cette année encore dans la même région.

Notre pays ne connaît certes pas des vagues de chaleur aussi intenses, mais chaque année les hôpitaux se trouvent aux prises, au sud de la Loire, avec ce syndrome nommé le « coup de chaleur » et dont la gravité ne peut être sous-estimée, en particulier chez les personnes âgées, les enfants, les obèses, les cardiaques ou ceux qui sont atteints de troubles respiratoires.

Le danger est dû pour l'essentiel aux effets circulatoires de l'élévation de la température du corps et de la déshydratation. S'il est plus fréquent chez les jeunes, ou chez les personnes âgées, c'est parce que les mécanismes de régulation thermique de l'organisme ne sont pas encore complètement développés avant quinze ans, et sont affaiblis à l'autre extrémité de la vie.

Les premiers signes cliniques du coup de chaleur devraient inciter à une action immédiate : il s'agit d'une faiblesse généralisée accompagnée de soif intense, de crampes musculaires, de douleurs abdominales et de troubles du comportement, avec soit une agitation extrême, soit une angoisse alarmante et des difficultés d'élocution et de concentration. La peau devient rouge et brûlante, et la sudation s'interrompt souvent complètement. C'est alors, et si rien n'est fait, que surviennent les convulsions et le coma, d'intensité variable.

L'urgence du traitement est grande : il faut immédiatement mettre l'enfant ou l'adulte atteint à l'abri du soleil, au repos, le déshabiller entièrement et l'asperger d'eau froide ou le plonger dans un bain froid, et donner un suppositoire de tranquillisants (s'il y a des convulsions), ou de dérivés antipyrétiques tels que l'aspirine ou le paracétamol.

Si la situation est sérieuse, c'est en milieu hospitalier que l'on procédera sans retard à l'administration d'oxygène, à la réhydratation par voie veineuse et aux techniques plus énergiques de refroidissement de l'organisme par des perfusions glacées, des lavages gastriques, etc. Le coup de chaleur peut, en effet, entraîner de graves perturbations dans l'organisme, allant des hémorragies aux atteintes pulmonaires, rénales ou hépatiques parfois irréversibles, d'où un taux de mortalité très élevé.

Sans aller jusqu'à ces extrêmes, il faut retenir qu'il est essentiel de ne jamais laisser des enfants dans des voitures fermées en plein soleil, qu'il faut, l'été, les couvrir le moins possible, nourrissons compris, les hydrater abondamment, et se précipiter chez un médecin aux premiers signes de ce fameux « coup de chaleur ». Les chances de guérison tiennent, en effet, pour l'essentiel à la précocité du diagnostic et à la rapidité avec laquelle le traitement est institué. En dépit des efforts de réanimation intensive, toutes les statistiques mondiales montrent que le taux de mortalité du coup de chaleur oscille entre 30 % et 50 %, ce qui est considérable... mais s'explique par le fait que, passé un certain stade et quelle que soit la qualité des soins, les lésions sont irréversibles, celles qui concernent les cellules du cerveau notamment.

Dr E.-L.

Un « pas » de géante

En Guyane, les bulldozers labourent et modèlent la savane pour préparer l'espace européen de l'an 2000

CE n'est pour le moment qu'une vaste savane d'herbes folles, parsemée de bouquets d'arbres et que marquent quelques chemins de latérite rouge tracés sans soin apparent par les bulldozers. Pour quoi faire ? Pourquoi ces amorces de travaux à la lisière de la forêt guyanaise ? Rien ne semble l'expliquer, si ce n'est un panneau engageant, habituellement planté sur le bord de la route nationale 1, mais que l'on avait pris bien soin, cette fois, de démonter. Difficile en effet de faire du triomphalisme sur l'ouverture de ce grand chantier lié à l'avenir de l'Europe spatiale, alors que le premier exemplaire d'Ariane-4, « le fer de lance de l'Europe jusqu'à l'an 2000 », n'avait pas encore démontré ses capacités.

Fort heureusement, ce premier tir effectué à la mi-juin a été couronné de succès, et les responsables européens peuvent aujourd'hui évoquer sans crainte le futur ensemble de lancement (ELA-3) d'Ariane-5, la plus puissante des fusées européennes, qui sera capable, en 1995, de mettre en orbite soit des satellites lourds (6,8 tonnes en orbite de transfert géostationnaire), soit l'avion spatial Hermès, d'une vingtaine de tonnes. Bulldozers et scrappers vont pouvoir désormais prendre possession du terrain et le niveler pour que commencent les toutes premières constructions de cet énorme ouvrage.

Car le chantier d'ELA-3 n'est pas un chantier comme les autres. Rien à voir avec le premier pas de tir ELA-1, hérité des dernières années de la fusée Europa-2. Rien à voir non plus avec le tout nouveau complexe ELA-2, d'un peu plus de 1 milliard de francs aux conditions économiques de 1984, qui doit permettre de lancer, pratiquement jusqu'à la fin du siècle, les soixante-dix.

Ariane-4 que les Européens se proposent de construire. Avec ELA-3, on change de dimensions : 600 hectares sont en effet prévus pour accueillir l'ensemble des installations de ce projet.

Difficile de faire autrement lorsque l'on sait qu'il va falloir :

— Construire une nouvelle usine de propergol destinée à produire la poudre brûlée par les deux énormes fusées d'appoint (boosters) qui flanqueront le corps du premier étage d'Ariane-5 ;

— Construire une usine de production d'hydrogène liquide et une autre d'oxygène et d'azote liquides pour subvenir aux besoins du moteur cryogénique Vulcain de 100 tonnes de poussée, que développe actuellement avec ses collègues européens la Société européenne de propulsion (SEP). Ce moteur, très performant, propulsera le premier étage du lanceur ;

— Mettre en place les bancs d'essai nécessaires à la mise au point et à la qualification des étages propulsifs principaux d'Ariane-5 ;

— Réaliser le bâtiment d'intégration où la fusée sera montée, ainsi que celui où lui seront accolés ses boosters ;

— Construire enfin un centre de lancement blindé, et surtout la voie ferrée de 7 kilomètres qui permettra à la fusée entièrement assemblée de rejoindre son pas de tir sur sa table de lancement (1) ;

— Préparer enfin toutes les infrastructures annexes — bureaux, parkings, centrale électrique, etc. — nécessaires à un tir, sans oublier de songer à toutes celles qu'il faudra mettre en place — piste d'atterrissage comprise — pour le futur programme Hermès (2).

Bref, un chantier gigantesque qui devrait être achevé en 1994, soit un an avant le premier vol d'Ariane-5, le vol Ariane-501. Pas moins de 2,5 millions de mètres cubes de terre vont être retournés, nivelés et modelés, 150 000 tonnes de béton vont être coulées, 70 kilomètres de câbles de liaison — dont une trentaine en fibres optiques — tirés à travers tout le site de lancement. De quoi occuper jusqu'en 1992 un millier de personnes, dont 25 % de techniciens venus d'Europe. Pour le reste, il sera fait appel à des Colombiens, des Brésiliens et... même des Philippins pour mener à bien ce projet de 725 millions d'unités de compte (environ 5 milliards de francs, soit à peu près le cinquième du programme Ariane-5), dont près de la moitié (43 %) sera financée par la France.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Deux seront construites pour pouvoir assurer à la clientèle d'Ariane-5 une cadence de huit lancements par an. Chacune de ces tables de lancement pèsera 1 500 tonnes.

(2) Ces éléments qui concernent le programme Hermès ne figurent pas dans le budget alloué pour ELA-3.

A LIRE D'URGENCE

Automobiliste, avant de partir, êtes-vous sûrs de ne rien oublier ? En cas d'accident, quelle conduite adopter, quelles précautions prendre ?

Ce livre "antipanique" vous dit tout sur les soins d'urgence à administrer avant l'arrivée des secours.

96 pages, 150 illustrations.

33 F, C'EST PEU POUR UNE VIE SAUVEE

Médecine-Sciences
Flammarion

Sana'a, la belle Yéménite

Comment restaurer l'une des plus belles villes du monde sans nuire à l'activité urbaine et sans en faire un musée ?

UN labyrinthe de ruelles tortueuses et de placettes biscornues. D'incroyables maisons ocre décorées de peintures et de stucs blancs, hautes de cinq, six et même parfois huit étages, et vieilles, en moyenne, de trois ou quatre siècles. Des souks grouillant de piétons et débordant de marchandises de toutes sortes. Des minarets par dizaines, finement décorés eux aussi. Des jardins, miraculeuses oasis vertes, soigneusement cultivés et moins rares qu'on ne pourrait le croire dans ce microcosme minéral. Au total, soixante mille habitants et 108 hectares enclos dans 3,5 kilomètres de murailles, dont 2,5 subsistent en plus ou moins bon état. La vieille ville de Sana'a, capitale de la République arabe du Yémen, étant sans conteste une des plus belles villes anciennes du monde, doit être impérativement préservée.

Dès 1972, la jeune république s'est dotée d'une loi protégeant son patrimoine architectural et archéologique. Dès le premier millénaire avant notre ère, en effet, des civilisations brillantes se sont épanouies dans l'Arabie Heureuse, la corne sud-ouest de la péninsule arabique, à laquelle des pluies régulières et des routes commerciales importantes apportaient la prospérité. Sans celle-ci, comment expliquer que dans tout le pays – sauf sur la côte torride de la mer Rouge – ait été imaginée cette architecture unique en son genre. Dans toutes les villes, dans les villages ont été construites pendant des siècles ces maisons à étages multiples qui se différencient seulement par les matériaux utilisés (pierre volcanique, pisé, brique cuite ou crue) en fonction des ressources locales et par la décoration extérieure. Ainsi, la plus humble bourgade concrétise les rêveries d'Alphonse Allais, qui voulait mettre les villes à la campagne.

L'UNESCO s'est intéressée aux monuments yéménites dès 1978. En 1981 et 1982, des études pluridisciplinaires ont commencé à être menées dans Sana'a par des architectes, des historiens, des sociologues, des ingénieurs. La sauvegarde de la capitale yéménite pose, en effet, des problèmes complexes. La vieille ville doit rester un centre urbain vivant et non pas devenir un musée, superbe certes, mais mort. Il faut donc, tout à la fois, créer les infrastructures modernes facilitant la vie et l'activité des habitants, réhabiliter les habitats sans les défigurer, restaurer les bâtiments publics (mosquées, écoles coraniques ou *médressés*, bains, caravansérails...). Un plan d'action a été élaboré en 1983. En décembre 1984, M. Amadou-Mahtar M'Bow, alors directeur général de l'UNESCO, lançait un appel à l'aide internationale en faveur de Sana'a. Et, en 1987, la capitale yéménite était ins[illegible] *sur la liste du patrimoine mon*[illegible]

La « maison neuve » de trois cents ans

Sans attendre, les autorités yéménites ont commencé à concrétiser leur volonté politique de préserver Sana'a. Elles ont créé, en janvier 1986, le Bureau exécutif pour la sauvegarde de la vieille ville de Sana'a, que préside M. Abdul Rahman Al Haddad et où travaillent, notamment, deux jeunes architectes yéménites, MM. Saba Ansuelhi et Dgerghman Tawfik. Depuis novembre 1988 a aussi été mis en place le Haut Comité de sauvegarde, présidé par le premier ministre.

Le Bureau exécutif est installé au cœur de la vieille ville, dans la « Dar al Djedid » (« maison neuve » en français), haute de sept étages, qui a été construite... au dix-septième siècle (après tout, le Pont-Neuf, qui enjambe la Seine depuis 1604, est actuellement le plus vieux des ponts de Paris).

Comme toutes les maisons traditionnelles, Dar al Djedid a pour ossature un pilier central de section carrée, autour duquel tourne l'escalier (que les marches des escaliers yéménites sont hautes !). Bien entendu, les pièces des différents étages sont toutes occupées par les bureaux. Alors que les usages veulent que, dans les maisons occupées par une famille, – les parents, les enfants et aussi les fils mariés, leur(s) femme(s) et les petits-enfants, – le rez-de-chaussée soit réservé aux ânes, aux vaches et à la volaille, le premier étage à la cuisine, les étages suivants aux femmes ou aux fils et à leurs familles. Enfin, tout en haut est la vaste pièce de réception ou *mafrej*, où se déroulent les festivités familiales et chaque après-midi, entre hommes, la séance du qât (1).

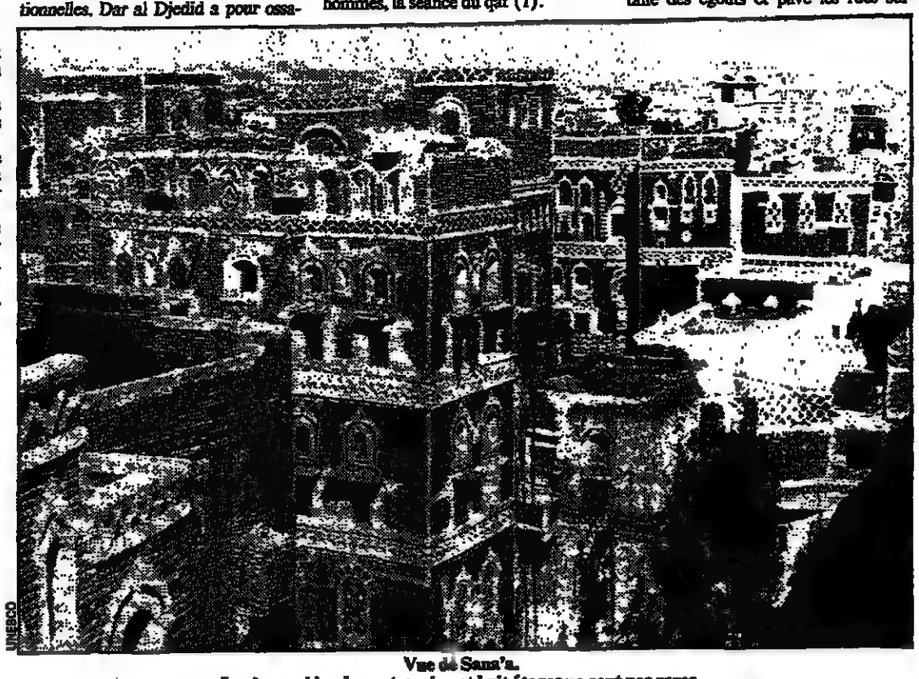

UNESCO

Vue de Sana'a.
Les immeubles de quatre, cinq et huit étages ne sont pas rares.

Le *mafrej* ouvre sur l'extérieur par plusieurs grandes fenêtres placées très bas de façon que les personnes assises sur les matelas et coussins posés sur le sol puissent voir le paysage, très souvent admirable. Au-dessus de ces fenêtres, des vitraux de couleurs sont sertis dans une armature ouvragée de stuc.

La République arabe du Yémen a déjà consenti des efforts financiers importants pour sauvegarder Sana'a, 1 million de dollars [illegible] millions de francs) en 1986-1987, 3 millions de dollars (18 millions de francs) en 1987-1988. Le Bureau exécutif a entrepris des travaux essentiels même s'ils sont peu spectaculaires. Il a installé des égouts et pavé les rues sur 15 000 mètres carrés de la vieille ville. Il a édicté en 1986 des règles de restauration très strictes.

Juste en face de Dar al Djedid, M. Abdul Rahman Al Haddah a ainsi montré une vieille maison soutenue depuis peu par des piliers de béton à M. Federico Mayor, le nouveau directeur général de l'UNESCO venu, à la fin de juin, voir la progression des travaux et des projets. « *Cela est tout à fait contraire à nos règlements. Le propriétaire devra enlever le béton et le remplacer par des murs de pierre traditionnels* ». Bientôt, les propriétaires recevront de l'Etat une subvention égale à 40 % des frais consacrés [illegible] la bonne restauration des maisons.

Plusieurs pays sont intéressés par la sauvegarde de Sana'a. L'Italie et la Norvège ont déjà signé des accords avec le Yémen. La première se propose de prendre en charge le quartier Ma'ad de la vieille ville [illegible] millions de dollars) ; la seconde a déjà entrepris la restauration du caravansérail Al Nahas (300 000 dollars).

D'autres Etats ont manifesté leur intérêt pour Sana'a : la France, qui a envoyé un expert en 1987 et envisage de restaurer une partie des murailles de la vieille ville, les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, la Corée du Sud, la Suisse et le Japon.

Le Programme des Nations unies pour le développement vient de signer un accord avec [illegible] gouvernement yéménite : d'une part, 400 000 dollars pour un soutien technique apporté au Bureau exécutif ; d'autre part, 450 000 dollars pour revitaliser l'artisanat dans la vieille ville.

Tout cela n'est pas forcément qu'un début. Le coût total de la sauvegarde de Sana'a est estimé, très grossièrement, à 400 millions de dollars (à 50 % près !) et les travaux pourraient durer au moins quinze ans.

YVONNE REBEYROL.

(1) Qât, ou khât, petit arbre de la famille des Célastracées, dont les feuilles, cueillies le matin, vendues vers midi, sont mâchées pendant l'après-midi (« broutées », disent les étrangers), stockées dans une joue qui gonfle au fil des heures. La séance de qât est l'occasion de passer l'après-midi entre amis. Tout en mâchant, on boit force gorgées d'eau et on se passe de l'un à l'autre le très long tuyau d'un narguilé. Le qât est mâché tout l'après-midi par la quasi-totalité de la population masculine, et même pendant leur travail par les artisans et les boutiquiers des souks, les chauffeurs, les employés, etc. Les substances spécifiques contenues dans les feuilles ont des effets légèrement excitants sur le système nerveux central, quoique des effets contraires puissent résulter de l'usage répété du qât.

Correspondance

LA JOUVENCE DE L'ACADÉMIE

En signalant dans son numéro du 21 juin la récente élection à l'Académie des sciences de Pierre Aigrain, élection dont je me réjouis vivement, *le Monde* a laissé croire à ses lecteurs que ce brillant physicien des solides était aussi l'auteur de la réforme de l'Académie. La « réforme Aigrain » n'a jamais existé. Pierre Aigrain remit au président de la République en juin 1975 le rapport sur la réforme de l'Académie qui lui avait été demandé quelques mois auparavant et à partir duquel, effectivement, un projet de décret fut élaboré durant l'été et l'automne suivants. Restait à apposer les signatures quand Mme Saunier-Seité fut nommée au gouvernement. Elle attira l'attention du président sur les difficultés sérieuses que causerait la publication du décret, entre autres l'éclatement de l'Institut de France. Le décret ne fut jamais publié. Le projet de « réforme Aigrain » fut donc enterré avant d'avoir vu le jour.

Pendant ce temps, l'Académie des sciences avait adopté, dès le mois de mai 1975, deux textes importants dont l'un portait sur la fameuse condition d'âge à introduire dans les élections, condition qui fut effectivement appliquée pendant dix ans (1). En adressant ces textes au président de la République quelques jours avant la remise à l'Elysée du rapport Aigrain, notre président fit observer qu'il y avait [illegible] les premiers éléments d'une réforme que notre compagnie souhaitait pouvoir préciser et mettre en œuvre. Au mois de mai 1976, après qu'un second projet de réforme d'origine gouvernementale eut été écarté, le président de l'Académie des sciences expliqua au président de la République que l'Académie avait suspendu les élections depuis un an, qu'elle avait défini et mis en place les nouvelles sections remplaçant celles prévues par les textes de 1816, qu'elle avait mis au point la procédure des élections tenant compte de la condition d'âge, et il demanda au chef de l'Etat de faire préparer et publier un décret permettant à notre compagnie de mettre en œuvre la réforme qu'elle avait définie.

Grâce à la diligence et au précieux concours de Mme Saunier-Seité, le décret fut publié le 15 novembre 1976. Le 22 novembre, l'élection d'André Lwoff et de François Jacob marquait le premier acte public du renouveau de l'Académie. Pour reprendre les termes peu aimables de l'article du *Monde*, « ce corps vieillissant » qu'était notre compagnie à l'époque montra qu'il avait assez d'énergie et de dynamisme pour réaliser lui-même sa « *jouvence* ». Les historiens pourront à partir des documents conservés dans nos archives faire le récit des événements de ces deux années 1975, 1976, qui furent, je suis bien placé pour pouvoir en témoigner, difficiles mais décisives pour notre compagnie.

PAUL GERMAIN (*).

(1) *Condition actuellement remplacée par une autre, différente mais en fait plus rigoureuse.*

(*) Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Psychiatres en famille

Réunis à Genève, les spécialistes de l'adolescence, divisés en chapelles, ont enterré la hache de guerre.

LES huit cents spécialistes venus d'Europe, des Etats-Unis, du Japon et d'Amérique latine, réunis récemment à Genève par la Société internationale de psychiatrie de l'adolescence, sont tombés d'accord pour – enfin – enterrer la hache de guerre que brandissent les diverses écoles – pour ne pas dire chapelles – de spécialistes. On s'est efforcé, au cours du colloque, de dire et de redire que personne ne saurait avoir la prétention de guérir un adolescent souffrant de troubles psychiques graves. « *Ce n'est pas toujours facile à faire admettre* », a noté le professeur Serge Lebovici (Paris). La situation actuelle est d'autant plus grave que, sous toutes les latitudes – sauf pendant les grandes catastrophes humaines ou naturelles, – le suicide est la deuxième cause de décès chez les adolescents, la première étant, surtout dans les pays nantis, les accidents de la circulation, lesquels sont d'ailleurs souvent la conséquence d'une forme de comportement suicidaire.

Les adolescents sont vraiment une catégorie particulièrement vulnérable de la population puisque, selon les experts, on retrouve chez 10 % à 15 % d'entre eux des symptômes inquiétants allant de l'anorexie (principalement chez les filles), et de la boulimie (surtout chez les garçons) à la toxicomanie, la dépression profonde et les tentatives de suicide. Un adolescent sur cent est atteint d'une forme de psychose, affection grave caractérisée par une impossibilité de vivre la réalité.

Selon le docteur François Ladame, organisateur du colloque de Genève, pour aider ces jeunes et pour prévenir le pire, le problème n'est pas de savoir qui chez les spécialistes a tort ou a raison. Il faudrait selon lui prendre conscience que les efforts des praticiens ne sont gratifiants que « *s'ils travaillent ensemble* ». Les séances plénières ont permis aux meilleurs spécialistes de différentes disciplines d'exposer leurs vues, et les travaux en atelier ont fourni l'occasion aux représentants des différents courants de comparer leurs expériences dans le domaine du traitement des adolescents psychotiques, dont l'état a pu s'améliorer grâce à une prise en charge encourageante mais qui risquent malgré tout de demeurer des invalides mentaux à vie faute de soins adéquats.

Face à une telle autocritique, peut-on envisager la fin de la lutte entre les chapelles et l'amorce d'un travail en collaboration ?

Les principaux courants actuels de la psychiatrie étaient représentés à Genève : la psychanalyse, dont la caractéristique est de prendre en charge l'individu et lui seul ; l'approche familiale « systémique », qui voit dans la psychose un signe révélateur d'un malaise au sein de l'environnement affectif, et les partisans de la psychiatrie biologique. Ces derniers accordent une grande importance à la chimie moléculaire et espèrent obtenir des résultats satisfaisants grâce à des médicaments appropriés. Ces trois écoles, au lieu de s'opposer, deviendront-elles un jour complémentaires ? C'est ce qu'ont souhaité les optimistes à la fin de la réunion. On doit cependant admettre que, si l'accord est généralement acquis sur ce point, la voie à parcourir est encore bien longue. L'idée d'une double formation psychanalytique et systémique a été avancée par [illegible] professeur Dodney Shapiro (San-Francisco), et a retenu une attention certaine. Chacun pourtant défend ce qu'il perçoit comme son territoire et les ripostes ne se sont pas fait attendre. Ainsi certains, comme le professeur Julien Mendlewicz (Bruxelles), ont estimé que l'on se trouvait face à deux personnes prêtes à travailler ensemble mais sur le dos d'une troisième, le psychiatre classique qui a, lui, recours aux médicaments. Quant au président de la Société psychanalytique de Paris, André Green, il s'est demandé quel besoin il y avait, pour guérir les adolescents, de « systémiciens » qui attachent une telle importance à la famille puisque la psychanalyse, en étudiant le complexe d'Œdipe, aurait tout dit...

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Deuxième Congrès international de psychiatrie de l'adolescence. Genève, 10-13 juillet.

1789
l'année sans pareille
UNE CHRONIQUE DE MICHEL WINOCK
CHAQUE JOUR DANS
Le Monde

LE MONDE IMMOBILIER
Publicité
Renseignements :
45-55-91-82
Poste 4138 – 4324

Derniers modèles 88
à prix choc :
● 205 XR 1124 et 1360 cm³*
● 205 GR 1124 et 1360 cm³*
● 205 Cabriolet CJ Blanc
● 305 GLS Diesel Gris Winchester
● 309 XL Rouge andalou
● 309 XS*
● 309 SR*
● 309 GTI*
*Différentes couleurs et options
NEUBAUER
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CAO-FAO-CAO-FAO-CAO-FAO

Filiale d'un groupe international spécialisée en CAO

Responsable d'agence

de formation ingénieur à dominante Mécanique, vous aurez pour mission d'animer une équipe de jeunes commerciaux.
Agé de 30-35 ans, vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente de logiciels ou d'équipements de haute technologie dans l'industrie.
Le poste est à pourvoir à NANTERRE (92). Réf. 813.

Ingénieur technico-commercial

Ingénieur à dominante Mécanique, vous intervenez en amont de la vente. Vous devez prouver l'adéquation entre le système proposé et les besoins du client.
Une bonne expérience dans l'utilisation de systèmes tel que CATIA, CAMX, EUCLID, CV, est exigée.
Le poste est à pourvoir à **VITROLLES (13)** ou à **NANTERRE (92)**.Réf.B14
Adressez votre dossier de candidature (lettre + CV + photo), en précisant la référence choisie, à MEDIA SYSTEM MEDITERRANEE, 44, Bd Longchamp 13001 MARSEILLE qui transmettra.

INGENIEURS OFF-SHORE

TECHNICIEN OFF-SHORE

Vous êtes diplômés de Grandes Ecoles (Centrale, A & M, ENSTA...), ou BTS constructions métalliques et passionnés par les études du monde off-shore.
Venez intégrer la Direction Technologie Océanique d'un groupe international : 4 200 personnes, 485 centres d'interventions dans 123 pays.
La maîtrise de la langue anglaise et le goût des contacts humains sont nécessaires pour réussir dans ces postes.
Envoyer lettre manuscrite, CV, sous référence TO1 au Service du Personnel.

Bureau Veritas
CEDEX 44 - 92077 PARIS-LA DEFENSE

Schlumberger Technologies

ETUDES ET INDUSTRIALISATION ELECTRONIQUE

■ Graphics, Division Graphique de Schlumberger Technologies, un des premiers constructeurs mondiaux en informatique, conçoit, produit et commercialise des systèmes d'aides au Dessin Assisté par Ordinateurs (tracteurs, digitaliseurs...).
Pour soutenir notre fort développement sur un marché en expansion, nous renforçons nos équipes de Recherche et Développement et recrutons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Débutants ou ayant jusqu'à 5 ans d'expérience

INGENIEURS ELECTRONICIENS — **Réf. 8813/E**
pour la conception de la partie électronique des futurs traceurs (ESE, ENSEEIHT...)

INGENIEURS MECANICIENS — **Réf. 8813/M**
en charge de la conception et de l'industrialisation des nouveaux produits (ECP, ENSAM...)

INGENIEURS AUTOMATICIENS — **Réf. 8813/A**
responsable de l'étude des asservissements de traceurs électromecaniques (ESE, ECP, ENSTA...).

INGENIEURS LOGICIELS — **Réf. 8813/L**
pour le développement de micro logiciels pour les traceurs à trames de points et traceurs vectoriels (ESE, ENSEEIHT, ENSIMAG...).

Vous disposerez d'une large autonomie pour assurer la conception et le développement de nos produits actuels et futurs. Vous réaliserez les maquettes et les prototypes à l'aide d'outils de CAO et en conduirez les essais. Vous serez responsables de la validité des choix techniques en terme de prix et de faisabilité industrielle.
Nous vous proposons de passionnantes opportunités en tant qu'ingénieurs d'études pour ensuite développer votre carrière soit dans la fonction **études**, soit à la **production**, au **marketing**, au **commercial** ou vers le **management**.
Notre implantation internationale nécessite une bonne maîtrise de l'anglais.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la référence du poste concerné à la Direction du Personnel.
SCHLUMBERGER
1, rue Jean-Lemoine 94003 CRETEIL

La croissance de plus de 50 % de notre chiffre d'affaires nous amène à rechercher pour notre département "informatique industrielle des

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(DEBUTANTS ACCEPTES)

Nous évoluons dans un environnement de Techniques de pointe : GENIE LOGICIEL, TEMPS REEL, RESEAUX... Nous vous offrons une rémunération attractive et une véritable évolution.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, à SEDI - 80, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. : (1) 46.24.59.11.

SEDI

Filiale d'un grand groupe, notre société est spécialisée dans le domaine des infrastructures pour télécommunications, et en particulier les antennes hyperfréquences

nous recherchons le

futur responsable des outillages méthodes, fabrications

de notre activité chaudronnerie, mécanique de précision (50 p.).
INGENIEUR MECANICIEN/GENERALISTE
vous êtes rigoureux, méthodique [illegible] souple et adaptable.
Vous savez écouter ma[illegible] convaincre.

Transmettez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) à M. F. Bonnet - CGTI - Rue B.-Marcet, 44570 TRIGNAC.

IMAGES DE SYNTHÈSE ET SIMULATION

Sogitec recherche, pour son Département Électronique Rapide un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

VOTRE MISSION : Vous assurerez au sein du Département d'Études Électroniques le support technique sur une gamme de terminaux graphiques.

VOTRE PROFIL : Vous possédez 1 à 3 ans d'expérience en électronique numérique rapide et en intégration de systèmes graphiques.
Une première expérience d'encadrement de techniciens serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DER/07 à :
SOGITEC, 46, av. Édouard-Vaillant
BP 127, 92106 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

PARTICIPEZ A NOTRE REUSSITE

SODEFORG

SEGIME INDUSTRIE

recherche dans les domaines

INGENIERIE INFORMATIQUE
BUREAU COMMERCIAL AVIONS
INFORMATIQUE, CARTES A MICROPROCESSEUR

DES INGENIEURS
CONFIRMES (2 à 5 ans d'expérience).
Pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur microcalculateurs et microprocesseurs, dans un environnement UNIX et C.

La QUALITE des relations dans l'entreprise, l'INTERET des projets confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence M 07 à SEGIME INDUSTRIE - 6 bis/8, rue Firmin Gillot, 75015 PARIS.

Offre forte IBM : recherchons fortes têtes.

JEUNES DIPLOME(E)S D'UNE GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE
(Bac + 4 minimum)

après une formation réputée et rémunérée, nous choisirons avec vous l'activité qui correspond le mieux à votre projet professionnel. Vous deviendrez

INGENIEUR COMMERCIAL OU INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous recherchons de fortes personnalités dont le rôle sera le Conseil et la Vente à haut niveau dans les domaines les plus variés : Administrations, Industries, Commerces, Services... Dès le départ vous pourrez mettre à profit vos connaissances, selon vos affinités et nos besoins.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Que vous soyez débutants ou forts d'une première expérience professionnelle, nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature, CV détaillé et photo sous référence 01 à : IBM France – Département Recrutement – 5, Place Vendôme 75001 Paris.

Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

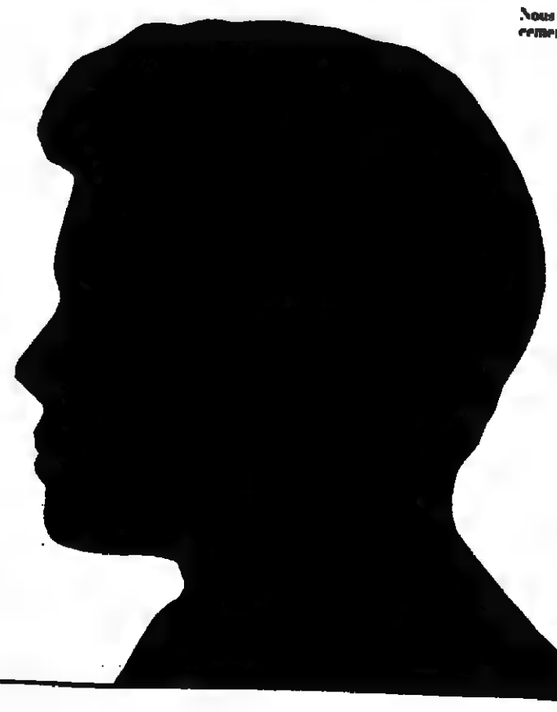

IBM

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

IMPORTANTE SOCIETE

● Recherche pour poste d'Etudes basé à Paris un

INGENIEUR GENERALISTE CONFIRME

Diplômé INSA ou équivalent, le candidat aura des connaissances en mécanique, en pyrotechnie, des notions d'automatisme, d'informatique industrielle, de rayons X et une expérience en ingénierie. Réf. M 92742 IG

● Pour son activité spatiale basée dans le Sud Est de la France

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS/INFORMATICIENS

Diplômés ayant 6 à 7 années d'expérience dans le domaine des essais et de l'intégration des satellites. Connaissances souhaitées du guidage des lanceurs. Réf. M 92742 IE

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à :

HCA - 1, Place du Palais Royal - 75001 PARIS

---

sanofi ELF BIO RECHERCHES

Au service de la vie, aujourd'hui et demain

CENTRE de RECHERCHES en BIOTECHNOLOGIES TOULOUSE - LABEGE

Notre AMBITION : rester au top niveau mondial

Notre FINALITE : offrir aux Sociétés du Groupe des produits d'une Qualité totale

Une SPECIALITE : la production, la purification et la caractérisation de protéines de la plus haute qualité

POSTE à pourvoir : Ingénieur chargé des contrôles microbiologiques pour la production

Notre ORIGINALITE : la présence sur le site d'équipes dont les compétences vont de la recherche fondamentale jusqu'au procédé et à la production pilote

Notre EQUIPEMENT : exceptionnel

Notre SITE : un espace créé pour la convivialité

PROFIL recherché : Microbiologiste avec une expérience professionnelle dans le domaine des contrôles pharmaceutiques

Ecrire à W. ROSKAM - S. E. B. R. B.P. 137 - 31328 LABEGE CEDEX - FRANCE

ecoform

INITIAL

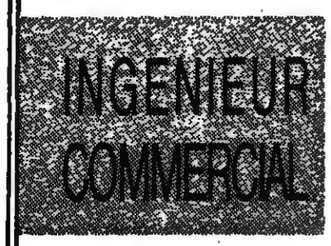

Trouvez vos chances de réussir dans une SSII dynamique : croissance > 25 %.

Société de 70 personnes (dont 60 ingénieurs) nous réalisons 30 MF de C.A. en développant des systèmes Temps Réel pour la défense et le civil.

Nos domaines d'intervention :
L'aéronautique, le spatial, les télécommunications.

Votre position :
Rattaché au Directeur Commercial vous développez la clientèle en collaboration avec les ingénieurs d'affaires.
Lieu de travail : Paris.

Votre profil :
Ingénieur informaticien compétent et introduit dans les domaines précités. Anglais maîtrisé.

Nous vous offrons :
Une formation, un environnement High Tech, une rémunération motivante, des responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. B820 à INFORAC CONSEIL
193, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD CEDEX.

INFORAC CONSEIL

Le Monde CADRES

Gestionnaire chargé des relations sociales

ETABLISSEMENT 450 PERSONNES - BANLIEUE N.E. PARIS

Pour seconder le responsable d'une de nos unités de production, située en proche banlieue nord-est de Paris, nous recherchons un homme pragmatique et motivé par les relations sociales.

Il sera chargé dans un premier temps d'assurer, en liaison avec la Direction du Personnel au Siège, l'administration des personnels de cette unité (gestion des effectifs, suivi des heures supplémentaires, applications légales, études ponctuelles), de superviser les Services Généraux (40 personnes) et d'assurer des fonctions de gestion (tableau de bord mensuel, préparation et suivi de réalisation du budget).

Ultérieurement, il deviendra l'interlocuteur des partenaires sociaux - réception des délégués, animation du CHSCT - et développera sur le site, en tenant compte du contexte spécifique de notre entreprise, des actions de communication et de formation.

Cette fonction à occuper dans sa plénitude d'ici 2 ans environ devrait retenir l'attention d'un jeune généraliste 28-30 ans, de formation supérieure (Ecole de Gestion ou même d'Ingénieur), possédant une première expérience professionnelle en milieu industriel.

La dimension de l'entreprise et ses diverses filiales permettront à moyen terme une évolution intéressante à un cadre de valeur, désireux de prendre ultérieurement des responsabilités opérationnelles à Paris, en province ou même à l'étranger.

C'est avec le plus grand soin que nous étudierons votre candidature (lettre manuscrite, CV complet et prétentions) que nous vous remercions d'adresser rapidement, sous réf. 1065, à Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris.

Carré Turenne

BORDEAUX

GAME INGENIERIE

Membres de la C.S.N.C.P.

Notre société d'INGENIERIE PRODUCTIQUE est en faite de l'innovation technologique. Elle conçoit et réalise des systèmes mettant en œuvre des techniques d'AUTOMATION, ROBOTIQUE, VISION, LASER, INFORMATIQUE INDUSTRIELLE, GESTION PROGRAMMEE.
Afin d'affiner - et de développer - sa présence auprès des secteurs industriels clients, elle recherche pour Bordeaux :

3 INGENIEURS D'AFFAIRES

D'origine Grandes Ecoles, votre première expérience s'est effectuée dans la conduite de Projets et (ou) la Production, et vous a permis d'acquérir une réelle polyvalence technique. Vous connaissez les techniques modernes et vous êtes ouverts au développement technologique.
Esprit synthétique, largeur de vue, esprit nettement commercial, cohérence et recul par rapport au marché sont indispensables pour réussir dans ces fonctions.
Trois secteurs sont à pourvoir :

AERONAUTIQUE : Réf. LM3377 GI
CONSTRUCTION ELECTRIQUE et ELECTRONIQUE : Réf. LM3378 GI
AUTOMOBILE : Réf. LM3379 GI

Adresses lettre manuscrite + CV détaillé + photo, en précisant la référence choisie à :

BDS Louis MAGNAUDET - Conseil Rennes
84, cours de Verdun 33000 BORDEAUX
D. de BAILLENX - J. COTTIN - L. MAGNAUDET

SYNAPTEL

Société d'ingénierie en informatique et électronique recherche dans le cadre de son expansion des :

ingénieurs fort potentiel

1 à 5 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- **Micro-informatique industrielle.**
- **Logiciel de base, temps réel** (UNIX, C, RMX, OS9...).
- **Télécommunication** (X25, X32, X400, OSI, LAN...).
- **Electronique numérique et analogique.**

Compétences en **logiciel** nécessaires et en **matériel** vivement souhaitées.

Ayant le goût du challenge et désireux d'évoluer dans un milieu jeune et dynamique, ils seront amenés à prendre des responsabilités importantes sur des projets de pointe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à SYNAPTEL.
11, rue de Louvain, 92400 COURBEVOIE. Tél. : 47-89-50-00 (référence SY88/7).

Etablissement financier

RECHERCHE

RESPONSABLE D'ORGANISATION BANCAIRE

Sa mission consistera à :

- Conduire des actions d'organisation tant en matière de circuits que d'exploitations bancaires ;
- Promouvoir l'automatisation du travail, notamment par la bureautique et la télématique ;
- Suivre le progrès technologique.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'enseignement supérieur, si vous avez acquis une première expérience dans les domaines d'activités proposés, si vous avez un sens développé des relations humaines, si vous savez faire preuve d'initiatives,

Votre candidature nous intéresse.

Ce poste est situé à Strasbourg.

Merci d'adresser lettre, c.v. et rémunération actuelle sous n° 8 700, LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Filiale européenne d'une société US Leader Mondial dans son domaine de matériaux haute technologie recrute son

RESPONSABLE ETUDES & CARACTERISATIONS PHYSICO-CHIMIQUES

Profil recherché :
- Formation Physico-Chimiste
- INGENIEUR grande école ou titulaire d'un doctorat
- 5 ANS MINIMUM d'expérience professionnelle en études et caractérisations.

Travail au sein d'un Centre de Recherche composé d'équipes performantes et disposant d'équipements très modernes.
Séjour d'au moins 3 mois à prévoir aux U.S.A.
Localité agréable en Ile-de-France.

Adresser lettre manus. et CV s/réf 11.84 à CONTESSE PUBLICITE, 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Ministère de la Culture et de la Communication

recrute

UN CONSEILLER POUR LA MUSIQUE ET LA DANSE

QUI SERA AFFECTÉ EN RÉGION ALSACE

SA RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE SERA A STRASBOURG

Le Conseiller pour la Musique et la Danse est agent contractuel du Ministère de la Culture et de la Communication. Placé sous l'autorité du Directeur Régional des Affaires Culturelles, il sert de relais à l'action régionale de la Direction de la Musique et de la Danse.

Sa mission s'oriente autour des trois axes suivants :
- Le développement de la vie musicale et chorégraphique de la région, en application des directives de la Direction de la Musique et de la Danse ;
- La coordination des actions déjà entreprises permettant ainsi une meilleure utilisation des moyens et une plus large diffusion des opérations ;
- L'information sur la vie musicale de la région et sur les orientations de la politique de la Direction de la Musique et de la Danse.

Nécessitant la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur, la fonction de conseiller exige de sérieuses compétences administratives, des connaissances musicales, enfin le goût des contacts et des relations publiques.

Pour tous renseignements complémentaires, les intéressés devront s'adresser à la Direction de la Musique et de la Danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 40-15-88-86, bureau du personnel. Date limite de dépôt des candidatures : 25 août 1988.

Le département du Val-de-Marne

conseil général

RECHERCHE

PAR VOIE DE DÉTACHEMENT OU PAR VOIE DE CONTRAT

Pour la Direction d'un Centre de vacances de 400 lits à publics multiples (familles, scolaires, groupes).
Situé en Haute-Savoie (parc, tennis, animations diverses).
Budget annuel = 14 millions de francs.
Effectifs = 25 permanents – 40 saisonniers.

UN DIRECTEUR

logé par nécessité de service.

Ce poste convientra à un cadre de catégorie A
- Attaché – Option animation ou ayant une expérience dans le tourisme, l'animation, la gestion d'équipement de loisirs.
- Secrétaire Général de Mairie à partir de 2 000 habitants.
- Directeur de C.C.A.S.
- Directeur d'Equipement de loisir ou de tourisme.
- Ou emploi analogue.
- Poste à pourvoir au 1er novembre 1988.

Envoyer lettre de candidature, c.v., photocopie du dernier arrêté de promotion, une photographie d'identité, avant le 15 septembre 1988 à

Monsieur le Président du Conseil Général du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
1er Bureau – Recrutement
2, rue Tirard, 94000, Créteil.
Tél. : 42-89-54-00, poste 54-16.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

COMPTABILITE ET CONTROLE DE GESTION
LA DIRECTION DES PROGRAMMES ET DES AFFAIRES FINANCIERES recherche pour ses services situés à PARIS

Comptables et contrôleurs de gestion

Ecoles supérieures de commerce, université 3ème cycle (sciences économiques).
IEP section ECO FI, DECS ou niveau certificat supérieur de révision comptable, débutants ou ayant une première expérience pour assurer au sein d'une équipe et en relation avec les Directions Régionales des fonctions de :
• comptabilité et gestion financières,
• contrôle de gestion.
Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, sous réf. CG à Mme Chapirot, France Télécom, DPAF, 20, avenue de Ségur, 75700 Paris.

FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

Faites le bon choix en devenant, après formation, l'un des COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H./F.) d'un organisme dynamique et performant
n° 1 dans son secteur.
Envoyer c.v. et photo sous n° 6 646, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75544 Paris cedex 11.

LA VILLE DU MANS (Sarthe) recherche pour son PALAIS des CONGRÈS et de la CULTURE :
UN RÉGISSEUR GÉNÉRAL
responsable de la préparation, de l'exploitation et de la coordination technique des manifestations du palais.
Emploi d'encadrement nécessitant :
– Des aptitudes à travailler en équipe et à diriger une équipe technique ;
– Une bonne expérience pluridisciplinaire si possible du spectacle.
Adresser candidature (avec c.v. et photo) à Monsieur le Maire, secrétariat général, direction du personnel, hôtel de ville, 72039 LE MANS CEDEX avant le 20 AOUT 1988.
Renseignem. sur le poste : Tél. 43-47-38-64.

URGENT
RESPONSABLE SYSTÈME
dépl. public équipé de DPS7 et Datanets
recherche
RESPONSABLE SYSTÈME ET RÉSEAU,
connaissant GCOS7 et DSA (DNS/C)
Adr. c.v. et présent. à : Monsieur le Directeur Centre National d'Enseignement à Distance 60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex.

GROUPE DE PRESSE
professionnelle en pleine expansion recherche
JOURNALISTE
une bonne connaissance de la grande distribution et du merchandising est exigée pour ce poste (rédt. J.M.).
SECRÉTAIRE DE RÉDACT./MAQUETTISTE
première expérience de presse magazine indispensable (réf. S.R.M.).
Pour ces deux postes adresser c.v., photo, lettre manuscrite à : GROUPE SEPAIC 42, r. du Louvre, Paris-1er.

Société import-export
CA 86 450 000 F
CA 87 1 700 000 F
CA 88 1 800 000 F
CA 89 3 000 000 F prév.
recherche partenaire actif, bon commercial-vendeur. Apport minimum 500 000 F. Statut à conv. : 180 000 F/an +–. Date entrée à convenir. Réponse rapide. Siège 85 km est Paris. Si intéressé poser votre candidature avec motivations à Havas Meaux qui transm., n° 6 040.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC recherche
ARCHITECTES
DPLG ou DEBA
(contrats de 6 mois) pour son B.E. banlieue sud. Quelques années d'expérience en bâtiments industriels.
Envoyez c.v., photo, lettre manuscrite, sous la référence 5 505 à MEDIA P.A., 53, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transm.

DEMANDES D'EMPLOIS
Chef de publicité confirmé. Expériences : média-agence. Compétences : commerciale, gestion de budgets, techniques. Etudierait toutes propositions support, agence, annonceurs. Libre rapidement. Tél. : 48-75-56-53.

AOUT
Etudiant, 18 ans CHERCHE TRAVAIL. Tél. : 39-58-78-08.

Jeune Fille cherche emploi dactylographie, rédaction commerciale, comptabilité. Références. Tél. : 45-47-70-64.

Formation d'assistante-documentaliste à l'Institut catholique de Paris, expérience photothèque, documentation presse économique, recherche poste documentaliste presse ou audiovisuel. Contacter VALÉRIE SPINOUX, 13, rue du Moulin-Vert, 75014 PARIS.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
ILE SAINT-LOUIS
2 p. caractère, parfait état 1 650 000 F. MATIMO 42-72-33-28.

6e arrdt
11, R. DAUPHINE
Imm. caractère en DUPLEX 2-3 p., oft + terrasse, calme, soleil, 2 100 000 F. S/place mardi 13 h à 15 h ou tél. 43-20-29-36. MARTINE IMMOBILIER.

17e arrdt
PRÈS BD DES BATIGNOLLES
Studio confort, 290 000 F. Imm. Marcadet 42-63-01-82.

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY/SABLONS, TRÈS BEAU 6 PIÈCES, 190 m², excellent plan, possibilité libérale, prkg, service, 46-24-93-33.

Province
MEGÈVE/MONT-D'ARBOIS près du trou n° 2 du golf à vendre APPARTEMENT magnifique 2 pièces 50 m² terrasses + jardin + garage + cave + cheminée à bois. Cuisine équipée. Prix 950 000 F. Tél. : (16) 50-58-63-09.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPTS HAUT DE GAMME, HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX, Paris résidentiel.
Tél. : (1) 45-62-16-40.

IMMO MARCADET
recherche urgent tles surfaces, même à rénover. Paris ou portes, 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Région parisienne

CHENNEVIÈRES
dans résidence de standing, beau 3 pièces avec cave, 2 600 F + 610 F charges. POG 48-87-71-00.

FRÉSNES
IMMEUBLE STANDING, beaux 3 pièces, 3 282 F + charges et 2 900 F + charges. 42-37-95-67

CHAMPIGNY ds résidence de stdg, beau 3 p., 4e ét., 2 973 F + 967 F ch. ; chbre avec cab. de toil., 1 185 F + 230 F ch., 47-08-54-67.

Nr CHARENTON-ÉCOLES
ds imm. stdg 3 p. 65 m², 3e ét., 4 450 F + 475 F ch ; 4 p., 78 m², 2e ét., 5 530 F + 580 F ch., pkg compris. POG 48-87-71-00.

locations meublées offres

Paris

16e TROCADÉRO
PPTAIRE LOUE DIRECT. dans immeuble moderne superbe STUDIO 46 m² impeccable, refait neuf. PRIX 5 500 F ch. comprises. Tél. : dom. 47-22-03-34, bur. 48-56-12-93.

maisons de campagne

VILLERS-SUR-MER
Particulier vend petite maison indiv. meublée, avec grande terrasse ensoleillée. 3 p., cuisine, bains, w.-c., grenier, cave, 250 000 F. 48-59-55-93 soir.

propriétés

A SAISIR
29 EURE-ET-LOIR belle ferme aménagée 5 p., 150 m² env., mezzanine, 2e sft, b. terrain clos 1 300 m², ppmaire 43-42-12-12.

viagers

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET, 7e. Spécialiste 49 ans, expér. Et. gratuite personnalisée. Aument. fiscal rente indexée.

bureaux

Locations

DOMICILIATION
DEPUIS 80 F/M.
Paris 1er, 9e, 9e, 12e ou 18e. INTER DOM 43-40-31-48.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRE D'AFFAIRES
* AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
* AV. VICTOR-HUGO
* R. DE PONTHIEU, 8e
* ÉTOILE/IÉNA, 16e
* PASSY/TROCADÉRO
bureaux équipés 1/2 j., secrét., téléph. Services télex, Fax, Euroignal. DOMICIL. 190 à 390 F/M. CONSTITUTION DE STÉS
CIDES 47-20-41-08.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux. Constitution de Sociétés Télex. Secrétariat ACCESS – 40-26-18-12.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.
MERCEDES
COUPÉ 280 SLC
1977, B.A., toit ouvrant, glaces électr., jantes alu, int. cuir, gris clair métal., radio K7, ÉTAT EXCEPTIONNEL. Tél. 45-08-47-44 h.b.

LOCATIONS DE CHAMBRES D'ÉTUDIANTS

Le Monde
FORFAIT 5 LIGNES
329 F TTC

Vous avez une chambre ou un studio à mettre à la disposition d'un Etudiant.

Insérez votre annonce dans la rubrique « Locations de Chambres d'Etudiants » qui paraît dans *le Monde* du mercredi daté jeudi.

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque bancaire ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures.

La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION :
05-03-01-00 téléphone vert, appel gratuit depuis la province ou 45-55-91-82, poste 4141.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Il fait très beau chez les PERNEL : papa et maman ont embrassé

Benjamin

le 15 juillet 1988, à 11 heures.

Signé : Sébastien,
Marie-José et Jean-Claude.
Clermont (Oise).

– Marie et Sylvain

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

David COENCA
le 20 juillet 1988.

11, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

– M. et Mme Henry COENCA

ont la joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils,

David-Louis-Henry.

10, rue de Prony,
75017 Paris.

– Olivia, James
et Alexandre SUBONY,
Leurs parents Madeleine et Marc,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo William Matthew,

le 2 juillet 1988 à Monaco.

Il est le quatrième des petits-enfants de

Rachel et Lucien Caperman
à Paris.

– Elisabeth
et Philippe de VILLEMEUR
partagent avec Romain la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 20 juillet 1988.

6, rue de la Cossonnerie,
75001 Paris.

– M. et Mme Louis Bezin,
M. Roger Duclout,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah

le [redacted] juillet 1988,

chez Alain et Dominique Duclout.

Décès

– Le président, la direction, le personnel et les praticiens du Centre interentreprises Europe
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond BLANC,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général du travail honoraire,
conseiller technique du Centre médical interentreprises Europe,

survenu à Albefeuille-Lagarde (82), le 20 juillet 1988.

Le président et le personnel de la Mutuelle Europe
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond BLANC,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général du travail honoraire,
vice-président de la Mutuelle Europe,

survenu à Albefeuille-Lagarde (82), le 20 juillet 1988.

Le président, le personnel technique et administratif et les praticiens du Centre médical Europe
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond BLANC,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général du travail honoraire,
conseiller technique
du Centre médical Europe,

survenu à Albefeuille-Lagarde (82), le 20 juillet 1988.

Ces trois entreprises s'associent à la peine de Mme Blanc et de sa famille et leur adressent leurs sincères condoléances.

– Mme Agnès Dravet,
son épouse,
Arnauld et Alexis,
ses enfants,
M. André Dravet,
M. et Mme Philippe Dravet et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Loup Dravet et leurs enfants,
M. et Mme Louis Chauvin,
M. Michel Girard,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Joël DRAVET,
survenu le 21 juillet 1988, dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 27 juillet, à 16 heures, en l'église Sainte-Anne de L'Etang-la-Ville (Yvelines).

3, sente des Jumelles,
78620 L'Etang-la-Ville.

– M. Jean Duffard,
maire de Valréas,
président du Comité des Nuits et du Salon de l'Enclave des Papes,
Le conseil d'administration,
ont le regret de faire part du décès de

M. Robert GOURRU,
administrateur,
maître d'œuvre du Salon de l'Enclave,

survenu brutalement le mercredi 20 juillet 1988.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 22 juillet 1988, à Valréas (Vaucluse).

– Itta Krakowiak,
son épouse,
Suzanne et Sacha Krakowiak,
Ewa et Alain Bourbouze,
ses enfants,
Nathalie et Frédéric, Catherine et Patrice, Serge, Marion, Tristan, Grichа,
ses petits-enfants,
La petite Marion,
son arrière-petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hersz KRAKOWIAK,
survenu à Montpellier le 15 juillet 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité le 20 juillet à Montpellier.

11, place Roger-Salengro,
95140 Garges-lès-Gonesse.
Le Servage,
38330 Saint-Ismier.
8, rue des Peupliers,
34090 Montpellier.

– M. Albert Krebs,
son époux,
M. et Mme Pierre Woltner,
ses enfants,
Ciril Woltner,
son petit-fils,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert KREBS,
née Geneviève Guitton,
agrégée de l'Université,
survenu le 22 juillet 1988, à Paris (5e).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 juillet, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5e), où l'on se réunira à 10 h 30.

10, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.
[redacted]oulevard Saint-Marcel,
[redacted]5 Paris.

– Dominique Debais,
Laurence et Raphaëlle,
Gisèle Levaillant,
Colette Yvert,
Hélène et Raoul Katz,
François et Danick Rousseau,
Chantal et Christian Rousseau,
Marc Rengner,
Luc et Béatrice Rengner,
ont la douleur de faire part du décès de

François LEBRAUD,
survenu le 25 juillet 1988, dans sa trente-septième année.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mercredi 27 juillet à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Seigneur a accueilli dans Sa paix

Joseph MASSELOT,
prêtre,
ancien aumônier national
de la paroisse universitaire
et du Centre catholique
des médecins et services de santé,
décédé à Paris le 20 juillet 1988, dans sa soixante-neuvième année et la quarante et unième année de son sacerdoce.

Ses funérailles ont été célébrées à Haubourdin (Nord), le samedi 23 juillet 1988.

De la part de :
Jacques et François Masselot-Druesne,
Marguerite-Maria Masselot,
Et toute la famille,
M. le cardinal J.-M. Lustiger, archevêque de Paris,
Mgr Vilnet, évêque de Lille,
La communauté des Pères rédemptoristes de Paris.

170, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal.
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-61.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés (avec justificatif)	69 F
Communications diverses	82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

– Le général d'armée Jean Olié, grand-croix de la Légion d'honneur,
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur épouse et parente,

Mme Jean OLIÉ,
née Gallerey,

le 25 juillet 1988, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le jeudi 28 juillet 1988 à 10 heures, en l'église de Puyloubier (Bouches-du-Rhône).

Une messe pour le repos de son âme sera célébrée ultérieurement à Paris.

26, boulevard Maillot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Michel Villey,
son [redacted]se,
[redacted]ille Villey,
sa fille,
Mme Daniel Villey,
M. et Mme Raymond Villey,
M. et Mme Claude Villey,
Mlle Jeanne Perand,
M. et Mme Jean Perand,
Mme Pierre Marie,
ses frères, beau-frère et belles-sœurs,
Ses neveux et petits-neveux,
Ses cousins Villey, Boutroux, Poincaré et Delhi Guillaumin,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel VILLEY,
professeur émérite
à l'université de Paris-II,

rappelé à Dieu le 24 juillet 1988, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 juillet 1988, à 16 heures, en l'église de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

104, rue d'Assas,
75006 Paris.
8, rue Blin,
77590 Bois-le-Roi.

– Les familles Ameline, Weiss, François, Savoye et Rossin,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 18 juillet 1988, de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,

Marie-Louise WEISS,
née Duprat,
survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La messe d'inhumation a été célébrée le 20 juillet [redacted] l'intimité familiale, en l'église de Jougne.

18, rue Simon-Bernard,
39100 Dôle.

Anniversaires

– Le docteur Pierre CAPLIER,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la Faculté,

a quitté ses amis le 27 juin 1988.

Sa vie a été une succession d'épreuves.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une amicale pensée pour lui.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Françoise-Charlotte VIANSSON-PONTÉ,

une pieuse et affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée, en y associant le souvenir de son père,

Pierre VIANSSON-PONTÉ.
Sa famille.

– Dans la chaleur de l'été qu'elle aimait tant, il y a juste un an,

Charlotte VIANSSON-PONTÉ,
notre amie, nous a quittés. Bien que vivante en nous, sa présence nous manque, elle qui savait nous faire sentir la vie différente.

Communications diverses

FÊTE NATIONALE DU PÉROU

A l'occasion du cent soixante-septième anniversaire de l'indépendance du Pérou et de la célébration de sa fête nationale, l'ambassade du Pérou invite tous les ressortissants péruviens en France et les amis du Pérou à assister à l'office qui sera célébré par S.E. l'archiprêtre R.P. Jacques Perrier, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 28 juillet, à 18 heures.

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

Economie

SOMMAIRE

■ M. Jean Peyrelevade a remplacé M. Jean Dromer à la tête du groupe d'assurances UAP *(lire ci-contre)*.

■ La demande des employeurs aux sociétés d'intérim s'accroît mais change de nature en faveur de plus en plus hautes qualifications *(lire page 21)*.

■ Plusieurs P et T européennes ont passé un accord avec la société américaine Infonet pour créer un réseau mondial de transmissions de données *(lire page 24)*.

■ Bolloré technologies reprend les activités non tissées d'Intexal, filiale du groupe Prouvost *(lire page 23)*.

La remise en cause des noyaux durs

Logique politique ou stratégie d'entreprise ?

Pourquoi remplacer Jean Dromer à la présidence de l'Union des assurances de Paris (UAP), numéro un du secteur en France ? De tous les patrons d'entreprises publiques nommés par le gouvernement de M. Chirac en 1986, il a toujours été le plus contesté par les socialistes. Identifié, à tort ou à raison, comme un fidèle du RPR, M. Dromer symbolise, aux yeux des nouveaux dirigeants du pays, la mainmise de l'ancien pouvoir sur l'audiovisuel français, l'industrie et la finance. Dans la réalisation du programme de privatisation d'Edouard Balladur, l'UAP s'est, en effet, retrouvée au cœur d'un réseau de participations et d'alliances s'étendant sur les principaux groupes nationaux – Havas, Compagnie générale d'électricité, Société générale, Paribas, Suez... Un rôle central qui prenait tout son sens dans la perspective du retour au privé de l'UAP que devait finalement empêcher le krach boursier d'octobre 1987.

Principal investisseur français, l'UAP détenait, avant leur dénationalisation, des titres de privatisables (c'était le cas d'Havas, de la CGE et de Saint-Gobain). Mais c'est la procédure des « noyaux durs », mise en place par M. Balladur, qui a consolidé sa position. Au milieu d'un actionnariat populaire et salarié atomisé, les « noyaux durs » imaginés par la Rue de Rivoli ont réuni un certain nombre d'industriels et de financiers, français et étrangers, pour « stabiliser » une partie du capital (en général 20 %). Ceux-ci, sélectionnés par le ministre d'Etat à l'issue d'un appel d'offres, se sont engagés à rester dans le tour de table des privatisées pendant un certain temps. Au cours des deux premières années, ils doivent conserver l'essentiel de leurs participations. Au cours des trois années suivantes, ils ne peuvent les céder qu'avec l'aval du conseil d'administration.

La pratique révéla vite l'incohérence économique et financière du système. Trop nombreux, crédités de participations – chez Paribas, ils sont dix-sept à se partager 18,2 % avec des portions allant de 0,6 % à 3 %, – les investisseurs choisis n'avaient aucune raison de se sentir engagés stratégiquement et financièrement dans l'entreprise devenue privée. Contestés sur le plan économique, les noyaux durs l'ont été plus encore sur le plan politique. Les socialistes, mais aussi M. Barre, ont dénoncé à maintes reprises le « copinage » qui présidait aux choix des heureux élus par le ministre d'Etat. Nombre des sociétés privées, privatisées ou promises à la privatisation, membres des noyaux durs étaient dirigées par des hommes proches du pouvoir chiraquien par leurs liens amicaux, familiaux ou politiques.

Le remplacement de M. Dromer s'inscrit dans un contexte plus politique qu'économique – bien que M. Bérégovoy se défende de vouloir pratiquer une quelconque chasse aux sorcières – puisque l'idée n'est pas de faire disparaître les noyaux durs, mais d'en créer de véritables, fondés sur une logique industrialo-financière. Et c'est bien cette logique qui devrait guider l'action gouvernementale plus que des bagarres et des atermoiements sur des personnes ou sur des schémas complexes de dénoyautage.

Les véritables enjeux

De quel secours seront les « noyaux durs » chiraquiens ou socialistes, face aux enjeux qui attendent les entreprises françaises dans la perspective du grand marché européen de 1993, s'ils n'ont pour but que de servir un vulgaire système de dépouilles ? Dans les grandes manœuvres qui agitent le monde européen de l'assurance, l'avenir de l'UAP – mais la question est aussi valable pour les Assurances générales de France (AGF) ou le Groupe des assurances nationales (GAN) – ne se joue pas sur l'accumulation de ses participations dans les noyaux durs, mais sur sa capacité à définir une stratégie, à développer une implantation internationale, à trouver une alliance avec un établissement financier.

En ce sens, l'idée de Jean Dromer de rapprocher l'UAP de Suez – un rapprochement qui suscitait en outre l'intérêt de la BNP – avait une signification. Peu d'assureurs français ont compris l'enjeu, mis à part Claude Bébéar du groupe AXA. L'enjeu est tout aussi vital pour la Compagnie générale d'électricité. Le succès de Pierre Suard, son PDG, ne se jaugera pas à la lumière du pacte, secret ou non, qui lie ses principaux actionnaires, mais à sa capacité à devenir un des grands mondiaux des télécommunications en réussissant la mise en œuvre de l'accord CGE-ITT. C'est à l'aune de cette réussite que l'on pourra juger si les milliards placés par la CGE dans la Générale Occidentale, la Société générale de Belgique et la Société générale, auraient mieux fait d'être investis dans son activité industrielle.

Demi-mesure, les noyaux durs ne protègent pas réellement le capital des privatisées – l'évolution de leur actionnariat après leur retour au privé l'a prouvé, – non plus qu'ils ne favorisent la restructuration de la finance et de l'industrie. Soit il convient effectivement de les faire sauter et de laisser jouer librement les alliances et le capitalisme. Soit il faut les durcir en leur donnant un rôle de force de frappe dans cette restructuration, notamment en rassemblant les participations éparses au sein des privatisées sur la tête de quelques investisseurs, fussent-ils publics. Sinon le débat sur les noyaux durs se réduira à un simple procès politique, révélateur d'un système politique et financier qui risque de laisser la France à la traîne de ses partenaires.

CLAIRE BLANDIN.

L'UAP en chiffres

Numéro un français de l'assurance, le groupe de l'UAP a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de 50,5 milliards de francs, en progression de 30 % sur l'exercice précédent.

L'UAP, qui a assis sa croissance d'activité en France (+ 14 %) et dans le reste de l'Europe, avec l'intégration des groupes Royale Belge et New Ireland, a vu son résultat net consolidé progresser de 15 % en 1987, pour atteindre 2,5 milliards de francs.

L'UAP a en outre pris en 1987 40 % d'Interamerican, la première société d'assurance-vie du marché grec. Les fonds propres du groupe s'élevaient au 31 décembre 1987 à 14,3 milliards de francs (contre 11,9 milliards fin 1986).

En dépit du krach boursier d'octobre 1987, le portefeuille de l'UAP est resté en fin d'exercice en situation de plus-value nette, pour un montant de 3,810 milliards de francs (contre 2,674 milliards fin 1986). Au 31 décembre 1987, l'Etat détenait 88,23 % du capital de l'UAP.

M. Jean Peyrelevade : de Matignon à l'UAP via Suez

Ancien du Crédit lyonnais (de 1973 à 1982), M. Jean Peyrelevade, quarante-neuf ans, était déjà donné comme l'inévitable successeur de M. Jean Maxime Lévêque à la tête de cette banque. Socialiste, il avait fait ses preuves à plusieurs reprises comme banquier. Les aléas de la politique le propulsent à la présidence de la première compagnie nationale d'assurances, l'UAP.

M. Jean Peyrelevade est d'abord un financier. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il fait ses classes au Crédit lyonnais, où il dirigera le département du commerce extérieur. Désigné en mars 1983 à la présidence de la Compagnie financière de Suez, alors nationalisée, il redonne à la maison de la Rue d'Astorg quelque tonus. Evincé par la droite en 1986, il est regretté par les cadres du groupe. Sans hésitation, il repart en succédant à M. Claude Pierre-Brossolette à la présidence de la banque Stern, une petite banque privée où il s'amuse à multiplier les coups financiers et à gagner beaucoup d'argent. Intellectuel de la finance – il aime à exposer ses idées sur l'évolution du monde bancaire ou à mettre en garde contre les excès de la déréglementation, – il devait inévitablement aboutir à la tête d'une grande banque nationalisée. Au Crédit lyonnais. Il avait déjà ses idées sur la stratégie qu'il entendait y mener.

Les circonstances politiques en ont donc décidé autrement. L'homme à l'éternel chandail de laine et aux fines lunettes va remplacer M. Jean Dromer. Comme lui, M. Jean Peyrelevade a un handicap : il n'est pas assureur. Certes, les deux métiers (banque et assurance) se rapprochent. Ils conservent pourtant chacun leur spécificité. Si le gouvernement l'a choisi, c'est que son profil politique répond bien aux besoins de la saison.

Socialiste modéré, M. Jean Peyrelevade est un homme reconnu pour ses compétences. Directeur adjoint au cabinet de M. Pierre Mauroy, à Matignon entre mai 1981 et mars 1983, il fut l'un des inspirateurs de la politique de rigueur menée en 1983 par les socialistes. Il a la confiance de l'Elysée, de Matignon et de la rue de Rivoli. Il vient à peine d'être chargé par M. Michel Delebarre, le ministre des transports et de la mer, d'une mission de conciliation à Air Inter (voir *le Monde* du 24-25 juillet). Professionnel de la finance, il ne devrait pas en outre effrayer les centristes.

A la tête de l'UAP, M. Jean Peyrelevade pourrait reprendre à son compte l'un des projets de son prédécesseur : un rapprochement entre la compagnie d'assurance, la Compagnie financière de Suez et la BNP.

E. I.

M. Jean Dromer : un banquier gaulliste

Jean Dromer est une personnalité séduisante et, pour tous ceux qui le connaissent, c'est un « politique » au sens noble du terme. Agé de cinquante-neuf ans, ancien élève de l'ENA, inspecteur général des finances, il fut d'abord secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, puis conseiller technique au secrétariat général de l'Elysée, du temps du général de Gaulle. En 1967, il est détaché à la BNP pour, disait-on, être le dauphin du PDG de l'époque, M. Pierre Ledoux. Moins homme de dossiers et moins bûcheur que M. Jacques Calvet, l'ancien directeur général adjoint de la BNP, entré après lui, et qui succédera à M. Ledoux en 1979, M. Dromer quitte la BNP en 1975, pour prendre la présidence d'une banque moyenne très axée sur l'Afrique, la BIAO, où il restera jusqu'en 1986, assurant depuis 1982 la présidence de l'Association française des banques, syndicat patronal d'établissements bancaires.

Proche de Jacques Chirac et d'Édouard Balladur, il obtient en juillet 1986 la présidence du Crédit industriel et commercial, qu'il va s'attacher à réorganiser. Mais, à la surprise générale, celle des banquiers comme celle des assureurs, il quitte le CIC au bout de huit mois, à la fin mars 1987, pour prendre la tête de l'UAP. Il semblera assez curieux à tout le monde de voir le gouvernement ne le laisser que si peu de temps dans un établissement qui avait pourtant bien besoin de stabilité. A l'époque, notons-le, MM. Chirac et Balladur eurent des difficultés à trouver un remplaçant à Mme Yvette Chassagne, présidente de l'UAP, qui partait en retraite : son successeur ne fut désigné que la veille de son départ.

On comprend sans doute que M. Dromer n'ait pas hésité à changer de cheval. L'UAP est le premier groupe d'assurances français, le quatrième d'Europe, et, selon M. Balladur, sa présidence est *« le plus beau des postes parapublics »*. Mais, tout de même, la mutation était bien rapide, trop sans doute, pour une bonne gestion d'une entreprise publique.

D'une intelligence brillante, très convivial, meneur d'hommes, M. Dromer, qui prenait la suite d'une personnalité hors du commun (Mme Chassagne), avait, lui aussi, entrepris de réorganiser l'état-major de l'UAP, forteresse où les féodalités restent puissantes. Il s'était surtout penché sur l'international, où, l'an dernier, il aida la Société générale de Belgique et le groupe Bruxelles Lambert à consolider l'actionnariat de la Royale, numéro un de l'assurance belge, que le groupe AXA de M. Claude Bébéar convoitait.

F. R.

La bataille autour d'Havas

L'offensive de M. Maxwell s'enlise en Belgique

L'offensive déclenchée par M. Robert Maxwell contre le noyau dur d'Havas (*le Monde* du 8 juillet) butte sur un obstacle. Certes le magnat de la presse britannique a reconnu avoir acheté en Bourse près de 5 % du premier groupe de communication français. Mais il n'a pas réussi à mettre la main sur les 5 % détenus par la Société générale de Belgique. M. Maxwell devait soulager la Compagnie financière de Suez de 10 % du capital de la première holding belge pour un montant d'environ deux milliards de francs. En échange, il réclamait le contrôle à 51 %, à travers une filiale créée pour l'occasion, de toutes les participations de la SGB dans l'audiovisuel. L'affaire était pratiquement conclue lorsque Suez a brusquement changé d'avis : pas question d'abandonner à M. Maxwell la majorité de cette filiale audiovisuelle sauf à en retirer les actions d'Havas, objectif pricipal du patron de presse britannique.

La volte-face de Suez illustre bien les contradictions d'un capitalisme français pris à la fois dans le labyrinthe des participations croisées et les pièges politiques du secteur de la communication. Tout commence en juin lorsque la Compagnie financière se résoud à racheter la majeure partie des actions de la SGB détenues par M. Carlo De Benedetti pour mettre fin au duel qui l'oppose à l'homme d'affaires italien. Suez sait qu'il lui faudra revendre rapidement ces actions pour soulager ses finances. Des contacts sont pris tous azimuts. Robert Maxwell fait alors des offres de service. Sa puissance financière impressionne favorablement les dirigeants de Suez, sa rapidité de décision aussi. L'affaire est conclue d'autant plus facilement que le magnat britannique semble peu exigeant : seules l'intéressent parmi les innombrables actifs de la SGB, les participations audiovisuelles.

Suez est loin de se douter alors que Robert Maxwell ne prend pied en Belgique que pour attaquer le marché français de la communication. La Compagnie financière ignore que le patron de presse britannique a déjà ramassé, en Bourse, 5 % du capital d'Havas. De son côté, Robert Maxwell fait mine de s'intéresser à un autre actif audiovisuel de la SGB, Elektrafina, qui détient des participations dans le bloc de contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Il multiplie les rencontres avec les dirigeants de la CLT et leur actionnaire belge, Bruxelles Lambert. Sans résultats concluants.

La révélation, par le quotidien belge *le Soir*, des négociations entre Robert Maxwell et Suez force le magnat britannique à abattre ses cartes plus tôt que prévu. A Paris, les actionnaires du noyau dur d'Havas prennent soudain conscience du danger. L'un d'eux, M. Jérôme Monod, prend la tête de la contre-offensive. Il rachète secrètement des actions d'Havas en Bourse et porte sa participation de 5 % à près de 10 %. Surtout, il use de son influence au sein du conseil d'administration de Suez pour faire capoter l'accord avec Robert Maxwell. La Compagnie financière s'aperçoit alors qu'elle doit arbitrer entre sa stratégie belge et les intérêts de la Lyonnaise des eaux, dont elle est aussi le premier actionnaire.

Vers un rééquilibrage

La riposte de Jérôme Monod reçoit un soutien inattendu en la personne de M. André Rousselet, PDG de Canal Plus et ancien président d'Havas. Alors que le gouvernement socialiste semble prêt à appuyer l'offensive de M. Maxwell contre un noyau dur d'Havas jugé trop proche du RPR, M. Rousselet va convaincre l'Elysée du danger qu'il y aurait à laisser le milliardaire britannique régner sans partage sur le cœur du paysage audiovisuel français. Contré politiquement et financièrement, M. Maxwell se désintéresse d'Havas et se lance dans une nouvelle aventure outre-Atlantique : la conquête de l'éditeur Macmillan.

Mais la partie de bras de fer autour du noyau dur d'Havas n'en cesse pas pour autant. Le gouvernement en effet tolère mal que le groupe d'actionnaires habilement composé en 1987 par M. Edouard Balladur ait porté son contrôle sur le premier groupe de communication français de 35 % à près de 42 %. L'offensive de M. Maxwell a servi de prétexte pour entamer de délicates négociations. Les pouvoirs publics souhaitent que le noyau dur réduise sa participation à un niveau *« raisonnable »* et laisse se constituer un deuxième groupe d'actionnaires moins *« politisés »*. Les artisans de ce rééquilibrage pourraient être, outre les sociétés nationalisées déjà actionnaires d'Havas (UAP, AGF, Caisse des dépôts), des mutuelles et... Canal Plus. La chaîne payante, elle-même filiale d'Havas, dégage désormais des bénéfices suffisants pour contrôler une partie du capital de sa maison mère.

Le noyau dur initial d'Havas (Lyonnaise des eaux, Paribas, Crédit agricole et M. Jean-Marc Vernes) n'est pas en position de refuser la négociation. Le premier groupe de communication français ne peut se permettre d'être en opposition déclarée avec le pouvoir politique. Et des sociétés comme la Lyonnaise des eaux dépendent trop étroitement des décisions des pouvoirs publics sur nombre de leurs secteurs d'activités pour ne pas préférer le dialogue.

Reste que ce feuilleton mouvementé autour du noyau dur d'Havas a fait au moins une victime : Suez, qui doit désormais chercher un nouveau partenaire pour réduire rapidement sa participation dans la Société générale de Belgique. La Sodecom, filiale de la Compagnie financière qui a racheté les actions de M. Carlo De Benedetti, affiche aujourd'hui 9 milliards de francs de pertes pour 500 millions de fonds propres.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le gouvernement s'assure une position-clé dans plusieurs grandes sociétés

(Suite de la première page.)

La nomination sera officialisée par le conseil des ministres du 27 juillet. M. Peyrelevade, actuellement président de la banque Stern, a été directeur adjoint du cabinet de M. Pierre Mauroy à Matignon, entre 1981 et 1983 avant d'être nommé à la présidence de la Compagnie financière de Suez. Il avait dû quitter ce poste, malgré ses compétences reconnues sur la place, après mars 1986.

M. Dromer avait été désigné à la tête de l'UAP, en avril 1987, à la place de Mme Yvette Chassagne, socialiste, atteinte par la limite d'âge de soixante-cinq ans. Il a été conseiller du général et était considéré comme proche de MM. Balladur et Chirac.

Le remplacement n'a pas été facile pour son maître d'œuvre, M. Bérégovoy. Il lui a fallu d'abord vaincre les réticences de M. Rocard devant le début d'une valse des PDG qui, même si l'on s'en défend, prendra des allures de chasse aux sorcières. Les qualités de gestionnaire de M. Peyrelevade y ont contribué.

La nomination de l'ancien patron de Suez apparaît, à cet égard, plus simple à justifier devant l'opinion publique que celle de M. Bernard Attali, frère du conseiller spécial du président de la République, dont le nom avait d'abord été avancé.

Le premier ministre a tenu à trouver un poste de remplacement pour M. Dromer, à qui une grande ambassade a été proposée. Il a demandé un délai de réflexion.

Mitterrand, Barre et l'« Etat RPR »

L'opération s'inscrit dans le « dénoyautage » des sociétés privatisées. Le candidat Mitterrand, mais aussi de candidat Barre, avaient vivement dénoncé « l'état RPR » mis en place au travers des choix des groupes d'actionnaires stables (les noyaux durs) lorsdes privatisations. Or, l'UAP, qui aurait dû être privatisée sans le krach boursier, participe à de nombreux noyaux durs (CGE, Paribas, Havas...).

Plusieurs administrateurs salariés (le conseil en comprendsix) avaient écrit à MM. Mitterrand et Rocard pour demander le maintien de M. Dromer, afin d'assurer une continuité stratégique de l'entrepriseà l'approche de 1992.

Économie

SOCIAL

Offrant des qualifications de plus en plus élevées

Le nouveau visage des sociétés d'intérim

L'intérim est une valeur à la hausse. Depuis 1985, la croissance annuelle est de l'ordre de 10 %, et elle a atteint 28,4 % en 1987. La population des intérimaires ne cesse de grandir. Ils représentent l'équivalent de 183 600 emplois à temps plein, c'est-à-dire 1,43 % des actifs. Une expansion due à la reprise économique mais également aux adaptations de la profession au marché de l'emploi.

La vieille image de l'intérim fournisseur de bras à l'industrie a volé en éclats. Aujourd'hui, les entreprises n'hésitent pas à faire appel aux sociétés de travail temporaire pour trouver un expert-comptable, un informaticien ou un traducteur trilingue. Cette « haute couture » ne représente encore qu'une part infime de la profession. Mais elle est un exemple des transformations qui ont permis à l'intérim de sortir de la période de crise 1981-1984.

En 1981, les ETT (entreprises de travail temporaire) subissent le contrecoup du ralentissement de l'activité économique. De surcroît, l'arrivée des socialistes au gouvernement met leur existence même en péril. Conjoncture économique et législation rigoureuse de 1982 s'ajoutent pour laminer le marché. Le nombre de sociétés passe de 1 518 en 1980 à 795 en 1985. La compétition exacerbée pendant ces années réduit régulièrement les marges bénéficiaires. Rapporté au chiffre d'affaires, le bénéfice net chute de 3,1 % en 1983 à 1,6 % en 1985. De plus, le travail temporaire subit la concurrence des autres formes de flexibilité, et notamment des CDD (contrats à durée déterminée). Pour « faire la différence », les ETT vont devoir mettre en avant une image de professionnel du service.

Or la législation de 1982 a eu pour effet bénéfique d'épurer la profession des « brebis galeuses » qui entachaient sa réputation. Les multiples négociations collectives ont abouti de leur côté à la définition d'un véritable statut de l'intérimaire. De sorte qu'en 1985 l'intérim prend, sur ces bases, un nouveau départ.

Les poids lourds de la profession, Ecco, Manpower, Bis, Adia et RMO, qui représentent 50 % du marché, multiplient les initiatives pour satisfaire leurs clients, renforcent le « maillage » du territoire en ouvrant de nouvelles agences et élèvent le niveau de recrutement de leur personnel permanent. Le profil « bac plus cinq » devient la norme, mais parfois, en informatique par exemple, cela ne suffit pas. Les grandes entreprises tentent de s'adapter à la montée des qualifications recherchées par les clients en créant des divisions particulières ou en rachetant un concurrent. Cependant, cette stratégie de spécialisation reste embryonnaire, seules les PME l'ont véritablement développée.

Pius Intérim, par exemple. Axée sur les services administratifs depuis vingt ans, la société a su anticiper la demande des entreprises en créant trois centres de recrutement haut de gamme en bureautique, comptabilité et personnel bilingue ou trilingue. Ou bien Quick Medical, filiale d'Adia, qui se charge de trouver en trois heures une intérimaire sage-femme diplômée d'Etat. Cette tendance à la spécialisation s'est accentuée ces dernières années, avec l'apparition de la « haute couture » de la profession, qui travaille sur des créneaux très pointus.

Pour être en mesure de disposer du personnel demandé, les ETT ont souvent dû mettre en place des formations pour les intérimaires. Plus une société qui n'ait sa propre école ou qui ne fasse appel à un organisme de formation. Cependant, le terme de formation ne doit pas faire illusion. Si, selon M. Portier, secrétaire général de l'UNETT (Union nationale des entreprises de travail temporaire), la profession peut se vanter d'avoir formé 80 % des conducteurs de chariot élévateur, les ETT ont avant tout un objectif à court terme. « *La formation est pour nous une nécessité, pas une vocation* », répètent les chefs d'entreprise : le stage de formation-adaptation ne dure que cinq jours en moyenne.

Pourtant, le PROMATT (Syndicat des professionnels du travail temporaire) et l'UNETT, les deux organisations professionnelles, encouragent les ETT à s'engager dans des formations plus longues, par le biais des contrats en alternance notamment. Ce n'est pas seulement pour une question d'image de marque mais bien parce que, actuellement, la proportion de commandes non satisfaites est de l'ordre de 15 % à 20 %. Les ETT dépensent des sommes considérables pour la recherche des oiseaux rares qui permettraient de répondre à ces commandes. C'est désormais le manque de personnel qualifié qui freine la croissance de l'intérim.

L'impératif de la formation

Les formations de longue durée apportent une réponse à ce blocage. Mais peu d'entreprises prennent le risque de ce pari à long terme. Si certaines, comme Plus Interim, consacrent 3 % de la masse salariale à la formation, la plupart se contente du 1 % obligatoire. Le FAF-TT (Fonds d'assurance formation du travail temporaire) a accepté en 1987 cinq cents demandes de congé individuel de formation (CIF) et mille trois cent quatorze dossiers de formation en alternance.

Si la formation est une nécessité pour les ETT, elle peut aussi être une source de profit. Le groupe Plus l'a compris et a ouvert son école spécialisée en micro-informatique à d'autres utilisateurs que ses propres intérimaires. Une vingtaine d'entreprises sont clientes du centre Plus Informatique. Chez Ecco, il existe également une école « Formation et Emploi » ouverte sur l'extérieur. Pour Eric de Ficquelmont, responsable au PROMAT, ces expériences représentent l'avenir de l'intérim. Les ETT ont accumulé un savoir-faire qu'elles laissent en jachère. Sans parler de leur savoir tout court, de leur connaissance du marché de l'emploi, qu'elles pourraient, comme le fait déjà Adia avec sa banque de données, mettre à la disposition des entreprises. Selon lui, une synergie devrait se développer entre les différents services à apporter à une entreprise dans le domaine de la formation et du conseil en particulier.

Pourtant, M. Portier reste prudent. « *Il y a des clignotants au rouge. Les marges bénéficiaires continuent de chuter malgré la relance du marché. Pour rester compétitives, certaines ETT pourraient être tentées de casser les prix. Autre danger, la pénurie de personnel, même moyennement qualifié, qui freine la croissance. Mais, avant tout, la profession reste totalement dépendante des accidents économiques, dont elle est la première à subir les répercussions.* »

FANNY GUIBERT.

Une société belge va créer 235 emplois près de Valenciennes

Le groupe belge Van de Wiele, spécialisé dans la construction de métiers à tisser les velours et les tapis, dont le siège est à Courtrai, va s'installer à Raismes, près de Valenciennes, sur le site de l'usine Alsthom (dont la fermeture est annoncée pour 1989), une unité de fabrication qui emploierait à terme deux cent trente-cinq personnes. Le groupe belge investira 110 millions de francs en trois ans pour cette usine qui sera spécialisée dans l'usinage de précision et la fonderie.

Dans un premier temps, une quarantaine de salariés de l'usine Alsthom, qui était spécialisée dans le matériel ferroviaire, seront réembauchés par le groupe belge.

L'opération a reçu le soutien de la Société de conversion de la CGE (dont fait partie Alsthom), la CGE Promotion industrielle, du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qui a lancé un plan « productique », ainsi que de la DATAR puisque la prime d'aménagement du territoire (PAT) atteindra plus de 16 millions de francs, soit 70 000 francs par nouvel emploi. L'arrondissement de Valenciennes est, sur le plan industriel, l'un des plus sinistrés de France.

● **Décès d'Antoine Troglic, ancien secrétaire général de la CFDT de Lorraine** — M. Antoine Troglic, ancien secrétaire général de l'union régionale CFDT de Lorraine, est décédé le 24 juillet à l'hôpital de Nancy, des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante-deux ans. Ancien délégué aux aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle), où il s'était retrouvé aux côtés de M. Jacques Chérèque, M. Troglic était un homme de courage et de conviction. Secrétaire général de l'union régionale CFDT de 1974 à 1981, il s'était battu contre le naufrage de la sidérurgie lorraine : « *On ne doit pas jouer avec la confiance des hommes et des femmes qui peinent sur des outils de travail difficiles dans une région sinistrée* », disait-il. Frère de M. Jean-François Troglic, secrétaire national de la CFDT, « Tony » avait été candidat du PSU aux législatives de 1968. En 1982, il avait été élu conseiller général PS du canton de Pompey et avait abandonné ses mandats syndicaux. Il s'était présenté pour le PS aux dernières législatives dans la troisième circonscription de Meurthe-et-Moselle.

AGRICULTURE

Le gel des terres vu du Cher

La jachère oui, pour les autres

Les agriculteurs du Cher ne manifestent aucun enthousiasme pour le gel des terres que la France appliquera dès l'an prochain dans le cadre d'un programme communautaire de jachère (*le Monde* du 26 juillet). Grâce aux organisations agricoles, l'idée a fait peu à peu son chemin dans les esprits. Mais, dans ce département de grandes structures, qui arrive au deuxième rang national pour la superficie des exploitations (avec une surface moyenne d'environ 55 hectares mais avec mille deux cent dix-huit exploitations de plus de 100 hectares), chacun a tendance à considérer que la jachère, c'est bon pour le voisin. Les disparités sont importantes entre les petites régions naturelles de la Champagne berrichonne, entièrement vouée aux grandes structures céréalières; du Boischaut-Marche ou de la vallée de Germigny, plus tournées vers l'élevage bovin, du Sancerrois où subsistent encore de nombreux troupeaux de chèvres, ou de la Sologne qui, par le biais des territoires de chasse, a depuis longtemps réalisé son gel des terres.

BOURGES
correspondance

Eleveur en vallée de Germigny, région classée en zone défavorisée depuis avril 1987, Gilles de Boillé, exploitant sur 440 hectares (160 ha de culture et 280 ha d'herbages), ne se sent pas concerné par le gel des terres. « *La vallée de Germigny est une région d'élevage. Cela ne concerne pas les éleveurs. Au contraire, il faut relancer l'élevage et principalement l'activité d'éleveur-naisseur car on va bientôt manquer de vaches pour faire des petits. Le gel pourrait intéresser des exploitants de régions pauvres, comme le Boischaut, mais cela ne diminuerait pas la production. Il devra donc se faire dans les régions céréalières. Il pourrait être acceptable s'il n'était pas un handicap au revenu. Mais dans le projet tel qu'on le connaît, il y aura une baisse du revenu qui est inacceptable.* »

Quant à la solution de la « jachère pâturée », elle fait sourire ce professionnel de l'élevage. « *Les agriculteurs du Bassin parisien ne feront pas d'élevage. Je suis tranquille.* »

Pour Edme Boiché, propriétaire exploitant de 200 hectares, dont 160 hectares irrigués en Champagne berrichonne, le gel des terres reste un scandale. « *Lorsque je pense qu'il suffit de faire 3 000 kilomètres pour trouver des gens qui meurent de faim... cela me laisse pantois !* » La jachère, chez lui, semble tout aussi absurde : « *Sauf intempéries, je suis assuré de faire 100 quintaux de maïs à l'hectare. La Champagne berrichonne avec de l'eau, c'est l'équivalent français de la corn-belt des Etats-Unis et personne ne s'en rend compte. Le gel des terres peut être une bouée de sauvetage pour certaines exploitations où les agriculteurs ne gagnent même pas le SMIC. Mais sur les exploitations rentables, il faut garder à l'outil sa compétitivité pour qu'il reste à la pointe du progrès face à la concurrence. L'agriculture française est la meilleure du monde et on fait tout pour la démolir. Pour quels intérêts ?* »

La morale du paysan

Bien qu'installé dans une zone défavorisée en Sancerrois, Pascal Maurice ne se sent pas davantage concerné. Sur ses 130 hectares, dont 70 de surface fourragère, il fait de la polyculture, de l'élevage allaitant et des chèvres. « *Notre zone sera exclue du gel*, estime-t-il. *De toute façon, on valorise plus la terre en la faisant travailler qu'en la laissant en jachère. On peut obtenir davantage que les 2 000 francs à l'hectare qui couvriraient tout juste les charges. Le gel va à l'encontre de la morale du paysan : la terre qu'il a, c'est pour la cultiver, pas pour la laisser à rien faire.* »

Les rares agriculteurs du département qui seraient prêts à accepter la jachère sont dans l'expectative. Comme cet exploitant de trente ans, installé en Champagne berrichonne, à la limite du Boischaut : « *J'aurais peut-être l'intention de geler des terres assez moyennes, mais je manque d'information sur le montant de l'indemnité et la superficie. 2 000 francs l'hectare, cela ne couvre pas toutes les charges. Si le minimum à geler est de 20 % de la superficie, cela me ferait un gros trou dans une exploitation de 90 hectares. Les charges fixes se répercuteraient sur les autres parcelles. 10 % de la superficie, cela me paraîtrait plus raisonnable. Mais, si les conditions sont acceptables, je suis prêt à voir la question. Il ne faut pas rester les yeux fermés en attendant la réaction du voisin.* »

MICHÈLE GUYOT.

Matières premières non énergétiques

22 % de hausse en six mois

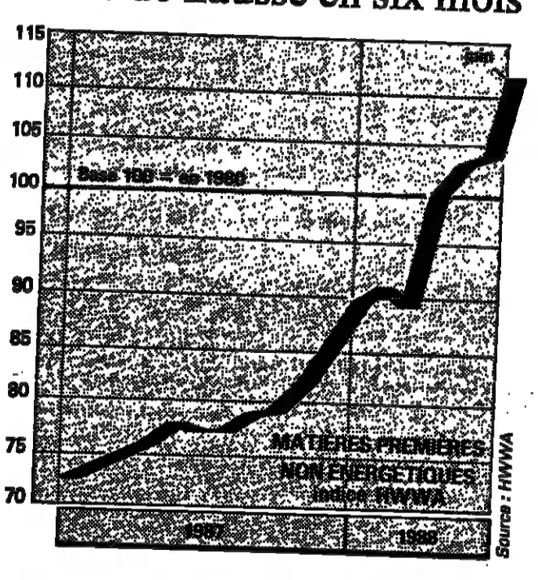

Les prix des matières premières non énergétiques ont progressé, en juin, de 22 % par rapport à leur niveau de janvier. La poussée revient aux métaux non ferreux (aluminium, cuivre, zinc), suivis par le caoutchouc (+ 38 % depuis janvier) et aux denrées alimentaires (respectivement + 50 % et 33 % pour le soja et le blé au premier semestre 1988). En termes réels, les cours restent cependant 18 % en deçà de leur niveau moyen de 1984.

(*Source : Indice HWWA de Hambourg et* Lettre mensuelle de conjoncture *du Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris.*)

ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE
ENTREPRISE NATIONALE DE SIDÉRURGIE

SIDER

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Prêt n° 2821-AL (AAOD) n° 01/1988

L'Entreprise Nationale de Sidérurgie (EN. SIDER), Groupe Commercial, Division Importation, sise Le Paradou Hydra Alger, lance un appel d'offres international pour l'acquisition de conduites et pièces spéciales en fonte ductile (diamètre 60 à 1 200 mm). Ces fournitures sont financées par un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD).

Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse indiquée ci-dessus contre paiement d'un montant de mille (1 000) dinars algériens.

Les soumissions devront être transmises sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure strictement anonyme mentionnera les références du présent appel d'offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quarante-cinq (45) jours après la première publication dans le *Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public* (BOMOP).

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de clôture fixée ci-dessus.

L'ouverture des plis se fera en séance publique à l'adresse indiquée ci-dessus le premier lundi suivant l'échéance du délai de remise des offres à 9 heures du matin.

anep/alger

REPÈRES

Prix de détail

+ 3 % en un an dans la CEE

La hausse des prix à la consommation dans la CEE a atteint 0,3 % en juin et 3 % sur les douze derniers mois, selon les calculs d'Eurostat, l'organisme statistique de la Communauté européenne.

Les hausses les plus fortes ont été enregistrées en Grèce (1,3 %), au Portugal (0,5 %), en Espagne et au Royaume-Uni (0,4 %). Les hausses les plus faibles ont été enregistrées en RFA (0,2 %), en France et en Italie (0,3 %) mais surtout au Danemark (stabilité), — et les Pays-Bas ont connu une baisse (0,1 %).

En un an (juin 1987-juin 1988), le meilleur résultat est à mettre à l'actif des Pays-Bas (+ 0,9 %) et de la RFA (+ 1,1 %). Le plus mauvais résultat est celui de la Grèce (+ 11,8 %). La hausse pour la France s'établit à + 2,6 %. Sur douze mois, la CEE réalise une meilleure performance que les Etats-Unis (+ 3,9 %) mais reste plus inflationniste que le Japon (+ 0,2 %).

Industries électriques et électroniques

Mauvais résultats en 1987

La croissance du chiffre d'affaires des industries électriques et électroniques, en 1987, n'a été que de 1,1 % en volume et de 2,4 % en valeur, progression très inférieure à celle des cinq années antérieures (5,7 % en volume). Les effectifs ont diminué de 4 % pour atteindre 410 000 personnes.

Ce recul relatif d'un secteur, autrefois porteur, s'explique par la baisse des commandes de l'EDF et de la SNCF pour certains matériels électriques et, pour l'électronique, par le ralentissement des ventes d'informatique (+ 1,8 %), de télécommunications (+ 0,3 %) et de matériels médicaux.

Le solde positif de la balance commerciale globale (4,3 milliards de francs) s'est à nouveau réduit, ce qui s'explique par une forte hausse des importations (+ 13 %) malgré une assez bonne tenue des exportations (+ 10,8 %). On note en particulier une baisse des exportations d'équipements de télécom (— 1,2 %) en face d'un bond des importations (+ 35 %). Même mauvaise pente pour les ordinateurs : + 8 % pour les exports mais + 49,2 % pour les imports.

Energie

Piper-Alpha « manque à gagner de 3 milliards de francs »

La destruction de la plate-forme pétrolière de Piper-Alpha en mer du Nord, qui a provoqué le 6 juillet la mort de cent soixante-sept personnes, représente un manque à gagner pour la Grande-Bretagne de près de 300 millions de livres (3 milliards de francs) a indiqué lundi 25 juillet le ministre de l'énergie, M. Cecil Parkinson.

L'arrêt des opérations de *Piper-Alpha* et la suspension de celles de cinq puits voisins entraîne la perte de 12,5 % de la production britannique de pétrole et de 1 % de celle de gaz, a précisé le ministre devant la Chambre des communes.

Banque mondiale

Mise en garde de M. Volcker au Congrès

L'existence de la Banque mondiale, comme principale source de capitaux du tiers-monde, pourrait être menacée en l'absence d'un vote du Congrès en faveur de l'augmentation de la part des Etats-Unis, a déclaré lundi 25 juillet M. Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale américaine.

Les Etats-Unis, dont la participation dans la Banque mondiale représente 18 % du capital, sont le plus gros bailleur de fonds de l'organisation et également le plus important garant des capitaux qu'elle emprunte sur le marché pour les reprêter au tiers-monde. La dernière augmentation du capital de la Banque prévoit que les Etats-Unis versent 70,1 millions de dollars de plus annuellement pendant six ans pour préserver les 18 % de participations actuellement détenus.

Le président Ronald Reagan a lancé plusieurs appels au Congrès pour qu'il adopte rapidement cette augmentation, mais sénateurs et représentants continuent à bloquer le vote en raison notamment de leurs désaccords sur la manière de répondre au problème de l'endettement du tiers-monde.

Marchés financiers

Bolloré Technologies reprend les activités non tissées de Prouvost

Bolloré Technologies vient de renforcer sa division « médical et transformation » en s'associant avec Intexal, une des filiales du groupe Prouvost. La firme de M. Vincent Bolloré entrera à hauteur de 70 % dans le capital de la firme Protemo SA, qui gère les activités non tissées d'Intexal. Celle-ci ne conservera donc que 30 % de cette entité.

Protemo SA, qui sera présidée et dirigée par M. Didier Destouches, directeur général de la division « médical et transformation » de Bolloré, emploie cent vingt-trois salariés et réalise un chiffre d'affaires de 80 millions de francs.

Cette opération permet à M. Derveloy, président de Prouvost, de poursuivre son recentrage vers l'activité aval du secteur textile amorcé à la suite des accords avec les Chargeurs et par l'acquisition de Boussac récemment (*le Monde* daté 22-23 mai). Elle permet à Bolloré de renforcer sa position dans la fabrication de produits jetables à usage médical au niveau européen. Outre l'acquisition de Protemo (spécialisé dans les masques, draps, vêtements, blouses...), qui s'ajoute à ses fabrications de masques, draps, champs opératoires... Bolloré détient 52 % de Polylabo, tourné vers le petit appareillage pour les laboratoires, les centres de recherche et les hôpitaux. Ce nouvel ensemble représentera 480 millions de francs de chiffre d'affaires.

Ribourel et InterHomme créent une société commune

Le groupe Ribourel, numéro un français de l'immobilier touristique, a conclu un accord avec le groupe suisse InterHomme pour créer une société commune de location.

Ribourel était déjà présent sur le marché de la location à travers sa filiale Ribourel-Location, créée il y a un an et demi. Le lancement d'une société commune, à 50/50 avec le leader européen de la location, lui permettra de renforcer sa position dans ce domaine. Implanté dans tous les pays d'Europe, InterHomme apportera son savoir-faire à la nouvelle société, Ribourel offrant, pour sa part, la « matière première » : ses résidences à la mer et à la montagne.

Reprise de Normerel par ses salariés

Le constructeur de micro-ordinateurs Normerel fait l'objet d'un RES (rachat de l'entreprise par ses salariés) de la part de ses huit principaux cadres sous la tutelle de son directeur général M. François Martel. Norca, le holding du RES, a procédé à l'acquisition de 66 % du capital sur la base de 120 francs par action et la banque de l'Union européenne s'est engagée à maintenir le cours sur cette base pendant quinze séances sur le marché hors cote. Normerel, qui emploie deux cents personnes, devrait réaliser cette année un chiffre d'affaires de 334 millions de francs pour un bénéfice avant impôt de 7,2 millions.

● **IBM rallie X/Open.** — IBM a annoncé, le lundi 25 juillet, qu'il ralliait le consortium X/Open. Le numéro un mondial de l'informatique devient ainsi le quinzième membre de cet organisme international dont la vocation est la définition de normes communes du logiciel de base UNIX, dont l'utilisation devient universelle.

Elf rachète les actifs de Roy Huffington Inc. dans le golfe du Mexique

Elf Aquitaine Petroleum, filiale américaine du groupe français, a conclu, le lundi 25 juillet, un accord pour racheter l'ensemble des actifs pétroliers et gaziers aux Etats-Unis de la société pétrolière indépendante américaine Roy M. Huffington Inc.

Elf Aquitaine Petroleum détenait des réserves de pétrole et de gaz de 3,9 millions de tonnes équivalent pétrole aux Etats-Unis. L'acquisition va lui permettre d'accroître ces réserves de 40 % et de doubler l'activité d'opérateur de sa filiale américaine.

Nestlé possède 85 % de Rowntree

Au terme de son OPA lancée sur Rowntree, le groupe Nestlé a fait savoir, le 25 juillet, qu'il détenait 85 % des actions du chocolatier britannique et s'apprêtait à prendre le contrôle de la totalité du capital. L'acquisition des 15 % restants se fera, soit par l'achat des derniers paquets de titres aux actionnaires qui les détiennent, soit en utilisant la loi britannique, qui permet à un actionnaire disposant de 90 % du capital d'une société de forcer les autres à se défaire de leurs actions.

● **La cession du secteur construction de Renault-Automation.** — A la suite de l'annonce au comité central d'entreprise de Renault-Automation de la cession à la société Protecna du secteur construction, les salariés concernés critiquent le montage financier prévu. Ils l'estiment fragile et s'inquiètent des conditions du maintien des avantages liés à leur statut actuel. Ils jugent aussi trop imprécises les promesses de la direction, et redoutent des licenciements ultérieurs *« au moindre coût »*, avec de grandes difficultés pour les salariés (moyenne d'âge quarante-sept ans) de retrouver un emploi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Gervais
Danone
Dan'up
Taillefine
Panzani
Amora
Liebig
Maille
Blédina
Galfia
Cracottes

Materne
Vandamme
Pie Qui Chante
Lu
L'Alsacienne
Heudebert
Kronenbourg
Kanterbräu
Evian
Badoit
Pommery
Lanson
—

ACTIVITÉS DU PREMIER SEMESTRE

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe BSN s'est élevé à 20,7 milliards de francs pour le premier semestre 1988 contre 18,9 milliards de francs pour la période correspondante de 1987.

Les données par branches s'établissent comme suit :

(en millions de francs)	1988	1987
Produits frais	5 454	5 093
Epicerie	4 920	4 282
Biscuits	3 690	3 298
Bière	3 090	2 829
Champagne, eau minérale	1 649	1 447
Emballage	2 531	2 391
	21 334	19 450
Cessions internes	(628)	(563)
TOTAL GROUPE	20 706	18 887

A contenu, structure et taux de change comparables, l'augmentation du chiffre d'affaires par branches est la suivante :

Produits frais	6,4 %
Epicerie	7,3 %
Biscuits	4,6 %
Bière	3,9 %
Champagne, eau minérale	12,6 %
Emballage	5,1 %
TOTAL GROUPE	6,1 %

Estimation du résultat consolidé au 30 juin 1988

Les résultats consolidés de BSN pour le premier semestre 1988 seront définitivement arrêtés et publiés, comme les années précédentes, dans la première quinzaine de septembre, après avis des commissaires aux comptes.

Toutefois, selon les données provisoires, le résultat consolidé au 30 juin 1988 devrait s'établir aux environs de 1 250 millions de francs contre 858 millions de francs au 30 juin 1987, ce qui représenterait une progression de l'ordre de 45 %.

Cette progression très favorable des résultats du premier semestre conduit à réviser en hausse les prévisions antérieures pour l'ensemble de l'année.

BSN GROUPE

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

NEW-YORK, 25 juillet ↑

Reprise légère

La semaine a un peu mieux commencé à New-York, que la précédente s'était achevée. Une légère reprise s'est en effet produite. Mais, en dépit d'un sensible accroissement de l'activité, elle a eu du mal à prendre corps. Finalement, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 071,83, en progrès de 10,84 points.

Le bilan de la journée n'a cependant pas été à l'image de ce résultat. Les baisses ont dominé et, sur 1933 valeurs traitées, 753 ont reculé, 676 seulement ont monté et 504 n'ont pas varié.

Pour l'essentiel, cette reprise a été due au facteur technique. Après les 3,3 % de baisse de la semaine écoulée, les opérateurs se sont remis à rechercher les bonnes affaires. Très secoué ces derniers temps, le secteur des hautes technologies a suscité de l'intérêt. D'après les professionnels, le raffermissement du dollar et du marché obligataire a contribué à encourager des prises de positions. Mais aucun n'était prêt à prendre le pari d'une grande reprise en voie de formation. Beaucoup attendent la publication mercredi du PNB pour le deuxième trimestre. Au total, 215,14 millions de titres ont changé de mains, dont 65,5 millions de Southern co. et 25,6 millions de Pinnacle West corp., contre 148,88 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 25 juillet
Alcoa	50 5/8	50 3/4
A.T.T.	28 1/4	28 3/8
Boeing	57 1/2	58 1/4
Chase Manhattan Bank	29 1/8	29
Du Pont de Nemours	85 1/2	86 5/8
Eastman Kodak	42 1/8	42 5/8
Exxon	44 1/2	45 3/8
Ford	51 3/8	50 3/4
General Electric	41 1/4	41 3/4
General Motors	78 5/8	78 7/8
Goodyear	60 1/2	58 3/4
I.B.M.	120 1/4	122 3/8
I.T.T.	49 5/8	49 5/8
Mobil Oil	44 3/8	44
Pfizer	50 1/2	50 1/4
Schlumberger	33 5/8	34 1/2
Texaco	47 3/8	47 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	95 1/8	94 1/2
Union Carbide	22 7/8	23 3/4
U.S.X.	31 1/2	31 1/8
Westinghouse	52 1/4	52 1/2
Xerox Corp.	52 7/8	53 1/2

PARIS, 25 juillet ↓

La grisaille

Lundi gris rue Vivienne. Toujours paralysé par le manque d'affaires, le marché parisien a continué à s'enfoncer doucement en ce début de semaine. En cours de matinée, pourtant, la résistance avait paru s'organiser. Mais au fil des cotations elle faiblissait. En début d'après-midi, l'indicateur instantané de tendance avait reculé de 0,5 % environ. Il réduisait ensuite un peu l'écart pour s'établir à 0,42 % au-dessous de son niveau précédent, avant de clôturer à — 0,27 %.

Hausses et baisses, généralement de faible ampleur, ont alterné dans tous les compartiments. Les valeurs du support ont été les premières à donner l'exemple de l'irrégularité, avec, côté positif, Paribas, Michelin, et surtout Peugeot et, côté négatif, Midi, CSF, Société générale.

Les quelques professionnels que la dernière vague des grands départs en vacances n'avait pas éparpillés aux quatre coins de la France se battaient les flancs. « Il n'y a rien à faire », soupirait un ancien agent de change, qui nous a conseillé de fermer la rubrique « Bourse » pour l'été. Le montant des transactions relevé vendredi dernier, premier jour du nouveau mois boursier (1,22 milliard de francs sur les valeurs), en dit long sur la maigreur des échanges.

La tourdeur de Wall Street mais aussi du Kabuto-Cho n'incite guère les investisseurs à prendre des initiatives. Comme partout, la crainte diffuse d'une reprise de l'inflation condamne le plus grand nombre à l'inaction. Un fondé de pouvoir avouait que, en plus, « la scandaleuse affaire du fonds de garantie de l'ex-Chambre syndicale » n'était pas faite pour faciliter les affaires d'une profession déclinante. GTI surenchérit à 2 200 F (contre 1 900 F), pour prendre le contrôle de CTIRAM.

Bien que léthargique, le marché des obligations s'est relativement bien tenu, de même que le MATIF.

LONDRES, 25 juillet ↓

Baisse

Après une nette baisse initiale, la Bourse a réduit ses pertes en cours de séance, l'indice FT reculant de 0,3 % à 1 474,1. Le volume des transactions était très réduit avec 288 millions de titres échangés. Les investisseurs ont préféré demeurer prudents dans l'attente, mercredi, de l'annonce du déficit commercial britannique de juin. Sur le front des OPA, Plessey confirmait son projet de rachat amical de la société de services informatiques Hoskyns Group. Pour 172,1 millions de livres (1,8 milliard de francs). Le constructeur de matériel électrique et électronique marque ainsi sa volonté de se diversifier en aval. Le groupe immobilier Peachey Property Corp annonçait qu'il rejetait la proposition de rachat du néerlandais Wereldhave. Quant à la firme aéronautique British Aerospace, elle proposait aux actionnaires privés minoritaires de Rover, qui détiennent 0,2 % du capital de la société automobile, le rachat de leurs titres à 100 pence chacun. Enfin, Racal Electronics, spécialisé dans le matériel de radiocommunication, les radars, précisait que sa filiale Vodafone (radio cellulaire), rebaptisée Racal Telecommunication Group (RTG), serait partiellement introduite en Bourse prochainement.

TOKYO, 25 juillet ↑

Raffermissement

Encore faible en début de semaine, le marché japonais s'est raffermi mardi. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de reprise s'est progressivement étoffé. De 46,78 points en fin de matinée, le Nikkeï portait son avance à 120,23 points en clôture pour s'établir à 27 303,76 (+ 0,44 %). Le redressement de Wall Street a encouragé les investisseurs à reprendre quelques positions. Beaucoup ont néanmoins fait preuve de prudence, d'abord à cause de l'échéance boursière — cette séance était la dernière du mois pour le Kabuto-cho, — ensuite avec le bilan dont nul ne sait trop quelle direction il va prendre.

La construction et l'immobilier ont été assez entourés, mais les électriques, les automobiles et les machines de précision ont été éprouvées par des prises de bénéfices. L'activité est restée faible avec 900 millions de titres échangés contre 600 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 26 juillet
Akai	656	640
Bridgestone	1 300	1 310
Canon	1 480	1 460
Fuji Bank	3 050	3 020
Honda Motors	2 330	2 350
Matsushita Electric	2 850	2 850
Mitsubishi Heavy	950	990
Sony Corp.	6 500	6 530
Toyota Motors	2 880	2 850

FAITS ET RÉSULTATS

● **Goodyear : légère augmentation des bénéfices.** — Le numéro un mondial du pneumatique annonce, pour le deuxième trimestre, et à périmètre comparable, une légère augmentation (+ 5,9 %) de son bénéfice net (134,9 millions de dollars) pour un chiffre d'affaire accru de 10,3 %, à 2,79 millairds de dollars. Cependant, compte tenu des gains exceptionnels enregistrés l'an dernier (214 millions de dollars), et provenant de la cession d'actifs en vue de contrer l'OPA lancée par Sir James Goldsmith, le résultat de Goodyear pour la période sous revue diminue de 4,3 %. Le groupe précise que les bénéfices d'exploitation de ses activités pneus et des produits associés ont augmenté de 3,6 % au deuxième trimestre, pour un chiffre d'affaires en hausse de 9,8 %.

● **MATIF : réduction du dépôt de garantie.** — La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), autorité de contrôle du MATIF, a décidé de ramener le dépôt de garantie, que doivent verser les intervenants sur chaque contrat à terme sur l'emprunt notionnel négocié, de 25 000 francs à 20 000 francs. Ce dépôt de garantie revient ainsi à son niveau initial (soit 4 % d'un contrat de 500 000 francs, en raison de la diminution de la volatilité sur ce marché depuis ces derniers mois, a expliqué cet organisme.

Parallèlement, l'écart de fluctuation *(limit up-limit down)*, à l'intérieur duquel les cotations évoluent, est ramené de 300 à 200 points de base.

● **Nord-Est reprend la firme Billion.** — Nord-Est (groupe Paribas) a racheté à la société Sidel 80 % des actions de la société Billion (presses à injecter le plastique) d'Oyonnax (Ain), pour un montant non précisé.

La société Slei-Rep, filiale à 47 % de Nord-Est et numéro un mondial des presses à injecter le caoutchouc, a racheté les 20 % restant du capital.

Avec un chiffre d'affaires de 283 millions de francs en 1987, dont un tiers à l'exportation, Billion est l'un des premiers constructeurs européens de presses à injecter le plastique pour des applications largement diversifiées (automobile, équipement de la maison, emballage, sports et loisirs, électronique...).

Reuters : 26 % de bénéfice en plus. — L'agence Reuters (presse, services financiers) annonce une hausse de 26 % de son bénéfice imposable, pour le premier semestre de l'exercice en cours (102,9 millions de livres contre 81,6 millions).

Ce résultat est supérieur aux prévisions des analystes (entre 95 et 100 millions), mais il n'a produit aucune réaction au Stock Exchange, où les actions Reuters ont seulement gagné 1 penny, à 528 pence.

Les revenus de l'agence ont progressé, à 471,4 millions de livres contre 400,4 millions.

Le dividende intérimaire a été fixé à 2,8 pence (contre 2,3 pence).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	261	261	IN2	163 50	170
Arnault & Associés	526	529	Int. Metal Service	305	305
Asystel	240	240	La Commande Electro.	415	....
B.A.C.	440	444	Le gé livre du mois	282	272 50
B. Dauchy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	243 20	243
B.I.C.M.	546	541	Locamic	....	167
B.I.P.	....	486	Medin Immobilier	....	....
Boiron	380	375	Metallurg. Minière	133	130
Bolloré Technologies	880	891 c	Métrologie Internat.	420	426
Bonzel	1050	1050	Microservice	115	115
Cibles de Lyon	1375	1360	M.M.DM.	539	539
Calbeuron	740	740	Moles	228	225 c
Canal Plus	578	592	Navale-Delmas	615	640
Cardif	880	880	Olivetti-Logabax	....	195
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	275	Ora. Gest.Fin.	305	....
C.A.T.C.	134	130	Pneubourg (C. in. & Fin.)	97 80	97 80
C.D.M.E.	920	919	Présence Assurance	491	495
C. Equip. Elect.	298	300	Publicat. Filipacchi	....	448 40
C.E.G.I.D.	710	735	Rexel	880	870
C.E.G.E.P.	....	165 50	St-Gobain Emballage	....	1270
C.E.P.-Communication	1405	1410	St-Honoré Matignon	183 50	183
C.G.I. Informatique	730	725	S.C.G.P.M.	....	323
Clarens d'Origny	490	485	Sagin	355	355
C.N.I.M.	....	300 50	Sema-Metra	600	610
Concept	277	270	S.E.P.	1492	1500
Coniorama	798	795 c	S.E.P.R.	....	1305
Crouzet	430	429	S.M.T.Goupil	275	270
Dafsa	197 10	205	Sodimétal	830	830
Dauphin	4615	4430	Supra	306 80	310
Devanlay	1000	1000	TF1	247	248
Deville	605	630	Unilog	138	140
Dumézil-Labbé	1130	1165	Union Financ. de Fr.	400	390
Editions Balland	128 70	125	Valeurs de France	336 50	338
Elysées Investiss.	22 95	23 40			
Finacor	480	....			
Guénoël	500	500			
Guy Degrenne	860	848			
I.C.C.	210	209 80			
IDIA	216	218			
I.G.F.	139 50	135			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 25 juillet 1988

Nombre de contrats : 3 434.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	12	26	–	–
CGE	320	16,50	–	–	–
Elf-Aquitaine	320	17	29	–	–
Lafarge-Coppée	1 200	131	–	20	40,20
Michelin	220	9,55	18	25	30
Midi	1 355	90	–	–	–
Paribas	400	19	33	–	–
Peugeot	1 300	55	105	–	150
Saint-Gobain	520	17	–	30	–
Société générale	400	–	15	–	–
Thomson-CSF	200	10,50	19	20,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 25 juillet 1988

Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,15	101,85	100,75
Précédent	103,05	101,80	100,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,35	1,34	0,28	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,23 F ↑

Le dollar a continué de se raffermir assez rapidement mardi 26 juillet sur toutes les grandes places financières internationales, ce dans la prespective d'une croissance accrue aux Etats-Unis (résultat attendu du PNB publié le 27 juillet). L'activité a cependant été calme partout le billet vert s'est échangé à 6,2325 F contre 6,1990 F la veille.

FRANCFORT	25 juillet	26 juillet
Dollar (en DM)	1,8370	1,8400

TOKYO	25 juillet	26 juillet
Dollar (en yens)	131,80	132,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 juillet)	7 3/16-7 5/16
New-York (25 juillet)	7 13/16-7 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	22 juillet	25 juillet
Valeurs françaises	122,2	121,6
Valeurs étrangères	117,4	117,7
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	349,9	351,2
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 299,39	1 296,16

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	22 juillet	25 juillet
Industrielles	2 060,99	2 071,83

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	22 juillet	25 juillet
Industrielles	1 479,40	1 474,1
Mines d'or	214,7	215
Fonds d'Etat	87,88	

TOKYO

	25 juillet	26 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 183,53	27 303,76
Indice général	2 147,16	2 155,08

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$E.-U.	6,2270	6,2300	– 57	– 42	– 105	– 80	– 320	– 230
$ can.	5,1251	5,1297	– 114	– 85	– 212	– 175	– 638	– 524
Yen (100)	4,7103	4,7161	+ 100	+ 126	+ 283	+ 237	+ 632	+ 725
DM	3,3720	3,3749	+ 61	+ 78	+ 128	+ 151	+ 375	+ 444
Florin	2,9873	2,9902	+ 49	+ 60	+ 102	+ 120	+ 308	+ 365
FB (100)	16,1071	16,1357	+ 7	+ 96	+ 28	+ 165	+ 121	+ 547
FS	4,0501	4,0547	+ 113	+ 132	+ 228	+ 256	+ 659	+ 742
L (1 000)	4,5602	4,5658	– 155	– 121	– 312	– 272	– 909	– 805
£	10,7136	10,7249	– 328	– 284	– 641	– 567	–1 759	–1 563

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
DM	4 1/4	4 1/2	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16	5 1/16	5 3/16
Florin	4 3/4	5	4 7/8	4 5	4 17/16	5 1/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	5 7/8	5 5/8	6 11/16	7 1/16	6 13/16	7 3/16	7 1/8	7 1/2
F.S.	3 3/8	3 5/8	3 1/2	3 5/8	3 5/8	3 3/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	9 7/8	10 3/8	10 1/4	10 3/4	10 3/4	11 1/8	11 1/4	11 5/8
£	9 3/4	10	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 3/4	10 13/16	10 15/16
F. franc.	6 15/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	7 3/16	7 7/16	7 11/16	7 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

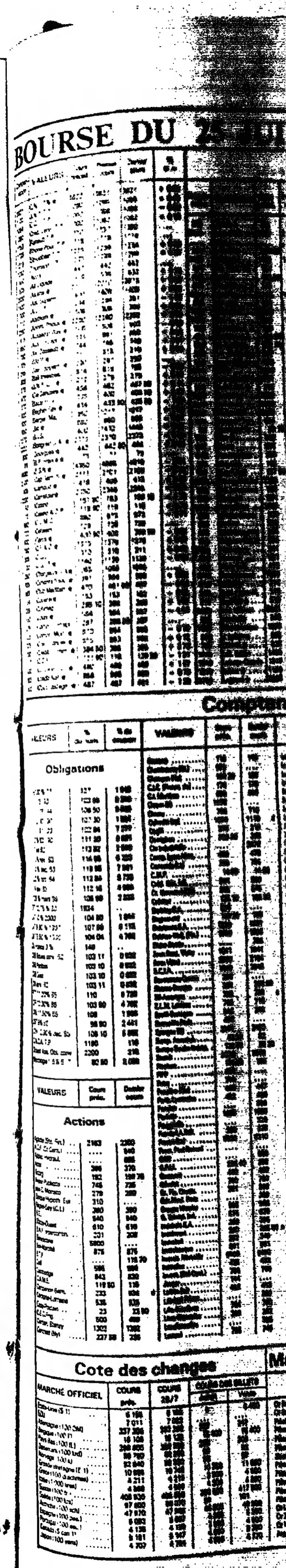

PARIS

Second marché

Marché des options négociables le 25 juillet 1988

MATIF

INDICES

CHANGES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

36-15

Marchés financiers

BOURSE DU 25 JUILLET

Cours relevés à 17 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3821	C.N.E. 3% ★	3820	3821	3821	+ 0 03
1102	B.N.P. T.P.	1080	1095	1096	+ 0 46
1064	C.C.F. T.P.	1060	1056	1056	− 0 38
1060	Créd. Lyon. T.P.	1080	1082	1082	+ 0 19
1358	Renault T.P.	1360	1360	1360	....
1736	Rhone-Poul. T.P.	1718	1718	1718	....
1216	St-Gobain T.P.	1225	1234	1234	+ 0 73
1282	Thomson T.P.	1295	1299	1299	+ 0 31
460	Accor	443	442	443	....
535	Air Liquide	528	535	532	+ 0 76
2030	Alcatel ★	2011	2010	2015	+ 0 20
1420	Alt. Superm.	1400	1405	1405	+ 0 36
300	A.L.S.P.I.	294	294	291	− 1 02
310	Alsthom ★	306	305	308	+ 0 65
2250	Arjom. Prioux ★	2280	2280	2282	+ 0 09
515	Aussedat-Rey ★	506	505	503	− 0 59
860	Aux. Entrepr. ★	885	861	850	− 3 96
730	Av. Dassault ★	744	745	740	− 0 54
305	BAFP ★	317	315	319	+ 0 63
295	Bail-Equipem. ★	290	297	290	....
605	Bail Investiss.	814	815	785	− 3 56
276	B.N.P. C.I. ★	272	278	273	+ 0 37
470	Cie Bancaire ★	458	482	467 80	+ 2 14
370	Bazar H.-V.	395	400	409 90	+ 3 77
420	Béghin-Say ★	434	433 90	425 90	− 1 89
820	Berger (Ma)	950	1017	1017	+ 7 05
660	Bic ★	660	860	858	− 0 61
1370	B.I.S.	1400	1432	1445	+ 3 21
2320	Bongrain S.A. ★	2375	2370	2373	− 0 08
300	Bouygues ★	442	442 50	444	+ 0 45
80	B.P. France ★	73	71	73	....
4800	B.S.N. ★	4850	4885	4810	− 0 81
2100	Cap Gem. S. ★	2111	2101	2100	− 0 52
405	Carnaud ★	416	405	413	− 0 72
2250	Carrefour ★	2350	2348	2345	− 0 21
160	Casino	161 90	163	159 10	− 1 73
115	Casino A.D.P.	118 90	119	118	− 0 76
900	C.C.M.C.	980	973	973	− 0 71
720	Cetelem	729	728	729	....
400	Cerus ★	400 50	400	399 50	− 0 25
1380	C.F.A.O. ★	1375	1376	1376	+ 0 07
305	C.G.E.	310	310	311	+ 0 32
1120	C.G.I.P. ★	1140	1139	1139	− 0 09
1050	Chargeurs S.A. ★	1085	1055	1085	....
985	Ciments franç. ★	981	984	989	+ 0 82
455	Club Méditerr. ★	470	461 50	467	− 0 64
154	Codetel ★	153	153	152	− 0 65
285	Colimeg	285 10	288	288	+ 1 02
550	Coles ★	584	584	557	− 1 24
275	Compt. Entrepr.	287	289 80	287	....
660	Compt. Mod. ★	670	664	665	− 0 75
835	Créd. Foncier ★	855	853	856	+ 0 12
380	Crédit F. Imm. ★	384 50	385	395	+ 2 73
117	C.C.F.	121 80	118	120 20	− 1 31
480	Cr. Lyon. (CI) ★	480	488	488	+ 1 67
865	Crédit Nat. ★	856	865	850	− 0 70
505	CSEE (ex-Sign.) ★	487	487	481	− 1 23
315	Crouzet ★	325	320 10	323 40	− 0 49
2160	Damart S.A. ★	2150	2149	2150	....
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	290 90	294	286 10	− 1 65
1400	De Dietrich	1405	1400	1391	− 1
184	Dév. R.N.C. (Li)	184	182	182	− 1 09
465	D.M.C.	462 50	450	451 10	− 2 46
345	Drouot Assur. ★	345	345	348	+ 0 87
1730	Docks France ★	1780	1730	1758	− 0 11
870	Dumez ★	858	868	851	− 1 06
1220	Eaux (Gén.)	1250	1250	1250	....
1370	Ecco ★	1370	1360	1370	....
735	Electrofinanc. ★	760	760	752	− 1 05
445	El. S. Dassault	449 50	430	445	− 1
320	Elf-Aquitaine	322 60	319	321	− 0 47
290	— (certific.) ★	257	261	259	+ 0 78
640	Epeda-B-Faure ★	638	638	625	− 2 04
2550	Essilor	2580	2550	2525	− 1 37
1640	Essilor Int. (DP)	1701	1700	1700	− 0 06
310	Esso S.A.F. ★	315	315	318	+ 0 95
1500	Eurafrance	1599	1650	1628	+ 1 81
1080	Eurocom ★	1060	1075	1080	+ 1 89
2200	Euromarché	2170	2170	2131	− 1 80
535	Europe n° 1 ★	544	538	540	− 0 74
38	Eurotunnel ★	38 15	38 45	37 90	− 0 66
965	Exor ★	960	985	981	+ 2 19
815	Facom	834	834	820	− 1 68
940	Fichet-Bauche	930	930	930	....
186	Finextel ★	188	189 90	189 90	+ 1 01
127	Fives-Lille ★	127 50	129	127 60	+ 0 08
1340	Fromageries Bel	1238	1239	1248	+ 0 73
830	Gal. Lafayette ★	925	918	910	− 1 62
280	Gascogne	284	285	285	+ 0 34
1510	Gaz et Eaux	1499	1500	1500	+ 0 07
500	Géophysique ★	500	498	484	− 3 20
520	Gerland	520	507	507	− 2 50
585	GTM-Entrepose	594	581	581	− 2 19
620	Guyenne-Gas. ★	636	630	655	+ 2 99
2480	Hachette ★	261	260	261	....
680	Havas ★	681	678	678	− 0 44
465	Hénin (La)	479	475	465	− 2 92
1040	Hutchinson ★	1060	1070	1060	+ 0 95
215	Imétal ★	214	212	208	− 2 80
300	Imm. Plaine-M.	319	305	305	− 4 39
510	Ingénico ★	519	518	517	− 0 39
3520	Inst. Mérieux	3581	3600	3655	+ 2 07
505	Interbail ★	505	514	511	+ 1 19
1060	Intertechnique	1070	1080	1066	− 0 37
900	J. Lefebvre	905	919	907	+ 0 22
765	Labinal ★	835	810	830	− 0 60
1440	Lab. Bellon	1480	1412	1410	− 4 73
1340	Lafarge-Coppée	1318	1315	1325	+ 0 45
1210	Lebon	1190	1180	1200	+ 0 84
2700	Legrand ★	2680	2680	2681	+ 0 04
2230	Legrand (DP) ★	2245	2230	2235	− 0 45
800	Leroy-Somer ★	788	789	766	− 2 82
1870	Lesieur	1800	1860	1881	− 1
655	Locabail Immob.	630	655	630	....
405	Locafrance ★	397	410	410	+ 3 27
810	Locindus	795	805	800	+ 0 63
290	Luchaire	276 10	285	275	− 0 04
2760	L.V.M.H. ★	2900	2835	2813	− 3
1400	Lyon. Eaux ★	1455	1436	1428	− 1 86
80	Maiso. Phénix	73	72 80	70 10	− 3 97
215	Majorette (Ly)	222	227	227	+ 2 25
360	Mar. Wendel ★	370	370	380 10	+ 2 73
187	Matra ★	194 50	197 80	198	+ 1 80
2400	Merlin-Gerin ★	2492	2489	2500	+ 0 32
210	Michelin	199 90	200 90	200 10	+ 0 10
1370	Midi (Cie)	1320	1318	1310	− 0 76
183	Midland Bk SA ★	178	181	177	− 0 56
805	Min. Salsig. (Mé)	803	820	820	+ 2 38
64	M.M. Penarroya	64	62 50	62 80	− 1 59
108	Moulinex	111 20	111 80	112 50	+ 1 17
1070	Navig. Mixte ★	1045	1045	1025	− 1 91
100	Nord-Est ★	106	106	104 50	− 1 42
375	Nordon (Ny)	385	385	385	....
380	Nouvelles Gal.	376	380	400	+ 6 38
885	Occid. (Gén.) ★	886	887	887	+ 0 14
1140	Omn. F. Paris	1087	1101	1084	− 0 28
335	Olida-Caby ★	318	321	322 90	+ 1 22
3280	Oréal (L')	3280	3330	3249	− 0 95
395	Paribas	395	395	398	+ 0 76
380	Paris-Réesc. ★	371	363	364 50	− 1 75
1100	Pechelbronn ★	1131	1130	1141	+ 0 88
350	Penhoet	345	348	336	− 2 61
1040	Pernod-Ricard ★	1052	1045	1040	− 1 14
1240	Peugeot S.A.	1211	1215	1239	+ 2 31
500	Pollet ★	518	516	503	− 1 86
2800	Presses Cité ★	2830	2830	2830	....
1020	Prénatal Sic.	1036	1040	1015	− 1 83
615	Primagaz	610	624	603	− 1 15
460	Printemps ★	473	480	485	+ 2 54
1840	Promodès	1860	1812	1845	− 0 27
740	Radiotechn. ★	770	764	768	− 0 26
86	Raff. D. Total ★	87 80	87 95	88 40	+ 0 68
2480	Redoute (La) ★	2520	2550	2549	+ 1 15
350	Rober Investiss.	342	342	342	....
1190	Roussel-Uclaf ★	1172	1152	1141	− 2 65
790	R.-Uclaf-CN ★	775	776	765	− 1 29
3650	R. Impériale (Ly)	3640	3700	3700	+ 1 65
168	Sade	169	169 90	169 90	+ 0 53
1460	Sagem ★	1485	1497	1500	+ 1 01
510	Saint-Gobain	500	499	504	+ 0 80
1040	St-Louis ★	1040	1045	1010	− 2 88
1460	Salomon	1480	1489	1489	+ 0 60
670	Salvepar	687	685	685	− 0 30
700	Sanofi ★	725	705	720	− 0 69
880	S.A.T. ★	700	700	700	....
230	Saul.-Chât. (Ns) ★	244	241	250	+ 2 46
1200	Saupiquet (Ns)	1210	1210	1210	....
400	Schneider ★	400	396	397 10	− 0 73
51	S.C.O.A.	51 80	52 40	49 70	− 4 05
540	S.C.R.E.G. ★	535	545	550	+ 2 80
790	Seb ★	781	788	788	+ 0 90
400	Sefimeg ★	400	397	400	....
1610	S.F.I.M.	1575	1583	1575 c	+ 1 63
38	S.G.E.	38 30	37 50	38	− 0 78
725	Silic	720	720	720	....
480	Simco-U.P.H. ★	485	489	487	+ 0 41
980	Skis Rossignol	910	920	920	+ 1 10
815	Sligos ★	815	815	840	+ 2 94
345	Société Générale	339	339	333	− 1 77
156	Sodecco	155 50	155	155	− 0 32
180	Sodero (Na)	161	168	168	+ 4 35
2700	Sodexho ★	2730	2680	2685	− 1 65
99	Sogenal (Ny)	99	98 20	98 20	− 0 81
270	Sogerap	276	277	276	....
2010	Sommer-Allib. ★	1950	1948	1934	− 0 82
620	Source Perrier ★	980	979	980 c	+ 2 78
888	Sovac ★	715	710	710	− 0 70
400	Spie-Batignol. ★	402	410	402	....
485	Strafor ★	480	485	481	+ 0 20
250	Suez	253	250 10	249	− 1 58
400	Synthélabo ★	405	404	392	− 3 21
810	Talcs Luzenac ★	830	822	825	− 0 60
4400	Tél. Elect.	4451	4410	4410	− 0 92
185	Thomson-C.S.F.	186 10	185 50	188	− 0 05
335	Total (CFP) ★	336	336	336	....
73	— (certific.)	72 50	72 80	72	− 0 69
1130	T.R.T. ★	1140	1105	1114	− 2 28
375	U.F.B.-Locab. ★	372	378 10	386	+ 3 76
735	U.I.C. ★	739	739	738	− 0 14
480	U.I.F. ★	482	485	490	+ 1 66
780	U.I.S.	765	770	780	+ 0 65
180	U.C.B. ★	175	175	182 50	+ 4 29
625	Usibail	640	628	629	− 1 72
510	Valéo ★	510	510	495	− 2 94
133	Vallourec ★	132 50	132 50	130 30	− 1 66
340	Via Banque	334	338	324 90	− 2 72
800	Elf-Gabon ★	805	809	800	− 0 62
148	Amax Inc.	145	140	140 50	− 3 10
180	Amer. Express	180 80	185	185	+ 2 61
187	Amer. Teleph.	181	185 80	185 80	+ 2 66
104	Anglo Amer. C.	102 20	102 80	103 60	+ 1 27
470	Amgold	460	470	470	+ 2 17
880	BASF (Akt)	871	858	858	− 1 49
895	Bayer	982	970	970	− 1 22
103	Buffelsfont.	103 30	103 50	103 20	− 0 10
186	Chase Manh.	180 40	183	182 50	+ 1 16
132	Echo Bay Mines	132 30	131 50	131 50	− 0 60
72	De Beers	72	72 10	72 15	+ 0 21
1590	Deutsche Bank	1584	1546	1550	− 2 15
860	Dresdner Bank	852	846	846	− 0 70
82	Driefontein Cst	84 90	82 85	82 65	− 3 47
555	Du Pont-Nem.	544	534	534	− 1 84
270	Eastman Kodak	262 40	258 90	258 90	− 1 33
36	East Rand	35 80	35 90	35 70	− 0 28
240	Electrolux	235 50	239	238 50	+ 1 27
245	Ericsson	242	242	242	....
285	Exxon Corp.	280	273	273	− 2 50
325	Ford Motors	315 20	315 50	315 50	+ 0 10
58	Freegold	55 50	55	55	− 0 90
102	Gencor	103	103 20	103 20	+ 0 19
270	Gén. Electr.	261	257 50	258 c	− 1 15
720	Gén. Belgique	675	708	708	+ 4 89
480	Gen. Motors	486	482	482	+ 1 23
113	Goldfields	111	110 20	110	− 0 90
54	Gd Metropolitan	55 10	53 95	53 95	− 2 09
43	Harmony	43 40	43 10	43 10	− 0 69
97	Hitachi	85 10	89 90	89 90	+ 5 64
925	Hoechst Akt.	905	885	881	− 2 65
113	Imp. Chemical	110	108 50	105 10	− 4 45
765	IBM	756	753	751	− 0 66
315	ITT	301	305	305	+ 1 33
186	Ito-Yokado	187 20	191 40	191 60	+ 2 35
280	Mac Donald's	275	275 50	275 50	+ 0 18
128	Matsushita	128	133	129 90	+ 1 48
345	Merck	338	336 90	336	− 0 59
380	Minnesota M.	386	383	383	− 0 78
280	Mobil Corp.	269	272 80	272 80	+ 1 41
230	Morgan J.P.	223	219 90	219 80	− 1 43
34400	Nestlé	34600	34410	34410	− 0 55
1500	Nixdorf	1495	1470	1480	− 1
210	Norsk Hydro	206	205 80	205	− 0 49
128	Ofsi	125 50	125 50	126 80	+ 0 80
1890	Petrofina	2037	2014	2014	− 1 13
560	Philip Morris	547	550	550	+ 0 55
102	Philips	98 50	98 50	98 15	+ 0 66
87	Placer Dome	86 10	86	82 90	− 4 18
345	Quilmès	365	366	366	+ 0 28
545	Randfontein	534	533	532	− 0 37
705	Royal Dutch	695	700	695	....
46	Rio Tinto Zinc	47	47	46 95	− 0 11
40	Sant. & Staatbl.	40 05	40	40	− 0 12
58	St Helena Co	56 60	57 20	57	+ 0 71
210	Schlumberger	208	210 80	210 80	+ 1 39
114	Shell transp.	110 80	110 60	110 60	− 0 18
1420	Siemens A.G.	1382	1370	1380	− 0 14
270	Sony	274	301 50	302	+ 10 22
52	Telefonica	51 20	51 35	51 35	+ 0 29
215	T.D.K.	213	220	220	+ 3 29
58	Toshiba Corp.	55 35	54 40	54 80	− 0 99
340	Unilever	331	334	335	+ 1 21
230	Utd. Techn.	225	223 60	223 80	− 0 53
540	Vaal Reefs	532	519	519	− 2 44
335	Volvo	336 20	330	330	− 1 84
186	West Deep	190 50	190 60	190 60	+ 0 05
335	Xerox Corp.	327	330	330	+ 0 92
177	Yamanouchi	180 90	179	181	+ 0 06
2 14	Zambia Corp.	2 15	2 20	2 21	+ 2 79

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127	1 643
9,80 % 78/93	103 65	0 376
10,80 % 79/94	108 90	9 620
13,25 % 80/90	107 30	1 924
13,80 % 81/89	102 84	7 277
16,20 % 82/90	111 20	8 631
16 % juin 82	113 82	2 080
14,60 % fév. 83	114 65	6 223
13,40 % déc. 83	118 95	7 981
12,20 % oct. 84	112 84	9 733
11 % fév. 85	112 16	4 689
10,25 % mars 86	106 60	3 823
OAT 12,75 % 85	1024	..
OAT 10 % 2000	104 80	1 644
OAT 9,80 % 1997	107 50	6 113
OAT 9,80 % 1998	104 04	4 786
Ch. France 3 %	148	..
CNB Bques janv. 82	103 11	0 832
CNB Paribas	103 10	0 832
CNB Suez	103 10	0 832
CNI janv. 82	103 11	0 832
PTT 11,20 % 85	110	8 720
CFF 10,30 % 86	103 50	4 782
CNE 11,50 % 86	108	1 503
CNT 9 % 88	99 80	2 441
CRH 10,90 % déc. 85	108 10	5 802
C.R.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2200	218
[illegible] L. 6 % 8/7	80 50	8 060

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2183	2200
A.G.F. (St Cent.)	....	540
Applic. Hydraul.	....	685
Arbel	398	370
Astorg	192	199 70
Avenir Publicité	745	725
Bain C. Monaco	275	280
Banque Hypoth. Eur.	310	....
Béghin-Say (C.I.)	360	350
B.G.L.	840	840
Blanzy-Ouest	610	610
B.N.P. Intercontin.	201	209
Bénédictine	5900	....
Bon-Marché	876	875
B.T.P.	....	115 70
Cdif	585	580
Cambodge	843	830
C.A.M.E.	119 50	115
Campenon Bern.	638	636 d
Carbone-Lorraine	535	525
Case-Poclain	23	23 50
C.E.G.Frig.	500	489
Centr. Blanzy	1302	1302
Centrest (Ny)	227 50	225
Cerabati	116	116
Chambourcy (M.)	575	....
Champex (Ny)	138 20	136
C.I.C. (Financ. de)	170	170
C.I. Maritime	690	690
Citram (B)	1376	....
Clause	705	710
Cofradel (Ly)	1070	1110 d
Cogifi	319	318
Comiphos	309 20	309
Cie Industrielle	....	2570
Comp. Lyon-Alem.	470	470
Concorde (La)	750	751
C.M.P.	14 80	14 50
Créd. Gén. Ind.	864	860
Cr. Universel (Cie)	535	545
Créditel	136 10	136 80
Darblay S.A.	510	....
Degremont	139 20	150
Delalande S.A.	1220	1321
Delmas-Vieil. (Fin.)	1806	1806
Didot-Bottin	....	795
Eaux Bass. Vichy	1011	1041
Eaux Vittel	2030	2194
E.C.I.A.	1050	1040
Economats Centre	285	....
Electro-Banque	291	285 80
Elf-Antargaz	725	730 c
E.L.M. Leblanc	705	710
Emili-Bretagne	245	246
Entrepôts Paris	455	....
Epargne (B)	3361	3450
Europ. Accumul.	62 20	62
Europe Soudure Indust.	125 70	98 20
Escaut	2030	2005
Finalens	189 50	190
FIPP	460	....
Fiac	740	....
Foncière (Cie)	465	447
Fonc. Lyonnaise	422	430
Foncina	....	369
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	329
France I.A.R.D.	280	275
France (La)	6330	6310
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	686
G.F.I.I.	296 40	296
Gaumont	440	458
Gévelot	780	780
Gr. Fin. Constr.	381	380
Gds Moul. Paris	....	369
Groupe Victoire	595	595
G. Transp. Ind.	514	530
Immindo S.A.	368	355
Imminvest	280	288 80 o
Immobail	362	349
Immobanque	661	651
Immob. Marseille	6400	6450
Immofice	425	433
Invest. (Sté Cent.)	700	700
Jaeger	144	....
Lafitte-Bail	419	413
Lambert Frères	....	300
Lille-Bonnières	794	790
Locaexpansion	263	282
Locafinancière	....	325
Locatel	785	745
Louis Vuitton	4880	4750
Louvre (Sté)	1805	1806
Lucia	1200	1200
Machines Bull	....	113
Magasins Uniprix	129	126
Magnant S.A.	124	125
Maritimes Part.	325	325
Métal Déployé	385 20	400 d
Mors	90	90 50
Navig. (Nat. de)	....	86
OPB Paribas	251	251
Optorg	292 50	292 50
Oréal (L') C.I.	2300	2300
Origny-Desvroise	1000	1000
Palais Nouveauté	....	465
Paluel Marmont	582	570
Parfinance	185 50	185
Paribas-CIP	373	....
Paris France	174	171 40
Paris-Orléans	....	216 50
Parvalia	....	287 40
Patern. Ricq. Dir.	1050	1065
Pathé-Cinéma	840	840
Pechiney (cert. inv.)	340 20	345
Piles Wonder	1112	1114
Piper-Heidsieck	1660	1700
P.L.M.	....	130
Porcher	380	385
Promodès	1318	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	3005	2915
Reiber-Poul. (c. inv.)	308	394
Ricqlès-Zan	....	259 o
Rochefortaise S.A.	537	537
Rochette-Cenpa	58	57
Rosario (Fin.)	820	845
Roudière	187 50	185
Rougier et Fils	118	118
Sacer	610	620
SAFAA	296	295 30 d
Safic-Alcan	860	850
SAFT	1500	1400
Saga	247 50	249
St-Gobain C.I.	426	430
Salins du Midi	480	495
Santa-Fé	96 50	97
Satam	105 40	109
Savoisienne (M)	213	218
SCAC	550	540
Senelle Maubeuge	....	310
S.E.P. (M)	159	160
Sial	....	289
Sicotel	280	282
Sinvim (Li)	....	....
Sirvin	225	225
Siph (Plant. Hévéas)	332	333
Sté Générale-CIP	286	280
Sofal financière	1750	1750
Sofical	960	940
Soflo	541	550
Soficomi	....	674
S.O.F.I.P. (M)	111	111
Sofragi	880	839
Southern Asteg.	445	459
Sovabail	560	553
Suez (Fin. de)-CIP	186	197
Stemi	766	761
Taittinger	2800	2810
Testut-Aequitas	208	200
Tour Eiffel	350	353
Ufiner S.M.D.	500	505
U.A.P.	283 30	294
U.T.A.	1590	1570
Vicat	....	1654
Vinipix	....	1150
Virax	104	108
Waterman S.A.	675	675
Brass. du Maroc	150	144 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	805	....
Akzo	397	....
Alcan Alum.	192	200
Algemene Bank	133 60	133
American Brands	298	298
Am. Petrofina	385	....
Arbed	336	....
Asturienne Mines	135	....
Banco de Santander	336	336
Bco Pop Espanol	485	463 20
Banque Ottomane	2250	2180
B. Régl. Internat.	42000	42200
Bq. Lambert	476	480
Canadian-Pacific	110 80	108
Chrysler corporation	143 30	140
CIR	22 50	24 10
Commerzbank	760	....
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	84	....
Dow Chemical	540	535
Gén. Belgique	676	708
Gevaert	1060	1060
Glaxo	101	104
Goodyear	375	....
Grace and Co	181	168
GTE corporation	238	238
Honeywell Inc.	421	....
I.C. Industries	210	211
Johannesburg	830	845
Kubota	33 20	33 10
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	47 30	46
Mineral-Ressourc.	81 90	83
Noranda	122	119
Olivetti	24 20	25
Pakhoed Holding	250 10	252
Pfizer Inc.	310 10	306 30
Procter Gamble	470	475
Ricoh Cy Ltd	81	82 50
Rolinco	263 40	267 80
Robeco	274 80	274
Rodamco	455	455
Saipem	9 70	9 60
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	295	290
Steel Cy of Can.	131	....
Squibb	395	388 80
Tenneco	295 20	290
Thorn EMI	66 10	66
Toray indust. inc	40 80	....
Vieille Montagne	1290	....
Wagons-Lits	853	849
West Rand	10 50	10 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	155	150
Cochery	150	140
Cogenhor	129	128
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	343	....
Dubois Inv. (Certs.)	880	863
Gachot	75	72
Hougevent	280	....
Mécanorgie (Bon)	11 30	11 30
Nicolas	886	....
Rénillon	360	360
Rorento N.V.	188 10	188 20
Serv. Equip. Véh.	58 30	....
S.P.R.	387	....
Sté Lecteurs du Monde	185	....
Ulmer	380	....
Union Brasserie	120	....

SICAV (sélection) 25/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	829 80	809 56
Action	209 22	203 63
Actions France	428 04	413 82
Actions sélectives	533 73	514 44
Aedificandi	589 42	549 84
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1047 07	1021 53
A.G.F. 5000	534 80	521 95
A.G.F. ECU	1059 80	1049 31
A.G.F. Interfonds	430 17	409 82
A.G.F. Invest	108 45	105 80
A.G.F. OBLIG.	1053 58	1048 34
A.G.F. Sécurité	10444 37	10444 37
Agfimo	574 24	560 22
Altefi	200 58	202
A.L.T.O.	180 30	173 87
Améri-Gan	5261 35	5025 94
Amérique-Valor	655 02	638 04
Amplitude	523 94	508 48
Arbitrages court terme	5471 05	5465 58
Associc	1160 41	1160 41
Atout Futur	288 21	276 80
Avenic	1486 24	1452 96
Axe Europe	123 14	117 58
Axe Investissements	112 08	107
Bred Associations	2605 51	2598 71
Bred International	83 42	81 78
Capital Plus	1705 55	1705 55
Cardan-Fixe	26 95	25 78
CP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	......	......
Compteurs	109 92	105 75
Convertimmo	335 81	325 59
Cortal court terme	1286 40	1286 40
Cortal instit. sim.	1052 88	1032 72
Coffinter	465 76	471 80
Drouot-France	849 28	819 84
Drouot-Investiss.	958 16	914 71
Drouot-Sécurité	249 89	238 65
Drouot-Sélection	136 80	130 60
Ecofic	1174 25	1158 30
Ecureuil Monétaire	30291 13	30291 13
Ecureuil Prévoyance	344 80	334 56
Energie	231 30	227 41
Epacic	2245 08	2245 08
Epcourt Sicav	4179 48	4169 07
Epargne Associations	24984 46	24957 47 ●
Epargne-Capital	8091 88	8011 87
Epargne Croissance	1488 29	1428 88
Epargne-Industr.	71 56	68 68
Epargne Inter	697 70	681 70
Epargne J.	53801 61	53801 61
Epargne Long-Terme	173 35	169 71
Epargne Monde	1104 41	1074 85
Epargne Première	12780 12	12695 13 ●
Epargne-Oblig.	192 89	187 41
Epargne-Ouest	1103 37	1073 84
Epargne-Unie	1181 06	1138 37
Epargne-Valeur	411 42	400 41
Eparnilis	1286 35	1283 78
Epilis	1085 46	1084 61 c
Eurexpert Croissance	1135 20	1083 72 ●
Eurexpert Rendement	1133 72	1082 31 ●
Eurosic	9189 13	9092 84
Eurodys	1001 54	986 61
Euro-Gan	5105 66	4975 09
Euro-Malf	26 88	26 30
France Placement	58079 35	58079 35
France Valorisation	13503 56	13317 61
Foncier (fin. par 10)	10879 94	10878 94
Fructival	242 97	235 32
France-Gan	8222 96	8040 77
France-Garantie	274 01	273 46 ●
France-Investiss.	379 30	362 10
France-Obligations	446 14	441 72
Francic	372 63	361 78
Francic Pierre	36 78	32 98
Francic Régions	382 65	363 84
Fructi-Associations	28 40	28 40 ●
Fructi-Epargne	27 22	26 56
Fructicapi	32 08	31 56
Fructicourt	10885 41	10885 41
Fructidor	246 50	242 86
Fructifrance	732 30	714 44
Fructimo	25 26	24 64
Fructiver	4237 82	4227 05
Fructi ECU	660 10	654 78
Fructi-Famille	10880 82	10798 84
Francelig	1088 22	1052 44
Gestilion	58053 20	57808 43
Gestion Sécurité	10808 36	10402 34
Gestion Associations	146 50	145 23
Gestion Mobilière	633 47	604 74
Horizon	1054 08	1023 38
Interoblig.	11867 32	11401 27
Intersélect France	425 98	413 58
Invest. net	14828 16	14806 37
Invest. Obligataire	18328 58	18291 88
Japacic	183 05	177 73
Jeune épargne	232 57	229 13
Laffitte-Amérique	242 71	231 70
Laffitte-Europe	245 80	234 85
Laffitte-Expansion	280 26	257 06
Laffitte-France	298 41	282 87
Laffitte-Immobilier	232 74	222 19
Laffitte-Japon	379 44	362 23
Laffitte-Oblig.	146 89	140 23
Laffitte-Rend.	208 81	197 43
Laffitte-Tokyo	362 02	345 60
Latitude	5002 04	5054 46
Lion-Associations	11633 22	11633 22
Lion-Institutionnels	22257 12	22198 12
Lion plus	743 81	730 54
Lion Trésor	2040 61	2029 32
Livret Bourse Investiss.	425 96	413 57
Livret portefeuille	627 87	609 58
[illegible]	159 30	152 08
Mérimes	28452 45	28452 45 ●
Mondiale Investissem.	413 57	394 82
Monecic	5518 45	5518 45
Monedat	54653 52	54653 52
Moné.J.	55183 07	55183 07
Morgan court terme	14132 22	14132 22 ●
Mutuelle Unie Sél.	146 43	139 78
Natio-Assoc.	6722 48	6709 08
Natio-Epargne	13764 93	13628 64
Natio-Court terme	213147	213147
Natio-Inter.	1201 28	1169 11
Natio-Obligations	549 46	534 74
Natio-Patrimoine	1365 28	1328 74
Natio-Placements	86487 02	86487 02
Natio-Revenus	1067 39	1059 82
Natio-Sécurité	11487 36	11487 36
Natio-Valeurs	660 87	643 18
Nippon-Gan	5700 51	5442 01
Nord-Sud Dévelop.	1188 09	1186 62 ●
Novacif	13175 42	12917 08
Obli-Association	123 30	122 17
Oblicic Régions	1042 03	1027 22
Obligations Convert.	412 80	393 86
Oblig. toutes catég.	166 30	161 38
Oblifys	1089 69	1088 80
Optimonde	192	187 32
Oraction	1280 37	1209 28
Orador	5960 07	5887 54
Paribas Croissance	582 57	568 82
Paribas Epargne	15988 58	15936 91
Paribas France	89 95	87 33
Paribas Obligations	1004 98	990 11
Paribas Opportunités	110 02	108 82
Paribas Patrimoine	516 09	495 65
Paribas Revenus	84 22	83 30
Parnasse-Valor	1098 31	1087 22
Patrimoine Retraite	1719 76	1685 08
Pavolor	580 44	563 63
Phénix Placements	248 95	247 71
Plein Investis.	655 20	625 49
Placement A	884 53	884 53
Placement crt-terme	71089 54	71089 54
Placement J	54887 24	54887 24
Placement Premier	53530 68	53530 68
Pléiade	109 78	106 84
Première Obligations	10863 80	10842 61
Prévoyance Ecureuil	109 05	108 13
Prisf Associations	22331 50	22331 50
Qantz	110 19	107 48
Quatre-quarts Retraite	105	103
Rentacic	189 08	183 61
Revenus Trimestriels	5620 34	5564 69
Revenus Vert.	1171 95	1154 53
St-Honoré Associat.	14225 57	14154 80
St-Honoré Bio-aliment.	735 16	701 82
St-Honoré Pacifique	532 81	508 95
St-Honoré P.M.E.	456 86	435 14
St-Honoré Réel	11690 83	11514 77
St-Honoré Rendement	11696 32	11608 78
St-Honoré Services	486 54	469 76
St-Honoré Technol.	728 44	695 41
St-Honoré Valor	12053 42	12053 42
Sécuricic	10880 78	10848 94
Sécuri Taux	10837 12	10837 12
Sélection Croissance	486 14	463 63
[illegible] (Crédit NP)	732 17	722 14
Sicav-Associations	1411 28	1409 17
S.F.I. fr. et étr.	614 95	587 04
Sicav 5000	336 28	327 28
S.I. Est	1278 21	1221 20
S.I.G.	769 08	733 85
Sivafrance	339 06	324 95
Sivam	408 12	385 25
Sivarente	208 45	204 41
[illegible]	419 01	407 80
S.N.I.	1151 64	1118 10
Sogepargne	365 59	353 73
Sogevar	986 60	951 60
Soginter	1307 02	1247 76
Soleil Investissement	472 40	460 98
Stratégie Actions	1052 89	1012 20
Stratégie Rendement	1121 71	1086 40
Technocic	1111 16	1078 82
Techno-Gan	5934 31	5699 75
Tifon	5313 96	5261 35
U.A.P. Investiss.	401 98	387 35
Uni-Associations	113 61	113 61
Unifrance	455 49	439 03
Unifoncier	1140 01	1098 80
Uni-Garantie	1338 26	1311 99
Uni-Régions	2681 44	2584 52
[illegible]	2259 62	2195 32
Univar	185 20	185 20
Univers-Actions	1069 87	1034 89
Univers-Obligations	1684 32	1632 22
Valrem	499 08	486 92
Valorg	1682 73	1681 15
Valrel	40570 12	40549 95
Vadem	23177 98	23154 80

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 155	6 198	6	6 460
ECU	7 011	7 023	....	....
Allemagne (100 DM)	337 200	337 280	327	347
Belgique (100 F)	16 109	16 123	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 600	298 920	290	308
Danemark (100 krd)	88 760	88 800	85	93
Norvège (100 k)	92 640	92 830	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 695	10 748	10 350	11 080
Grèce (100 drachmes)	4 211	4 212	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 556	4 560	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 920	405 660	393 500	417 500
Suède (100 krs)	97 800	98 070	95	101
Autriche (100 sch)	47 970	47 965	46 500	48 500
Espagne (100 pes.)	5 093	5 097	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 138	4 139	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 151	5 147	4 950	5 350
Japon (100 yens)	4 707	4 704	4 550	4 770

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/7
Or fin (kilo en barre)	87700	87600
Or fin (en lingot)	87960	88260
Pièce française (20 fr)	507	508
Pièce française (10 fr)	320	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	546
Pièce latine (20 fr)	507	507
Souverain	648	638
Pièce de 20 dollars	2845	2836
Pièce de 10 dollars	1562 50	1575
Pièce de 5 dollars	982 50	.....
Pièce de 50 pesos	3305	3320
Pièce de 10 florins	529	528
Or Londres	443 20	442 20
Or Zurich	443	442
Or Hongkong	443 55	443 35
Argent Londres	......	......

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ● : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 La guerre du Golfe et les perspectives de cessez-le-feu.
4 Une mission diplomatique israélienne en URSS.
5 Colombie : la conversion d'un « cavernicole ».
– Tunisie : élections législatives partielles.

POLITIQUE

6 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie.
– Des « conviviaux » aux « intégristes » et aux « gorbatchéviens », le communisme français dans tous ses états.
7 COMMUNICATION.
– Le conflit de l'imprimerie Jean Didier.

SOCIÉTÉ

8 La polémique sur les travaux du docteur Benvenisto.
9 Les « gouttes » de la pension Sainte-Godeleine.
14 SPORTS.

CULTURE

10 Le 42e Festival d'Avignon.
11 *Attila*, de Verdi, aux Arènes de Nîmes.
– « Digressions », par Bernard Frank.

ÉCONOMIE

20 La remise en cause des noyaux durs : UAP, Havas.
21 Le nouveau visage des sociétés d'intérim.
– Le gel des terres en jachère.
22-23 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 7
Admiss. grandes écoles . 14
Annonces classées ... 17-19
Carnet 19
Météorologie 13
Mots croisés 13
Radio-télévision 13
Spectacles 12

TÉLÉMATIQUE

● *Jouez avec le Monde*...JEU
● *La messagerie internationale* ..... DIA
36-15 tapez LM
● *Le mini-journal de la rédaction* ..... JOUR
● *Admission aux grandes écoles* ..... ECOLES
36-15 tapez LEMONDE

PHILIPPINES

Suspension « sine die » des négociations pour les bases américaines

MANILLE
Correspondance

L'avenir des bases américaines aux Philippines a été remis en question par la suspension des pourparlers sur les modalités régissant les deux dernières années du présent accord bilatéral. Selon un court communiqué conjoint, *« il y avait un désaccord considérable sur le montant des indemnités ; en vertu de quoi, la partie philippine a demandé la suspension des négociations »*. Apparemment, la rupture n'est pas définitive, mais on ignore quand les négociations, le cas échéant, reprendront.

La nouvelle a provoqué la surprise dans les milieux diplomatiques de la capitale philippine. Jusqu'à une date très récente, en effet, et malgré des prises de positions profondément divergentes, les deux camps présidaient la conclusion d'un accord. En fait, les Philippins exigeaient le paiement de 1 milliard de dollars, et le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, avait répété que le Congrès américain n'entérinerait pas une augmentation inconsidérée de l'offre proposée, soit 180 millions de dollars pour cette année. De son côté, le chef de la diplomatie philippine, M. Raul Manglapus, avait réitéré que *« si les Américains ne payaient pas, ils devraient s'en aller »* des deux bases géantes de Clark et, surtout, Subic Bay, dont le personnel militaire américain varie, selon les moments, de 17 000 à 20 000 hommes.

KIM GORDON-BATES.

Transmis au Congrès de Washington

L'accord de libre-échange américano-canadien devrait être approuvé sans amendement

Le président Reagan a transmis, le lundi 25 juillet, au Congrès l'accord de libre-échange américano-canadien qui devrait être approuvé selon une procédure accélérée et sans amendement en principe d'ici au 15 août.

Les textes, qui permettront l'application de l'accord, constituent l'*« une des législations les plus historiques de ma présidence »*, a déclaré M. Reagan dans une allocution prononcée à l'occasion de la transmission de ces textes au Congrès. *« Cet accord est en train d'avancer rapidement parce qu'il est bon pour les Etats-Unis, bon pour le Canada et bon pour le continent. »*

Le président américain a estimé que cet accord, signé le 2 janvier dernier, permettrait aux consommateurs des Etats-Unis d'économiser 3 milliards de dollars par an, de créer de nouveaux emplois des deux côtés de la frontière et d'assurer la poursuite de la croissance économique dans les deux pays *« pour la génération à venir »*.

M. Reagan n'a pas fait allusion au débat en cours au Canada. L'opposition libérale canadienne a annoncé récemment son intention de forcer M. Mulroney à provoquer des élections anticipées dont le principal enjeu sera l'accord de libre-échange. Majoritaires au Sénat, les libéraux veulent bloquer le projet de loi sur le libre-échange à la chambre haute.

L'accord, qui doit aboutir à la création d'un grand marché unique, élimine tous les droits de douane entre les deux pays, réduit les barrières non douanières, libéralise les investissements et prévoit de nouvelles règles sur le commerce et les échanges de services. – *(AP.)*

+ 0,8 % au mois de juin

Nouvelle aggravation du chômage

Le chômage recommence à s'aggraver, après des mois d'accalmie, selon les statistiques publiées le 26 juillet par le ministère du travail. A la fin du mois de juin, le nombre de demandeurs d'emploi avait augmenté de 0,8 % par rapport au mois de mai, comme le mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières. En données brutes, on enregistre une baisse de 1,3 %, habituelle à ce moment de l'année. En comparaison de la population active, le taux de chômage s'élève à 10,5 % après avoir été de 10,4 % le mois dernier et de 10,3 % en avril.

On comptait 2 578 300 chômeurs inscrits à l'ANPE en données corrigées, soit 20 000 de plus qu'en mai, et 2 400 500 en données brutes, soit 32 000 de moins en un mois.

Cette dégradation, malheureusement attendue, confirme l'effet négatif des opérations de traitement social quand celles-ci viennent à être interrompues, comme c'est le cas depuis l'élection présidentielle. Les entrées nouvelles dans le chômage sont gonflées par le retour d'anciens stagiaires (+ 6 000 en un an). Les sorties de l'ANPE, de leur côté, sont moins nombreuses, là encore à cause d'une baisse des inscriptions en stage (– 21 000 en un an).

Ce mouvement est à peine compensé par l'amélioration des effectifs en emploi (+ 0,3 % au premier trimestre), pourtant signe d'une meilleure situation économique.

Mme Aquino juge « intolérable » le poids de la dette extérieure

La présidente des Philippines, Mme Aquino, a menacé, lundi 25 juillet, dans un discours à la nation, de prendre des mesures radicales pour résoudre le problème de la dette extérieure de son pays si les créanciers étrangers ne lui accordent pas de facilités de paiement.

Il est *« intolérable »* que Manille paye 12 milliards de dollars à ses créanciers au cours des cinq prochaines années, a déclaré Mme Aquino. *« Ils* [les créanciers] *devraient comprendre que nous ne pouvons pas consacrer indéfiniment 40 % du budget pour le service total de la dette. »*

Selon la présidente philippine, Manille s'est loyalement plié aux sévères conditions de restructuration de la dette philippine, estimée à 28,6 milliards de dollars, sans recevoir un *« meilleur traitement »* que les pays qui n'ont pas respecté ces conditions.

Mme Aquino a encore déclaré que l'économie philippine avait avait décollé avec un taux de croissance du produit national brut (PNB) qui devrait atteindre 6,4 % cette année contre 5,7 % en 1987. – *(AFP.)*

17 tonnes de haschish saisies en Espagne

La police espagnole vient de saisir quinze tonnes de haschisch dans un tunnel de 100 mètres de long, creusé à même la falaise et débouchant sur une crique de la plage de Lloret-de-Mar, sur la Costa Brava. Deux autres tonnes ont été retrouvées dans une ferme.

Six personnes ont été arrêtées après cette saisie, estimée à plus de 200 millions de francs : un Portugais, trois Espagnols et deux Français, Jean-Michel Seccatore et Jacques-Antoine Cammavaggio. Ce dernier, déjà recherché par la police française pour trafic de stupéfiants et trafic d'armes, est considéré comme le cerveau de l'opération. La police espagnole soupçonne les six hommes d'être responsables d'un réseau international, important du haschisch en provenance du Liban et du Maroc pour le stocker en Espagne avant de l'expédier en Europe du Nord.

La galerie avait été aménagée avec soin. Elle disposait d'un système de ventilation mécanique pour maintenir le haschisch en bon état, d'un wagonnet et d'un tapis roulant pour transporter la marchandise jusqu'à la plage.

Un accord des organismes publics dans la télé-informatique

Si toutes les PTT du monde...

Sur la défensive au début des années 80, face aux attaques libérales contre leur monopole, les organisations publiques chargées des télécommunications commencent à réagir. Ainsi, plusieurs PTT européennes se sont entendues avec la société américaine Infonet pour créer une sorte de réseau mondial de transmissions de données informatiques, suivant la technique dite de « paquets » (utilisée en France par Transpac).

L'accord conclu, le 19 juillet à Los Angeles, prévoit que Computer Sciences Corporation (CSC), maison mère d'Infonet, cède 70 % de ses parts dans cette filiale. France-Telecom et la Bundespost allemande vont en acquérir 15 % chacune ; la régie belge et Telefonica (Espagne) ont une option de six mois pour 5 %, de même que les Suédois pour le compte des Scandinaves. On sait que la Suède, la Norvège, la Finlande, le Danemark et l'Islande ont récemment décidé d'agir de concert dans ce secteur. Au total, après de nouveaux ralliés, les Européens devraient obtenir une participation majoritaire, aux côtés d'autres pays, du Pacifique notamment.

Infonet, créée en 1976, transporte les données informatiques dans trente-deux pays. Elle avait passé, notamment en France, des accords de connection avec Transpac, filiale dans ce domaine de France-Telecom.

La constitution de cette sorte de réseau mondial des PTT marque la regain d'offensive des organismes publics face aux sociétés privées, qui voulaient, peu à peu, les supplanter. Dans le même cadre, la France a resserré ses liens avec la Bundespost depuis la création d'une filiale commune dans les services avancés d'informatique et de télécommunication.

Le numéro du « Monde » daté 26 juillet 1988 a été tiré à 489 567 exemplaires

Un militaire américain tué et un diplomate belge blessé au cours de deux attentats

Manille *(Reuter)*. – Un sergent des forces aériennes américaines a été tué et un diplomate belge blessé dans deux attentats distincts perpétrés ces dernières quarante-huit heures. La police d'Angeles City, à 80 km au nord de Manille, a rapporté que des inconnus avaient abattu à l'arme automatique le sergent Richard Blackmer, trente et un ans, lundi soir devant la base aérienne Clark. L'ambassade de Belgique a, par ailleurs, annoncé que son troisième secrétaire, Benoit Standaert, trente-quatre ans, avait été blessé, tandis que Doris Capstrana, une Philippine qui l'accompagnait, était tuée, dans un attentat

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 juillet Hausse dans le calme

Les valeurs étaient en hausse mardi en début de matinée dans un marché qui demeurait calme. L'indicateur instantané, qui avait enregistré une hausse de 0,47 % à l'ouverture des transactions, progressait jusqu'à 0,67 % en séance. Parmi les plus fortes progressions figuraient l'Institut Mérieux (+ 4,5 %), Locindus (+ 4,1 %), Saulnes (+ 4%), Sligos (+ 3,5 %) et Maisons Phénix (+ 3,4 %). En baisse, on notait BHV (– 4,8 %) et UIC (– 2,4 %).

EN BREF

● **AFRIQUE DU SUD : nouvelles violences.** – Cinq Noirs ont été tués au cours de violences entre factions politiques rivales durant le week-end, dans la province sud-africaine du Natal, a déclaré la police le lundi 25 juillet. Trois des victimes ont été agressées et tuées par d'autres Noirs dans les cités de Kwadengezi, Sweetwaters et Mpumalanga. D'autre part, deux des quatre *« terroristes présumés »* abattus, le dimanche 24 juillet, à un barrage routier près de la frontière avec le Botswana, sont des militants du Pan Africanist Congress (PAC), a affirmé la police. Les quatre hommes avaient eu le temps de jeter des grenades, blessant, sans gravité, douze membres des forces de sécurité. – *(AFP, Reuter.)*

● **Condamnation d'un objecteur de conscience.** – Un jeune Sud-Africain de vingt-quatre ans, David Bruce, a été condamné, le lundi 25 juillet, par un tribunal de première instance à Johannesburg, à six ans de prison ferme pour avoir refusé de faire son service militaire dans *« une armée qui, a-t-il dit, soutient un système raciste »*. – *(AFP.)*

● **Projection retardée pour « Cry Freedom ».** – Le ministre sud-africain des affaires intérieures, M. Stoffel Botha, a ordonné, le lundi 25 juillet, au bureau de la censure de reconsidérer sa décision autorisant dès vendredi la projection et la distribution du film *Cry Freedom*, consacré au militant noir Steve Biko, dirigeant de la « Conscience noire », trouvé mort dans un commissariat de police en 1977. La commission gouvernementale des parutions avait autorisé, en novembre, la projection, sans coupures, du film de Richard Attenborough, et sa programmation était annoncée, depuis plusieurs jours, par des journaux sud-africains. – *(Reuter.)*

● **CANADA : la défense côtière se dotera de dragueurs de mines.** – A partir de 1993, les forces canadiennes seront équipées de douze dragueurs de mines d'environ 1 000 tonnes chacun, a annoncé, lundi 25 juillet à Québec, M. Perrin Beatty, le ministre canadien de la défense. Il a souligné que cet investissement de près de 4 milliards de francs corrigerait une *« grave faiblesse »* dans la défense des côtes du Canada, qui ne possède pour l'instant aucun navire de ce type. – *(Corresp.)*

● **M. Lecanuet en Polynésie.** – M. Jean Lecanuet, sénateur centriste, maire de Rouen, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, est arrivé, le lundi 25 juillet, en Polynésie française, en *« visite d'information »*. Il séjournera une dizaine de jours sur le territoire, où il a déjà rencontré le président du gouvernement local, M. Alexandre Léontieff, député non inscrit, et le haut commissaire de la République, M. Jean Montpezat. M. Lecanuet doit se rendre notamment sur les sites militaires de Mururoa et de Hao.

● **Me Jacques Vergès, avocat de l'un des fils du juge Renaud.** – Me Jacques Vergès a annoncé, dans un entretien publié lundi 25 juillet par le quotidien *Lyon Figaro*, qu'il allait prendre en charge les intérêts de Francis Renaud, l'un des fils du juge François Renaud, abattu le 3 juillet 1975 par des inconnus à proximité de son domicile lyonnais. Me Vergès a fait connaître son intention de relancer l'instruction alors que, selon lui, un non-lieu devait être prononcé, cet été, dans un dossier inscrit par le juge Georges Fenech, sixième magistrat instructeur en charge de l'affaire.

● **Evasion à la prison d'Avignon.** – Un détenu a réussi à s'évader de la prison d'Avignon, lundi 25 juillet, en début de matinée, échappant aux gardiens après une course-poursuite sur les toits de l'établissement. L'homme, Alain El Hocin, vingt-six ans, condamné pour falsification de documents bancaires, a pu échapper à ses poursuivants alors qu'un autre détenu, Georges Fabre, trente-six ans, incarcéré lui pour trafic d'héroïne et qui tentait également de s'évader, a fait une chute d'une hauteur de 7 mètres. Blessé à la colonne vertébrale, il a été admis à l'hôpital de la Durance à Avignon.

● **Collision ferroviaire en Suisse : quinze blessés.** – Une quinzaine de passagers ont été blessés, lundi 25 juillet, lors d'une violente collision entre un train de voyageurs et un convoi de marchandises en gare d'Aigle, dans le canton de Vaud, en Suisse. L'accident a été spectaculaire, mais les blessés, dont deux Français, n'ont été que légèrement atteints.

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS – Tél. : 43-26-90-72

LITERIES
Actuellement, remise sur Galaxie de Capélou
matelas, 140 x 190. à ressorts fermes.
2245F 1570F
CAPELOU 367, av. de la Republique, 75011 PARIS Tel. 43.57.46.35 - Metro : PARMENTIER

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN exceptionnellement soldés à 30% 50% et à
exemples :
GHOM soie 160 x 106 40.000 F = 20.000 F
NAIN laine et soie 186 x 115 26.000 F = 18.000 F
HAMEDAN laine 205 x 125 6.000 F = 3.000 F
CHIRAZ laine 300 x 200 24.000 F = 12.000 F
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

SOLDES
Costumes, vestes et pantalons légers
chemises, chemisettes, polos
(grandes griffes)
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
Centre commercial Vélizy 2 — détaxe à l'exportation

MON NOM M'A TOUJOURS POUSSÉ À FRÉQUENTER DES GENS ÉCONOMES...
5 050 F HT
Disque dur SCSI compatible 30 Mo externe
jusqu'au 31/07
INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6e ■ 91.37.25.03

OUVERT EN AOUT
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE à partir de 2 150 F
PANTALONS 690 F VESTONS 1 460 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX
PARDESSUS sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

A B C D F G H

Le prince Sihanouk reprend l'initiative

(Lire nos informations page 4.)

M 0147 - 0728 0 - 4,50 F
3790147004500 07280